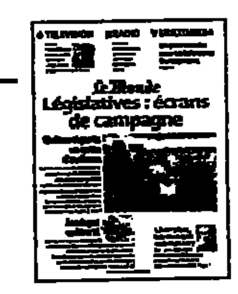
هكذا من الأصل



TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Les écrans de la campagne



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16263 – 7 F

DIMANCHE 11 -LUNDI 12 MAI 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Elections législatives

■ Les programmes des partis ont été occultés par une campagne tactique

■ Les propositions économiques et sociales du PS restent floues

■ La majorité s'en tient à une offre de continuité

■ La ronde des petits candidats

Lire pages 5 à 8

M. Kabila s'oppose à toute enquête sur les massacres de réfugiés au Zaïre

Les rebelles contraignent les experts de l'ONU à renoncer à leur mission

LES SOUPÇONS qui pèsent sur le sort réservé aux réfugiés rwandais dans les zones du Zaïre conquises par les troupes de Laurent Désiré Kabila se sont aggravés ces derniers jours. Alors que les récits faisant état de massacres se multiplient, le chef des rebelles a interdit à une mission d'enquête des Nations unies de pénétrer dans les zones qu'il contrôle. L'équipe d'experts dirigée par le Chilien Roberto Garreton, qui attendait depuis une semaine dans la capitale rwandaise les autorisations et garanties de sécurité nécessaires, a décidé, vendredi 9 mai, de regagner Genève, tout en soulignant sa disponibilité si M. Kabila venait à changer d'avis.

L'accueil réservé à cette mission était considéré comme un test dans les capitales occidentales et à l'ONU, où l'inquiétude grandit sur le sort des réfugiés rwandais. Les organisations internationales et associations humanitaires ne cessent de sonner l'alarme depuis des semaines, dénonçant non seulement l'impossibilité dans laquelle elles se trouvent d'effectuer leur mission dans les zones rebelles du Zaïre, mais aussi les massacres rapportés par des villageois et des réfugiés rescapés. Un accord a été conclu vendredi entre le HCR, l'Alliance et le Rwanda pour accélérer le rapatriement vers Kigali des réfugiés rwandais de la région sud de Kisangani chassés de leurs camps fin avril par les rebelles. Mais les conditions dans lesquelles s'effectuent les rapatriements restent très mauvaises. Le fait que l'Alliance et les autorités rwandaises s'efforcent de minimiser le nombre des réfugiés se trouvant encore dans l'est du Zaïre (que l'ONU évalue à au moins 300 000) est un autre motif d'inquiétude.

Samedi en fin de matinée, le maréchal Mobutu n'avait toujours pas regagné Kinshasa, alors que les députés zaïrois s'apprêtaient à désigner l'archevêque de Kisangani, Mgr Monsengwo, à la présidence du Parlement provisoire.



Lire page 2 et notre éditorial page 13

Pédophilie : les trente ans de silence d'une petite ville de la Nièvre

TROIS JOURS après la mise en examen de Jacky Kaisersmertz, un instituteur en retraite, pour *« viols et agressions sexuelles sur mineurs de moins de 15 ans par personne ayant autorité»*, les habitants de Cosne-sur-Loire (Nièvre) sont sous le choc. L'enseignant est soupçonné d'avoir violé plusieurs dizaines de jeunes garçons sur une période de trente ans. La ville s'interroge sur ces longues années de silence. *« Rien ne permet de penser que les gens savaient,* a déclaré, vendredi 9 mai, le procureur de la République de Nevers. *Mais j'avoue que c'est difficile à croire... »*

Le procureur a également reconnu que depuis le dépôt de la première plainte, en décembre 1996, l'ancien instituteur avait commis de nouvelles agressions.

Lire page 9

Les ouvrières de Jullien ont le choix entre le chômage ou l'exil

METZ
de notre correspondant

Deux agents de conditionnement à 1 625 et 2 500 francs par mois, un mécanicien à 2 600 francs par mois, deux techniciens de méthode à 3 250 et 3 400 francs par mois. Trois de ces emplois sont à pourvoir en Tunisie et deux au Portugal, aux conditions locales. Ces cinq propositions de reclassement sont offertes aux 92 salariés de la société de confection meurthe-et-mosellane Jullien, qui seront licenciés le 14 mai. Le choix qui leur est offert est simple : soit rejoindre les rangs des chômeurs, soit s'expatrier à des conditions salariales et sociales très inférieures.

Le groupe textile Jullien, implanté à Pompey (1 100 salariés, dont 280 en France) a des unités de production au Portugal, en Tunisie et à Madagascar. Il est légalement tenu d'informer les salariés licenciés des possibilités de reclassement interne. *« Evidemment, ces postes ne peuvent intéresser qu'un jeune qui voudrait se former et serait tenté par l'aventure »*, explique la direction, qui précise : *« Madagascar a été écarté de cet appel d'offres, car les conditions de travail sont trop éloignées de celles existant en France. »* Danièle, Monique, Jocelyne et leurs collègues sont abasourdies et se sentent humiliées. *« J'ai donné la moitié de ma vie à l'entreprise et maintenant on me jette »*, dit l'une d'elles. *« Qu'est-ce qu'on va pouvoir faire quand on sait que même ceux qui ont des diplômes ne trouvent pas de travail ? L'entreprise marche bien, elle fait des bénéfices, mais le patron a le droit de supprimer des emplois. »*

Jean Semin, le PDG, a proposé au printemps, dans le cadre de la loi de Robien, une réduction du temps de travail (33 heures hebdomadaires payées 37) pour sauver 20 emplois. Consultés, les salariés ont refusé. *« Comment peut-on accepter des réductions de salaire quand on est payé 5 100 francs net par mois, y compris la prime de rendement, ce qui est mon cas »*, lance Nicole Dudek, déléguée CGT, en précisant que les salariés auraient malgré tout consenti un effort pour le maintien de tous les emplois.

Dans ce contexte, la direction estime qu'il n'y a pas d'autre solution que les licenciements. La société a pu maintenir des emplois en France, explique-t-elle, parce qu'elle a délocalisé une partie de sa production depuis vingt ans. Une heure de production incluant le salaire, les charges sociales, l'amortissement du matériel et sa maintenance revient à un peu moins de 100 francs par salarié en France, contre 30 francs au Portugal, 18 francs en Tunisie et 8 francs à Madagascar. Résultat : les trois quarts des emplois de cette entreprise qui travaille essentiellement pour la grande distribution sont déjà délocalisés.

Qu'en pensent les élus de la région, interpellés sur cette affaire en pleine campagne électorale ? *« Ce qui arrive est injuste, car les salariés ne le méritent pas »*, affirme Claude Gaillard (PR, député sortant). *« Je suis révolté de voir qu'un tel processus soit considéré comme de la gestion économique, contre lequel on ne peut rien »*, s'insurge le conseiller général de Pompey, Jacques Chérèque (PS). *« Cet exemple est la preuve que tout ce qu'on raconte sur la flexibilité mène à l'impasse,* dit le président de l'Assemblée nationale et maire (RPR) d'Epinal, Philippe Séguin. *L'objectif n'est pas d'arriver au niveau de vie des Chinois. »*

Jean-Louis This

A Cannes, le fantôme de Ferreri


CAROLE BELLAICHE

IL FALLAIT que Marco Ferreri, provocateur de la Croisette, se signale au bon souvenir des festivaliers. Le cinéaste italien a choisi l'effraction, celle de la mort. Les festivités du cinquantenaire de Cannes ont été suspendues le temps du recueillement, et chacun s'essayait, au soir du 9 mai, à se remémorer la silhouette, la voix de ce Milanais disparu à l'âge de 69 ans, humaniste furibond dont les œuvres constituent un catalogue irraisonné des cruautés bouffonnes. Sa *Grande Bouffe* avait incendié les consciences cannoises, un jour de mai 1973.

Le *Western* de Manuel Poirier a été accueilli chaleureusement par la critique, tandis que *The Black Out*, précipité des outrances d'Abel Ferrara, est promis à une petite carrière, malgré la confrontation attendue entre Béatrice Dalle et Claudia Schiffer.

Lire pages 21 à 23 et 11

La planète Nestlé


PETER BRABECK

UN AUTRICHIEN de cinquante-...x ans, Peter Brabeck, prendra do... ...uin les rênes de Nestlé, numé... dan...n mondial de l'agroalimen... dateu Son prédécesseur, Helmut san El...r, a mené à marche forcée prêchai...ance du groupe suisse. courant...81, les ventes ont doublé que l'un...ndre en 1996 environ ments qui l... de francs français. sulman et... montre la gra...

Lire page 14

Les fondamé... meilleurs disci... tiennent un disc... qui ne les protège... la répression. Les... bligh, venu d'Inde, ... lytes non violents. ... turcs, héritiers du ... loppent un activism... l'espace que leur c... laïque. Les mollah... vourent une vieill... abusant de leur aut... portant leur révolut...

Il n'y a plus de saisons...

SÉCHERESSE record pendant quatre mois puis une semaine de pluies battantes, températures très élevées en mars-avril et neige en mai, plantes qui jaillissent prématurément sous le soleil avant que le gel ne les ratatine, chaleur et froidures mêlées dans le plus grand désordre : en France et sur une partie de l'Europe, la frénésie climatique de ce début d'année aura épuisé bien des scénarios. Quel sera celui des prochaines semaines ? Réapparition de la sécheresse ou entrée en scène des inondations ? Rien n'est exclu, pas même le retour à une séquence apaisée, conformément à ce climat tempéré auquel nos latitudes sont normalement vouées.

Observée sur la longue période, l'histoire est, somme toute, coutumière des accidents climatiques. L'aléa du ciel reste une des principales inconnues de la vie quotidienne. Météo France, qui a beaucoup progressé en matière de prévisions, avoue d'ailleurs que les phénomènes observés ces derniers mois *« n'ont rien d'extraordinaire... si ce n'est la date à laquelle ils se sont produits »*. Le charivari récent n'obéit-il pas néanmoins à une certaine rationalité, constituant un signe supplémentaire d'un changement climatique global ?

Aggravation de l'effet de serre, hausse des températures, dérèglement du régime des pluies, exacerbation des phénomènes extrêmes (sécheresses, inondations et tempêtes)... les indices s'accumulent depuis plusieurs années sans qu'il soit possible de conclure scientifiquement et définitivement que le XXI[e] siècle sera celui d'un grand retournement, le plus important depuis 10 000 ans selon certains.

Ces éléments sont cependant suffisamment nombreux et convergents pour qu'une sourde inquiétude naisse. L'humanité ne serait-elle pas confrontée à un défi planétaire inédit dont elle pourrait ne prendre conscience – et établir sa certitude scientifique – que lorsqu'il sera trop tard, quand la messe sera dite : fonte des glaciers, élévation du niveau des mers et engloutissement d'îles, de deltas et de rivages surpeuplés, extension de la désertification et des zones arides vers les régions agricoles les plus productives (du Middle West américain aux plaines de Beauce et d'Ukraine), raréfaction des ressources en eau douce au moment où la demande se fait plus pressante en raison de l'accroissement de la population, multiplication des inondations et déchaînement imprévisible des cyclones. Scénario noir ? Peut-être, mais qui prendrait la responsabilité d'ignorer le risque d'une mondialisation de ce type ? Jeudi 8 mai, l'Agence spatiale américaine, la NASA, annonçait que les données recueillies par satellite montraient que la calotte glaciaire du Groenland fondait *« trois fois et demi plus vite »* qu'elle ne se reconstituait.

Le 29 avril, l'Organisation météorologique mondiale publiait le bilan de l'état mondial du climat en 1996. Elle relevait que l'année 1996 était la *« dix-huitième année consécutive marquée par des anomalies positives de la température à l'échelle du globe »* (autrement dit par une température moyenne en hausse) ; que la Chine avait connu les pires inondations de ces cinquante dernières années ; qu'en Inde la mousson d'été avait été marquée par des précipitations supérieures à la normale, avec de graves inondations, de même qu'en Afrique du Nord et au Moyen-Orient après une décennie très sèche ; qu'au contraire l'Europe, du Royaume-Uni à la Russie en passant par l'Europe centrale, avait connu une période de sécheresse ; qu'aux Etats-Unis 22 945 km² de forêt continentale avaient été détruits par le feu, ce qui constitue la plus vaste superficie ainsi détruite en dix-neuf ans d'observation.

Jean-Paul Besset

Lire la suite page 13

La course royale de Monaco

CRÉÉ EN 1929, le Grand Prix automobile de Monaco, dont la cinquante-cinquième édition devait se disputer dimanche 11 mai, dans les rues de la principauté, est à coup sûr l'épreuve la plus prestigieuse et la plus spectaculaire du championnat du monde des conducteurs de formule 1. C'est aussi une course redoutée des pilotes, ballottés au gré d'un tracé tortueux, épuisés par les G, la pression des freinages extrêmes et des accélérations puissantes. Sainte-Dévote, Mirabeau, la Rascasse, la Chicane, le Tunnel, exigent des champions de la formule 1 des qualités exceptionnelles. A preuve, tous les grands, exception faite de Jim Clark, ont été couronnés au pied du Rocher.

Maurice Trintignant avait été le premier Français à y gagner un Grand Prix, en 1955. En 1996, Olivier Panis avait créé la surprise en s'imposant devant les favoris. Au volant de sa Prost-Honda, le pilote grenoblois espère faire aussi bien cette année, après un début de saison prometteur dans l'écurie d'Alain Prost, quadruple champion du monde et lui-même vainqueur à quatre reprises sur le circuit monégasque.

Lire page 18

■ Le FIS appelle au dialogue

En Algérie, des dirigeants du FIS proposent au pouvoir d'ouvrir un dialogue *« franc et transparent »*. p. 26

■ Procès Tapie-OM

Bernard Tapie et 19 autres prévenus comparaissent à partir du 12 mai dans le procès des finances de l'OM. p. 9

■ Placements immobiliers

Les professionnels veulent croire à une stabilisation des prix du logement dans les mois à venir. p. 15 à 17

■ Diva Dalida

Dixième anniversaire du suicide de la diva. Ses succès, ses tourments. p. 12

■ Au « Grand Jury »

Nicolas Sarkozy est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », le 11 mai à 18 h 30.

ZAÏRE Les responsables de la rébellion zaïroise interdisent à l'ONU d'aller enquêter dans l'est du Zaïre, *alors que les récits de tueries se multiplient.* Vendredi 9 mai, la mission qui avait été désignée par l'ONU a renoncé à attendre, à Kigali, les autorisations nécessaires, tout en souhaitant que Laurent-Désiré Kabila reconsidère sa position. ● NOËL OBOTELA-RASHIDI, le nouveau vice-gouverneur de la province du Haut-Zaïre, estime que *« tant que les réfugiés seront dans notre région, nous n'aurons pas le temps de nous occuper de son développement ».* ● LE MARÉCHAL MOBUTU *n'avait toujours pas regagné Kinshasa, samedi 10 mai en fin de matinée, alors que les députés* devaient statuer sur la désignation de Mgr Monsengwo, l'archevêque de Kisangani, à la tête du Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT).

Laurent-Désiré Kabila refuse toute enquête sur les massacres de réfugiés

Alors que les témoignages sur des exactions commises par les rebelles se multiplient, la mission désignée par l'Organisation des Nations unies a été interdite d'accès aux zones contrôlées par les troupes de l'Alliance

DE GUERRE LASSE, la mission *constituée par l'ONU pour aller* enquêter sur la véracité des récits faisant état de massacres dans les zones conquises par les rebelles au Zaïre a annoncé, vendredi 9 mai, qu'elle renonçait.

Depuis près d'une semaine, l'équipe dirigée par le Chilien Roberto Garreton attendait, à Kigali, au Rwanda, que l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila l'autorise à se rendre sur *les lieux désignés* comme théâtres d'atrocités par de *nombreux témoignages.* Devant le refus qui lui est opposé, elle a décidé d'interrompre ses tentatives et de regagner Genève, tout en souhaitant que M. Kabila reconsidère *sa position* et lui accorde aussi vite que possible l'autorisation et les garanties de sécurité nécessaires.

MASSACRES ET EXACTIONS

Dans son dernier rapport devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, Roberto Garreton, rapporteur spécial pour le Zaïre, faisait état d'une quarantaine de massacres attribués aux rebelles zaïrois dont auraient été victimes environ 50 000 personnes. *Il accusait l'AFDL de poursuivre* ces exactions. Ce rapport, ainsi que ceux de diverses sources diplomatiques et organisations humanitaires, avait poussé l'ONU à constituer la mission d'enquête.

Depuis plusieurs mois, les organisations humanitaires qui s'efforcent toujours de retrouver les réfugiés éparpillés dans les premières régions conquises de l'est du Zaïre se plaignent des difficultés qu'elles rencontrent, s'étonnent de certaines disparitions et redoutent même d'être parfois utilisées comme appâts par les forces de l'Alliance. Elles repèrent des réfugiés, *« les militaires* [rebelles] *appellent les gens à se regrouper en leur annonçant que nous allons venir leur porter secours, et quand nous y retournons, il n'y a plus personne »,* dit un membre de l'une de ces organisations.

Les alertes ont redoublé fin avril après les violences perpétrées par l'Alliance lorsqu'elle a chassé au moins 85 000 personnes des camps de réfugiés du sud de Kisangani. Interdites d'accès pendant trois semaines à cette région sud, au-delà de Biaro, les organisations humanitaires ont perdu la trace de la majorité de ces réfugiés, parmi lesquels plusieurs milliers d'enfants non accompagnés.

La semaine dernière, Washington avait annoncé recevoir des *« informations de plus en plus épouvantables »* sur le sort des réfugiés dans les zones sous contrôle rebelle. Au début de cette semaine, les agences humanitaires de l'ONU avaient à leur tour lancé un appel à l'aide au Conseil de sécurité, en rapportant que les massacres de réfugiés se poursuivaient au sud de Kisangani.

LABORIEUSES DISCUSSIONS

Les rapatriements vers le Rwanda qui se poursuivent sous l'égide du HCR se font en outre dans des conditions dramatiques. Dimanche dernier, 91 personnes sont mortes piétinées ou étouffées dans le train bondé qui transporte les réfugiés sur les 40 kilomètres séparant Biaro de Kisangani. Le Rwanda et l'Alliance n'ont pas manqué l'occasion d'accuser le HCR d'incompétence. Au terme de longues et laborieuses discussions entre leurs représentants jeudi et vendredi, les trois parties se sont mises d'accord pour accélérer les rapatriements : en dix jours, le camp de Biaro devrait être vidé de ses occupants transitant par Kisangani avant de prendre l'avion pour Kigali. Deux trains quotidiens les transporteront de Biaro, ainsi qu'une vingtaine de camions arrivés sur place vendredi.

Le HCR a déjà rapatrié 15 000 personnes. Combien en reste-t-il ? Les estimations font l'objet de querelles. *Le représentant* du Rwanda affirmait, vendredi, qu'il *ne restait pas plus de 55 000 réfugiés* au total dans tout l'est du Zaïre, alors que les estimations de l'ONU font état de 300 000 personnes, au moins, encore dispersées ou disparues.

C. T.

Noël Obotela-Rashidi, vice-gouverneur (nommé par les rebelles) de la province du Haut-Zaïre

« L'Alliance a souvent été salie de façon gratuite »

Noël Obotela-Rashidi a été nommé vice-gouverneur de la province du Haut-Zaïre depuis sa prise de contrôle par les forces de *l'AFDL,* le 15 mars dernier. Historien, professeur à *l'Université et journaliste,* âgé de cinquante et un ans, docteur de *l'université de Liège, il est officiellement chargé par l'Alliance de* répondre aux questions concernant l'ensemble de la situation dans la province.

« Que dites-vous concernant les réfugiés ?

– Le problème des réfugiés est une épine dans notre pied, car il nous dévie de nos préoccupations de développement. L'Alliance hérite d'un pays, le Haut-Congo, longtemps abandonné par l'ancien pouvoir, pas développé et pourtant riche. Tous les moyens étaient orientés vers les postes de l'ex-équipe dirigeante. Tant que les réfugiés seront dans notre région, nous n'aurons pas le temps de nous occuper de son développement.

» Cette présence a créé une série de tensions avec la population locale dont les champs ont été dévastés *et l'environnement détruit* par la circulation des réfugiés. C'est une population sinistrée qui a du mal à se nourrir et n'a pas de médicaments pour se soigner. Cette population voit d'un mauvais œil l'intérêt accordé aux réfugiés par le HCR qui les nourrit et les soigne. C'est à ce niveau que se situent les tensions.

» Le HCR et certaines agences des Nations unies commencent à accorder de l'attention aux habitants. Je pense à l'Unicef qui, depuis bien avant la libération, apporte des fascicules scolaires aux écoles et des médicaments aux centres de santé. Je pense au Programme alimentaire mondial (PAM) qui a institué le *« food for work »* – manger pour travailler : ce programme apporte assistance à des locaux qui, à leur tour, aident leur propre milieu à se développer. Je pense, enfin, à MSF qui distribue des médicaments aux camionneurs et aux brancardiers. Je souhaite que ce type d'attention soit soutenu. Cela éviterait les heurts entre réfugiés et population locale.

– Le rapatriement des réfugiés se fait-il au rythme que vous souhaitez ?

– *Nous insistons pour que les réfugiés soient rapidement rapatriés.* Ainsi pourrons-nous avoir les mains libres pour nous occuper de notre province. Ce souci est partagé par la délégation rwandaise arrivée vendredi 9 mai et par M. Kamanzi, conseiller du président Kabila pour les questions humanitaires. C'est pourquoi nous nous tournons vers le HCR pour qu'il renforce sa capacité d'évacuation.

» *La coopération avec certaines* agences des Nations unies n'a pas *toujours été facile,* l'Alliance a souvent été salie de façon gratuite. Ce qui a manqué, c'est la coordination entre l'Alliance et les agences des Nations unies. Depuis le 7 mai, nous avons décidé de nous retrouver pour un briefing chaque lundi au gouvernorat pour éviter la désinformation.

– Connaissez-vous M. Kabila depuis longtemps ? Vous reconnaissez-vous dans son idéologie ?

– J'ai vu pour la première fois, ici, le 22 mars, cet homme qui tenait les montagnes de l'Est et que le pouvoir n'avait *pas réussi à déloger.* Nous sommes sortis d'une dictature. Quand un pouvoir proclame qu'il est aux mains du peuple, tout doit être fait par et pour le peuple. Certains diront que c'est une idéologie marxiste. Pour le moment, l'Alliance est un parti unique parce que nous sommes en guerre et qu'il faut éviter la cacophonie. Après la guerre, nous allons changer tout cela.

– Que savez-vous des tueries évoquées par de nombreux témoignages de réfugiés ?

– Le gouverneur s'est rendu à trois reprises dans le camp à ce sujet. Le président Kabila a été catégorique : *" Si quelque chose s'est passé, l'Alliance doit faire sa propre enquête. Si quelqu'un a commis des atrocités, il doit être puni".*

» Nous ne sommes pas sûrs que les médias et les organisations humanitaires aient bien compris la question de la sécurité. Dans les camps, il y a des miliciens hutus interahamwés et des soldats des ex-FAZ. Pendant cette guerre, ceux-ci se sont servis des réfugiés comme bouclier humain. Dès le début, il y a eu des heurts. Trois jeunes revendeurs de cigarettes ont été tués. Un autre affrontement a fait six morts parmi les autochtones civils et nos *patrouilles sont tombées dans plusieurs embuscades.*

» *Nous sommes sûrs de la présence* d'hommes armés parmi les réfugiés, hommes qui bénéficient de l'appui alimentaire et médical fourni à leurs frères civils. C'est pourquoi l'AFDL veut rapatrier les réfugiés au plus vite, de façon à pouvoir ensuite ratisser toute la zone : ceux qui, alors, seraient restés dans la forêt sont bien des malfaiteurs. »

Propos recueillis par
Danielle Rouard

Palabre humanitaire avec les « sinistrés » de Biaro

BIARO (Haut-Zaïre)
de notre envoyée spéciale

Ce matin-là, l'équipe du Programme alimentaire mondial (PAM) avait quitté Kisangani par le premier bac sur le fleuve Zaïre à 7 h 30. Elle arriva au village de Biaro vers 10 heures. Le chef de ce village de 1 320 âmes, *un homme bien en chair,* qui est aussi le chef local de la Croix-Rouge, attendait ses visiteurs *sous un toit de palmes, entouré d'une* trentaine de manutentionnaires. La tâche à *accomplir était considérable. Cela faisait en* effet vingt-quatre heures qu'aucune nourriture *n'avait été distribuée aux réfugiés du* camp voisin. Les villageois vaquaient sans curiosité à leurs occupations. Le chef de village fit entrer l'équipe du PAM dans sa maison et la fit s'asseoir autour de la table. La palabre pouvait commencer.

D'emblée, le chef adjoint du village prit la parole sur un ton courroucé : *« Vous donnez tout aux réfugiés, alors que nous, les villageois, n'avons rien. Les réfugiés ont dévasté nos champs et nos plants de manioc dans la forêt. Nous sommes des sinistrés. »* L'équipe humanitaire répondit calmement. Avant même la distribution, le premier jour au camp, elle avait donné au chef du village onze tonnes de farine, soit quatre-vingts kilos par personne. Le chef obtempéra et son chef adjoint dut admettre qu'il n'en avait rien su : *« J'étais alors absent. »* Puis le chef de village poursuivit d'une voix grave : *« Le représentant des manutentionnaires m'a fait une réclamation. »*

NOUVEAUX TARIFS

L'équipe rappela alors l'accord conclu sur les tarifs payés aux manutentionnaires. Cet accord verbal, à l'évidence, était devenu caduc en quelques heures. Le chef de village se fâcha, fit sortir la délégation de sa maison pour parler par radio avec la direction du PAM à Kisangani. Puis la palabre reprit. Le chef fit alors transmettre, par radio, que, *« par souci de sécurité pour l'équipe, il vaudrait mieux qu'elle ait le feu vert pour payer ».* Et Radio-PAM de Kisangani de répondre : *« Nous n'avons pas l'habitude de céder aux menaces. »* Vers 12 h 30, finalement, l'équipe accepta les nouveaux tarifs. Le chef de village consulta ses ouailles et, à 13 h 30, le travail des manutentionnaires commença.

Il est difficile de rendre compte de toutes les tensions apparues, au jour le jour, tant à Biaro qu'à Kisangani. Au village, pourtant, les volontaires de la Croix-Rouge manifestent une solidarité de tous les instants et un dévouement qui frise *l'abnégation.*

Ce sont eux qui assurent la distribution de *nourriture dans le camp, eux qui enterrent* les morts de la nuit – parfois presque une *centaine* –, *eux encore qui passent la nuit* dans le camp, sous la protection de la patrouille de l'Alliance.

A Biaro, les villageois trouvent normal d'avoir pillé les stocks du PAM, d'avoir confisqué les paquetages des réfugiés. *« Comment notre province peut-elle porter le poids des réfugiés ? On a du mal à payer notre ration de riz ! Dans le camp, les plus forts prennent toutes les rations. Ces Rwandais savent faire du commerce... Ensuite, ils nous revendent les rations. »*

D. R.

L'archevêque de Kisangani, Mgr Mosengwo, est pressenti pour une transition du pouvoir à Kinshasa

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Samedi 10 mai, en fin de matinée, le chef de l'Etat zaïrois, le maréchal Mobutu, n'avait toujours pas regagné Kinshasa et se trouvait à *Libreville, au Gabon, où il devait* avoir des entretiens avec Thabo Mbeki, le vice-président sud-africain et avec le président gabonais Omar Bongo. Thabo Mbeki a déjeuné avec M. Kabila, vendredi, à Lubumbashi. Selon les Sud-Africains, le chef des rebelles a accepté de rencontrer une nouvelle fois le maréchal Mobutu, mercredi 14 mai, à bord de l'*Outeniqua.*

PORTRAIT

Le prélat a le sens de l'Etat, mais pas d'ambition politique personnelle

Cette nouvelle initiative de la diplomatie sud-africaine intervient au lendemain de l'adoption de la « déclaration de Libreville » de six chefs d'Etat d'Afrique centrale. Le texte appelle notamment les institutions zaïroises à doter le Haut-Conseil de la République-Parlement de transition *(HCR-PT)* d'un président. Le poste est vacant depuis janvier 1996. *Or, c'est précisément* le président du HCR-PT qui assure l'intérim du chef de l'Etat en cas de vacance du pouvoir, selon l'Acte constitutionnel de la transition.

Le président Mobutu avait expliqué qu'il ne se présenterait pas à sa propre succession en cas d'élections générales. Il a été plus loin cette fois, en signifiant explicitement qu'il se retirerait de la scène politique en raison de son *état de santé. La voie est tracée à* Kinshasa pour la désignation de Mgr Monsengwo, archevêque de Kisangani, à la tête du HCR-PT. Les députés ont été convoqués en séance plénière samedi au Palais du peuple. Ils devraient statuer sur la restauration du prélat à son poste de député et voter ensuite pour l'élire à la présidence de leur institution. En démissionnant de cette fonction, en janvier 1996, Mgr Monsengwo avait *de facto* renoncé à son siège de conseiller de la République.

Le « ministre » des affaires étrangères de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), Bizima Karaha, a catégoriquement rejeté cette solution politique, considérant qu'il s'agissait d'un piège et que *« Mobutu* [voulait] *simplement transférer le pouvoir à un autre Mobutu ».* Pour M. Karaha, le président Mobutu doit impérativement remettre le pouvoir à M. Kabila.

Laurent Monsengwo Pasinya est ainsi projeté sur le devant de la scène politique zaïroise, sinon à son corps défendant, du moins sans l'avoir délibérément cherché. L'archevêque de Kisangani est devenu l'une des figures politiques les plus importantes du Zaïre le 12 décembre 1991, le *jour de son* élection à la présidence du bureau provisoire de la Conférence nationale, dont les travaux, interrompus depuis plus de deux mois, avaient repris la veille. Il est ensuite élu président de la Conférence nationale souveraine (CNS) et devient, au terme de ces assises, président du Haut-Conseil de la République (HCR) en décembre 1992. Après la fusion du HCR et de l'Assemblée nationale issue de l'ancien régime de parti unique, il devient président du Haut-Conseil de la *République-Parlement* de transition (HCR-PT) et démissionne de ce poste en janvier 1996, sous le feu croisé de l'opposition radicale d'Etienne Tshisekedi et d'une frange des mobutistes compromis dans une alliance contre-nature.

PROFIL IDÉAL

Mgr Monsengwo est né le 7 octobre 1939 à Mai-Ndombe, dans l'actuelle province du Bandundu. Il étudie au petit séminaire de Bokoro, puis au grand séminaire de *Kabwe, au Kasaï* et à Rome. *Il est* ordonné prêtre le 21 décembre 1963.

De retour au pays, il est professeur à l'université Lovanium de Kinshasa, puis à l'Université nationale du Zaïre jusqu'en 1975, enfin à la Faculté de théologie catholique de Kinshasa jusqu'en 1980. Parallèlement, il représente l'épiscopat auprès de l'Etat zaïrois en 1975 et 1976 avant d'assumer les fonctions de secrétaire général de la Conférence *épiscopale* du Zaïre, jusqu'à sa nomination comme *évêque auxiliaire d'Inongo,* en mai 1980, par Jean Paul II, lors de son premier voyage sur le continent africain. En 1984, il est nommé archevêque de *Kisangani.*

Mgr Monsengwo arrive à la *conférence nationale* à la *tête* de la Fédération de l'Église catholique. Le Zaïre est alors *en pleine* effervescence. Le président Mobutu Sese Seko, a lancé, le 24 avril 90, une transition démocratique dont personne n'imagine qu'elle s'éternisera.

Souvent critiqué, parfois incompris de ses compatriotes, Laurent Monsengwo s'emploie à maintenir le dialogue avec les familles politiques. Il cherche le consensus mais n'est pas prêt à faire des concessions exorbitantes pour y parvenir. Il sait s'effacer lorsque les circonstances l'exigent. En *démissionnant* de la *présidence* du HCR-PT et de son poste de député en janvier 1996, Mgr Monsengwo n'a pas abandonné la politique pour autant. Il a le profil idéal d'une personnalité de transition. Il est issu de la société civile, respecté des Zaïrois et de la communauté internationale et s'il a le sens de l'Etat, il n'a pas d'ambition politique personnelle.

Frédéric Fritscher

M. Richardson croit en un gouvernement « pluraliste » dirigé par M. Kabila

L'envoyé spécial américain au Zaïre, Bill Richardson, a déclaré vendredi 9 mai sur la chaîne américaine PBS qu'il y avait une *« bonne chance »* de mettre en place *« un gouvernement de transition pacifique et pluraliste, très probablement »* dirigé par le chef des rebelles, Laurent-Désiré Kabila. *« Les Etats-Unis aimeraient voir toutes les factions représentées* [dans ce gouvernement] *afin qu'il puisse y avoir une réconciliation au Zaïre »,* a poursuivi le diplomate, après une tournée de médiation dans le conflit zaïrois qui l'a conduit durant dix jours dans plusieurs pays d'Afrique.

L'émissaire américain a lancé une mise en garde au chef rebelle, un homme *« pragmatique »* qui, *« pour l'instant, n'a pas fait un bon début avec la façon dont il a traité le problème des réfugiés dans l'est du Zaïre »* et qui doit *« comprendre qu'il doit se comporter de manière plus responsable »* s'il veut recevoir le soutien de la communauté internationale. – *(AFP)*



هكذا من الأصل

Jean Paul II réclame l'égalité des droits entre toutes les communautés du Liban

Le pape appelle à la reconstruction du pays « dans le dialogue »

Pour son 77e voyage pastoral, Jean Paul II était attendu, samedi 10 mai, au Liban, pour une visite de deux jours. Le message pontifical à l'adresse de *« l'ensemble du peuple libanais »*, se veut rassurant pour les musulmans réticents, et ne privilégie pas les chrétiens, notamment les catholiques maronites, grands perdants de la guerre (1975-1990). Le pape commence un pèlerinage *« sur les pas du Christ »*.

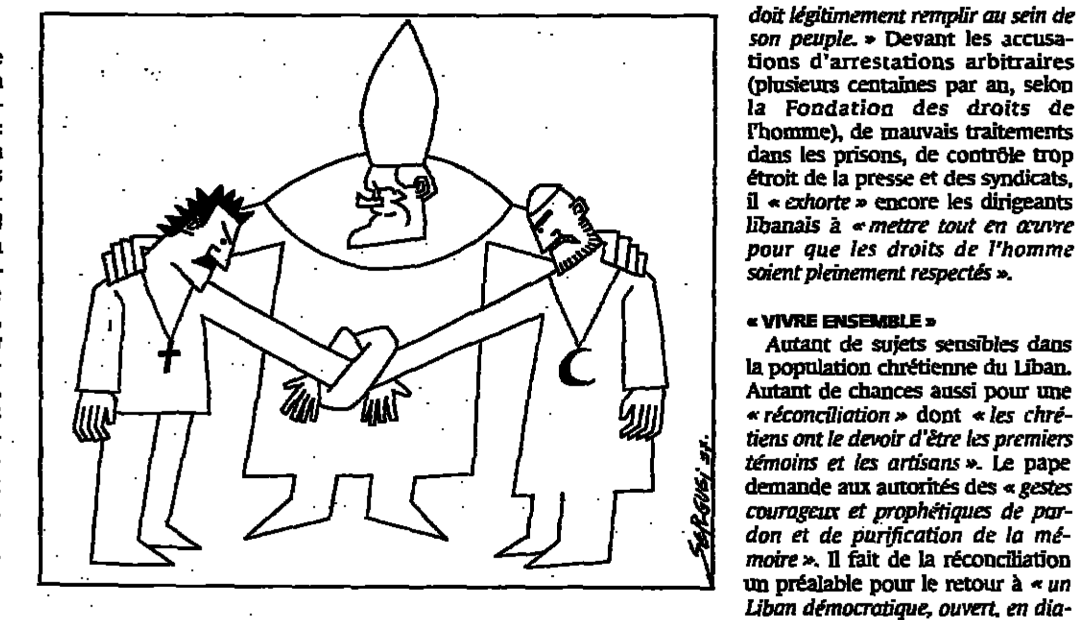
BEYROUTH
de notre envoyé spécial

En embrassant un peu de terre du Liban à son arrivée à Beyrouth samedi matin 10 mai, le pape devait réaliser au moins trois voeux : d'abord soutenir une population chrétienne dont il a suivi toutes les tragédies ; puis saluer la population musulmane d'un pays dont il fait, malgré les séquelles de la guerre, un exemple de *« convivialité »* ; enfin commencer, par cette première visite au Proche-Orient, un pèlerinage *« sur les pas du Christ »*, dont il espère qu'il le mènera, avant l'an 2000, à Jérusalem, Damas, Amman et en Egypte. Les Libanais apprécient d'être les premiers à le recevoir, mais des chrétiens de Jordanie, de Syrie, d'Irak étaient aussi attendus (300 000 au total) lors de la célébration, dimanche matin 11 mai, au centre de Beyrouth, dans un décor d'immeubles ruinés par les obus ou rasés.

Hormis le cas de la Pologne, il est peu de pays au monde qui ait suscité une telle sollicitude de la part du pape et une activité aussi fébrile de sa diplomatie. Pendant quarante-huit heures au Liban, Jean Paul II devait rappeler le prix qu'il attache à ce pays dont il ne cesse de souligner la valeur *« civilisatrice »*.

La preuve de l'intérêt que Jean Paul II lui porte est la rencontre, appelée « synode », qu'il avait convoquée à Rome, du 26 novembre au 14 décembre 1995, de tous les évêques du Liban, au-delà de leurs divisions confessionnelles, avec la participation de dignitaires musulmans. C'est pour rendre publiques les conclusions de ce « synode » que le pape s'est rendu à Beyrouth. Samedi soir, à la basilique Notre-Dame du Liban de Harissa, près de Jounieh, au cours d'une chaleureuse rencontre avec six mille jeunes Libanais, il devait officiellement signer et promulguer ce document post-synodal de cent vingt pages. Très attendue par la population chrétienne, cette « exhortation apostolique » s'intitule : *« Une espérance nouvelle pour le Liban »*.

Sans se prononcer en détail sur la situation politique, comme l'avaient fait les évêques réunis à Rome en 1995 – *qui avaient dénoncé la « double occupation »*, syrienne et israélienne – , le pape n'en invite pas moins les Libanais à se mobiliser, toutes communautés confondues, pour la reconstruction du pays. Comme il le faisait autrefois dans la Pologne communiste, il n'entre pas directement dans la mêlée libanaise, mais exprime des convictions éthiques (justice, liberté, droits de l'homme), faciles à déchiffrer par chacune des communautés comme autant d'appels à se libérer de la tutelle étrangère.



Ainsi se prononce-t-il très fermement sur le thème de l'égalité des droits. Il demande aux autorités légitimes de *« veiller à ce que toutes les communautés et tous les individus jouissent des mêmes droits et se soumettent aux mêmes devoirs »*. Un peu plus loin, il appelle les Libanais à *« édifier un système politique et social juste, équitable et respectueux des personnes et de toutes les tendances qui le composent, afin de construire ensemble leur maison commune »*, une expression qu'il utilisait déjà après la chute du mur de Berlin à propos de la réunification de l'Europe. Toute attitude de domination ou de *« recherche de privilèges »* est condamnée.

Il invite les dirigeants, face aux accusations de corruption, à *« la probité et à l'honnêteté »* et les jeunes, face aux risques de découragement, à prendre en main l'avenir de leur pays. *« Personne,* ajoute Jean Paul II, *ne peut se soustraire à l'engagement moral et civique qu'il doit légitimement remplir au sein de son peuple. »* Devant les accusations d'arrestations arbitraires (plusieurs centaines par an, selon la Fondation des droits de l'homme), de mauvais traitements dans les prisons, de contrôle trop étroit de la presse et des syndicats, il *« exhorte »* encore les dirigeants libanais à *« mettre tout en œuvre pour que les droits de l'homme soient pleinement respectés »*.

« VIVRE ENSEMBLE »

Autant de sujets sensibles dans la population chrétienne du Liban. Autant de chances aussi pour une *« réconciliation »* dont *« les chrétiens ont le devoir d'être les premiers témoins et les artisans »*. Le pape demande aux autorités des *« gestes courageux et prophétiques de pardon et de purification de la mémoire »*. Il fait de la réconciliation un préalable pour le retour à *« un Liban démocratique, ouvert, en dialogue avec les cultures et les religions »*.

Le dialogue entre christianisme et l'islam est une autre clé pour l'avenir. *« Il est impensable,* écrit Jean Paul II, *que des membres d'une même communauté humaine, vivant sur la même terre, en viennent à se méfier les uns des autres, à s'opposer et à s'exclure au nom de leurs religions respectives. »* Chrétiens et musulmans sont donc invités à collaborer à l'établissement de relations justes et pacifiques. Ce n'est pas un *« dialogue d'intellectuels »*, dit-il. L'objectif est de promouvoir un nouveau « vivre ensemble » : *« En apprenant à mieux se connaître et à consentir pleinement au pluralisme, les Libanais se doteront des conditions indispensables au véritable dialogue et au respect des personnes, des familles et des communautés. »*

Dans l'accueil plutôt positif que la communauté musulmane devait réserver au pape, on ne percevait samedi qu'une seule fausse note : celle du ministre Walid Joumblatt, chef de la communauté druze, estimant dans la presse que la visite de Jean Paul II risquait de porter atteinte à l'équilibre entre les communautés et ainsi à *« nuire à l'identité »* du Liban.

Henri Tincq

Samir Geagea est condamné à mort pour la troisième fois

L'ancien chef de guerre chrétien libanais Samir Geagea a été condamné à mort, vendredi 9 mai, par la justice libanaise, qui a immédiatement commué la peine en prison à vie. Le verdict de la Cour de justice contre M. Geagea, qui dirigeait la milice chrétienne des Forces libanaises (FL) durant la guerre (1975-1990), est intervenu juste à la veille de l'arrivée du pape Jean Paul II au Liban.

Samir Geagea était jugé pour une tentative d'assassinat, en 1991, visant Michel Murr, un ministre chrétien pro-syrien, à l'époque titulaire du portefeuille de la défense et aujourd'hui vice-premier ministre et ministre de l'intérieur. La sentence de mort prononcée est la troisième qui frappe l'ancien chef des FL. – *(AFP.)*

Le scandale de l'« Asiagate » éclabousse le Parti républicain américain

D'obscurs donateurs auraient financé la campagne

WASHINGTON
de notre correspondant

Par les temps qui courent, c'est une nouvelle qui ne pouvait que combler d'aise le chef de la Maison Blanche. Passablement embarrassés, les responsables du Parti républicain ont reconnu avoir eux aussi accepté des contributions financières illégales d'origine asiatique, du type de celles qui alimentent le scandale dit de l'« Asiagate », dans lequel sont mêlés Bill Clinton et le Parti démocrate. Les républicains ont annoncé avoir retourné un total de 122 000 dollars (environ 695 000 francs) à la société Young Brothers Development, dont l'adresse (fictive) est à Coral Gables, en Floride, mais dont le siège est situé à Hongkong.

Avec une visible satisfaction, plusieurs parlementaires démocrates ont adressé une lettre au ministre de la justice, vendredi 9 mai, pour demander à Mme Janet Reno d'ouvrir une enquête sur ces agissements étrangement similaires à ceux qui sont reprochés au parti présidentiel : en substance, le fait d'accepter des financements électoraux de la part de groupes privés qui ont un intérêt évident à influencer la politique commerciale des Etats-Unis. Les démocrates, qui, à ce jour, ont été contraints de renvoyer quelque 3 millions de dollars (17 millions de francs) à des donateurs peu scrupuleux, estiment rendre ainsi la monnaie de leur pièce à leurs adversaires.

Young Brothers, dont le président est un certain Ambrous Tung Young, d'origine taïwanaise, ne s'est pas contenté d'effectuer un don au Parti républicain. Une garantie de prêt, d'une valeur de 2,2 millions de dollars (12,5 millions de francs), a également été consentie à une organisation de recherche (le National Policy Forum) dirigée par Haley Barbour, ancien président du comité national du Parti républicain. Celui-ci a ainsi pu obtenir une importante avance bancaire, laquelle a joué un rôle déterminant pour financer la campagne électorale des républicains (et leur victoire) en 1994. M. Young connaît depuis longtemps M. Barbour, et l'a présenté à plusieurs responsables du gouvernenement chinois. Bref, en substituant au nom de M. Young celui de M. John Huang, on retrouve presque exactement le scénario qui constitue la trame de l'« Asiagate »...

Les démocrates ont demandé l'ouverture d'une enquête

Ces révélations n'allègent pas pour autant les ennuis du couple Clinton. Les affaires du financement du Parti démocrate et de Whitewater suivent en effet leur cours. Le Sénat commencera ses auditions à propos de la première début juillet, et la seconde a franchi une nouvelle étape judiciaire ces derniers jours : la Maison Blanche a, en effet, refusé de remettre au procureur indépendant Kenneth Starr des notes rédigées par les avocats de la présidence et de Mme Clinton. Celles-ci ont été prises lors d'une réunion avec la *First Lady* à propos de l'affaire Whitewater.

Un tribunal d'appel a estimé que Hillary Clinton ne pouvait invoquer le privilège du secret entre des avocats et leur client pour refuser de remettre ces documents au procureur indépendant, et le litige semble devoir être tranché par la Cour suprême. M. Starr, dont on connaît la pugnacité, a, d'autre part, affirmé devant le tribunal de Little Rock (Arkansas) avoir trouvé de *« larges preuves »* d'une volonté – sous-entendu du couple présidentiel – de faire obstruction à la justice. Il a donc obtenu un nouveau délai de six mois pour poursuivre son enquête. Ce qui signifie que, parmi d'autres scandales, la saga du scandale de Whitewater, à l'époque où Bill Clinton était gouverneur de l'Arkansas et qui empoisonne la vie du couple Clinton depuis son arrivée à la Maison Blanche en janvier 1993, n'a pas fini de faire parler d'elle...

Laurent Zecchini

Les « réseaux d'Allah » en Europe loin des fantasmes et des simplismes


BIBLIOGRAPHIE

ON PEUT PARLER de l'islamisme en Europe, sans sombrer dans l'*« islamalgame »* (ce néologisme a été inventé par de jeunes beurs). On peut décrire, recenser, voire accuser les « réseaux d'Allah », sans verser dans la paranoïa ni dans la naïveté. On peut analyser les filières intégristes, loin des fantasmes et des simplismes. Il faut, pour cela, privilégier l'enquête, sans aveuglement ni complaisance. Ainsi procède Antoine Sfeir, journaliste et directeur des *Cahiers de l'Orient*.

L'islamisme est une vieille affaire dont le premier chapitre s'ouvre dans les années 20, lorsque le fondateur des Frères musulmans, Hassan El Banna, parcourt l'Egypte en prêchant le retour au Coran. Ce courant initial n'est aujourd'hui que l'un des nombreux mouvements qui irriguent le monde musulman et dont Antoine Sfeir montre la grande diversité.

Les fondamentalistes tunisiens, meilleurs disciples des Frères, tiennent un discours moderniste qui ne les protège pourtant pas de la répression. Les adeptes du Tabligh, venu d'Inde, sont des prosélytes non violents. Les intégristes turcs, héritiers du califat, développent un activisme social dans l'espace que leur concède l'Etat laïque. Les mollahs iraniens savourent une vieille revanche en abusant de leur autorité et en exportant leur révolution. Les terroristes algériens se grisent d'une ivresse sanguinaire. Ces derniers, comme les Pakistanais ou les Palestiniens du Hamas, sont des islamo-nationalistes pour qui la réislamisation de la société passe par la conquête violente du pouvoir.

DANGEREUSE NON-VIOLENCE

Tous ces mouvements, et quelques autres, ont une présence diversement active dans le tissu associatif des musulmans d'Europe – 2 % de la population. L'objectif du plus grand nombre est le même : affirmer la suprématie de l'Islam en combattant l'Occident, dont les valeurs – démocratie et humanisme – portent atteinte à l'unicité de Dieu. Une entreprise heureusement très minoritaire qui, en France, ne concernerait pas plus de 50 000 personnes.

Pour Antoine Sfeir, la non-violence n'est pas un gage d'innocence. Au contraire, les mouvements non violents sont les plus farouches adversaires de l'intégration citoyenne dans la société d'accueil. Pour contrer l'influence des islamistes, en réduisant les besoins d'argent extérieur, l'auteur propose notamment que l'Etat devienne propriétaire des mosquées, comme il l'est des cathédrales. Son ouvrage comporte, en annexe, un inventaire très complet des associations islamiques en Europe.

Jean-Pierre Langellier

★ ***Les Réseaux d'Allah. Les filières islamistes en France et en Europe,* d'Antoine Sfeir, Plon, 263 pages, 125 F.**

Hongkong craint une recrudescence de l'immigration clandestine à l'approche de la rétrocession à la Chine


HONGKONG

Le 1er juillet, Hongkong sera rétrocédée par Londres à Pékin, clôturant ainsi la chronique de plus d'un siècle et demi de présence coloniale britannique dans un territoire qui s'est hissé parmi les économies les plus prospères du monde. A cinquante et un jours de l'événement, *Le Monde* entame une série d'articles dont l'ambition est de déchiffrer les enjeux de ce transfert de souveraineté unique dans les annales de la décolonisation. Nous publions aujourd'hui deux articles traitant, l'un, de l'accélération de l'immigration illégale de la Chine populaire vers Hongkong et, l'autre, de la recomposition d'un capitalisme local désormais exposé aux luttes de clan au sein du régime pékinois *(lire page 14)*.

PÉKIN
de notre correspondant

Le récent rapatriement vers le continent de la fillette de neuf ans Chung Yeuk-lam, qui n'a pas réussi à émouvoir les autorités de Hongkong chargées de la lutte contre l'immigration illégale, a relancé le débat sur ce problème qui va s'aviver après la transition de souveraineté le 1er juillet. Les autorités de la colonie et celles du continent vont éprouver de grandes difficultés – qu'elles pressentent déjà – à empêcher la population de prendre des risques élevés pour tenter de gagner le territoire le plus riche de toute la Chine.

Les autorités de Pékin semblent avoir émis des consignes très strictes pour éviter de donner à la population de Hongkong l'impression qu'elles se lavent les mains de ce problème touchant à la stabilité du territoire. Elles ont ainsi annoncé avoir arrêté aux frontières 4 700 migrants clandestins, dont un tiers s'efforçant d'aller à Hongkong, au cours du premier trimestre.

Le directeur de la défense frontalière au ministère de la sécurité publique, Liu Dianyu, a mis en garde le public à plusieurs reprises contre des rumeurs selon lesquelles la Chine ferait décréter à Hongkong une amnistie pour les personnes arrêtées dans ces circonstances après la rétrocession. Il a souligné que cette rumeur, qui court avec insistance en particulier dans la province du Guangdong, jouxtant l'ex-colonie, provenait de milieux *« hors la loi »* intéressés à faire monter les enchères de l'immigration clandestine.

Celle-ci rapporte, semble-t-il, assez gros à ses organisateurs, parmi lesquels se trouvent nécessairement des représentants de l'ordre. Cela a, au demeurant, toujours été le cas. C'est même ainsi que Hongkong a été peuplé au fil des décennies, avec des vagues de réfugiés achetant leur passage à des policiers corrompus qui les aidaient à gagner le territoire britannique. Au moins y avait-il dans la plupart des cas des raisons politiques évidentes à cette immigration : les réfugiés fuyaient les guerres et les troubles internes, les deux dernières grandes vagues remontant à la famine de 1959-1961 et à la « révolution culturelle ». A ces arrivées de Chinois du continent s'est ajoutée celle des *« boat people »* d'Indochine dans la deuxième partie des années 70.

PRÊTS A TOUT

Cependant, avec l'enrichissement qui a amené le territoire à un PIB brut supérieur à celui de la Grande-Bretagne, la compassion est devenue un sentiment de moins en moins largement partagé à Hongkong, d'autant que les clandestins venus du continent ne sont pas des persécutés mais des petits malins.

L'immigration des enfants est à la fois une répercussion de la mise en symbiose économique qui s'est produite entre Hongkong et le cours inférieur de la rivière des Perles et une forme spécifique du phénomène migratoire. Beaucoup d'enfants ont un père à Hongkong et sont le fruit d'une liaison extra-maritale de celui-ci à la faveur de séjours professionnels sur le continent. Les autorités du Guangdong estiment ainsi que plus de 130 000 enfants attendent, dans cette province, une occasion de se glisser sur une liste de départs qui va en gonflant. Mais Hongkong impose des quotas. Actuellement, la colonie accepte soixante enfants par jour au titre de la réunification des familles et il est question de porter ce chiffre à une centaine par jour. Cependant, après les enfants, viennent les demandes de cousins, de parents éloignés, etc.

La corruption rend le problème plus difficile à maîtriser aux autorités de Hongkong comme de Pékin. Sur les 100 000 immigrants légaux que Hongkong a acceptés en 1995 et 1996, près de 70 % avaient déposé leur demande depuis trois ans environ et étaient passés, d'une manière ou d'une autre, devant des individus qui attendaient depuis un quart de siècle... Beaucoup d'entre eux reconnaissent avoir fait appel à la corruption de fonctionnaire pour faire avancer leur dossier.

La rétrocession imminente alimente naturellement, à Hongkong, les craintes d'un flux d'immigrants introduits par les réseaux clandestins, surnommés *« têtes de serpent »*. Selon les autorités de la zone économique spéciale de Shenzhen, contiguë de Hongkong, 10 000 personnes y ont déposé une demande pour émigrer à Hongkong, alors que le quota réservé à cette enclave néo-capitaliste est d'un visa par jour seulement.

Les autorités hongkongaises et chinoises ont engagé des discussions pour tenter d'améliorer le système d'attribution des visas en sorte de canaliser l'émigration pour éviter que ne s'amplifie le pan clandestin du phénomène. Pékin pâtit pourtant, dans cet effort, de sa difficulté à discipliner ses cadres subalternes, tentés par les dessous-de-table offerts par une population de migrants prêts à tout pour gagner les lumières de la colonie bientôt rétrocédée.

Francis Deron

La Suisse tente de réagir aux accusations du rapport américain sur l'or volé par les nazis

Berne ne s'attendait pas à un pareil réquisitoire

Au lendemain de la publication à Washington du rapport Eizenstat la mettant sévèrement en cause, la Suisse se retrouve plus que jamais sur la sellette pour les ambiguïtés de sa politique de neutralité pendant la deuxième guerre mondiale. Depuis plusieurs semaines, les responsables de la Confédération appréhendaient les conclusions de cette étude de deux cents pages, mais ils ne s'attendaient pas à pareil réquisitoire.

BERNE
de notre correspondant

Le réveil est brutal pour la Confédération. Déjà il avait fallu les pressions de l'extérieur et des organisations juives pour amener les banques suisses à livrer le dossier des fonds en déshérence des victimes du nazisme et convaincre le gouvernement d'affronter les spectres du passé. Pendant cinquante ans, la Suisse officielle s'était complue dans sa bonne conscience et avait préféré faire l'impasse sur les pans d'ombre de ses activités pendant la guerre. Pourtant les avertissements n'avaient pas manqué et des travaux d'historiens avaient déjà en grande partie levé le voile sur nombre de faits qui apparaissent aujourd'hui comme des révélations alors qu'ils n'avaient guère attiré l'attention à l'époque de leur publication.

Fondamentalement, le rapport Eizenstat n'apporte guère d'éléments nouveaux si ce n'est qu'il vient étayer la présomption que l'or des victimes de la Shoah avait été incorporé aux lingots achetés par la Banque nationale suisse (BNS). Evidemment, l'argument prend une autre dimension et une autre résonance quand il émane d'un rapport gouvernemental américain. Dès lors, des accusations si graves ne pouvaient que relancer le débat ouvert en Suisse sur ce que le ministre de l'intérieur, Ruth Dreyfus, a appelé *« l'écart constaté entre le mythe et la réalité historique »*. *« Nous voulons*, a-t-elle encore dit, *que notre mémoire collective nous réconcilie avec nous-mêmes et nous permette de ne jamais plus commettre les mêmes erreurs. »*

Acculé, le gouvernement helvétique a réaffirmé *« avec force »* sa volonté *« de vérité et de justice »*. Il devra maintenant redoubler d'efforts dans sa tentative d'introspection, voire de réparation, trop souvent entravée par les pesanteurs du système helvétique. Ainsi, le président de la commission d'experts suisses et étrangers, créée par Berne, estime qu'il lui faudra au moins cinq ans de recherches pour faire la lumière sur le rôle de la Suisse pendant la deuxième guerre mondiale. D'ailleurs, ce n'est que début mai, plus de quatre mois après sa constitution, que cette commission a entamé ses travaux.

Un autre exemple des obstacles à surmonter a été la laborieuse mise en place du Fonds spécial en faveur des victimes de la Shoah. L'idée de ce fonds avait été lancée au début de l'année par les trois principales banques suisses, inquiètes des menaces de boycottage brandies contre leurs filiales, aux Etats-Unis. Afin de couper court aux critiques de ceux qui leur reprochent de traîner les pieds pour retrouver les avoirs en déshérence de victimes de l'Allemagne hitlérienne, ces banques avaient décidé de *« mettre immédiatement 100 millions de francs suisses (400 millions de francs) à la disposition des persécutés du nazisme ou de leurs héritiers dans le besoin »*.

LE VERDICT DES URNES

Les milieux économiques ont ensuite annoncé une contribution de 65 millions de francs suisses à ce fonds. De son côté, la BNS, mise en cause dans le blanchiment de l'or volé par les nazis, s'est engagée à verser 100 millions de francs suisses. La participation de l'Institut d'émissions nécessitera encore une base légale et pourrait être contestée par référendum.

En accord avec les donateurs et des organisations juives, le gouvernement suisse a fixé, fin février, la structure de ce fonds qui doit être géré par une direction de sept membres, dont quatre suisses et trois personnalités juives étrangères. A la mi-avril, le Conseil fédéral avait annoncé la nomination des quatre représentants suisses, confiant la présidence du fonds à Rolf Bloch, président des communautés israélites. Elie Wiesel a été confirmé à la direction du fonds, en hommage à *« sa personnalité et à ses mérites exceptionnels »*. L'écrivain se voyait conférer le titre de *« doyen »* du fonds, *« sans compétences particulières »*. Mais après la publication du rapport Eizenstat Elie Wiesel a refusé sa nomination, samedi 10 mai, estimant que son rôle n'était pas *« de mesurer ou de quantifier les souffrances des autres »*.

Beaucoup plus aléatoire est l'idée, émise le 5 mars, par le président de la Confédération, Arnold Koller, de la création d'une *« Fondation suisse de solidarité »* destinée à venir en aide à tous les déshérités en Suisse et à l'étranger. Une certaine confusion subsiste autour de ce projet qui consisterait à dégager 7 milliards de francs suisses (28 milliards de francs) de la réévaluation d'une partie des stocks d'or de la BNS et de mettre quelque 350 millions de francs suisses que rapporteraient les intérêts annuels de ce capital à la disposition de la Fondation.

Si cette idée, suggérée par l'Institut d'émission, avait pu séduire à l'origine, elle devra encore éviter plusieurs écueils avant de voir le jour. Le plus redoutable sera le verdict des urnes puisque la modification constitutionnelle, que la réalisation de ce projet implique, doit être soumise à référendum. Et, comme le remarque le *Nouveau Quotidien* de Lausanne, la question est-elle encore de mise aujourd'hui quand il apparaît que *« l'or de la Banque nationale suisse était en partie de l'or sale »* ?

Jean-Claude Buhrer

La communauté juive de Pologne récupère certains de ses biens

CRACOVIE
de notre envoyée spéciale

« Cracovie comptait 65 000 juifs avant la guerre. La communauté avait des racines très anciennes remontant au XIVe siècle. La ville a eu son ghetto juif, Kazimierz. Au moment de la Shoah, les juifs de Kazimierz ont été rassemblés dans un camp sur la rive droite de la Vistule, avant d'être emmenés à Auschwitz. Les nazis se sont emparés de la propriété des juifs, ils l'ont vendue, et après la guerre, elle a été saisie. »

REPORTAGE
La loi sur la restitution, adoptée fin mars, suscite des controverses

Lorsqu'on lui demande ce que sa municipalité fait des biens juifs confisqués pendant la guerre, Krzystof Görlich, le vice-maire de Cracovie, commence par un condensé d'histoire. Puis, après un silence, il bascule dans le présent : *« A Cracovie, les principales synagogues ont déjà toutes été restituées à la communauté, qui compte aujourd'hui moins de deux cents personnes. Cela a été fait pour des raisons de justice historique. »* Cracovie n'a pas attendu l'adoption d'une loi par le Parlement polonais pour rendre les biens immobiliers de la communauté juive.

La loi a été votée le 20 mars 1997 par le Sénat, un mois après la Diète (Chambre basse). Elle ne règle pas la question de la restitution des biens privés des juifs (qui doit faire l'objet d'une loi sur les « reprivatisations », toujours attendue), mais permet à la communauté religieuse juive de redevenir propriétaire des synagogues, maisons de prière, écoles et cimetières dont elle disposait avant le 1er septembre 1939, date de l'invasion nazie.

« Cette loi ne s'applique en fait qu'à un petit pourcentage des biens juifs, qui comprenaient aussi des hôpitaux, des orphelinats, des stades », précise Konstanty Gebert, le rédacteur en chef de *Midrasz*, un nouveau mensuel qui s'adresse aux 5 000 juifs vivant aujourd'hui en Pologne – ils étaient 3,5 millions avant-guerre. *« La loi exclut tout ce qui a été acheté à l'Etat par des particuliers de bonne foi*, poursuit-il. *Certaines municipalités s'empressent de vendre les biens plutôt que de les restituer. »* Une commission doit trancher dans les cas litigieux, mais la question la plus délicate est l'évaluation même du nombre de biens concernés : 2 200 propriétés, selon les autorités polonaises, des dizaines de milliers, selon le Congrès juif mondial.

Kazimierz est *« le dernier ghetto d'Europe centrale »*, dit-on à Cracovie. Les bâtiments vides, les façades décrépites, et les six synagogues, dont une seule fonctionne encore, sont visités par de nombreux touristes. C'est ici que Steven Spielberg a filmé des scènes de *La Liste de Schindler*. Pour les Polonais, l'endroit est mal famé. Le quartier, réputé *« plein de criminels le soir »*, a cependant accueilli une jeunesse polonaise bohème attirée par les loyers à bon marché et *« une certaine curiosité »* pour le site. A Kazimierz, avant-guerre, 200 des 270 immeubles appartenaient à des juifs.

RELENTS D'ANTISÉMITISME

« Les habitants polonais ont peur que les anciens propriétaires reviennent et réclament leurs immeubles », affirme Robert Gadek, un responsable du Centre culturel juif de Kazimierz, situé dans une ancienne maison de prière rénovée grâce à des aides de la Diaspora. *« Cette peur du retour des juifs est une psychose, elle ne correspond à aucune réalité. D'ailleurs, la loi interdit à tout nouveau propriétaire d'expulser les occupants des immeubles avant l'an 2004. »*

Signes de cette « psychose du retour », à Brodnitsa (Nord), des commerçants se sont organisés en comité de défense, de peur de perdre leurs magasins situés là où s'élevait l'ancienne synagogue, détruite pendant la guerre. A Wieliczka (Sud), les occupants d'une ancienne synagogue transformée en appartements ont fait savoir qu'ils refuseraient d'être délogés. A Lodz, des jeunes ont fait irruption mi-mars dans la synagogue, pendant la prière, poussant la petite communauté juive à réclamer une protection policière. Dans la nuit du 5 au 6 mars, un engin incendiaire a été jeté par des inconnus dans un vestibule de la synagogue de Varsovie, qui a subi d'importants dégâts.

Avec l'adoption de la nouvelle loi : *« Le climat s'est envenimé »*, constate Konstanty Gebert. Il évoque les relents d'antisémitisme véhiculé par une radio catholique, Radio Maryja (deux millions de fidèles auditeurs), et la montée d'un courant populiste de droite dans l'opinion publique à l'approche des législatives de septembre. *« Mais en même temps*, ajoute-t-il, *des petits pas sont accomplis, par exemple, les autorités nous ont récemment permis de récupérer l'ancien siège du rabbinat à Lodz. »*

Le ministre polonais des affaires étrangères, Dariusz Rosati, a récemment parlé de *« relations très émotionnelles, entre la Pologne et les survivants et descendants »* de victimes de la Shoah, et de la *« recherche de solutions aux questions soulevées dans le cadre du dialogue spécial avec la communauté juive »*. L'application de la loi sur les restitutions a-t-elle valeur de test pour la jeune démocratie polonaise ? A cela Konstanti Gebert répond : *« Ce n'est pas une question de test, c'est une question de temps. »*

Natalie Nougayrède

Les attentats de la mystérieuse « Armée de libération de Biélorussie »

MOSCOU
de notre correspondant

Tout commence par un accident très ordinaire dans l'ex-URSS. Un gazoduc de vingt ans d'âge et de plus de un mètre de diamètre explose, mercredi 30 avril, à une soixantaine de kilomètres au sud de Minsk, la capitale de la petite Biélorussie. Près de 80 mètres de tuyaux volent en éclats. Une centaine d'hectares de forêt sont réduits en cendres. Jusque-là tout est banal. Ce genre d'accident, plus ou moins grave, plus ou moins spectaculaire, se produit régulièrement sur le territoire des anciennes Républiques soviétiques, à cause de la vétusté et du manque d'entretien des réseaux.

Coup de théâtre deux jours plus tard. Une organisation clandestine et jusqu'alors inconnue, l'« Armée de libération de Biélorussie », revendique auprès de la presse locale l'explosion du gazoduc. Ainsi que deux autres incidents passés inaperçus : une explosion, le 28 avril, d'un compresseur à gaz dans la région de Minsk et des tirs en l'air à l'arme automatique, le 1er avril, près de l'ambassade de Russie de la capitale biélorusse. *« Ces actions sont des mises en garde aux intégrateurs de Moscou et à leurs servants biélorusses »*, affirme le communiqué. L'Armée de libération justifie les attaques contre les installations gazières par le fait que, *« sous le déguisement de l'intégration, la Russie veut protéger les intérêts stratégiques de ses super-monopoles Gazprom et LuKoil »*, respectivement le monopole de production de gaz et la plus grande société pétrolière de Russie.

MANIPULATION DU POUVOIR ?

Même si les conclusions provisoires de l'enquête sur l'explosion du 30 avril penchent pour une fuite sur le gazoduc moribond, la présidence biélorusse, ardente partisane de l'union entre son pays et la Russie, fait mine de prendre l'affaire au sérieux. *« Le terrorisme sur le territoire de la République est inadmissible, qu'il s'agisse d'une bombe contre un gazoduc ou d'autre chose »*, déclare le 5 mai, à Minsk, le président biélorusse Alexandre Loukachenko. Le chef de l'Etat aux tendances dictatoriales juge par ailleurs que *« l'Armée de libération de Biélorussie est trop petite pour être signifiante »*. Pour faire bonne mesure, Valeri Tolkachiov, le porte-parole du président, estime que, *« potentiellement, les forces de l'opposition menées par le mouvement d'extrême droite radical du Front populaire pourraient avoir formé des groupes terroristes pour déstabiliser la situation dans le pays »*.

Déjà durement touchée par la répression, l'opposition *« d'extrême droite »*, c'est-à-dire libérale et pro-occidentale, dénonce une manipulation du pouvoir. *« L'émergence d'organisations subversives mythiques à la veille de la signature d'un traité d'union avec la Russie joue en faveur des autorités biélorusses »*, note un de ses dirigeants. Ex-officier du KGB devenu un des responsables de la sécurité du « gouvernement fantôme » de l'opposition, Valeri Kosto juge que, si une armée de libération existait, *« le KGB et le ministère de l'intérieur rechercheraient activement les terroristes »*, ce qui n'est pas le cas. Utilisant un autre argument en forme de menace, ce chef d'une opposition biélorusse presque réduite à la clandestinité estime aussi qu'une *« véritable armée de libération serait beaucoup plus efficace »*...

Jean-Baptiste Naudet

Espagne : nouvelles accusations dans l'affaire des GAL

MADRID. L'ancien chef de l'exécutif espagnol, Felipe Gonzalez, a accusé le vice-président de l'actuel gouvernement conservateur d'avoir promis des mesures de clémence à deux ex-policiers condamnés dans l'affaire des Groupes anti-terroristes de libération (GAL), s'ils impliquaient le leader socialiste dans la *« guerre sale »* contre les séparatistes basques de l'ETA. Francisco Alvarez Cascos a *« conspiré et promis des choses »* alors qu'il était dans l'opposition, a affirmé M. Gonzalez dans des déclarations, jeudi 8 mai, à l'université de Guadalajara (Mexique).

L'ancien président du gouvernement répondait ainsi à des déclarations de M. Cascos qui avait, la veille, accusé implicitement le leader socialiste d'avoir été le *« cerveau »* des GAL. Felipe Gonzalez a été définitivement lavé de toute accusation dans cette affaire, en novembre 1996, par le Tribunal suprême. Mais plusieurs autres personnalités socialistes, dont le ministre de l'intérieur de l'époque, José Barrionuevo, ont été inculpées et doivent prochainement être jugées. – *(AFP.)*

Rencontres à Londres et à Paris pour préparer la CIG

TONY BLAIR, le premier ministre travailliste britannique, a rencontré, vendredi 9 mai à Londres, le président en exercice de l'Union européenne, le néerlandais Wim Kok, venu préparer les deux sommets européens prévus en mai et juin aux Pays Bas pour boucler la conférence sur la réforme des institutions européennes (CIG). Ces préparatifs ont également été examinés à Paris par le nouveau chancelier autrichien, le social-démocrate Viktor Klima, et le président Chirac.

Malgré des désaccords sur les institutions, M. Klima s'est déclaré confiant. Les deux responsables ont souligné l'importance de tenir les délais prévus pour la monnaie unique. *« Il y a assez de flexibilité dans le Traité pour que la décision à prendre soit une décision sage et non pas seulement un exercice mathématique »*, a indiqué le chancelier, qui a également confirmé que l'Autriche serait prête à intégrer, en octobre prochain, l'espace Schengen.

EUROPE

■ **TURQUIE : 148 rebelles kurdes et 12 membres des forces de sécurité** ont été tués lors d'opérations menées depuis mercredi par l'armée turque dans le sud-est anatolien à la frontière avec l'Irak, a rapporté, vendredi 9 mai, l'agence *Anatolie* qui cite un communiqué de la super-préfecture de Diyarbakir qui coordonne la lutte contre les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Selon ces informations, un chef de rebelle, du nom de guerre *« Dogan »*, *« commandant »* du PKK dans le haut plateau de Cudi qui constitue un passage stratégique entre l'Irak et la Turquie, figure parmi les morts. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : l'enquête sur le dépeceur de Mons**, qui terrorise cette ville du sud de la Belgique en disséminant des sacs poubelles contenant des restes humains, repart à zéro, après la remise en liberté vendredi 9 mai, du seul suspect. La chambre des mises en accusation de Mons, qui statuait en appel, a en effet estimé qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves contre Leopold Bogaert, un marginal de 32 ans, arrêté le 23 avril dernier. – *(AFP.)*

■ **ALBANIE : le gouvernement de réconciliation nationale** a adopté, vendredi 9 mai, un projet de loi électorale. Ce texte a été approuvé quelques heures après le départ de Franz Vranitzky, l'envoyé spécial en Albanie de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui avait réussi à imposer un compromis sur les prochaines élections législatives aux dix partis politiques albanais. Le texte propose un système mixte, en partie majoritaire à deux tours, en partie proportionnel. Le scrutin devrait se tenir avant la fin du mois de juin. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene**, s'est prononcé vendredi 9 mai à Bucarest pour l'inclusion de cinq pays, et non seulement trois, dans la « première vague » de l'élargissement de l'OTAN, et a estimé que la candidature de la Roumanie devrait *« être prise en considération »*. La Roumanie *« remplit les conditions, qui sont malheureusement plus politiques et moins objectivées que celles prises en compte pour l'adhésion à l'Union européenne »* a ajouté M. Dehaene.

■ **SLOVAQUIE : la campagne du premier référendum** sur l'admission à l'OTAN organisé en Europe centrale s'ouvre, dimanche 11 mai, en Slovaquie. Cette consultation aura lieu les 23 et 24 mai. Le gouvernement du premier ministre, Vladimir Meciar, a officiellement posé la candidature de la Slovaquie à l'Alliance atlantique, mais les partis de la coalition nationaliste et communiste qui le soutiennent, dont une partie du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (le parti le M. Meciar) y sont opposés. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le vice-président du SPD allemand**, Rudolf Scharping, et le chef du parti social-démocrate polonais, Jozef Olekzy, ont lancé un appel, jeudi 8 mai à Varsovie, pour la libération de Nikolaï Statkevitch, un opposant biélorusse arrêté le 1er mai par la police du président de cette république, Alexandre Loukachenko. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE/BIÉLORUSSIE : le président russe Boris Eltsine et son homologue** biélorusse, Alexandre Loukachenko, devraient se rencontrer le 23 mai pour approuver les statuts de l'*« Union »* entre leurs deux pays, qu'ils ont créée le 2 avril dernier, a indiqué, vendredi 9 mai, le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le président russe Boris Eltsine a présidé**, vendredi 9 mai, à une parade militaire sur la place Rouge – bien plus modeste que les défilés de l'ère soviétique – à l'occasion du 52e anniversaire de la victoire sur l'armée nazie. Les troupes d'élites et des élèves-officiers ont défilé devant le mausolée de Lénine, au millieu des drapeaux rouges dont M. Eltsine a rétabli l'an dernier l'utilisation pour les fêtes du 9 mai. – *(AFP.)*

■ **Un couple de chômeurs qui essayait de vendre** leur nouveau-né pour 23 000 dollars a été arrêté, jeudi 8 mai à Moscou, selon l'agence Interfax. Les parents, originaires de Melitopol dans le sud-est de l'Ukraine, ont été placés en détention pour une durée minimale de trois jours, tandis que l'enfant a été remis à un orphelinat. Un policier a souligné que les ventes d'enfants étaient devenues relativement fréquentes à Moscou. – *(AFP.)*

AMERIQUES

■ **ETATS-UNIS : le président américain Bill Clinton** effectuera une brève visite à Londres, fin mai, à l'occasion de sa prochaine tournée européenne pour y rencontrer le nouveau premier ministre britannique, Tony Blair, a annoncé vendredi 9 mai la Maison Blanche. Il s'agira de la première rencontre entre les deux hommes depuis l'élection du leader du Parti travailliste comme chef du gouvernement britannique le 1er mai. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **BURKINA-FASO : les électeurs burkinabé** sont appelés aux urnes, dimanche 11 mai, pour désigner leurs députés à l'issue d'une campagne quelque peu terne et dominée par le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP, majoritaire). Dans les 45 provinces du pays, 569 candidats de 13 partis – sur les 46 enregistrés – vont briguer les suffrages de près de cinq millions d'électeurs répartis dans 6 517 bureaux de vote. Il s'agit des deuxièmes élections législatives organisées depuis le début du processus démocratique au Burkina Faso en 1991. – *(AFP.)*

CAMPAGNE La droite vient de passer plusieurs jours à consacrer l'essentiel de son temps à critiquer le programme des socialistes. Cela lui a permis de ne pas préciser en quoi son action, si elle remportait les élections législatives, serait différente de la politique qu'elle conduit depuis son retour aux affaires. ● DE NOMBREUSES INTERROGATIONS subsistent sur les intentions du PS qui pensait disposer de plus de temps pour préciser le projet adopté fin 1996. Ainsi, pas plus que la droite, il n'indique comment il financerait le déficit de la Sécurité sociale et l'augmentation des retraites qu'il promet. ● LA POLITIQUE SALARIALE et fiscale annoncée par les uns et par les autres est tout aussi ambiguë. La gauche n'indique pas comment, pratiquement, elle peut convaincre les chefs d'entreprise d'augmenter les salaires. La droite ne dit pas si elle mettra fin à la rigueur salariale qu'elle impose aux agents de l'Etat.

A quinze jours du premier tour, le flou persiste sur les programmes

Sur l'emploi, la baisse des charges, la réduction du temps de travail, l'augmentation de la CSG, les socialistes ne répondent pas aux questions soulevées par leurs propositions. La droite n'indique pas ce qui changerait par rapport à la politique conduite depuis 1995

QUI CROIRE ? Au terme d'une semaine au cours de laquelle Alain Juppé et Lionel Jospin se sont renvoyé la responsabilité de la dégradation des finances publiques et de l'emploi – le premier sur l'air de l'héritage de la période socialiste, le second sur le thème du bilan de la période 1993-1997 –, les électeurs s'interrogent plus que jamais sur la crédibilité des propositions des uns et des autres. Les engagements en matière d'emploi et de lutte contre le chômage illustrent à merveille les difficultés des prétendants au pouvoir à dépasser le stade de généralités.

La droite fait campagne sur un bilan qu'elle juge positif, alors que le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de 2,2 % depuis un an, et de 4,1 % si l'on retient l'ancien mode de calcul du chômage. Pris de court par la dissolution de l'Assemblée nationale, le PS n'a pas eu le temps de peaufiner son projet, ce qui explique les prises de position dissonantes, en particulier sur l'emploi, de Michel Rocard.

● **Les créations d'emplois.** M. Juppé est-il vacciné contre les promesses chiffrées ? La droite n'en a fait aucune, se rappelant que le premier ministre avait promis 700 000 créations d'emplois entre juillet 1995 et décembre 1996 et que le secteur marchand en a perdu 12 000 au cours de cette période. Sept cent mille *« vrais emplois » d'une durée de cinq ans pour les* jeunes (350 000 dans le public, autant dans le privé), c'est l'objectif que s'est fixé le PS. Ce chiffre, identique à celui du programme du PCF, et un peu supérieur au nombre des moins de vingt-cinq ans inscrits à l'ANPE (585 000). Son coût : 50 milliards de francs. Comment seront-ils financés ?

Par « redéploiement » de certaines aides à l'emploi, a répondu M. Jospin. Près de 2,5 millions de personnes bénéficient d'une telle aide, et le gouvernement avait déjà eu du mal à les réduire de 15 milliards de francs dans le budget 1997. Où couper ? L'élagage pourrait porter sur le contrat initiative-emploi (CIE), mesure-phare du programme de Jacques Chirac. Le PS n'a cessé d'en dénoncer le coût exorbitant, puisque le CIE subventionne des *emplois qui auraient été pour* la plupart créés sans lui. Il sera néanmoins délicat de supprimer ce dispositif : modifié en août 1996, il bénéficie désormais à des chômeurs de très longue durée qui, sans le CIE, en seraient réduits à l'allocation de fin de droits ou au RMI.

Faut-il aussi réduire les contrats emploi-solidarité (un demi-smic), très utilisés dans le secteur public ? Le gouvernement a déjà engagé le processus, comme il a taillé dans les stages d'insertion pour chômeurs et amorcé la décrue des préretraites. D'autres questions restent sans réponse. Pourquoi privilégier les moins de vingt-cinq ans, créant un effet de seuil dont on sait qu'il a toujours des conséquences désastreuses pour les catégories voisines ? Comment mesurer que ce sont bien sept cent mille emplois nets qui auront été créés, alors que plus de 1,3 million d'embauches (sur environ 4 millions) concernent, chaque année, les jeunes ? Si l'on y ajoute le fait que des entreprises se transforment en chasseurs de primes, comment éviter qu'elles n'embauchent des « jeunes avec prime » au détriment des autres ?



● **La baisse des charges.** Le débat gauche-droite est moins virulent, et le PS ne dénonce plus les *« cadeaux »* faits aux entreprises. A tel point qu'il ne devrait pas revenir sur la ristourne dégressive jusqu'à 1,33 fois le smic. Cette baisse du coût du travail est l'arme choisie par la majorité depuis 1993, privilégiant ainsi le traitement économique du chômage sur une approche sociale. La démarche part d'un constat peu discutable : ce sont les travailleurs non qualifiés qui sont les premières victimes du chômage. Elle est aussi plus exigeante, car cette politique ne porte ses fruits qu'à moyen terme. La plate-forme RPR-UDF propose d'*« accentuer »* cette baisse.

La majorité n'en est pas moins partagée sur les modalités. Ainsi, l'UDF préconise une franchise de cotisations sociales sur les 1 500 premiers francs de salaire, quel que soit son niveau, alors que Jacques Barrot veut la réserver aux bas salaires. C'est dans cet esprit que le ministre du travail a commencé à négocier avec la Commission européenne l'élargissement du « plan textile » (réduction de charges de 1 900 francs sur un smic) à d'autres secteurs à main-d'œuvre peu qualifiée, sachant *néanmoins qu'il faudra revoir cette* réduction à la baisse si elle est étendue à des centaines de milliers de salariés. Ces réductions coûtent cher à l'Etat : 48 milliards cette année.

● **La réduction du temps de travail.** Le projet socialiste a le mérite de la simplicité : une loi-cadre sur les 35 heures sans baisse de salaires, qui, en plus, réduirait horaires abusifs et heures supplémentaires ; elle impliquerait une négociation patronat-syndicats. Ce projet est-il pour autant réaliste ? Les chefs d'entreprise sont hostiles à une mesure générale et risquent de s'y opposer, même si le PS leur donne du temps pour négocier la réorganisation de l'entreprise qu'une telle mesure implique. S'agit-il de 35 heures hebdomadaires, ou d'une moyenne sur l'année ? La recherche de plus de flexibilité impose que l'on tienne compte des formules existantes d'annualisation du temps de travail.

La droite est si divisée sur ce dossier que son projet n'y fait pas allusion, même si elle est unanime pour rejeter une mesure générale. Le débat se cristallise autour de la loi Robien (baisse du temps de travail et embauches contre baisse des charges), qui vient de faire l'objet d'un double audit concluant à ses effets positifs.

Jean-Michel Bezat

L'avenir de la Sécurité sociale embarrasse la droite et la gauche

EMBARRAS, incertitudes, impréparation ? Sur le dossier pourtant très lourd de la Sécurité sociale (1 700 milliards de francs de dépenses en 1997), les programmes de la droite et des socialistes restent elliptiques, de même qu'ils font l'impasse sur la manière de solder le déficit cumulé de 1996 et de 1997, qui dépassera soixante-dix milliards de francs, l'équivalent de 1,4 point de CSG élargie. Toute mesure se répercutant immédiatement sur l'équilibre financier du système, il est devenu difficile de prendre des engagements généreux, *même si*, en matière de retraite, le PS a fait quelques promesses.

Sur le financement de la « Sécu », les programmes s'inspirent d'une même logique : remplacer une partie des cotisations salariales assises sur les revenus du travail par la CSG, prélevée sur tous les revenus, donc aussi sur ceux de *l'épargne* et sur les retraites. La majorité, comme le PS, espère ainsi libérer du pouvoir d'achat. Mais les socialistes ont du mal à expliquer comment, en élargissant encore l'assiette de la CSG, afin qu'elle ne soit plus prélevée sur 4 400 milliards mais sur 5 000 milliards de francs et en portant son taux à 7,9 % (contre 3,4 %), ils parviendraient à exonérer les retraités et les chômeurs non imposables.

Le PS s'est engagé à ce que *« l'immense majorité des retraités »* profite de ce transfert. Mais cette opération, rendue encore plus complexe par la création d'une franchise de 2 000 francs sur laquelle la CSG ne serait pas prélevée et par le plafonnement de la déductibilité de la CSG, n'a pas été clairement explicitée. On attend toujours le mode d'emploi de cette immense usine à gaz ! Plus prudent, Alain Juppé s'est engagé à poursuivre un transfert plus limité de la cotisation maladie sur la CSG, engagé en janvier, et sans en fixer le calendrier.

Majorité et PS sont, en revanche, plus proches sur la création d'une *« assurance-maladie universelle »* couvrant tous les résidents, voire sur la maîtrise des dépenses de santé. M. Jospin a beau assurer qu'il refuse une *« maîtrise comptable »*, il est conscient de la nécessité de mettre les médecins devant leurs responsabilités. Dans un entretien à *Impact médecin Hebdo* (daté 2 mai), il se garde bien de dire qu'il reviendra sur le mécanisme de reversement d'honoraires *en cas de dérapage des dépenses médicales*, prévu par le plan Juppé. Il se contente de parler, de manière vague, de *« mettre en place une autodiscipline du corps médical »*.

Les points de divergence et les zones d'ombre sont aussi importants sur les retraites. Quand la majorité affirme sa volonté de *« poursuivre la consolidation de notre système de retraite »*, sans plus de précision, comment ne pas penser à la refonte des régimes spéciaux (fonctionnaires, SNCF, etc.) qui compléterait les deux réformes importantes engagées depuis 1993 : le rééquilibrage du régime des salariés, qui n'est, peu ou prou, que l'application des remèdes prescrits par Michel Rocard dans son *Livre blanc des retraites*, en 1991 ; la création de l'épargne-retraite (fonds de pension) par la loi Thomas votée en février, dont les milieux financiers attendent toujours les textes d'application.

DIVISIONS AU SEIN DU PS

Que dit le PS ? *« Nous consoliderons le système de retraite par répartition »*, prévoit son programme. Mais peut-on le faire si, dans le même temps, on *« aligne l'évolution des pensions sur celle des salaires nets »* (et non plus sur celle des prix), qui devrait entraîner de nouvelles charges pour des caisses encore déficitaires ? Là encore, le projet du PS gagnerait à être précisé, comme *il* devrait l'être *sur les* fonds de pension, qui divisent les experts socialistes. Il est certes prévu d'*« abroger »* la récente loi sur l'épargne-retraite, mais le premier secrétaire du PS a laissé la porte ouverte, affirmant que *« si nous devons faire une place à des systèmes complémentaires, ce sera de façon beaucoup plus progressive et sans menacer les systèmes existants »*. Un peu plus précis, Pierre Moscovici, secrétaire national du PS aux études, indique, dans un entretien au Point (daté 10 mai), que le PS n'est *« pas opposé à une forme d'épargne salariale (...) telle qu'elle existe déjà en France avec les fonds de participation ou les fonds d'intéressement »* pour les salariés du secteur privé.

J.-M. B.

Les incertitudes des politiques salariales et fiscales

IL EN VA de la politique des revenus comme de l'emploi : la polémique n'a guère permis d'éclaircir les zones d'ombre des projets en compétition. Dénonçant jour après jour la plate-forme socialiste, les dirigeants du RPR et de l'UDF n'ont pas apporté la moindre précision sur la politique salariale et fiscale qu'ils pourraient conduire, en cas de victoire. Ironisant sur la vacuité du projet de la majorité, les dirigeants du PS en ont, de leur côté, tiré profit pour ne pas s'expliquer sur les interrogations que soulèvent leurs propositions.

La politique salariale en est un bon révélateur. Les socialistes l'on en effet placée au cœur de leur proposition, en se prononçant pour une relance, grâce à une *« conférence nationale »* annuelle. *« Notre première priorité est de libérer du pouvoir d'achat pour ceux qui en ont le plus besoin »*, affirme leur plate-forme. Le rôle de cette conférence, pourtant, est encore imprécis. Aura-t-elle seulement pour objet de favoriser le dialogue entre les partenaires sociaux et de faire le point sur les évolutions prévisibles, mais sans déboucher sur des normes contraignantes ? C'est la piste évoquée par Jacques Delors, mais sans que l'on sache s'il s'agit de la doctrine officielle des socialistes. Un gouvernement de gauche déciderait-il, par ailleurs, de donner l'exemple d'une politique salariale plus expansive, au travers des instruments de l'Etat, comme le salaire minimum ou les rémunérations du secteur public ? Pour l'heure, aucun responsable socialiste n'a apporté de précision.

Le projet commun du RPR et de l'UDF fait, *lui*, totalement *l'impasse sur le sujet. Faut-il en* conclure que la politique salariale serait dans le prolongement de l'actuelle ? En l'absence de toute déclaration publique, on en est réduit à le supposer. Dans cette hypothèse, le cap serait celui de la rigueur. Pour les fonctionnaires, le gouvernement a d'ailleurs annoncé dès février que les hausses, en niveau, seraient limitées au total à 2,8 %, répartis en 1997 et 1998.

ALLÈGEMENT DE LA TVA

Après la hausse de 4 % le 1er juillet 1995, au lendemain de la présidentielle, le gouvernement a, par ailleurs, renoncé, en 1996, à donner un « coup de pouce » au SMIC : prônant une politique d'économies, il s'en est tenu à la stricte obligation légale, soit une majoration de seulement 0,34 %. Défendant un *« nouvel élan »* mais dans la continuité de la politique actuelle, la majorité laisse donc à penser que cette orientation serait maintenue cette année.

Pour la fiscalité, les projets présentent les mêmes caractéristiques. D'un côté, il y a le PS, qui peut se targuer d'avoir versé au débat des propositions précises. On sait ainsi que la TVA serait allégée *« sur les produits de première nécessité »*, que *« le barème de l'impôt de solidarité sur la fortune »* (ISF) serait relevé ou encore que le taux de prélèvement libératoire sur l'épargne devrait être poussé jusqu'aux environs de 25 %, du fait d'une montée en puissance de la CSG. *Mais le plan quinquennal de* baisse de l'impôt sur le revenu, prévu par l'actuel gouvernement, serait-il maintenu ? L'alourdissement de la fiscalité serait-elle élargie à d'autres domaines, comme l'assurance-vie ? La réforme de l'ISF toucherait-elle aussi l'assiette de l'impôt, pour que l'outil de travail soit assujetti ? A droite, où l'on est embarrassé par ce dossier, il ne s'est trouvé personne pour soulever cette dernière question.

Le programme du RPR et de l'UDF est, lui, elliptique. En dehors d'une réforme de la taxe professionnelle, assez consensuelle, il n'est question que de *« poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu »* et d'*« accentuer la réduction des charges sociales pour les bas salaires »*. *« Poursuivre »*... Ce mot-là a visiblement été choisi à dessein. Alors qu'en début d'année, de nombreuses voix s'élevaient encore dans la majorité pour que les baisses d'impôt soient *accélérées, le sujet* est maintenant tabou, au nom de la priorité à donner à la baisse du déficit et à la réduction des dépenses. Alors, que faut-il entendre par *« poursuivre »* ? Est-ce seulement le *statu quo ?* Jouant de l'ambiguïté de la formule, la majorité n'a pas précisé son projet.

Laurent Mauduit

Devinez-le dans mes silences !

ANALYSE

Les projets des partis en lice se trouvent entre les lignes de leur plate-forme

LA BATAILLE tactique déclenchée par Jacques Chirac, le 21 avril, en dissolvant l'Assemblée nationale, a pour caractéristique d'occulter presque totalement les programmes entre lesquels les électeurs sont invités à choisir. Celui de la droite, qu'on aurait pu croire facile à écrire, en mettant bout à bout toutes les réformes auxquelles elle renonce depuis trois ans – la réduction du nombre des fonctionnaires, la baisse accélérée des impôts, la flexibilité dans le droit du travail, voire la suppression du SMIC –, se présente comme un compromis couleur de muraille.

Si la majorité sortante est reconduite, nous assure-t-elle, elle continuera comme devant : sur le calendrier de baisse de l'impôt sur le revenu voté à l'automne de 1996 par le Parlement ; sur le rythme de baisse du nombre des fonctionnaires retenu à la même époque ; sur le financement de la Sécurité sociale par un modeste transfert des cotisations sociales vers la CSG ; *sur un léger aménagement* des aides à l'emploi et sans toucher au code du travail. Autrement *dit, la dissolution serait uniquement* destinée à permettre au gouvernement d'avancer sur la même voie. L'idée d'un « tournant libéral », caressée par Alain Madelin avec les encouragements du secrétaire général adjoint de l'Elysée, Jean-Pierre Denis, n'aura vécu que quelques jours. Votez tranquilles, il ne se passera rien !

Faute de réformes à proposer et à défendre, la droite s'est employée à démolir le programme de la gauche. Ses critiques font souvent mouche. Comment les socialistes s'y prendraient-ils pour créer les sept cent mille emplois annoncés pour les jeunes ? Comment financeraient-ils leur budget sans privatiser, notamment, France Télécom ? Comment les entreprises pourraient-elles payer trente-cinq heures de travail hebdomadaires au prix de trente-neuf ? Comment le gouvernement comblerait-il le déficit de la Sécurité sociale ? Par quoi remplacerait-il les « lois Pasqua-Debré » sur l'immigration ? Et, surtout, que fera la *gauche si les « conditions » qu*'elle met au passage à l'euro sont rejetées par les partenaires européens de la France, à commencer par l'Allemagne ? A ces questions s'en ajoutent d'autres, que la droite ne peut pas poser, sur la timidité du PS en matière de fiscalité du capital, par exemple.

ADRESSE MANŒUVRIÈRE

Ainsi interpellé, Lionel Jospin a choisi de réagir tactiquement, lui aussi, en tirant avantage de l'attention que la droite concentrait sur lui. Il a accusé Alain Juppé de ne pas pouvoir mener campagne sur son propre programme, voire de feindre d'emprunter certaines préoccupations à celui du PS et de s'en remettre ensuite à M. Chirac, dont l'intervention était elle aussi consacrée essentiellement à critiquer les propositions socialistes. Ce faisant, le premier scrétaire socialiste a joué habilement, mais cette adresse manœuvrière pourrait se retourner contre lui ; se dispensant de préciser ce qu'il ferait s'il devenait, au lendemain du 1er juin, chef d'un gouvernement de gauche comprenant, éventuellement, *des ministres communistes*, n'avoue-t-il pas que son programme n'est guère plus explicite ni défendable que celui de la majorité sortante ?

Ce jeu de cache-cache, qui n'est pas de nature à éveiller chez les électeurs un intérêt intense pour la consultation et qui incite les candidats à mener des campagnes avant tout locales, inaugure un nouveau genre : le sous-entendu programmatique. Chacun est invité à comprendre, sans que cela soit dit, qu'une droite confortée pour cinq ans attaquerait sans doute la « modernisation » du pays par le versant libéral, tandis qu'une gauche victorieuse recourrait peut-être à des ponctions plus importantes sur les patrimoines et les hauts revenus. « Ne me demandez pas mon programme, devinez-le dans mes silences ! »

Patrick Jarreau

Laurent Fabius et les conditions pour l'euro : « Lionel Jospin le disait fort bien... »

L'ancien premier ministre rappelle que cette élection « n'est pas le troisième tour de 1995 »

Laurent Fabius participe pleinement à la campagne des socialistes : il a ainsi tenu un meeting à Villeneuve-d'Ascq, vendredi 9 mai. Pour autant, il n'oublie pas sa circonscription de Seine-Maritime, où il fait face à treize candidats. Au niveau national, s'il se félicite de la façon dont Lionel Jospin mène la bataille, il s'inquiète d'un risque de présidentialisation de ces élections législatives et estime la victoire possible.

LILLE
de notre envoyé spécial

« Dans les meetings, on arrive comme une valise et on repart comme une valise. On ne sent pas bien les choses. » Dans le TGV qui le conduit à Lille, vendredi 9 mai, Laurent Fabius est pourtant en plein dans la campagne. Plongé dans un étonnant cahier de textes d'écolier, aux couleurs différentes, rempli d'annotations classées, il sélectionne sur une fiche les thèmes qu'il va aborder deux heures plus tard. Tout en assurant que Lionel Jospin ne pouvait pas faire autrement que de répondre, il ne cache pas une petite réserve face à l'échange de tribunes entre le chef de l'Etat et le premier secrétaire du Parti socialiste : *« Il faut faire attention à ne pas trop présidentialiser l'élection, qui n'est pas le troisième tour de l'élection de 1995. »*

Pourtant, depuis la dissolution, Laurent Fabius joue le jeu. Chaque mercredi, il participe au bureau national et fait part, à l'occasion, de ses observations à Lionel Jospin. Pour lui, le premier secrétaire n'a pas fait de faute jusqu'à présent, et il a eu raison de mettre l'accent sur le bilan de la droite ou sur le flou de son projet. Mais c'est sur les deux dernières semaines qu'il ne faut pas faire de faux pas. Pour l'ancien premier ministre, il faut prendre garde à ne pas trop personnaliser les attaques contre Alain Juppé mais montrer que, quel que soit le chef du gouvernement en cas de victoire de la droite, il s'agira de la même politique économique inévitablement aggravée.

INÉVITABLE BALLOTTAGE

Le député sortant de Seine-Maritime pense que le PS devra mettre l'accent dans les deux prochaines semaines sur *« l'équilibre des pouvoirs »* et ce qu'il appelle *« l'humanisme actif »*. *« M. Chirac nous demande de lui donner un chèque en blanc jusqu'à l'an 2002. Si la droite l'emporte, elle aura tous les pouvoirs »*, affirme-t-il, en ajoutant qu'elle pourra alors se livrer à ses *« projets de démolition »* de la protection sociale. Quant à l'*« humanisme actif »*, c'est ce qui distingue, selon lui, la droite de la gauche sur la conduite des nécessaires mutations. Dans le premier cas, celles-ci *« se feront à la hache »*. Dans le second, elles seront *« anticipées et accompagnées de façon humaine »*.

Laurent Fabius partage sa campagne entre sa circonscription, la quatrième de Seine-Maritime, et sa contribution à la bataille nationale, à travers des émissions télévisées et une dizaine de meetings partout en France. Le maire du Grand-Quevilly s'est déjà rendu à Arles, à Bordeaux, dans les Landes. Il sera le 11 mai dans le Pas-de-Calais puis ira notamment dans l'Eure, les Vosges et la Nièvre. Mais il veille à ne pas négliger son combat personnel, sachant que, face à treize candidats, dont huit de gauche, le ballottage est inévitable. En 1988, il avait été réélu triomphalement avec 61,88 % au premier tour, mais en 1993 il n'avait recueilli au premier tour que 27,67 %.

Le 7 mai, il est venu soutenir deux de ses amis, Alain Cacheux, à Lille dans la troisième, et le sortant Bernard Derosier, dans la deuxième. Après une courte halte, dans le quartier de la gare de Lille, devant une trentaine de personnes, Laurent Fabius va participer à la Fête de l'Europe de Villeneuve-d'Ascq, organisée par le maire, son ami Gérard Caudron, député européen et président de Citoyen d'Europe. Les quinze pays de l'Union européenne y offrent leurs spécialités gastronomiques que les 1 500 participants sont invités à payer en euros.

Juste avant un spectacle de danses folkloriques, l'ancien premier ministre se lance dans un vibrant plaidoyer européen, se faisant l'avocat de la monnaie unique *« pour l'emploi et non pour l'austérité »* et citant François Mitterrand : *« La France est notre patrie, l'Europe notre avenir. »* A proximité de l'usine Renault de Vilvorde, il n'oublie pas l'Europe sociale, en saluant l'appui que va y apporter Tony Blair. Quand il évoque les conditions socialistes à l'euro, il n'oublie pas ses références : *« Lionel Jospin le disait fort bien l'autre jour... »*

Laurent Fabius a juste le temps de déguster une paëlla avant de repartir. Perplexe sur les sondages, il pronostique pourtant plus de dix élus de gauche à Paris et peut-être huit en Gironde. Pour l'ancien premier ministre, la gauche doit obtenir 50,5 % des voix pour l'emporter : *« En 1995, Lionel Jospin a obtenu 47,3 %. Trois points en deux ans, alors qu'il y a un tel rejet pour le pouvoir, c'est jouable. »* Quel rôle jouera-t-il en cas de victoire ? *« On verra. »* Et en cas d'échec ? *« On verra aussi mais il y aura moins de discussions. »* Laurent Fabius repart. Au même moment, à Lille, Martine Aubry achève un meeting.

Michel Noblecourt

Delphine Mayrargue, la benjamine socialiste

Candidate dans la 6e circonscription du Val-d'Oise, elle n'a que peu de chances face à Jean-Pierre Delalande, député RPR sortant

VINGT-NEUF PRINTEMPS éclairent le visage de Delphine Mayrargue. Vingt-neuf printemps et un hiver. C'était en décembre 1986. La plus jeune candidate socialiste aux élections législatives, alors lycéenne, allait aux manifs étudiantes, *« parce que c'était sympa »*. Elle y a découvert *« comment un gouvernement pouvait mépriser la jeunesse »*, et en est repartie avec la ferme volonté de ne pas garder pour elle sa passion pour la politique.

PORTRAIT

Le « déclic » des luttes lycéennes de 1986, l'expérience du syndicalisme étudiant

Ce *« déclic »* était-il vraiment nécessaire ? En classe de CM 2, invitée à rédiger une lettre, elle choisit d'écrire au président de la République pour l'entretenir des questions diplomatiques dont elle entend parler à la radio. Au printemps 1981, elle a treize ans, et suit *« activement »* la campagne électorale, en collant sur un cahier photos et programmes des candidats. Delphine Mayrargue choisira son camp quelques années plus tard : quinze mois après le mouvement étudiant, elle prend sa carte au PS. François Mitterrand entame son second septennat, Michel Rocard est à Matignon. A la fin de 1988, au sortir d'hypokhâgne, elle entre à Tolbiac – *« une fac assez politisée »* – et s'inscrit aussitôt à l'UNEF-ID, dont elle deviendra vice-présidente. Des études en histoire lui laissent suffisamment de temps libre pour participer activement au club rocardien Forums.

« On cherchait à être le plus sérieux et le plus objectifs possible, dit-elle aujourd'hui. *Sur le fond, on avait raison. Mais nos messages étaient peut-être moins clairs qu'ils ne le sont aujourd'hui. »* Issue de cette mouvance qu'elle qualifie de *« plus proche des citoyens, plus ouverte sur les questions de société, moins austère et plus réformatrice »*, elle est restée fidèle à son chef de file, tout en affirmant avoir pris quelques distances avec *« des héritiers qui se contentent de gérer l'héritage »*.

Son ancien ancrage dans un courant du PS tout comme son apprentissage des joutes politiques au fil des *« psychodrames »* émaillant les congrès de l'UNEF-ID ont permis à la jeune militante, devenue chef de cabinet du maire de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), de tenir la route parmi les candidats potentiels. Le Val-d'Oise rocardien, où sont notamment implantés Manuel Valls, secrétaire national du PS à la communication, et le sénateur Alain Richard, lui a ouvert sa porte. *Ou plutôt légèrement entrouvert.* Car la 6e circonscription, où se représente un candidat RPR solidement implanté, Jean-Pierre Delalande, n'est pas franchement un cadeau.

« Il fallait une circonscription pour Strauss-Kahn, une pour Valls, une autre pour les Verts... » Delphine Mayrargue n'est pas vexée. Sans doute aurait-elle protesté si elle avait *« dix ou quinze ans de plus »*. Mais, pour cette fois, elle n'a *« rien à perdre »*. Reconnaissant volontiers qu'elle a besoin de *« crédibiliser sa candidature »*, elle s'est donc lancée dans la campagne, autant prise de court que motivée par la dissolution de l'Assemblée nationale, manifestement ravie de *« descendre sur le terrain »*. *« Ni aigrie ni déçue »*, Delphine Mayrargue veut simplement que *« les choses changent »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les clients de la Camif ont plutôt le cœur à gauche

RONCHIN (Nord)
de notre envoyée spéciale

Instituteur et infirmière scolaire à la retraite, Michel et Annie veulent changer leur salon. Ils ont fait 200 kilomètres, ce jour-là, pour voir les meubles que vend la Camif, dans son magasin de Ronchin, près de Lille. *« A la Camif, on trouve du solide*, explique Michel. *Et en plus, le service après-vente est mieux assuré qu'ailleurs. »* D'habitude, il se fie au catalogue de cette Coopérative des adhérents de la mutuelle des instituteurs de France, créée en 1947, et spécialisée dans la vente par correspondance. Mais *« pour du mobilier »*, il préfère *« juger sur pièces »*.



VU PAR

Le président de la Camif, Maurice Piques, a interdit au *Monde* l'accès de ses magasins, sous prétexte que les questions pourraient gêner les clients pendant leurs courses. C'est pourtant de bonne grâce que Michel confie, avant d'entrer dans le bâtiment, que, aux élections législatives, il choisira le candidat du Parti socialiste : *« Je vote à gauche depuis toujours, je ne vais pas changer mes habitudes à mon âge ! »* En outre, Michel n'est pas d'accord avec *« le gel des salaires des fonctionnaires et les suppressions de postes dans l'éducation nationale décidés par Juppé »*. Il réprouve à la fois ces mesures et *« la façon autoritaire dont elles ont été imposées »*.

C'est aussi pour le PS que votera Jean-Luc, instituteur, militant associatif, syndiqué à la FEN et élu socialiste d'une petite commune du Nord : *« Seule la gauche défend l'école laïque et l'égalité des chances. Chez nous, il n'y a pas d'élitisme, on accepte tous les enfants, Français de souche et immigrés, riches et pauvres, ce qui n'est pas le cas de l'école privée. »* Psychologue scolaire venu acheter un ionisateur d'air, Dominique estime lui aussi que *« seule la gauche, philosophiquement, place la formation du futur adulte au cœur de ses préoccupations : un régime libéral acceptera-t-il que des enfants ayant des difficultés bénéficient d'un soutien particulier et coûteux ? »*.

Professeur de français dans un institut universitaire, syndiquée au SGEN-CFDT, Laure n'est pas d'accord avec les suppressions d'emplois auxquelles le gouvernement d'Alain Juppé a procédé. Elle estime au contraire qu'il faudrait plus de conseillers éducatifs et plus de médecins scolaires pour prévenir la délinquance et la drogue. Militante socialiste, elle estime en outre que seule la réduction du temps de travail, promise par Lionel Jospin, pourra favoriser la lutte contre le chômage.

PREMIER TOUR PROTESTATAIRE

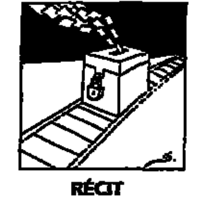
Beaucoup de clients de la Camif ont, manifestement, le cœur à gauche. Mais tous ne font pas pour autant confiance aux hommes politiques qui la représentent. Thierry, instituteur aux cheveux longs, votera *« PS au second tour, mais Lutte ouvrière au premier tour, comme toujours »*, parce que *« Arlette Laguillier est la seule qui ne mente pas »*. Il sait bien que *« son programme est irréalisable »*, mais *« elle, au moins, elle est honnête »*. Didier, fils d'une dentellière de Calais et d'un mécanicien, votera *« utile »* au second tour, et communiste au premier, *« parce que s'il n'y a pas une contestation forte, les socialistes vont encore oublier leurs promesses lorsqu'ils seront au pouvoir »*.

Certains ont été tellement déçus par la gauche qu'ils ont cessé de lui accorder leurs suffrages. *« En 1981 et en 1988, j'ai voté Mitterrand. Mais en 1995, j'ai voté Chirac »*, raconte Pierre, en regardant le prix des toboggans roses exposés à l'extérieur du magasin. A la différence des principaux clients de la Camif, Pierre et son épouse ne font pas partie du milieu enseignant. Ils ont toujours travaillé dans une mairie socialiste du Nord, et ont été syndiqués à Force ouvrière. Ils jugent qu'*« il était nécessaire de réduire les déficits »*, et que *« Juppé ne s'y prend pas si mal »*. Professeurs de mathématiques à la retraite, Jacques et son épouse veulent *« donner un avertissement à Juppé et à Jospin, qui ne font rien pour lutter contre l'insécurité dans les établissements scolaires »*. Ils s'abstiendront au second tour, mais ils voteront Front national au premier, bien qu'ils ne soient *« pas d'accord avec les idées antisémites et révisionnistes de Le Pen »*.

Rafaële Rivais

La ronde des « Zorros » et des « zozos »

IL EST TECHNICIEN du bâtiment. Elle est hôtesse d'accueil. Jean-Louis Lapierre et Madame, prénommée Viviane, sont tous deux candidats aux législatives, lui dans la première, elle dans la troisième circonscription de Guadeloupe, sous l'étiquette « Guadeloupe, nature, environnement ». Que c'est beau, la politique en famille ! Ces deux candidats – totalement inconnus sous le soleil des Antilles – ne font pas mystère de leur adhésion au parti politique... « Metz pour tous », ville où ils habitent et où ils sont inscrits sur les listes électorales. Leurs suppléantes respectives, Dominique et Isabelle Masson sont la femme et la fille du député RPR de Moselle, Jean-Louis Masson, dont « Metz pour tous » est précisément l'association de financement destinée à recevoir l'aide publique réservée aux partis qui présentent au moins cinquante candidats.



RÉCIT

Les époux Lapierre, qui ne se sont déplacés en Guadeloupe que pour déposer leur candidature, ne savent pas s'ils feront campagne. Là d'ailleurs n'est peut-être pas leur propos : employé de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Moselle, dont M. Masson est président, M. Lapierre n'aime guère qu'on l'interroge sur sa soudaine vocation à défendre l'écologie guadeloupéenne depuis Metz. Pas plus que M. Masson n'accepte de préciser le rôle joué par sa femme et sa fille dans cette étrange opération. Imposible de savoir s'il présente d'autre candidats sous la bannière de cette association qui sert à financer ses propres campagnes électorales. M. Masson, régulièrement élu depuis 1978, préfère garder pour lui ses petits secrets.

Ainsi se tricotent les bizarreries de cette campagne où derrière l'étiquette « divers », les électeurs sont conviés à examiner les candidatures les plus saugrenues. Qu'il s'agisse, de manière à peine voilée, de renflouer les caisses, en utilisant toutes les ficelles qu'offrent les textes sur le financement des campagnes électorales, en rabattant, à la manière de Génération Ecologie, les plus improbables des candidats comme on ferait la retape pour un mauvais spectacle, ou encore d'exprimer, une fois n'est pas coutume, ce qu'on a sur le cœur.

N'appelez pas le seul Michel Gorlier de Paris dont les coordonnées sont communiquées par Minitel : le pauvre homme est, dit-il, saturé d'appels destinés à son homonyme, candidat dans la première corconscription de la capitale, sous le délicieux slogan *« La poésie est déclarée ! »*. Hélas, le militant-poète, ou le poète-militant est introuvable ! Pas d'affiche sur les panneaux électoraux, pas de tracts, pas de haïkus sur les murs du quartier : on cherche le poète, désespérément... Dans la cinquième de l'Isère, Georges Dupont est le candidat de *« l'écho du silence »*. Jusqu'ici, il ne fait pas grand bruit. Dans la troisième du Gard, Philippe Gamard, libraire à Bagnols-sur-Cèze, veut, en toute simplicité, *« inclure la notion de bonheur en politique »*.

LES CHÔMEURS EN NOMBRE

A Bordeaux, Alain Juppé aura fort à faire contre José Darroquy, animateur du café nocturne « Le grand Phylloxéra », qui succède à « Coulez le Colbert », liste présentée aux municipales. A Bordeaux toujours, le photographe Richard Zéboulon se défoule sur son site Internet où il poursuit de son ire le président de la commission des lois qu'il juge (pourquoi lui ?) responsable du disgrâcieux noir et blanc des tracts du Premier ministre-candidat. Dans les Pyrénées-Orientales, Jony Pantobe, élu municipal d'Argelès-sur-Mer, veut un nouveau lycée à Argelès ou à Elne. Il n'est pas regardant : son slogan, c'est *« dessine-moi un lycée »*, comme le nom de l'association qu'il a créée pour dénoncer le traitement infligé aux enfants de sa cité, contraints de se lever à 6 heures pour se rendre au lointain lycée de Céret. Dix mille personnes ont signé sa pétition.

Près de Grenoble, Charles Basset, patron de la boîte de nuit « Le Drac-Ouest » et qui eut des sympathies pour le SAC, *« mettrait des bombes, s'il avait quarante ans ! »*. Sexagénaire, il préfère se présenter aux législatives, *« contre l'administration et la police bidon »*. A Valence, il ne faudra pas chercher la tête des candidats d'« Initiative républicaine » sur les affiches : il n'y en a pas. Les membres de ce parti sans visage, résolument ancrés à gauche, partisans du dialogue entre citoyens et élus, font campagne dans des *« bistros républicains »*. Dans la Drôme encore, Pierre Coup se veut *« le défenseur de ceux qui ne peuvent se faire entendre »*. Pupille de la nation, après la mort de son père en déportation, il se bat aussi pour la mémoire de son fils, mort sur un circuit de karting, accident dont les responsables n'auraient, selon lui, jamais été poursuivis.

La tribune, si minuscule soit-elle, sert donc aussi à exposer ses souffrances, son indignation, sa colère. Parole trop contenue, solitude que l'on peut enfin briser... Plusieurs chômeurs entrent dans cette drôle de ronde. A trente-neuf ans, Alain Voyer, homme au foyer, fait campagne avec son bébé de huit mois bien calé dans sa poussette. Malgré l'opposition de l'ANPE qui voulait en profiter pour le rayer de ses listes, cet ancien manager d'un groupe de rock, sans emploi depuis le dépôt de bilan de son magasin de disques, s'en prend aux partis *« qui n'ont plus d'idée »*, à *« ces vieillards qui s'accrochent à leur fauteuil de l'Assemblée nationale »* et n'ont rien à proposer contre le chômage. Chômeur, lui aussi, *« mais de droite »*, il y a Lionel Lemaire à Saint-Brieuc. Et à Rennes, le « RUT », entendez « Rassemblement utile pour tous », qui réunit artistes, chômeurs, RMIstes, ou patrons de bars . *« Six candidates, sept candidats et un gay »* qui veulent *« faire rire contre une élite, agacer les politiques et donner la parole aux petites gens, comme nous »*. Leur sologan : *« Nitrate, ni autre chose, votez rutile. »*

Vous cherchez un « AMI », vous votez à Rouen : votez pour Louis Sorreda, chaudronnier de cinquante-cinq ans, au chômage depuis deux mois. Son programme : *« Action, Méthode, Innovation. »* Il fait les marchés, avec un panneau dans le dos où est écrit : *« Votez pour un inconnu. »* Sous l'étiquette du Mouvement des citoyens indépendants, Albert Mévellec, à Brest, pourfend *« l'économie monétariste »*, lui qui a fondé un SEL, système d'échange local qui permet à un réseau de familles de troquer des biens contre des services.

POUR TOUS LES GOÛTS

Que manque-t-il encore dans la besace des électeurs ? A l'intention des grincheux qui oseraient encore affirmer que cette campagne électorale n'intéresse que ceux qui n'ont pas mieux à faire, la pléthore de candidatures offre le plus cinglant des démentis. SOS-Papa présente des candidats dans six circonscriptions de la capitale *« pour le droit des enfants à leurs deux parents »*. Pierre Larrouturou, infatigable militant de « l'union pour la semaine de quatre jours », présente deux cents candidats. Des médecins, issus de la coordination nationale qui a tant ferraillé contre la réforme de la Sécurité sociale, se sentent *« cocus et orphelins de la majorité »*, défient, par exemple, le secrétaire d'Etat à la Santé, Hervé Gaymard, en Savoie, ou Alain Juppé, à Bordeaux. *« Brûler l'ENA »*, c'est le programme d'Alain-Serge Clary, chef de bureau au ministère *des affaires étrangères et président* de l'association Oscena (Organisation contre le système ENA) qui présente quatre candidats à Paris et dans la région parisienne.

Avec deux cent quatre candidats pour seize sièges, les Bouches-du-Rhône battent leur record de candidatures par circonscription. Militants de la cause animale, les Nouveaux écologistes du Rassemblement nature et animaux présentent un candidat dans chacune des quarante circonscriptions de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Hormis leur soutien à un curé qui recueille les chiens abandonnés, on ne leur connait pas d'activité hors périodes électorales. Nostalgiques de Bernard Tapie, qui espèrent bien, au cours du procès des comptes de l'OM, décrocher son appui ; adeptes du vol yoguique du Parti de la loi naturelle ; révoltés de la crise qui veulent *« détaxer les produits de première nécessité »* : il y en pour tous les goûts. Des sincères, des combinards, des illuminés : des Zorros et... des zozos.

Récit du service France

Delphine Mayrargue, la benjamine socialiste

« Marie-Jo » et « Elisabeth » s'affrontent dans la bataille d'Avignon

L'extrême droite est l'arbitre du duel

AVIGNON
de notre correspondante

Il y a quinze candidats dans la première circonscription du Vaucluse (Avignon), mais elles sont deux pour le fauteuil à l'Assemblée nationale. Combat de femmes. La locale contre la parachutée, disent les uns. Marie-José Roig, la fidèle de Chirac, contre Elisabeth Guigou, l'énarque de Mitterrand, murmurent les autres. A droite, Marie-José Roig (RPR), maire d'Avignon depuis 1995, député sortant, 59 ans, ancien professeur de français, originaire de Perpignan. A gauche, Elisabeth Guigou (PS), député européen depuis 1994, conseillère régionale, 50 ans, ancien ministre, née au Maroc d'une famille originaire d'une commune des Bouches-du-Rhône proche d'Avignon. Deux personnalités qui n'ont pas été épargnées par le machisme politique.

Marie-José Roig doit son ascension à un coup de pouce de son ange gardien, Alain Dufaut, sénateur et vice-président du conseil général du Vaucluse. Mme la députée sortante, jugée par les Avignonnais femme potiche de ce « coach » du RPR, a réussi à lui faire comprendre qu'elle serait maire à part entière et non sa « petite télégraphiste ». M. Dufaut est son premier adjoint. Cabinets parallèles, relations assombries... Marie-José Roig a vite appris les lois du monde politique. Aujourd'hui, « la petite » est la vraie patronne de la ville.

Parrainée en politique par François Mitterrand, qui la poussa vers les urnes, Elisabeth Guigou, pugnace, obtint l'investiture pour mener la liste des régionales en 1992 dans le Vaucluse. La fédération socialiste ne manqua pas de glisser des peaux de banane sous les hauts talons de la « belle blonde ». Les rancoeurs sont tenaces. Pour ne pas avoir à la soutenir, Guy Ravier, ancien député et maire d'Avignon, vient tout juste de donner sa démission du Parti socialiste dont il était adhérent depuis trente ans. *« Puisque je suis rejeté,* affirme-t-il, *je vais rester chez moi. »* Pas tout à fait, car tout le monde le soupçonne d'aider un de ses anciens adjoints, candidat du Mouvement des citoyens.

Assurément, le face-à-face est meurtrier mais les deux candidates défendent l'honneur d'*« être femme en politique »*. Les mots de la campagne cinglent, mais ils font mouche. Il arrive bien à Marie-Jo, parfois, de déraper un peu. Le 6 mai, elle reçoit le soutien de Philippe Séguin et traite Elisabeth de *« suffragette attardée »*. Si Marie-José Roig est antimaastrichtienne, Elisabeth Guigou semble engluée dans son européisme. Si Marie-Jo s'installe naturellement à la terrasse d'un bistrot pour boire un café, Elisabeth, accompagnée de son époux, a plutôt les yeux baissés pour éviter de voir quelques connaissances. Sauf en campagne électorale. Elisabeth porte une vision large sur la ville, Marie-Jo a du mal à dépasser les querelles de voisinage.

Bien sûr, ce combat sera arbitré. Et l'arbitre ne sera autre que Thibault de la Tocquenay, conseiller municipal Front national. Son engagement pour la cause croate dans l'ex-Yougoslavie ne fut un secret pour personne. Le coup de sang est une tradition familiale. Centralien de 38 ans, il a obtenu 22,3 % des voix au premier tour des municipales de 1995. Certains quartiers lui ont donné jusqu'à 35 %.

Monique Glasberg

Jean Tiberi s'affiche comme député de Paris

DANS LA MAIRIE du 5e arrondissement de Paris, un tableau lumineux électronique délivre des messages destinés à l'information des habitants du quartier. Après avoir annoncé que *« Jean Tiberi, député de Paris, vous souhaite la bienvenue »*, ce panneau d'affichage donne les heures d'une permanence juridique, puis précise que *« Jean Tiberi reçoit pour les inscriptions en crèche et en halte-garderie, le mercredi de 17 à 19 heures »*. Depuis la dissolution, le 21 avril, aucun des membres de l'Assemblée dissoute ne peut se prévaloir du titre de député.

Par ailleurs, l'avocat Pierre-François Divier, l'un des vingt-huit candidats qui se présentent contre M. Tiberi, a déposé, vendredi 9 mai, une requête *« aux fins de constat d'urgence »* auprès du président du tribunal administratif de Paris. Il demande la désignation d'un mandataire de justice pour *« procéder à toutes les constatations utiles »* afin d'établir ou d'infirmer les inscriptions et radiations indues sur les listes électorales de cette circonscription révélées par *Le Canard enchaîné*.

DÉPÊCHES

■ **CUMUL : Alain Juppé a affirmé**, vendredi 9 mai, à Bordeaux, qu'après la mise en place de la loi, proposée par la majorité sortante, sur le cumul des mandats, selon laquelle on ne pourrait pas être à la fois ministre et maire d'une grande ville, il se consacrerait à ses *« fonctions bordelaises »*.

■ **MINISTRES : Jean-Pierre Chevènement** estime, dans *Le Point* daté du 10 mai, que la participation du Mouvement des citoyens (MDC) à un éventuel gouvernement de gauche dépendra du résultat de la discussion sur l'Europe. *« Si les conditions mises par le PS à la réalisation de la monnaie unique ne sont pas réunies, nous proposerons un projet de relance à la fois national et européen sur la base d'une politique monétaire réaliste et flexible »*, déclare le député sortant du Territoire de Belfort.

■ **RÉFÉRENDUM : Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste**, a affirmé, vendredi 9 mai, que *« le référendum* [sur le passage à la monnaie unique] *n'était pas un élément d'un programme éventuel de gouvernement »*, si la gauche l'emportait aux élections législatives. Il a réaffirmé, en outre, qu'il n'excluait aucun ministère si des communistes entraient au gouvernement. *« La gauche est pluraliste. Il n'y a aucune discrimination possible, ni aucun hégémonisme qui doit l'habiter, et donc je ne vois pas de compétence ministérielle qui pourrait ne pas, pour une raison quelconque, revenir au PCF »*, a-t-il déclaré.

■ **LUTTE OUVRIÈRE : Arlette Laguiller** a indiqué, vendredi 9 mai, à Limoges, que son parti ne donnerait aucune consigne de désistement entre les deux tours. *« Je ne vois pas de différence entre les politiques proposées pour sortir du chômage et de la misère. (...) En votant PS, on ne vote pas contre la politique d'Alain Juppé »*, a ajouté la dirigeante de LO.

■ **IMMIGRATION : Jean-Louis Debré** s'est expliqué, vendredi 9 mai, au micro d'Europe 1, sur une déclaration qu'il avait faite sur les immigrés, en reconnaissant qu'elle avait été *« maladroite »*. Le 28 avril à Tours, il avait déclaré : *« Est-ce que vous acceptez que des étrangers viennent chez vous, s'installent chez vous, et ouvrent votre Frigidaire, se servent ? »*, en s'adressant à des militants. *« Non, bien naturellement »*, avait-il ajouté. Le ministre de l'intérieur a toutefois regretté *« l'exploitation qu'on en a faite »*.

■ **RPR : Gabriel Kaspereit**, député sortant de la 4e circonscription de Paris et candidat contre Pierre Lellouche, investi par la majorité, a été exclu du RPR. Il bénéficie cependant du soutien de Charles Pasqua.

Le Front national sera présent dans toutes les circonscriptions métropolitaines

Tous les dirigeants du parti d'extrême droite sont candidats, à l'exception de Jean-Marie Le Pen

Le Front national présente des candidats dans toutes les circonscriptions à ces élections législatives anticipées. En 1993 il n'avait pas pu remplir totalement l'objectif qu'il s'était donné, il lui manquait trois candidats : dans la troisième circonscription de l'Aveyron, la deuxième du Calvados et la première circonscription de Corse-du-Sud. Le président du parti, Jean-Marie Le Pen, ne se présente pas.

■ **AIN** : 1re (Bourg-en-Bresse) Annick Veillerot, 2e (Oyonnax) André Clavel, 3e (Ferney-Voltaire) Olivier Wyssa, 4e (Trévoux) Jean-Loup de Lacheisserie.

■ **AISNE** : 1re (Laon) Michel Saleck, 2e (Saint-Quentin) François Piquet, 3e (Hirson, Vervins) Jacques de la Fontaine, 4e (Soissons) Wallerand de Saint-Just, 5e (Château-Thierry) Colette Fecci-Pinatel.

■ **ALLIER** : 1re (Moulins) Georges Dufour, 2e (Montluçon) Lucette Vuarchex, 3e (Gannat, Saint-Pourçain) Alain Compagnon, 4e (Vichy) Jacques Mayadoux.

■ **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE** : 1re (Digne) Bernard Naegellen, 2e (Manosque) Mireille d'Ornano.

■ **HAUTES-ALPES** : 1re (Gap) Michel Mattei, 2e (Briançon) Vanessa Bickers-Garcia.

■ **ALPES-MARITIMES** : 1re (Nice 1, 2, 3, 12) Jean-Pierre Gost, 2e (Nice 4, 5, 6, 7) Christian Desvignes, 3e (Nice 8, 10, 11, 13) Jean-Pierre Schenardi (a.d.), 4e (Menton) Gérard de Gubernatis, 5e (Nice 9, 14) Robert Gazut, 6e (Cagnes-sur-Mer) Jean-Paul Ripoll, 7e (Antibes) Robert Crépin, 8e (Cannes) Albert Peyron, FN, a.d., 9e (Grasse) Dominique Vidal.

■ **ARDÈCHE** : 1re (Privas) Jean-Joël Vanhove, 2e (Tournon, Annonay) Henry Despres, 3e (Aubenas) Thierry Arsac.

■ **ARDENNES** : 1re (Charleville sud) Emile Wagner, 2e (Charleville nord) Michel Dierckens, 3e (Sedan) Anne-Marie Delbe.

■ **ARIÈGE** : 1re (Foix) Georges Mesplie, 2e (Pamiers) Etienne Daure.

■ **AUBE** : 1re (Troyes est) Bruno Subeil, 2e (Troyes sud) Marc Malarmey, 3e (Romilly, Sainte-Savine) Jean-Pierre Constant.

■ **AUDE** : 1re (Carcassonne) Henri Escortell, 2e (Narbonne) Yvonne Garnier, 3e (Castelnaudary) Jean-Pierre Cordier.

■ **AVEYRON** : 1re (Rodez) Olivier Carrasco, 2e (Villefranche-de-Rouergue) André Marcais, 3e (Millau) Gérard Cabillic.

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE** : 1re (Marseille 4e et partie du 1er et du 12e arr.) Jean-Pierre Baumann, 2e (8e et partie du 6e) Hubert Savon, 3e (Marseille 2e, 7e et partie du 1er) Daniel Gazzola, 4e (Marseille 3e, 16e et partie du 15e) Jean-Jacques Susini, 5e (Marseille 5e et partie du 6e) Marie-Odile Rayé, 6e (Marseille 9e et partie du 10e et du 11e) Michèle Carayon, 7e (Marseille 14e et parties du 15e et du 13e) Maurice Gros, 8e (Marseille parties des 11e, 12e et 13e) Yvon Claire, 9e (Aubagne, La Ciotat) Joëlle Melin, 10e (Gardanne) Damien Bariller, 11e (Salon-de-Provence) Philippe Adam, 12e (Marignane, Vitrolles) Bruno Mégret (a.d.), 13e (Istres, Martigues) Alain Cardamone, 14e (Aix-en-Provence) Vincent Autric, 15e (Châteaurenard) Bernard Meslans, 16e (Arles) Gérard David.

■ **CALVADOS** : 1re (Caen ouest) Yves Dupres, 2e (Caen est) Jean-Luc Bigot, 3e (Falaise, Lisieux) Michelle Hamon, 4e (Trouville-sur-Mer) Christian Guëret du Manoir, 5e (Bayeux) Robert Henry, 6e (Vire) Emmanuel Regnouf.

■ **CANTAL** : 1re (Aurillac) Paul Bardot, 2e (Saint-Flour) Alice Brugue.

■ **CHARENTE** : 1re (Angoulême est-ouest) Alain Leroy, 2e (Cognac) Jean-Xavier Dupuis, 3e (Confolens) Michel Tessier, 4e (Angoulême nord) Dominique Deprecq.

■ **CHARENTE-MARITIME** : 1re (La Rochelle) Jean-François Galvaire, 2e (Rochefort) Michel Gauchou, 3e (Saintes) Gilbert Gaillard, 4e (Royan est) Gilles Bredillot, 5e (Royan ouest) Pascal Markowsky.

■ **CHER** : 1re (Bourges) Jean d'Ogny, 2e (Vierzon) François Scheid, 3e (Saint-Amand-Montrond) François Drougard.

■ **CORRÈZE** : 1re (Tulle) Claude Dambrin, 2e (Brive) Francis Ducreux, 3e (Ussel) Marie-Madeleine Bonneau.

■ **CORSE-DU-SUD** : 1re (Ajaccio) Louis Deluca, 2e (Sartène) Jean-Baptiste Paccini.

■ **HAUTE-CORSE** : 1re (Bastia) Claude Leonardi, 2e (Corte-Calvi) Robert Jacob dit Luzie.

■ **CÔTE-D'OR** : 1re (Dijon 5, 6, 7) François Thiérot, 2e (Dijon 1, 3, 8) Liliane Floiras, 3e (Dijon 2, 4) Charles Cavin, 4e (Montbard) Jean-Pierre Pellan, 5e (Beaune) Pierre Jaboulet-Vercherre.

■ **CÔTES-D'ARMOR** : 1re (Saint-Brieuc) Raymond Blanc, 2e (Dinan) Charles du Boishamon, 3e (Loudéac, Lamballe) Pierre-Marie Launay, 4e (Guingamp) Myriam de Coatparquet, 5e (Lannion) Jean-Luc de Trogoff.

■ **CREUSE** : 1re (Guéret) Jean Lamouche, 2e (Aubusson) Max Roux.

■ **DORDOGNE** : 1re (Périgueux) Michel Courtois, 2e (Bergerac) Léon-Pierre Durin, 3e (Nontron) Gérard Lebrun, 4e (Sarlat) Gérard de Lesquen.

■ **DOUBS** : 1re (Besançon ouest) Robert Sennerich, 2e (Besançon est) Sophie Montel, 3e (Montbéliard) Léon Colino, 4e (Audincourt) Alain Sébille, 5e (Pontarlier) Jean-Luc Bart.

■ **DRÔME** : 1re (Valence) Joël Cheval, 2e (Montélimar) Alain Bernard, 3e (Nyons) Romain Roustan, 4e (Romans-sur-Isère) Bernard Pinet.

■ **EURE** : 1re (Evreux est, sud) Jean-Pierre Lussan, 2e (Evreux nord, ouest) Yves Dupont, 3e (Bernay) Marc Froidefont, 4e (Louviers) Paul Chauvelin, 5e (Vernon) Bernard Touchagues.

■ **EURE-ET-LOIR** : 1re (Chartres) Thierry Le Nagat, 2e (Dreux) Marie-France Stirbois (a.d.), 3e (Nogent-le-Rotrou) Philippe Loiseau, 4e (Châteaudun) Marie-René Maissen.

■ **FINISTÈRE** : 1re (Quimper) Michel Dor, 2e (Brest centre) Olivier Morize, 3e (Brest ouest) Pierre-Jean Bodiger, 4e (Morlaix) Charles Tronyo, 5e (Landernau) Bernard Pacreau, 6e (Châteaulin) Eric Calmejane, 7e (Douarnenez) Marcel Saoutic, 8e (Concarneau) Anne-Marie Kerleo.

■ **GARD** : 1re (Nîmes) Serge Martinez, 2e (Vauvert) Max Janin, 3e (Villeneuve-lès-Avignon) Marie-Josée Cros, 4e (Alès est) André Rondil, 5e (Alès ouest) Olivier Masson.

■ **HAUTE-GARONNE** : 1re (Toulouse centre) Louis Aliot, 2e (Toulouse est) Philippe Riey, 3e (Toulouse sud-est) Serge Laroze, 4e (Toulouse sud) Jean-Pascal Serbera, 5e (Toulouse ouest) Henri Balssa, 6e (Muret) Jean-Pierre Atoch, 7e (Villefranche-de-Lauragais) Théo Buras, 8e (Saint-Gaudens) Nadine Voloscenko.

■ **GERS** : 1re (Auch) François Pelletan, 2e (Condom) Georges Maitre.

■ **GIRONDE** : 1re (Bordeaux nord) Jacques Colombier, 2e (Bordeaux centre) Pierre Sirgue (a.d.), 3e (Bordeaux sud) Henri Lastrade, 4e (Cenon) Michel Munier, 5e (Blanquefort) Jean-Philippe Lavalette, 6e (Mérignac) François-Régis Taveau, 7e (Pessac) Maurice Le Gentil, 8e (Arcachon) Colette Monier, 9e (Langon) Alain de Peretti, 10e (Libourne) Jacques Labegorre, 11e (Blaye) Christian Roche.

■ **HÉRAULT** : 1re (Montpellier sud) Jean-Claude Martinez (a.d.), 2e (Montpellier nord) Alain Jamet, 3e (Lunel) Jean-Louis Pelletier, 4e (Lodève) Louis Pascal, 5e (Pézenas) Jacques Denis, 6e (Béziers) Yves Unterelner, 7e (Sète) Lucien Brouillet.

■ **ILLE-ET-VILAINE** : 1re (Rennes sud) Pierre Maugendre, 2e (Rennes nord) Lionel Tocque, 3e (Rennes ouest) Brigitte Neveux, 4e (Redon) Hubert Langlois, 5e (Vitré) Henri Leroy, 6e (Fougères) Christian Ressort, 7e (Saint-Malo) Jacques Dore.

■ **INDRE** : 1re (Châteauroux) Bernard Poulain, 2e (Issoudun) Stéphane Tarditi, 3e (Le Blanc) Michel Flammen.

■ **INDRE-ET-LOIRE** : 1re (Tours) Jean Verdon, 2e (Amboise) Michel Hubault, 3e (Montbazon) Olivier Chalmel, 4e (Joué-lès-Tours) Agnès Belbeoch, 5e (Saint-Cyr-sur-Loire) Pierre Le Goux.

■ **ISÈRE** : 1re (Grenoble 1, 2, 4) Hugues Petit, 2e (Echirolles) Georges Theil, 3e (Grenoble 3, 5, 6) Alain Dugelay, 4e (Vif) Béatrice Velleux, 5e (Saint-Egrève) Jackie Machu, 6e (Bourgoin-Jallieu nord) Christian Vellieux, 7e (Bourgoin-Jallieu sud) Eric Brunot, 8e (Vienne) Jean-Jacques Ogier, 9e (Voiron) Christian Moiller.

■ **JURA** : 1re (Lons-le-Saunier) Luc Bejean, 2e (Saint-Claude) René Bernard, 3e (Dole) Jean-Etienne Normand.

■ **LANDES** : 1re (Mont-de-Marsan) Jean-Paul Paroutaud, 2e (Dax) France Prenat, 3e (Saint-Sever) hélène Rochefort.

■ **LOIR-ET-CHER** : 1re (Blois) Miguel de Peyrecave, 2e (Romorantin-Lanthenay) Paul Pelletier, 3e (Vendôme) Aymar de Boisgrollier.

■ **LOIRE** : 1re (Saint-Etienne nord) Gérard Tournaire, 2e (Saint-Etienne sud) Michèle Braciano, 3e (Saint-Chamond) Christian Grangis, 4e (Firminy) Frédéric Granjon, 5e (Roanne) Norbert Chétail, 6e (Feurs) Jean-Claude Suchel, 7e (Montbrison) Gérard Lilio.

■ **HAUTE-LOIRE** : 1re (Le Puy est) Thierry Odier Cénat de l'Herm, 2e (Le Puy ouest) Hélène Le Guezennec.

■ **LOIRE-ATLANTIQUE** : 1re (Nantes ouest) Pierre Peraldi, 2e (Nantes sud) Samuel Maréchal, 3e (Saint-Herblain) Arnaud de Perier, 4e (Rezé) Michel Boju, 5e (Ancenis) Christophe Bouhier, 6e (Châteaubriant) Jean-Jacques Chevallier, 7e (La Baule) Philippe Rouger, 8e (Saint-Nazaire) Eric de la Brosse, 9e (Paimboeuf, Pornic) Thierry Monvoisin, 10e (Vertou) Hervé Leca.

■ **LOIRET** : 1re (Orléans sud) Xavier Guillemot, 2e (Orléans ouest) Michel Rothe, 3e (Orléans est) Willy Lebrard, 4e (Montargis) Maurice Etienne, 5e (Fleury-lès-Aubrais) Bernard Chauvet.

■ **LOT** : 1re (Cahors) François de Lavedan, 2e (Figeac) Bernard Vayssouze.

■ **LOT-ET-GARONNE** : 1re (Agen) Eddy Marsan, 2e (Marmande) Georges Clément, 3e (Villeneuve-sur-Lot) Jacques Laporte.

■ **LOZÈRE** : 1re (Mende) Gérard Coddérens, 2e (Marvejols) Alain Mathiot.

■ **MAINE-ET-LOIRE** : 1re (Angers centre, est, nord-est) Jean-Philippe Motte, 2e (Angers sud, Trélazé) Jean Quelennec, 3e (Longué-Jumelles) René Lacalmette, 4e (Saumur sud, Thouarcé) Marc Lyoen, 5e (Cholet) Roger Baudry, 6e (Angers ouest) Philippe Boret, 7e (Angers nord, Segré) Albert Toulouze.

■ **MANCHE** : 1re (Saint-Lô) Fernand Le Rachinel, 2e (Avranches) Jean Lemoine Lechesnay, 3e (Granville) Louis Senoville, 4e (Valognes) Raymond Lecoeur, 5e (Cherbourg) Pierre Beaudroit.

■ **MARNE** : 1re (Reims 1, 2, 5, 6) Jean-Pierre Catte, 2e (Reims 3, 7, 9) Jean-Michel La Rosa, 3e (Reims 4, 8, 10) Jacques Le Touze, 4e (Châlons-en-Champagne) Jean Jeremita, 5e (Vitry-le-François) Jérôme Malarmey, 6e (Epernay) Jean-Paul Caillez.

■ **HAUTE-MARNE** : 1re (Chaumont) Franck Amann, 2e (Saint-Dizier) Jean-Claude Drouot.

■ **MAYENNE** : 1re (Laval) Jacques Dansan, 2e (Château-Gontier) Paul Le Morvan, 3e (Mayenne) Gilbert Blanc.

■ **MEURTHE-ET-MOSELLE** : 1re (Nancy est, nord, sud) Gérard Bargoin, 2e (Vandoeuvre-lès-Nancy) Marc Neguiral, 3e (Laxou, Nancy ouest) Jean-Pierre Pelot, 4e (Lunéville) Jean-Claude Bardet, 5e (Toul) Robert Davion, 6e (Pont-à-Mousson) Jeannine Massart, 7e (Longwy) Jacques Peyrou.

■ **MEUSE** : 1re (Bar-le-Duc) Christiane Lamotte, 2e (Verdun) Louis Rouyer.

■ **MORBIHAN** : 1re (Vannes) Bruno Petit, 2e (Auray) René Bouin, 3e (Pontivy) Georges Iglesias-Melich, 4e (Malestroit, Ploërmel) Grégoire Tingaud, 5e (Lorient) Carol Mettetal, 6e (Hennebont) Francis Schwaller.

■ **MOSELLE** : 1re (Metz 1, Woippy) Guy Herkory (a.d.), 2e (Metz 4, Montigny-lès-Metz) Jean-Marie Nicolay, 3e (Metz 2, 3) Jacques Marchal, 4e (Sarrebourg) Bernard Brion, 5e (Sarreguemines) Jean-Louis Berger, 6e (Forbach) Pierre Baile, 7e (Saint-Avold) Arthur Matecki, 8e (Rombas) Michelle Lhuillier, 9e (Thionville) Guy Manoux, 10e (Moyeuvre-Grande) Guy Alexandre.

■ **NIÈVRE** : 1re (Nevers) Jean-Marc Bily, 2e (Cosne-sur-Loire) Robert Bouter, 3e (Clamecy, Decize) Régis de la Croix Vaubois.

■ **NORD** : 1re (Lille sud) Eliane Coolzaet, 2e (Lille est) Philippe Bernard, 3e (Lille centre, nord) Remy Castermans, 4e (Lille ouest) Gilles Alexandre, 5e (Haubourdin, Seclin) Jacques Bourrez, 6e (Pont-à-Marcq) Christian Grenier, 7e (Roubaix est) Philippe Guerard, 8e (Roubaix ouest) Carl Lang, 9e (Marcq-en-Baroeul) Michel Ximenes, 10e (Tourcoing nord) Christian Baeckeroot (a.d.), 11e (Armentières) Pascal Gannat, 12e (Dunkerque ouest) Patrick Loraint, 13e (Dunkerque est) Philippe Eymery, 14e (Bourbourg) Yannick Le Floc'h, 15e (Bailleul, Hazebrouck) Hubert Maes, 16e (Marchiennes) René Gambiez, 17e (Douai) Jean-Marie Lamare, 18e (Cambrai) Albert Ponthieux, 19e (Valenciennes sud) Serge Thomes, 20e (Saint-Amand-les-Eaux) Michelle Béal, 21e (Valenciennes) Dominique Slabolepsky, 22e (Le Quesnoy) Daniel Duhamel, 23e (Maubeuge) Claude Deresnes, 24e (Avesnes-sur-Helpe) Pierre Zanardi.

■ **OISE** : 1re (Beauvais nord) Laurent Isore, 2e (Beauvais sud) Eric Delcroix, 3e (Creil sud) Michel Guiniot, 4e (Senlis) Philippe Evrard, 5e (Compiègne sud) Jean-Paul Letourneur, 6e (Compiègne nord, Noyon) Pierre Descaves (a.d.), 7e (Clermont, Creil) Olivier François.

■ **ORNE** : 1re (Alençon) Janine Tanoue, 2e (L'Aigle) Christian Turin, 3e (Argentan, Flers) Brigitte Lecoeur.

■ **PAS-DE-CALAIS** : 1re (Arras ouest-sud) Patrick Heaulme, 2e (Arras nord) Yvon-Marie Lherbier, 3e (Saint-Pol-sur-Ternoise) Jean-Pierre d'Hollander, 4e (Montreuil) Francis Leroy, 5e (Boulogne-sur-Mer sud) Guy Molliens, 6e (Boulogne-sur-Mer nord) Jacques Fourny, 7e (Calais) Raymond Mortier, 8e (Saint-Omer) Frédéric Lorthiois, 9e (Béthune) Marcos Cantolla-Iradi, 10e (Bruay-en-Artois) Jean-Paul Depret, 11e (Cambrin) Eric Orio, 12e (Liévin) Patrick Ratcliffe, 13e (Lens) Bernard Skubic, 14e (Hénin-Beaumont) Steeve Briois.

■ **PUY-DE-DÔME** : 1re (Clermont-Ferrand nord) Abel Poitrineau, 2e (Clermont-Ferrand sud) Maxime Royet, 3e (Chamalières) Claude Jaffres, 4e (Issoire) Thierry Maillard, 5e (Thiers) Jacques Chanet, 6e (Riom) Michel Dufresne.

■ **PYRÉNÉES-ATLANTIQUES** : 1re (Pau nord, centre, ouest) Jacques Henriot, 2e (Pau est, sud) Jean Fourcade, 3e (Jurançon) Alexis Arette-Hourquet, 4e (Oloron-Sainte-Marie) Thierry Labaquère, 5e (Anglet, Bayonne) Henri Rupert, 6e (Biarritz, Hendaye) Helyett Ginoux.

■ **HAUTES-PYRÉNÉES** : 1re (Bagnères-de-Bigorre) Jean-Marie Barrère, 2e (Lourdes, Tarbes 1 et 2) Paul Rayband, 3e (Tarbes 3, 4 et 5) Jean-Pierre Bonin.

■ **PYRÉNÉES-ORIENTALES** : 1re (Perpignan) Jean-Louis de Noell, 2e (La Côte-Radieuse) Denis Saenz, 3e (Prades) Michel Guillemaud, 4e (Céret, Thuir) Gérard Monterrat.

■ **BAS-RHIN** : 1re (Strasbourg centre) Jean-Pierre Riegert, 2e (Strasbourg sud) Jean-Louis Wehr, 3e (Strasbourg nord) Stéphane Bourhis, 4e (Illkirch-Graffenstaden) Georges-Pierre Noth, 5e (Sélestat) Christian Cotelle, 6e (Molsheim) Marlène Heng, 7e (Saverne) Yvan Blot, 8e (Wissembourg) Joël Killy, 9e (Haguenau) François Schultz.

■ **HAUT-RHIN** : 1re (Colmar) René Becker, 2e (Kayserberg, Ribeauvillé) Christian Fricker, 3e (Altkirch) Patrick Binder, 4e (Huningue) Pascal Tresch, 5e (Mulhouse est, ouest, sud) Gérard Freulet (a.d.), 6e (Mulhouse nord) Aldo Zasio, 7e (Cernay, Guebwiller) Jean-Marie Schneider.

■ **RHÔNE** : 1re (Lyon 6 et parties de 1, 5, 13) Philippe Dumez, 2e (Lyon 2e, 3e, 4e et parties du 1er et du 5e) Anne Richard, 3e (Lyon 9e, 10e et parties du 12e et du 13e) Liliane Boury, 4e (Lyon 7e, 8e, 11e et partie du 13e) René Morel, 5e (Caluire-et-Cuire) Pierre Terrier, 6e (Villeurbanne) Pierre Vial, 7e (Vaulx-en-Velin) Denis de Bouteiller, 8e (L'Arbresle) Maurice Lièvre, 9e (Villefranche-sur-Saône) Jean-Pierre Barbier, 10e (Saint-Genis-Laval) Jean-Paul Veyrard, 11e (Givors) Patrick Deveyle, 12e (Oullins) Alain Chevalier, 13e (Meyzieu, Saint-Priest) Bruno Gollnisch (a.d.), 14e (Vénissieux) Richard Morati.

■ **HAUTE-SAÔNE** : 1re (Vesoul) Marcel Grognu, 2e (Lure) Jean-Marc Brissaud, 3e (Luxeuil-les-Bains) Marie-France Ligney.

■ **SAÔNE-ET-LOIRE** : 1re (Mâcon) Maurice Martin, 2e (Charolles) Michel Aufranc, 3e (Autun, Le Creusot) Eugène Teret, 4e (Montceau-les-Mines) Patrick Szczepanski, 5e (Chalon-sur-Saône) Jean Coupat, 6e (Louhans) Jacques Evrard.

■ **SARTHE** : 1re (Le Mans nord) Gérard Bondoux, 2e (Le Mans est) Charles Met, 3e (La Flèche) Jean-Claude Barlemont, 4e (Sablé-sur-Sarthe) Hubert Bigeard, 5e (La Ferté-Bernard) Marcel de Cossé-Brissac.

■ **SAVOIE** : 1re (Chambéry nord, Aix-les-Bains) Georges Ract, 2e (Albertville) Gérard Trouillard, 3e (Chambéry sud, Saint-Jean-de-Maurienne) Jean-Marie Barbier.

■ **HAUTE-SAVOIE** : 1re (Annecy-le-Vieux) Jacques Vassieux, 2e (Annecy) Jean-Luc Mesnage, 3e (Bonneville) Dominique Martin, 4e (Annemasse) Bernard Midy, 5e (Thonon-les-Bains) Maurice Guillon.

■ **PARIS** : 1re (1er, 2e, 3e et 4e arr.) Joëlle Lombard, 2e (5e, partie du 6e) Jacques Mary, 3e (partie du 6e et 7e) Loïc Le Hénand, 4e (8e et 9e) Eliane Dumont, 5e (10e) Françoise Monestier, 6e (parties du 11e et du 20e) Max Dantes, 7e (parties du 11e et du 12e) Alain-Christian Fragny, 8e (partie du 12e) Stéphane Téot, 9e (partie du 13e) Pierre Champouillon, 10e (parties du 13e et du 14e) Yves de Quemper, 11e (partie du 14e) Bertrand Robert, 12e (partie du 15e) Raphaële Dor, 13e (partie du 15e) Georges Péan, 14e (partie du 16e) Jacques Lafay, 15e (partie du 16e) Patrick Brocard, 16e (partie du 17e) Danièle Deleuze, 17e (parties du 17e et du 18e) Jean-Pierre Reveau (a.d.), 18e (partie du 18e) Xavier Schleiter, 19e (parties du 18e et du 19e) Patrice de Blignières, 20e (partie du 19e) Xavier Voute, 21e (partie du 20e) Martine le Hideux.

■ **SEINE-MARITIME** : 1re (Rouen) Dominique Chaboche (a.d.), 2e (Mont-Saint-Aignan) Josette Bossard, 3e (Sotteville-lès-Rouen) Gilles Penelle, 4e (Elbeuf) Guilhem de Tarie, 5e (Maromme) François-Thibaud Lamy, 6e (Lillebonne) Francis Duval, 7e (Le Havre sud) Daniel Biot, 8e (Le Havre nord) Philippe Fouche-Saillenfest, 9e (Fécamp) Guy Bourie, 10e (Yvetot) Béatrice Gosse, 11e (Dieppe) Françoise Duchaussoy, 12e (Gournay-en-Bray) Jean-Jacques Renier.

■ **SEINE-ET-MARNE** : 1re (Melun sud) Gérard Chrisment, 2e (Fontainebleau) Gérard Louis, 3e (Melun nord) Jean-François Jalkh (a.d.), 4e (Provins) Jacques Gérard, 5e (Meaux sud) Didier Cocquard, 6e (Meaux nord) Marie-Christine Arnautu, 7e (Claye-Souilly) Pierre-Jean Prillard, 8e (Torcy) Claude Heintz, 9e (Brie-Comte-Robert) Jean-Christophe Colette.

■ **YVELINES** : 1re (Versailles nord) Jean-Philippe Lemaire, 2e (Versailles sud) Philippe Colombani, 3e (Le Chesnay) Pierre-Yves Pinchaux, 4e (Houilles) Hubert Cottin, 5e (Sartrouville) Martine Giraud, 6e (Saint-Germain-en-Laye) Jacques Lecaillon, 7e (Conflans-Sainte-Honorine) Myriam Baeckeroot, 8e (Mantes-la-Jolie) Marie-Caroline Le Pen, 9e (Aubergenville) Michel Bayvet, 10e (Rambouillet) Jacques Michel, 11e (Trappes) Didier de Beaulieu, 12e (Poissy) Jean-Claude Varanne.

■ **DEUX-SÈVRES** : 1re (Niort) Jean-Romée Charbonneau, 2e (Saint-Maixent-l'Ecole) Pierre Lucas, 3e (Parthenay) Colette Merrain, 4e (Bressuire-Thouars) Michel Dubreuil.

■ **SOMME** : 1re (Amiens nord) Yves Dupille, 2e (Amiens sud) Lionel Payet, 3e (Ault) Claude Dauby, 4e (Abbeville) Raynald Brasseur, 5e (Albert, Péronne) Marie-Claire Bouvet, 6e (Corbie, Montdidier) Fabrice Lengele.

■ **TARN** : 1re (Albi nord, Carmaux) Frédéric Cabrolier, 2e (Albi centre et sud) Camille Fabas, 3e (Castres) Bernard Antony, 4e (Mazamet) Jean-Claude Aubin.

■ **TARN-ET-GARONNE** : 1re (Montauban) Bernard Vincent, 2e (Castelsarrasin) Claude Michel.

■ **VAR** : 1re (Toulon sud) Jean-Marie Le Chevallier, 2e (Toulon nord) Jean-Claude Lunardelli, 3e (La Vallette-du-Var) Philippe de Beauregard, 4e (Draguignan) Jean-Louis Bouguereau, 5e (Fréjus) Jean-Pierre Risgala, 6e (Brignoles) Jacques Tudury, 7e (La Seyne) Jean-Claude Pons.

■ **VAUCLUSE** : 1re (Avignon) Thibault de la Tocnaye, 2e (Cavaillon) Simone Rémond, 3e (Carpentras) Guy Macary, 4e (Orange) Jacques Bompard (a.d.).

■ **VENDÉE** : 1re (La Roche-sur-Yon nord) Jack Brayet, 2e (La Roche-sur-Yon sud) Guillaume Vouzellaud, 3e (Les Sables-d'Olonne) Paul Petitdidier, 4e (Mortagne-sur-Sèvre) Christian Proust, 5e (Fontenay-le-Comte) Jean Chataigner.

■ **VIENNE** : 1re (Poitiers nord) Joël Le Nestic, 2e (Poitiers sud) Claude Rouquet, 3e (Montmorillon) Brigitte Leroy, 4e (Châtellerault) Françoise Couturier.

■ **HAUTE-VIENNE** : 1re (Limoges centre) Antoine Orabona, 2e (Saint-Junien) Jean Fredon, 3e (Bellac) Maxime Labesse, 4e (Ambazac) Bernard Daugan.

■ **VOSGES** : 1re (Epinal) Bernard Freppel, 2e (Saint-Dié) Suzette Cassin, 3e (Remiremont) Jean-Yves Douissard, 4e (Neufchâteau) François Flamerion.

■ **YONNE** : 1re (Auxerre) Marcellin Foissier, 2e (Avallon) Claude Moreau, 3e (Sens) Pierre Peres.

■ **TERRITOIRE DE BELFORT** : 1re (Belfort centre) Christophe Vuillemin, 2e (Belfort ouest) Michel Algrin.

■ **ESSONNE** : 1re (Corbeil-Essonnes) Jacques Olivier, 2e (Etampes) Hubert de Mesmay, 3e (Arpajon) François Salanie, 4e (Longjumeau) Gilles Mabire, 5e (Orsay) Jean Lyssandre, 6e (Massy) Roger Donce, 7e (Viry-Châtillon) Pascal Delmas, 8e (Brunoy) Patrick Mignon, 9e (Draveil) Sophie Lespagnon, 10e (Morsang-sur-Orge) Michel de Rostolan (a.d.).

■ **HAUTS-DE-SEINE** : 1re (Colombes nord) Jean-Yves Le Gallou, 2e (Asnières, Colombes sud) Hubert Massol, 3e (Courbevoie) Christian Perez, 4e (Nanterre, Suresnes) Michel Schmit, 5e (Levallois-Perret) Alain Gallais, 6e (Neuilly-sur-Seine) Bruno Ligonie, 7e (Garches, Rueil-Malmaison) Christian Maréchal, 8e (Meudon) Sophie Brissaud, 9e (Boulogne-Billancourt) Olivier Pichon, 10e (Issy-les-Moulineaux) Axel Loustau, 11e (Bagneux) Raoul Raketitch, 12e (Châtillon) Alain Le Berre, 13e (Antony, Sceaux, Châtenay) Annick Martin.

■ **SEINE-SAINT-DENIS** : 1re (Epinay-sur-Seine) François-Xavier Sidos, 2e (Saint-Denis nord) Pierre Pauty, 3e (Aubervilliers, La Courneuve) Gulbert Hainaut, 4e (Le Blanc-Mesnil) Yves Baudouin, 5e (Bobigny) Michel Personnaz, 6e (Pantin) Samuel Bellenger, 7e (Montreuil) Serge Balassi, 8e (Rosny-sous-Bois) Martial Bild, 9e (Bondy) Gilles Barial, 10e (Aulnay-sous-Bois) Philippe Millian, 11e (Sevran) Roger Holeindre (a.d.), 12e (Le Raincy) Franck Timmermans, 13e (Noisy-le-Grand) Michel Paulin.

■ **VAL-DE-MARNE** : 1re (Créteil nord) Thierry Bouzard, 2e (Créteil ouest-sud) Bruno Serignat, 3e (Villeneuve-Saint-Georges) Christian Le Scornec, 4e (Villiers-sur-Marne) Lydia Schenardi, 5e (Champigny-sur-Marne centre, est) Roland Favre, 6e (Fontenay-sous-Bois, Vincennes) Régine Mousson, 7e (Champigny-sur-Marne ouest) Eric Fornal, 8e (Maisons-Alfort) Philippe Olivier, 9e (Vitry-sur-Seine est et ouest) Louis Desbordes, 10e (Vitry-sur-Seine nord) Marcel Laprevotte, 11e (Villejuif) Michel Duverger, 12e (L'Haÿ-les-Roses) Jean-Claude Denolle.

■ **VAL-D'OISE** : 1re (Pontoise) Marie-Thérèse Philippe, 2e (Cergy) Jean-Pierre Emié, 3e (Taverny) Jean Cuignache, 4e (Franconville) Jean-Pierre Guidon, 5e (Argenteuil) Michel Bischoff, 6e (Enghien-les-Bains) Jean-Michel Dubois, 7e (Sarcelle sud-est) Dominique Joly, 8e (Sarcelle nord-est) Jean-Luc Vazeiller, 9e (Goussainville) Yves de Coatgourden.

La « droite indépendante » de M. de Villiers est présente dans 510 circonscriptions

Le Mouvement pour la France et le Centre national des indépendants et paysans ont fait alliance

Philippe de Villiers, grâce à son association avec le CNIP, présidé par Olivier d'Ormesson, présente 510 candidats. 420 appartiennent à son mouvement et 90 à son allié. Il apporte aussi son appui à 12 autres candidats de droite. Parmi les candidats du CNIP figure Jean Kiffer, député sortant, qui est aussi présenté par le RPR. Dans la liste que nous publions, les candidats du MPF sont en romain, ceux du CNIP en *italique*.

■ **AIN** : 1re (Bourg-en-Bresse) Hervé Le Maout, 2e (Oyonnax) Pierre Ferrario, 3e (Ferney-Voltaire) Louis-Alain Gaudin, 4e (Trévoux) Gilles Dommanget.

■ **AISNE** : 1re (Laon) Daniel Desreumaux, 2e (Saint-Quentin) *Michel Froissart*, 3e (Hirson, Vervins) Patrice Lallement, 4e (Soissons) *Achille Prevot*.

■ **ALLIER** : 1re (Moulins) Martine Talon, 2e (Montluçon) *André Gerinier*, 3e (Gannat, Saint-Pourçain) François de Vaulx, 4e (Vichy) Jean-Luc Debrabant.

■ **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE** : 1re (Digne) Roger Espic, 2e (Manosque) Christine Brun-Bourdier.

■ **HAUTES-ALPES** : 1re (Gap) Claude Arnaud, 2e (Briançon) Jean-Luc Pierre.

■ **ALPES-MARITIMES** : 1re (Nice 1, 2, 3, 12) Emmanuel Cuillon, 2e (Nice 4, 5, 6, 7) *Joseph Grammatico*, 3e (Nice 8, 10, 11, 13) Jacques de Rocca Serra, 4e (Menton) Nicolas Gauthier, 5e (Nice 9, 14) Hélène Saliceti, 6e (Cagnes-sur-Mer) Monique Lartigue, 8e (Cannes) Robert Calmettes, 9e (Grasse) Jean-Pierre Leleux.

■ **ARDÈCHE** : 1re (Privas) Paul Bossan, 2e (Tournon, Annonay) Patrick de La Rivière, 3e (Aubenas) *Ulysse Barbe*.

■ **ARDENNES** : 1re (Charleville sud) Mario Rebaudengo, 2e (Charleville nord) Gilbert Dequet, 3e (Sedan) Bernard Valent.

■ **ARIÈGE** : 1re (Foix) *Jean Darnaud*, 2e (Pamiers) Jacques Salomon.

■ **AUBE** : 1re (Troyes est) André Veltin, 3e (Romilly, Sainte-Savine) Anne-Marie Goussard.

■ **AUDE** : 1re (Carcassonne) Jean-Marc Pagel, 2e (Narbonne) Michel Sauvain, 3e (Castelnaudary) Jean-François Leclerc.

■ **AVEYRON** : 1re (Rodez) *Paul Vaurs*, 2e (Villefranche-de-Rouergue) Philippe Jean, 3e (Millau) Auguste Triquet.

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE** : 1re (Marseille 4e et parties du 1er et du 12e arr.) Gérard Terrier, 2e (8e et partie du 6e) André Thion, 3e (Marseille 2e, 7e et partie du 1er), Maxence Berthos, 4e (Marseille 3e, 16e et partie du 15e) François Marsala, 5e (Marseille 5e et partie du 6e) Olivier Osbinden, 6e (Marseille 9e et partie du 10e et du 11e) Guy Jullien, 7e (Marseille 14e et parties du 15e et du 13e) *Vincent Vidal*, 9e (Aubagne, La Ciotat) Joseph Careghi, 10e (Gardanne) Hervé Fabre-Aubrespy, 11e (Salon-de-Provence) Pierre Chazerans, 12e (Marignane, Vitrolles) Roland d'Humières, 13e (Istres, Martigues) *Michel Leroy*, 14e (Aix-en-Provence) Pierre Beauce, 15e (Châteaurenard) Yves Picarda, 16e (Arles) Monique Doustaly.

■ **CALVADOS** : 1re (Caen ouest) Hervé du Boulay, 2e (Caen est) Paul Mercier, 3e (Falaise, Lisieux) *Jérôme de Leusse*, 4e (Trouville-sur-Mer) Aymeric Blasselle, 5e (Bayeux) Claude Perrod, 6e (Vire) Bernard Lejeune.

■ **CANTAL** : 1re (Aurillac) Roger Gabéry, 2e (Saint-Flour) Jean-Pierre Marchand.

■ **CHARENTE** : 1re (Angoulême est-ouest) *Joël Bouchaud*, 2e (Cognac) Bruno Asseray, 3e (Confolens) *Bruno Lafenètre*, 4e (Angoulême nord) *Alain Chailloux*.

■ **CHARENTE-MARITIME** : 1re (La Rochelle) Eric Revel, 2e (Rochefort) Bernard Biron, 3e (Saintes) *Patrick Chebroux*, 4e (Royan est) Claude Trong, 5e (Royan ouest) Claude Meunier.

■ **CHER** : 1re (Bourges) Yves Roussel, 2e (Vierzon) François Tessiot, 3e (Saint-Amand-Montrond) Henri Deffontaines.

■ **CORRÈZE** : 2e (Brive) Chantal Aznar, 3e (Ussel) Raymond Fruitier.

■ **CORSE-DU-SUD** : 2e (Sartène) Jérôme Polverini.

■ **HAUTE-CORSE** : 2e (Corte-Calvi) Jean Cardi.

■ **CÔTE-D'OR** : 1re (Dijon 5, 6, 7) Véronique *Thyebault*, 3e (Dijon 2, 4) *Lucien Brenot* (d.s.), 5e (Beaune) Jean-Maurice de Truchis.

■ **CÔTES-D'ARMOR** : 1re (Saint-Brieuc) Yannick Michel, 2e (Dinan) Dominique Boillot, 3e (Loudéac, Lamballe) *Jean-Pierre Scour*, 4e (Guingamp) *Louis Martell*, 5e (Lannion) André Durechou.

■ **CREUSE** : 2e (Aubusson) Michèle Latour.

■ **DORDOGNE** : 1re (Périgueux) *Jean-Michel Jardry*, 2e (Bergerac) Roger Morand-Monteil, 3e (Nontron) Robert Rigaud, 4e (Sarlat) Ludovic Garreau.

■ **DOUBS** : 1re (Besançon ouest) Francis Vuillemin, 2e (Besançon est) Jean-Pierre Joly, 3e *(Montbéliard) Thierry Choffat*, 4e (Audincourt) Philippe Lutz, 5e (Pontarlier) Anne-Aymone d'Ales.

■ **DRÔME** : 1re (Valence) François Albert-Brunet (MPF), *Philippe Dannerolle* (CNIP), 2e (Montélimar) Bernard Simon, 3e (Nyons) Hubert Bouyac, 4e (Romans-sur-Isère) *Françoise Hauss*.

■ **EURE** : 1re (Evreux est, sud) Emmanuel Camoin, 2e (Evreux nord, ouest) *Arnaud Perinelle*, 3e (Bernay) Eric Pinel, 4e (Louviers) *Antoine Servel de Cosmi*, 5e (Vernon) Henri Bozmot.

■ **EURE-ET-LOIR** : 1re (Chartres) Jacques Leveillard, 2e (Dreux) Michel Barre, 3e (Nogent-le-Rotrou) Hugues Deballon, 4e (Châteaudun) Vincent Lhopiteau (MPF), *Joseph Hudault* (CNIP).

■ **FINISTÈRE** : 1re (Quimper) Marie-Claire Malejacq, 2e (Brest centre) Jacqueline Rolland, 3e (Brest ouest) Olivier de Kermenguy, 4e (Morlaix) Roland Bonnefous, 5e (Landerneau) Marie-France Jézéquiel, 6e (Châteaulin) *Georges Nieto*, 7e (Douarnenez) Pierre Le Bris.

■ **GARD** : 1re (Nîmes) Régis Martin, 2e (Vauvert) Nadine Brand, 3e (Villeneuve-lès-Avignon) Brigitte Roulland, 4e (Alès est) Jocelyn Morales, 5e (Alès ouest) Jean Bardot.

■ **HAUTE-GARONNE** : 1re (Toulouse centre) Alain Durand, 2e (Toulouse est) *Jean-Baptiste de Scorailles*, 3e (Toulouse sud-est) Marie-Pierre Chaumette, 5e (Toulouse ouest) Marc de Nuce, 6e (Muret) Franc Maîtrejean, 7e (Villefranche-de-Lauragais) Patrick de Pérignon, 8e (Saint-Gaudens) Yves Rière.

■ **GERS** : 1re (Auch) Christiane Fabre, 2e (Condom) Philippe Arnaud.

■ **GIRONDE** : 1re (Bordeaux nord) Stéphane de Bentzmann, 2e (Bordeaux centre) René Picard, 3e (Bordeaux sud) *Elzéar de Sabran-Pontevès*, 4e (Cenon) Renaud Gabaude, 5e (Blanquefort) *Régis di Giulio*, 6e (Mérignac) *Jean-Georges Meyniac*, 7e (Pessac) *Maurice Veber*, 8e (Arcachon) *Jack Hennequin*, 9e (Langon) Claire Laguerie, 11e (Blaye) Jean-Nicolas Sagaspe.

■ **HÉRAULT** : 1re (Montpellier sud) Jean-Pierre Cartaut, 2e (Montpellier nord) Anne-Jacqueline Corral, 3e (Lunel) Jean-Luc Maillot, 4e (Lodève) Marie-Françoise Privat, 5e (Pézenas) Laurent Palmier, *6e (Béziers)* Jacqueline Quilès, 7e (Sète) Alain Subirats.

■ **ILLE-ET-VILAINE** : 1re (Rennes sud) Yannick Lemoign, 2e (Rennes nord) Bertrand Mathieu, 3e (Rennes ouest) Agnès Houbé-Delamaire, 4e (Redon) Véronique Robine, 5e (Vitré) Charles Preaux, 6e (Fougères) Nicole Hebert, 7e (Saint-Malo) Christophe Bastide.

■ **INDRE** : 1re (Châteauroux) Edouard Colin, 3e (Le Blanc) Edouard des Places.

■ **INDRE-ET-LOIRE** : 1re (Tours) *Arnaud Roy*, 2e (Amboise) Fabien Riolet, 3e (Montbazon) Gérard Kerisit, 4e (Joué-lès-Tours) Henri Ganlandean, 5e (Saint-Cyr-sur-Loire) Jean-Claude Hurault.

■ **ISÈRE** : 1re (Grenoble 1, 2, 4) Christian Sartorius, 2e (Echirolles) *Edouard Ytournelle*, 3e *(Grenoble 3, 5, 6) Arnaud de Vreuschmen*, 4e (Vif) Jean-Franck Ruchon, 5e (Saint-Egrève) *Jean-Emmanuel de Vercken*, 6e (Bourgoin-Jallieu nord) Bruno Gindre, 8e (Vienne) Josiane Guinet, 9e (Voiron) Hervé Pétrone.

■ **JURA** : 1re (Lons-le-Saunier) Denis Conte, 2e (Saint-Claude) Jean-Louis Millet, 3e (Dole) Jacques Perrot.

■ **LANDES** : 1re (Mont-de-Marsan) *Guy Bertrand*, 3e (Saint-Sever) Michelle Robbe.

■ **LOIR-ET-CHER** : 1re (Blois) Marie Thouard-Fontagne, 3e (Vendôme) Madeleine Colin.

■ **LOIRE** : 1re (Saint-Etienne nord) Marie-Joëlle Moreau, 2e (Saint-Etienne sud) Louis Ouillon, 3e (Saint-Chamond) Alexandre Riberon, 4e (Firminy) Richard Raffin, 5e (Roanne) Marianne Peguet, 6e (Feurs) Sabine Pérouse, 7e (Montbrison) Elizabeth Rossary.

■ **HAUTE-LOIRE** : 1re (Le Puy est) Bruno Favre, 2e (Le Puy ouest) *Serge-Pierre Mondani*.

■ **LOIRE-ATLANTIQUE** : 1re (Nantes ouest) Patricia Rio, 2e (Nantes sud) *Annick du Roscoat*, 3e (Saint-Herblain) Laurent Desjars, 4e (Rezé) Danielle Vivoisin, 5e (Ancenis) Sandra Bureau, 6e (Châteaubriant) Jacqeline Moncelet, 7e (La Baule) Patrick Simon, 8e (Saint-Nazaire) *Gilles Regnier*, 9e (Paimbœuf, Pornic) Catherine Deln, 10e (Vertou) Valérie Caradec.

■ **LOIRET** : 1re (Orléans sud) André-Michel Brugnon, 2e (Orléans ouest) Pascal Guerin, 3e (Orléans est) Jean-Charles Benaich, 4e (Montargis) Muriel Mercadier-Girardin, 5e (Fleury-lès-Aubrais) *Gauthier Béranger*.

■ **LOT** : 1re (Cahors) *Marguerite Fabre*.

■ **LOT-ET-GARONNE** : 1re (Agen) Patrick-François Pouzeignes, 2e (Marmande) François Jay, 3e (Villeneuve-sur-Lot) Thierry Delrieu.

■ **LOZÈRE** : 1re (Mende) Frank Favier, 2e (Marvejols) Christian de Jurquet.

■ **MAINE-ET-LOIRE** : 1re (Angers centre, est, nord-est) Christian Kieffer, 2e (Angers sud, Trélazé) François Leduc, 3e (Longué-Jumelles) *Emmanuel de Mandat-Grancey*, 4e (Saumur sud, Thouarcé) Alain Pouplet, 6e (Angers ouest) Marie-Luc Lefeuvre-Justeau, 7e (Angers nord, Segré) Christine Bernier-Dupréelle.

■ **MANCHE** : 3e (Granville) Nicolas Langeard, 5e (Cherbourg) Jean-Marc Legendre.

■ **MARNE** : 1re (Reims 1, 2, 5, 6) Nicole Thomas-Mauro, 2e (Reims 3, 7, 9) Almery de Dinechin, 3e (Reims 4, 8, 10) Thierry Ruinart, 4e (Châlons-en-Champagne) André Brun, 5e (Vitry-le-François) Grégoire Puiseux, 6e (Epernay) Laurent Vasse.

■ **MAYENNE** : 1re (Laval) *Jocelyne Lavenant*, 2e (Château-Gontier) Sophie Lefort, 3e (Mayenne) Pierre-Marie James.

■ **MEURTHE-ET-MOSELLE** : 1re (Nancy est, nord, sud) Guy Boiche, 2e (Vandœuvre-lès-Nancy) Christian Camuzeaux, 3e (Laxou, Nancy-ouest) Michel Docq, 4e (Lunéville) Paul Luporsi, 5e (Toul) Claude Morel, 6e (Pont-à-Mousson) Michel Camin, 7e (Longwy) Frédéric Kurzawa.

■ **MEUSE** : 1re (Bar-le-Duc) William Riegert, 2e (Verdun) André Optel.

■ **MORBIHAN** : 2e (Auray) Gérard Pierre, 4e (Malestroit, Ploërmel) Richard Dubreuil.

■ **MOSELLE** : 1re (Metz 1, Woippy) Alain Renault, 2e (Metz 4, Montigny-lès-Metz) Jean-François Caspard, 3e (Metz 2, 3) *Stéphane Kiffer*, 4e (Sarrebourg) Francisque Ravoire, 5e (Sarreguemines) Pierre Cristinelli, 6e (Forbach) Jacques Raguccia, 7e (Saint-Avold) Daniel Baeza, 8e (Rombas) *Jean Kiffer* (d.s.), 9e (Thionville) Philippe Doublier, 10e (Moyeuvre-Grande) *Grégoire Kiffer*.

■ **NIÈVRE** : 1re (Nevers) Jean-Michel Boizot, 2e (Cosne-sur-Loire) Martine Mazoyer, 3e (Clamecy, Decize) *Olivier de Geffrier*.

■ **NORD** : 1re (Lille sud) Marie-Anne Mirabel, 2e (Lille est) *Jean-Victor Lamon*, 3e (Lille centre, nord) Alexandre Bouche, 4e (Lille ouest) *Jean-Marc Vandewoestyne*, 5e (Haubourdin, Seclin) Jacques Bathiat, 6e (Pont-à-Marcq) Françoise de Villepoix, 7e (Roubaix-est) *Guy Playoust*, 8e (Roubaix-ouest) *Jean-Paul Chahine*, 9e (Marcq-en-Barœul) Elizabeth Bourgois, 10e (Tourcoing nord) *Patrice Desrumeaux*, 11e (Armentières) Yves-Marie Bernier, 12e (Dunkerque ouest) Daniel Dusart, 13e (Dunkerque est) *Véronique de Miribel*, 15e (Bailleul, Hazebrouck) Martin Masson, 16e (Marchiennes) *Zdzislaw Snadlach*, 17e (Douai) *Jean-Marc Sergent*, 18e (Cambrai) Vincent Cambier, 19e (Valenciennes sud) Philippe Nenert, 20e (Saint-Amand-les-Eaux) Michel Benit, 21e (Valenciennes) Francis Raymond, 22e (Le Quesnoy) Dominique Leblanc, 23e (Maubeuge) *Patrick Degardin*.

■ **OISE** : 1re (Beauvais nord) Eric Mardyla, 2e (Beauvais sud) Jean-Claude Giret, 3e (Creil sud) *Annick Potelle-Drobecq*, 4e (Senlis) Daniel Couturet, 5e (Compiègne sud) Michel Drouard, 6e (Compiègne nord, Noyon) *Benoît Hofferer*, 7e (Clermont, Creil) *Guy Harle d'Ophove*.

■ **ORNE** : 1re (Alençon) Joël Jeanniard du Dot, 3e (Argentan, Flers) Jean-Jack Denoual.

■ **PAS-DE-CALAIS** : 1re (Arras ouest-sud) Hervé Lamoril, 2e (Arras nord) Walter Lamiet, 5e (Boulogne-sur-Mer sud) Tiphaine de Penfentenyo, 6e (Boulogne-sur-Mer nord) Jeanine Chamfour-Royer, 7e (Calais) Robert Deroi, 8e (Saint-Omer) Christine Dhorne, 10e (Bruay-en-Arthois) Daniel Lecucq, 11e (Cambrin) René Beaugrand, 12e (Liévin) *David Sergent*, 13e (Lens) *Emile Carpentier*.

■ **PUY-DE-DÔME** : 1re (Clermont-Ferrand nord) Thierry Jacouton, 2e (Clermont-Ferrand sud) Roger Lombardy, 3e (Chamalières) Marc-Antoine Sabatier, 4e (Issoire) Annick Mignon, 5e (Thiers) Claude Bonnot, 6e (Riom) Elisabeth Montfort.

■ **PYRÉNÉES-ATLANTIQUES** : 1re (Pau nord, centre, ouest) Jean-Rémy Delyfer, 2e (Pau est, sud) Georgette Boisson, 3e (Jurançon) Marcel Mignot, 4e (Oloron-Sainte-Marie) Michel Esquerre, 5e (Anglet, Bayonne) Serge Linval, 6e (Biarritz, Hendaye) Yves Desplat.

■ **HAUTES-PYRÉNÉES** : 1re (Bagnères-de-Bigorre) Jean-Paul Chambeyron, 2e (Lourdes, Tarbes 1 et 2) Patrice Semmartin, 3e (Tarbes 3, 4 et 5) Robert Duffau.

■ ***PYRÉNÉES-ORIENTALES*** : 1re (Perpignan) *Paul-Louis Rous*, 3e (Prades) Francis Amouroux, 4e (Céret, Thuir) Jean Campo.

■ **BAS-RHIN** : 1re (Strasbourg centre) Jean Paillot, 2e (Strasbourg sud) Jacques Kotoujansky, 3e (Strasbourg nord) Etienne Stoffel, 4e (Illkirch-Graffenstaden) André Stoeffler, 5e (Sélestat) Joseph Schaal, *6e (Molsheim) Benoît Staentzel*, 7e (Saverne) *Pascal Dupaix*, 8e (Wissembourg) Frédéric Lemaire, 9e (Haguenau) Robert Rombourg.

■ **HAUT-RHIN** : 1re (Colmar) Simone Huck-Bargmann, 3e (Altkirch) Joseph Rolland, 4e (Huningue) Marie-Noëlle Weber, 5e (Mulhouse est, ouest, sud) Claude Vuillard, *6e (Mulhouse nord)* Sylvie Manchon, 7e (Cernay, Guebwiller) Jean-Jacques Gonneau.

■ **RHÔNE** : 1re (Lyon 6 et parties de 1, 5, 13) Raphaël Nogier, 2e (Lyon 2e, 3e, 4e et parties du 1er et du 5e) Jeanne d'Anglejan, 3e (Lyon 9e, 10e et parties du 12e et du 13e) Alain Domanski, 4e (Lyon 7e, 8e, 11e et partie du 13e) Patrick Louis, 6e (Villeurbanne) Olivier Grobon, 7e (Vaulx-en-Velin) Arnaud Pace, 8e (L'Abresle) Antoine Duperray, 9e (Villefranche-sur-Saône) Didier Berend, 10e (Saint-Genis-Laval) Yves Cuerq, 11e (Givors) Denis Ribeyre, 12e (Oullins) Jean Aubin, 13e (Meyzieu, Saint-Priest) Claude Huon, 14e (Vénissieux) *Bruno Perna*.

■ **HAUTE-SAÔNE** : 1re (Vesoul) Michel Bailly, 2e (Lure) Claude Brocard, 3e (Luxeuil-les-Bains) Didier Tribout.

■ **SAÔNE-ET-LOIRE** : *2e (Charolles) Christian Duclos*, 3e (Autun, Le Creusot) Joël Talon, 4e (Montceau-les-Mines) René Labarge, 5e (Chalon-sur-Saône) Joëlle Juillet, 6e (Louhans) Jacques-Thierry Lascoumes.

■ **SARTHE** : 1re (Le Mans nord) *Gérard Hamelin*, 2e (Le Mans est) Jean-Claude Jouanneau, 3e (La Flèche) Hélène de Carbonnières, 4e (Sablé-sur-Sarthe) Christian de Montesson, 5e (La Ferté-Bernard) Cécile Bayle de Jesse.

■ **SAVOIE** : 1re (Chambéry nord, Aix-les-Bains) Pierre-Marie Michalland, 2e (Albertville) Jean Sillon, 3e (Chambéry sud, Saint-Jean-de-Maurienne) Jean Dominici.

■ **HAUTE-SAVOIE** : 1re (Annecy-le-Vieux) Yolande *Trouillet*, 2e (Annecy) *Marc Beaumont*, 5e (Thonon-les-Bains) Pierre Meyer.

■ **PARIS** : 1re (1er, 2e, 3e et 4e arr.) Emmanuel Lardeux, 2e (5e, partie du 6e) Frédérique Pierre, 3e (parties du 6e et du 7e) *Jean-Philippe Hubin*, 4e (8e et 9e) *Bruno North*, 5e (10e) *Bernard Quesson*, 6e (parties du 11e et du 20e) *Michel Charnaud*, 7e *(parties du 11e et du 12e) Thierry Magne*, 8e (partie du 12e) Pascale de Lansun, 9e (partie du 13e) *Joëlle Gérinier*, 10e (parties du 13e et du 14e) Philippe Cuignache-Gallois, 11e (partie du 14e) Olivier Morice, 12e (partie du 15e) Isabelle Deschard, 13e (partie du 15e) *Nicolas Gandy*, 14e (partie du 16e) *Marie-Thérèse Junot*, 15e (partie du 16e) *Patrick de Saint-Louvent*, 16e (partie du 17e) Alexandre Varaut, 17e (partie du 17e et du 18e) Thierry Bergeras, 18e (partie du 18e) *Arnaud Folch*, 19e (partie du 18e et du 19e) *Patrick Maire*, 20e (partie du 19e) Daniel-Yves Lacroix, 21e (partie du 20e) *Daniel Bernard*.

■ **SEINE-MARITIME** : 1re (Rouen) Hubert de Baillencourt, 2e (Mont-Saint-Aignan) Bernard Dujardin, 3e (Sotteville-lès-Rouen) Patrice Gonel, 4e (Elbeuf) *Jean Boisard*, 5e (Maromme) *Jean-Paul Delafenêtre*, 6e (Lillebonne) Yves Caignoux, 7e (Le Havre sud) François Quinart, 8e (Le Havre nord) Philippe Darcel, 9e (Fécamp) *Claude Courbot*, 10e (Yvetot) Michel Thourot, 11e (Dieppe) Emmanuel de Baillencourt, 12e (Gournay-en-Bray) Dominique Le Bonhomme (MPF), *Christian Giry* (CNIP).

■ **SEINE-ET-MARNE** : 1re (Melun sud) Paul Trousseau, 2e (Fontainebleau) Frédéric Fournier, 3e (Melun nord) Denis Jullemier, 4e (Provins) Jacques Durrande, 5e (Meaux sud) *Jean-Marc Bost*, 6e (Meaux nord) Bernard Chalumeau, 7e (Claye-Souilly) Georges Berthu, 8e (Torcy) Thierry Omnes, 9e (Brie-Comte-Robert) Georges Aime.

■ **YVELINES** : 1re (Versailles nord) Maud de Lesquen, 2e (Versailles sud) Jean-Gérard Gabriam, 3e (Le Chesnay) Stéphane Buffetaut, 4e (Houilles) Ghislain de Compreignac, 6e (Saint-Germain-en-Laye) *Olivier Podvin*, 7e (Conflans-Sainte-Honorine) Jean-François Jalenques, 9e (Aubergenville) Anne Le Marcis, 11e (Trappes) Michel Nacou, 12e (Poissy) Christophe Bellenge.

■ **DEUX-SÈVRES** : 1re (Niort) Véronique Piart, 2e (Saint-Maixent-l'Ecole) Philippe Grandin, 3e (Parthenay) Henri Henren 4e (Bressuire-Thouars) Philippe Desforges.

■ **SOMME** : 1re (Amiens nord) Mahfoud Hammani, 2e (Amiens sud) Anne Deraeve, 3e (Ault) François Bernier, 4e (Abbeville) Jean-Claude Padot, 5e (Albert, Péronne) Daniel Savary, 6e (Corbie, Montdidier) François Grenier.

■ **TARN** : 1re (Albi nord, Carmaux) Jean-Marc Vieules, 2e (Albi centre et sud) Philippe Taurines, 3e (Castres) Patrice Buffet, 4e (Mazamet) Marielle Fabres.

■ **TARN-ET-GARONNE** : 1re (Montauban) Huguette Burgraf, 2e (Castelsarrasin) Roger Delfau.

■ **VAR** : 1re (Toulon sud) *Jacques Croidieu*, 2e (Toulon nord) Jean-Pierre Rinaldi, 3e (La Valette-du-Var) Claude Rollandin, 4e (Draguignan) Hervé Goudard, 5e (Fréjus) Philippe de Campos, 6e (Brignoles) Arlette Aude, 7e (La Seyne) *Hervé Veyssière* (CNIP), Jean-Pierre Chenevoy (MPF).

■ **VAUCLUSE** : 1re (Avignon) Jean-Christophe Gruvel, 2e (Cavaillon) Nicole Arnaud-Martinez, 3e (Carpentras) Bernard Autric, 4e (Orange) Jean-Claude Thiodet.

■ **VENDÉE** : 2e (La Roche-sur-Yon sud) Dominique Calliaud, 4e (Mortagne-sur-Sèvre) Philippe de Villiers (a.m., a.d.).

■ **VIENNE** : 1re (Poitiers nord) Martine de La *Roy*, 2e (Poitiers sud) Marie de Mascureau, 3e (Montmorillon) Yves-Marie Gueho, 4e (Châtellerault) Patrick Texier.

■ **HAUTE-VIENNE** : 1re (Limoges centre) Bernard Dufour, 2e (Saint-Junien) Thierry Lornac, 3e (Bellac) Véronique Eoche-Duval.

■ **VOSGES** : 1re (Epinal) Jean-Claude Weber, 2e (Saint-Dié) *Denis Lochoux*, 3e (Remiremont) *Bernard Mire*.

■ **YONNE** : 1re (Auxerre) Claude Dassie, 2e (Avallon) Renaud de Belmont, 3e (Sens) Jacqueline Prieur.

■ **TERRITOIRE DE BELFORT** : 1re (Belfort centre) Jean-Michel Glon-Villeneuve, 2e (Belfort ouest) Christine Roussel.

■ **ESSONNE** : 1re (Corbeil-Essonnes) Maurice Riou, 2e (Etampes) Marie-Claire Guillerault, 3e (Arpajon) Gérard Deletraz, 4e (Longjumeau) Gérard Nevers, 5e (Orsay) Vincent Pedoia, 6e (Massy) Didier Leboiteux, 7e (Viry-Châtillon) Jacques Ariotto, 8e (Brunoy) Catherine Merceron, 9e (Draveil) Marcel Ribes, 10e (Morsang-sur-Orge) Thierry Claudel.

■ **HAUTS-DE-SEINE** : 2e (Asnières, Colombes sud) *Alain Debaume*, 3e (Courbevoie) Laurent Poultier du Mesnil (MPF), *Jacques Kossowski* (CNIP), 4e (Nanterre, Suresnes) Bruno Georges, 5e (Levallois-Perret) *Brigitte Flahault*, 6e (Neuilly-sur-Seine) Françoise Ansart de Lessan, 7e (Garches, Rueil-Malmaison) *Roger Tron*, 8e (Meudon) *Silian Journe*, 9e (Boulogne-Billancourt) Christine Bruneau, 10e (Issy-les-Moulineaux) Xavier Danjon, 11e (Bagneux) Roland de Bandry d'Asson, 13e (Antony, Sceaux, Châtenay) Alain Rivière.

■ **SEINE-SAINT-DENIS** : 1re (Epinay-sur-Seine) *Hervé Chevreau*, 2e (Saint-Denis nord) Alain Attal, 3e (Aubervilliers, La Courneuve) Claude Patin, 4e (Le Blanc-Mesnil) Gilbert Auslander, 5e (Bobigny) *Jean Giacoiane*, 6e (Pantin) *Marie-Hélène Mazillier-Bernard*, 7e (Montreuil) *René Hauchard*, 8e (Rosny-sous-Bois) Christian Bruys, 9e (Bondy) Gérard Couffignal, 10e (Aulnay-sous-Bois) *Daniel Jacob*, *11e (Sevran) Claudine Clavie*, 12e (Le Raincy) Xavier Lemoine, 13e (Noisy-le-Grand) Franck Caffin.

■ **VAL-DE-MARNE** : 2e (Créteil ouest-sud) François de Lacoste, 3e (Villeneuve-Saint-Georges) Hervé Oswald, 4e (Villiers-sur-Marne) Olivier d'Ormesson (a.d.), 5e (Champigny-sur-Marne centre, est) Christian Daniault, *6e* (Fontenay-sous-Bois, Vincennes) Jean-Pierre Duchiron, 7e (Champigny-sur-Marne ouest) Philippe Desmoulins Lebeault, 9e (Vitry-sur-Seine est et ouest) Philippe Bertet, 10e (Vitry-sur-Seine nord) Guy de Mouzis, 11e (Villejuif) Maryvonne Gaudry, 12e (L'Haÿ-les-Roses) Bernard Boucrot.

■ **VAL-D'OISE** : 1re *(Pontoise)* Albert Michaud, 2e (Cergy) Jean-Michel Berrand, 3e (Taverny) Annick Lemoine, 4e (Franconville) Daniel Michel, 5e (Argenteuil) Guy Blondeau, 6e (Enghien-les-Bains) Patrick Tharreau, 7e (Sarcelle sud-est) *Albert Magarian*, 8e (Sarcelle nord-est) Raymond Strub, 9e (Goussainville) Daniel Toussaint.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– **Hélène Jestaz, François GERBER et Guillaume**
sont heureux d'annoncer la naissance de
Gabrielle
le 4 mai 1997.

F. Gerber, H. Jestaz,
55 B, rue Porte-aux-Saints,
78200 Mantes-la-Jolie.

– Obrajes, La Paz (Bolivie).

Jean-Marc et Frédérique EXTRA

sont très heureux d'annoncer l'arrivée de
Manuel,
le 26 avril 1997.

50, rue Leibniz,
75018 Paris.

Anniversaires de naissance

– Cher

Didier,

tous ceux qui t'aiment te souhaitent de profiter de l'été de ta vie.

Dominique, Antoine, Samuel, Patrice, Céline et Hà et tous les autres...

Décès

Louis FONVIEILLE,
organiste titulaire
de la basilique Saint-Sernin
de Toulouse,

est décédé, le 11 avril 1997, dans la cinquante-cinquième année de ses fonctions.

Tous ses élèves et amis s'associent à la peine de sa famille.

– Mme André Herrault,
son épouse,
Le docteur et Mme Alain Corbière,
M. et Mme Christian Herrault,
ses enfants,
Antoine et Jean-Edouard Corbière,
Clément Herrault,
ses petits-fils,
Les familles Pilla, Fleurent et Herrault,
ont la tristesse de faire part du décès du docteur

André HERRAULT,
professeur au collège
de médecine,
médecin honoraire
des Hôpitaux de Paris,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu le 7 mai 1997, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 13 mai 1997, à 9 heures, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, à Paris-7e.

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité, au cimetière d'Anneville-sur-Mer (Manche).

Ni fleurs, ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

– Bernard Roux,
son époux,
Louise et Sylvain,
ses enfants,
Solange Laurent,
sa mère,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Michel Laurent
et ses enfants,
Bernard et Chantal Laurent
et leurs enfants,
Nicole et Jean-Luc Couvreur
et leurs enfants,
Marie-Annick et Jehan Lecocq
et leurs enfants,
Monique Roux
et ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Françoise LAURENT-ROUX

survenue le 9 mai 1997, dans sa cinquantième année.

La cérémonie religieuse aura lieu, le mardi 13 mai, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Bercy, place Lachambeaudie, Paris 12e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Patrick Imbaus,
président de TV5-Satellimages,
Guy Gougeon,
président du CTQC (TV5 Québec Canada),
Mactar Silla,
directeur de TV5 Afrique,
Les administrateurs de TV5,
Et l'ensemble des collaborateurs de la chaîne internationale francophone,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis STALPORT,
administrateur général de la RTBF,
vice-président de TV5,

survenu soudainement, le 7 mai 1997, dans sa quarante-huitième année.

La cérémonie d'adieu se déroulera au centre de rencontre et d'hébergement, 3, rue Campagne, à Tihange (Huy/Belgique), le lundi 12 mai, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

19, rue Cognacq-Jay,
75007 Paris.

– Jean-François Tilly,
Catherine et Hervé Tilly,
Georges, Jules et Edgar,
Hélène et Yannick Tilly,

ont la tristesse de faire part du décès de

Noël TILLY

survenu le 3 mai 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Florence Weber,*
sa fille,
Dominique Jeannet,
son gendre,
Emmanuel, David,
Gabriel et Paul Jeannet,
ses petits-enfants,
Et toute la famille Jeannet,

ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Janine PIGNET-WEBER
professeur de philosophie en khâgne
au lycée Fénelon
de 1949 à 1978,

survenue le 9 mai 1997, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Elle est unie dans notre souvenir à deux êtres qu'elle aimait,

Jean-Paul WEBER,
mort en 1992,

et
Micheline GALLOT,
morte en 1996.

Vivre d'éternité.

Anniversaires de décès

– Il y a huit ans, le 9 mai 1989, disparaissait le docteur

Charles BRISSET,
président de l'Association
française de psychiatrie.

Sa famille, ses amis, ses malades, ceux *qu'il a aimés et soignés conservent sa mémoire.*

– Il y a deux ans, le 10 mai 1995,

Georges CANDILIS,
architecte,

nous quittait.

Sa famille, ses amis se souviennent.

– En souvenir de

Thibault COLLOT,
psychiatre,

mort prématurément, le 11 mai 1993, à l'âge de trente-cinq ans.

– Autour du gâteau de blé, nous nous souvenons de la présence et du rire de

Christophe TOPALL,

qui est parti le 11 mai 1988.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Conférences

« Puissance aérienne et stratégies »

Présentation et débat autour de l'ouvrage du général de corps aérien (c.r.) Michel Forget,
publié par l'Addim, le mardi 13 mai 1997, à 18 heures, à l'Ecole militaire, amphithéâtre du CESA.
Séance organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense.
Inscription obligatoire avant le 9 mai au 01-41-93-36-27.

Colloques

UNIVERSITÉ PARIS-I
PANTHÉON-SORBONNE

14 ET 15 MAI 1997
12, place du Panthéon, salle 1
9 heures-18 heures

TABLE RONDE
STRATÉGIES DES FIRMES
MULTINATIONALES
ET CHOIX DE LOCALISATION
D'ACTIVITÉS

**organisée par le professeur
Jean-Louis Mucchielli.**

Avec la participation de P.J. Buckley (Leeds), W. Ethier (Pennsylvanie), L. Fontagné (Paris-I), K. Head et J. Ries (British Columbia), N. Hood (Strathclyde), Th. Mayer et J.-L. Mucchielli (Paris-I), C.-A. Michalet (Paris-Dauphine), A. Rugman (Toronto), P. Saucier (Orléans), L. Sleuwaegen (Louvain), A. Verbecke (Bruxelles), R. Veugelers (Louvain), H. Yamawaki (UCLA).

Entrée gratuite pour les enseignants-chercheurs. Documents payants (à réserver). *Information : prof.* J.-L. Mucchielli, Sorbonne, DEA de stratégie industrielle. Tél/fax : 01-40-46-31-50, e-mail : cessefi@ univ-paris1.fr.

Communications diverses

L'OSE
(Œuvre de secours aux enfants)

a le plaisir de vous inviter à sa vente annuelle organisée au profit de son activité sociale et médico-sociale,

**le mardi 13 mai 1997,
de 11 heures à 20 heures,**

à la salle des fêtes de la mairie du 16e, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16e.

– **Lundi 12 mai 1997, à 20 h 30 : Hommage à Y. Leibowitz.**
Table ronde **« Le Maître ambigu : entre lucidité et fidélité amères... », avec Gérard Haddad, Alexandre Derczanski, Alain Didier-Weill.**
PAF – Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet. Tél. : 01-49-95-95-92.

JUSTICE Trois jours après la mise en examen, mardi 6 mai, pour *« viols et agressions sexuelles sur mineurs de moins de 15 ans par personne ayant autorité »*, de Jacky Kaisersmertz, un instituteur retraité de cinquante-huit ans, écroué à la prison de Nevers, la ville de Cosne-sur-Loire (Nièvre) est sous le choc. ● DÉCRIT par ses voisins comme *« un homme très sympathique, avec deux enfants bien élevés »*, l'instituteur *« sévère mais apprécié »*, selon un ancien élève, avait présidé les sociétés de chasse et de pêche de la commune de Saint-Père, dont dépendait son hameau. Il avait également créé, il y a quatre ans, un club de karaté et dirigeait un cercle de billard. ● LES PSYCHIATRES expliquent le silence des dizaines d'enfants victimes par leur *« culpabilité très profonde »*, qualifiant le mutisme des habitants d'*« attitude archaïque »*.

Pédophilie : les silences terribles et douloureux de Cosne-sur-Loire

La mise en examen, le 6 mai, d'un ancien instituteur soupçonné d'avoir violé des dizaines d'enfants laisse abasourdie la petite ville de la Nièvre. Seuls les parents de Thierry Debain, auteur d'une plainte avant de se suicider, en janvier, tentent de raconter le calvaire de leur fils

COSNE-SUR-LOIRE
de notre envoyé spécial

Sortir du silence. Trouver les mots pour exprimer l'inimaginable. Regarder l'horreur en face et tenter de comprendre trente années de mutisme. Trois jours après la mise en examen, mardi 6 mai, pour *« viols et agressions sexuelles sur mineurs de moins de quinze ans par personne ayant autorité »*, de Jacky Kaisersmertz, un instituteur retraité de cinquante-huit ans (*Le Monde* du 10 mai), la ville de Cosne-sur-Loire (Nièvre) semble comme prise de vertige.

Parmi les quelque douze mille habitants de cette commune, il n'en est sans doute plus un qui n'ait pris connaissance des faits reprochés à l'ancien enseignant. Des viols, attouchements et autres gestes à caractère sexuel ont été commis, entre 1966 et 1997, sur plusieurs dizaines de jeunes garçons. Des actes réalisés pendant des parties de pêche ou des cueillettes de champignons, auxquelles Jacky Kaisersmertz aimait conduire ses élèves après la classe ou pendant les week-ends. Désormais, toute la ville en parle. Mais, devant le trou noir de trois décennies qu'il s'agit aujourd'hui d'affronter, chacun semble hésiter, comme tétanisé par la peur du vide.

Pour n'avoir plus supporté de vivre sur cette brèche, Thierry Debain est mort le 26 janvier. Un peu après son réveil, ce CRS de vingt-sept ans a absorbé une grande quantité de barbituriques. Puis il s'est allongé sur son lit. Lorsque ses parents ont ouvert la porte de sa chambre, ils ont trouvé son corps inanimé. Et, inscrit sur les deux portes vitrées de l'armoire, face aux palmiers du papier peint, le résumé d'une vie : *« Mes amis : papa, maman, ma sœur. Mon ennemi : M. Kaisersmertz, violeur d'enfants. »*

LA RÉVÉLATION DU SECRET

Dans le petit pavillon du hameau du Gué-Botron, Guy et Simone Debain en sont convaincus : *« Notre fils n'a pas supporté la révélation de son secret. »* Deux mois auparavant, le jeune homme avait réuni ses parents autour de la table du salon. *« J'ai quelque chose à vous dire. J'ai été violé par Kaisersmertz entre huit et douze ans. »* Visage immobile, le père récite les mots du fils. Il poursuit : *« Je lui ai dit que je pouvais l'aider. Il m'a dit qu'il avait vingt-six ans, qu'il était un homme, qu'il allait s'en occuper seul. »* Thierry avait contacté un avocat. Et, le 27 décembre 1996, il déposait une plainte, avec constitution de partie civile, auprès du doyen des juges d'instruction de Nevers. *« Il nous a expliqué qu'il fallait qu'il porte plainte avant vingt-huit ans pour éviter la prescription »*, se souvient la mère. La loi prévoit en effet que ce type de faits tombe sous le coup de la prescription dix ans après la majorité de la victime. *« Il n'avait pas voulu porter plainte avant,* ajoute M[me] Debain, *parce que Kaisersmertz avait deux garçons encore jeunes et qu'ils ne devaient pas souffrir pour lui. »*

Du 27 décembre au 26 janvier, les parents ont gardé le silence. *« Entre nous, on en parlait très peu,* précise la mère. *Juste le soir, lorsqu'à la télé ils montraient Dutroux, Thierry nous disait : "Ici aussi, ça va se savoir." Mais à l'extérieur, on disait rien. »* Tout juste Simone avait-elle lâché quelques mots le jour où Jacky Kaisersmertz avait franchi les 800 mètres qui séparent leurs deux maisons afin de venir leur acheter du sable pour son jardin. *« J'ai refusé. Il a fait de l'esprit, a demandé s'il fallait compter les grains. J'ai dit non, vous aurez rien du tout. Il m'a demandé pourquoi. J'ai pas répondu. Il a reposé la question. Je lui ai dit : "Demandez à Thierry." Il a pris son seau vide et il est parti. »*

Après la mort de leur fils, Guy et Simone Debain ont commencé à raconter la vérité à quelques amis. Aux gendarmes, aussi, qui avaient entamé leur enquête et interrogé des dizaines d'anciens élèves. Enfin, au juge François Guyon, chargé de l'instruction. Pourtant, aujourd'hui encore, ils ne parlent que *« pour respecter les volontés de Thierry »*. Les faits, elle les évoque le regard éteint, lui, la voix rauque et le regard embué. Leurs visages s'animent, en revanche, lorsqu'ils parlent de Thierry, ce petit bonhomme de la Ddass, arrivé chez eux à deux ans. *« On en avait eu d'autres avant, en nourrice. Mais lui, tout de suite, il était ici chez lui. A cinq ans, on l'a adopté. »* Une scolarité qu'ils croient sans histoires, le service militaire, puis l'entrée dans la police. Et toujours le sport : football, course à pied, moto... et gymnastique.

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Cette dernière activité, c'est Jacky Kaisersmertz qui la pilotait. Avec succès d'ailleurs, puisqu'il avait hissé le petit club de Cosne jusqu'à l'échelon national. Mais l'instituteur avait bien d'autres activités. Bon chasseur, pêcheur émérite, mycologue averti et passionné de fossiles, il avait présidé les sociétés de chasse et de pêche de la commune de Saint-Père, dont dépendait son hameau. Il avait également créé, il y a quatre ans, un club de karaté. Plus récemment, il dirigeait le cercle de billard de Cosne. *« Je lui avais demandé de faire partie du conseil municipal,* confesse le maire de Saint-Père, Marc Avrain. *C'est la seule fois qu'il m'a refusé quelque chose. Il voulait garder du temps pour la pêche et les champignons. »*

Derrière *« un homme très sympathique, avec deux enfants bien élevés »*, des voisins parisiens peinent à discerner un pédophile. *« Un instituteur sévère mais très apprécié »*, témoigne un ancien élève, aujourd'hui âgé d'une trentaine d'année. Devant l'école qu'il a longtemps fréquentée, qui accueille aujourd'hui son fils et où Jacky Kaisersmertz a exercé jusqu'à sa retraite, en septembre 1993, il hésite : *« Je n'arrive pas à croire que tant de personnes aient pu rester silencieuses,* soupire-t-il. *Et que nous, on n'ait rien vu. On savait tous qu'il était homosexuel. Il y a bien des gens qui ont dû savoir qu'il était aussi pédophile. »*

« Bien sûr, ça se savait. Il avait même eu un blâme il y a six ans, à cause de ça », assure un autre parent d'élève. *« Il avait été muté pendant deux ou trois ans, et puis il était revenu, c'était il y a très longtemps »*, croit se souvenir le maire de Saint-Père. Au rectorat, on dément de telles affirmations (*lire ci-contre*). Sa femme même n'était pas au courant, renchérissent ses collègues. *« Dans l'état actuel de l'enquête, rien ne permet de penser que les gens savaient,* explique le procureur de la République de Nevers. *Mais j'avoue que c'est difficile à croire... La nature des faits est malheureusement banale, mais un secret gardé à pareil échelle, c'est vraiment troublant. »*

Comme semblent également troublantes les dernières agressions, commises il y a seulement *« quelques semaines »*, selon le procureur. Celles-ci devraient certes permettre de confondre Jacky Kaisersmertz, car, contrairement à nombre des plaintes déposées, elles ne seront pas frappées par la prescription. Mais elles posent une autre question : comment, alors qu'il avait été formellement désigné par Thierry Debain, Jacky Kaisersmertz a-t-il pu, depuis décembre 1996, faire de nouvelles victimes ? Cette question laisse muet le palais de justice. Comme si, ici aussi, résonnaient encore des silences vieux de trente ans.

Nathaniel Herzberg

« De bons rapports d'inspection », selon le rectorat

« *C'était un bon instituteur, avec de bons rapports d'inspection, corrects, de qualité* », nous a déclaré, vendredi 9 mai, le recteur de l'académie de Dijon, Josiane Attuel, à propos de Jacky Kaisersmertz. « *Sur le plan de la rumeur publique, rien n'avait filtré ; on est très surpris* », a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, le recteur explique que la gendarmerie est venue, le 23 avril, à l'inspection académique de Nevers pour étudier le dossier administratif de l'ancien instituteur et qu'elle a « *emporté toutes les pièces jugées nécessaires* ». Concernant un éventuel blâme dont Jacky Kaisersmertz aurait fait l'objet, M[me] Attuel estime que l'« *on ne peut rien dire sur ce dossier. L'opinion publique n'a pas à savoir avant que la justice ait fait son travail. De toute façon, il n'est pas dangereux. Il n'est plus devant les élèves* », avant de conclure : « *Il n'y a pas eu de sanction administrative, d'après ce que l'on a comme informations.* »

Les psychiatres soulignent « la culpabilité très profonde » des victimes

PARMI les quelque 65 000 enfants en danger de maltraitance en 1995, l'Observatoire national de l'action sociale décentralisé a recensé 5 500 mineurs victimes d'abus sexuels ou risquant de l'être. Depuis quelques années, ces chiffres sont en constante augmentation. Ce qui ne signifie pas que le nombre d'agressions sexuelles sur des mineurs augmente. Les langues commencent en effet à se délier : les campagnes nationales d'information et la mise en place d'un numéro d'appel gratuit et non identifiable (119) aident chaque jour de nombreux témoins à sortir de l'ombre. Le silence reste en effet la caractéristique majeure des affaires de délinquance sexuelle.

Pourquoi les victimes de Jacky Kaisersmertz sont-elles restées silencieuses aussi longtemps ? Le professeur Cyrille Koupernik, psychiatre d'enfants, explique qu'*« il est difficile d'accuser quelqu'un qui est porteur de l'autorité et qui, en plus, est populaire. Cela revient presque à accuser son propre père »*. Les jeunes victimes ressentent en outre *« une culpabilité très profonde »*. L'instituteur a sans doute *« usé de son autorité de maître pour interdire aux enfants de parler,* nous a précisé le professeur Koupernik. *Dans les affaires qui durent, la relation relève de la mentalité d'un couple pathologique. »*

Le professeur Stanislaw Tomkiewicz, pédopsychiatre et directeur de recherches honoraire à l'Inserm, constate la *« peine effroyable à parler »* des jeunes victimes. Selon lui, cette peur de la révélation, très fréquente, est *« à la fois intrinsèque à l'enfant, qui a honte et peur d'être accusé d'avoir séduit son agresseur, et de la technique du pédophile »* pour le faire taire. Avec les plus petits, âgés de cinq ou six ans, le pédophile peut invoquer *« des choses magiques »*. Le professeur Tomkiewicz se souvient ainsi du cas d'un abuseur qui jurait à sa victime qu'il détenait *« le pouvoir de le faire engloutir par le trou de la baignoire »*.

TOUT SOUPÇON DE MAUVAIS TRAITEMENT

Certains menacent l'enfant de mort, d'autres lui jurent que *« personne ne le croira »*, qu'il sera *« ridicule »*. Les psychiatres évoquent une autre explication, elle aussi *« taboue en France »*, au silence des victimes : hormis dans les cas de *« viol durable »*, si un enfant prend *« un tant soit peu de plaisir »* à des attouchements, souligne le professeur Koupernik, *« sa culpabilité sera renforcée »* et sa parole encore plus interdite. Les enfants pensent aussi parfois que *« l'adulte est dans son droit »*.

Pourquoi les parents de Cosnes-sur-Loire n'ont-ils pas parlé ? Sans exclure le fait que certains d'entre eux ont pu ignorer les faits, leur silence reste pesant. *« Il est vraisemblable que des gens étaient plus ou moins au courant »*, avance le professeur Koupernik. Les médecins, que la loi oblige à signaler tout soupçon de mauvais traitement à enfant *« hésitent parfois à le faire, de peur de perdre leur clientèle »*. Les mères, quant à elles, ont *« à choisir entre la souffrance de leur gosse et le maintien de la cellule et de la réputation familiale »*, affirme le professeur Tomkiewicz, pour qui l'affaire Kaisersmertz s'inscrit dans *« une attitude un peu archaïque, heureusement de plus en plus rare »*, selon laquelle *« l'honorabilité du monsieur vaut plus que la souffrance de l'enfant »*. Le spécialiste regrette par ailleurs, lorsque de tels abus se produisent en milieu scolaire, que *« la hiérarchie puisse également se taire »*.

Le projet de loi du gouvernement sur la prévention et la répression des atteintes sexuelles commises sur des enfants prévoit la présence d'un psychologue lors de l'audition des victimes. Une commission d'experts planche par ailleurs sur les possibilités d'enregistrement des témoignages des jeunes abusés, ce qui permettrait d'éviter les interrogatoires à répétition et, sans doute, d'accélérer les procédures (*Le Monde* du 27 mars). En amont, il faut absolument délivrer la parole pour *« stimuler la révélation »*, conclut Cyrille Koupernik.

Laurence Folléa

Bernard Tapie tiendra à nouveau la vedette dans le procès des comptes de l'OM

C'EST beaucoup plus qu'un simple procès de fausses factures et de détournements de fonds qui va se tenir, du 12 au 30 mai, devant le tribunal correctionnel de Marseille. Au-delà de la comptabilité passée du club de football de l'OM, toute une époque devrait resurgir : celle d'une équipe triomphant sur les terrains ; celle, aussi, d'un Bernard Tapie donneur d'ordres, mêlant ambitions sportives et carrière politique. Pour une ville à peine remise de la disgrâce de son club dans le feuilleton du match « arrangé » VA-OM, en mai 1993, il y a là comme une ultime épreuve à surmonter, un passage obligé pour en finir définitivement avec les années Tapie, président du club phocéen d'avril 1986 à décembre 1994.

Une fois de plus, Bernard Tapie sera le personnage central de l'audience. Comme à Valenciennes, pour le procès VA-OM. Comme à Béthune, pour celui de l'entreprise Testut. Comme à Paris, pour la gestion du *Phocéa*. Condamné à huit mois d'emprisonnement ferme dans le dossier valenciennois, Bernard Tapie effectue, depuis le 13 avril, sa peine sous un régime de semi-liberté, dormant chaque soir à la maison d'arrêt de Luynes. Ce régime sera suspendu pendant la durée du procès marseillais.

Si l'on s'en tient aux conclusions du juge d'instruction Pierre Philipon dans son ordonnance de renvoi du 13 décembre 1996 (*Le Monde* du 3 janvier), toutes les manœuvres financières du club devraient être examinées : les transactions douteuses, l'utilisation de sociétés-écran, les salaires attribués à certains joueurs sous forme de prêts (Vercruysse, Forster, Giresse...), les fortes sommes versées à divers intermédiaires. Sur ce plan, au moins, l'audience sera fort instructive, même si les abus de biens sociaux et autres délits reprochés à la plupart des vingt prévenus concernent une période (1987-1993) qui paraît aujourd'hui bien lointaine.

AU CŒUR DU SYSTÈME

En dehors de M. Tapie, d'autres anciens dirigeants devront s'expliquer. A commencer par Jean-Pierre Bernès, directeur général du club au moment des faits. Il avait joué un rôle décisif dans le dossier VA-OM en reconnaissant la culpabilité marseillaise dès le premier jour d'audience, fragilisant du même coup la position du « patron ». Michel Hidalgo, ancien manager général du club, sera également présent, ainsi que Jean-Louis Levreau, ancien vice-président de l'OM et ex-rédacteur en chef du *Provençal*, qui comparaît pour avoir largement contribué aux détournements de fonds, selon l'accusation. Parmi les autres « vedettes » annoncées, plusieurs intermédiaires du football. Agents de joueurs, organisateurs de matchs, maquignons chargés de *« s'occuper »* des arbitres, ils étaient au cœur du système. Rien de plus efficace, en effet, qu'un intermédiaire rémunéré sur des comptes bancaires à l'étranger.

Mais ils ne devraient pas être tous présents sur les bancs du palais de justice. Le Grec Spyros Karageorgis, dont le nom est cité à maintes reprises dans l'ordonnance de renvoi, manquera probablement à l'appel. Cet homme de coulisses, radié par les instances européennes du football en 1990, est présenté par le juge comme un *« faux facturier-corrupteur »*. Il fait l'objet d'un mandat d'arrêt international.

Même s'il a souvent été limité dans son enquête par la dimension internationale de ces réseaux d'intérêts, le juge Philipon a évalué à un peu plus de 88 millions de francs le montant des *« détournements commis au préjudice de l'association et de la SAOS Olympique de Marseille »*. Quant au préjudice subi par la régie publicitaire officieuse de l'OM, la société RMGP, il s'élèverait à près de 13 millions de francs. Soit un total d'environ 101 millions de francs. Nul ne sait trop si ces millions ont servi à payer des joueurs au « noir », à enrichir certains dirigeants, à corrompre des arbitres, voire à tout cela à la fois...

Certains prévenus s'expliqueront-ils sur l'utilisation faite de cet argent ? C'est toute la question. Aucun d'entre eux n'ayant été renvoyé devant le tribunal pour corruption, le sujet des matchs « achetés » ne sera pas abordé directement. Le problème sera néanmoins omniprésent, obligeant les uns et les autres à s'exprimer. Sur ce point, l'ordonnance peut en effet paraître quelque peu contradictoire. Bien qu'aucune poursuite en ce sens ne soit demandée, le terme « corruption » apparaît dans le texte à diverses reprises.

COMPÉTITION FAUSSÉE

En s'appuyant sur l'étude des circuits financiers et les déclarations de plusieurs prévenus, M. Philipon estime que les fonds étaient détournés dans le but de *« fausser la compétition sportive »*. Le magistrat écrit que M. Tapie *« achetait des joueurs de renommée internationale, payait des sommes excessives ou injustifiées à certains intermédiaires, surfacturait le montant de certains transferts et faisait appel à de faux facturiers, ce qui lui permettait de disposer de fonds occultes afin de pouvoir, le cas échéant, acheter certains matchs, approcher certains joueurs ou corrompre certains arbitres »*.

Au cours de l'instruction, plusieurs personnes ont clairement fait référence à des matchs « arrangés », notamment Jean-Pierre Bernès et l'intermédiaire croate Ljubo Barin, qui a également travaillé avec les Girondins de Bordeaux de Claude Bez. Parmi les matchs suspects figurent ceux disputés contre l'AEK Athènes en 1989, le Spartak de Moscou en 1991 et le FC Bruges en 1993. Selon M. Bernès, une *« somme d'environ 5 à 6 millions de francs servait chaque année à acheter des matchs de championnat et de coupe d'Europe »*. Tout cela, *« à la demande de Bernard Tapie »*. En outre, il arrivait que Ljubo Barin fournisse des *« hôtesses accueillantes »* aux arbitres. Ces accusations confirment les rumeurs circulant à l'époque dans les stades et confortées ensuite par l'affaire VA-OM.

Le juge n'a pas pu mener à terme des investigations sur d'éventuels matchs truqués. Ce volet complémentaire aurait nécessité d'importantes recherches à l'étranger. Il est vrai que le parquet n'a jamais trop insisté : il n'a délivré aucun réquisitoire supplétif permettant à M. Philipon d'élargir le spectre de ces investigations... Malgré tout, si les accusations concernant le championnat de France et les coupes d'Europe sont confirmées à l'audience, l'ensemble du football international sera ébranlé. Alors, ce procès pourrait devenir le plus retentissant dans l'histoire – déjà longue – des « affaires » du ballon rond.

Philippe Broussard

La liste des vingt prévenus

Outre Bernard Tapie, sept anciens dirigeants du club figurent parmi les prévenus : l'ancien directeur financier, Alain Laroche ; l'ancien manager général de l'OM, Michel Hidalgo ; l'ex-vice-président, Jean-Louis Levreau ; Elie Fellous, ancien directeur du groupe financier Tapie et, à ce titre, trésorier de l'OM ; Claude Ghidalia et Dominique Fatras, les deux animateurs de la société RMGP, régie publicitaire ; l'ancien directeur général, Jean-Pierre Bernès.

Sont également prévenus, plusieurs intermédiaires : le Croate Ljubo Barin, le Français Alain Migliaccio, l'Italien Licio d'Onofrio, le Portugais Manuel Barbosa, le Grec Spiros Karageorgis. Enfin diverses personnes comparaîtront : l'ancien entraîneur de Nantes Miroslav Blazevic ; l'ancien président du club de Mulhouse André Goerig ; un avocat anglais, Melvyn Stein ; un hommes d'affaires, Jean-Louis Haguenauer ; un expert-comptable, Lennard Lazarus ; un imprimeur, Michel Tincier ; et David Ben Attar, chef vendeur.

Un nouveau témoignage met à mal les accusations contre Jean-Marc Deperrois

« L'un des gendarmes m'a dit : "Après tout, il y a déjà eu des erreurs judiciaires" »

Les thèses de l'accusation ont été à nouveau malmenées, vendredi 9 mai, devant la cour d'assises de la Seine-Maritime, qui doit juger Jean-Marc Deperrois. Un directeur d'école a témoigné de la façon dont les gendarmes en charge de l'affaire de la Josacine empoisonnée n'ont eu de cesse, selon lui, de « charger » l'accusé. « *Quelquefois, ça me faisait froid dans le dos. Ils avaient leur conviction* », a déclaré le témoin.

ROUEN
de notre envoyé spécial

C'est une voix étranglée, qui jaillit par saccades, dont on ne situe pas immédiatement la provenance dans la salle comble. Puis le regard se pose sur l'accusé. Après douze heures d'audience, vendredi 9 mai, Jean-Marc Deperrois s'effondre sur son banc, relève la tête, passe ses mains dans ses cheveux : « *C'est pas vrai ! On ose des choses pareilles... Ah, les salauds ! Il en fallait un !* » Me Charles Libman, son défenseur, fait un geste pour apaiser l'accusé, puis, revenant à ce qu'il vient d'entendre : « *Monsieur le président, c'est la première fois depuis cinquante ans que je suis aux assises...* » A la barre, Jacques Isaac, directeur de l'école privée Sainte-Geneviève de Bolbec (Seine-Maritime), *mesure encore à peine la* portée des propos qu'il vient de *rapporter*.


PROCÈS

Invité à confirmer que Jean-Marc Deperrois, accusé d'avoir tué, en juin 1994, la petite Emilie Tanay en empoisonnant de la Josacine, se trouvait bien à la kermesse de son école le 29 mai 1994 – soit un jour où d'autres témoins affirment l'avoir vu à la mairie de Gruchet-le-Valasse –, le directeur d'école a expliqué son émotion devant, selon lui, l'insistance des gendarmes qui sont venus l'entendre à plusieurs reprises à « charger » l'accusé pendant l'enquête. « *Quelquefois, ça me faisait froid dans le dos. Ils avaient leur conviction. J'avais l'impression qu'ils agissaient sur ordre... Au début, ils disaient : "Vous verrez, ça ne sera pas une nouvelle affaire Grégory."* »

Puis Me Libman a rappelé au témoin, qui ne cache pas sa propre conviction de l'innocence de l'accusé, les propos qu'il lui a rapportés dans une lettre, en décembre 1996. « *C'est vrai, un jour, l'un des gendarmes m'a dit : "Si Deperrois était vraiment innocent, il ferait la grève de la faim ou il se suiciderait." D'ailleurs, l'un d'eux m'a dit aussi : "Après tout, il y a déjà eu des erreurs judiciaires. Ce ne sera ni la première ni la dernière..." Il a peut-être aussi ajouté : "malheureusement".* »

Ces dernières assertions, inédites, ajoutent à l'expéditive psychologie des enquêteurs. Du box s'élèvent toujours les convulsions qu'elles ont provoquées. « *Il en fallait un !* », répète l'accusé, tandis que sa mère et son épouse quittent la salle. Puis Me Libman fait acter les propos du témoin. Alors, Jean-Marc Deperrois se lève, saisit le micro : « *Monsieur le président, je suis innocent et vivant.* » Et puis : « *La petite Emilie, elle me tient la main depuis tellement longtemps et j'y suis pour rien. Monsieur* [semblant regarder le père d'Emilie], *je vous ai écrit... Depuis le 27 juillet... On s'acharne contre moi et, avec ce que j'ai entendu,... que voulez-vous que je pense ?* »

Comme un château branlant, le « *faisceau de présomptions* » de l'accusation montre chaque jour un peu plus ses fragilités. Vendredi 9, Monique et Jean-Pierre Madeleine, un couple de voisins de la mairie de Gruchet-le-Valasse, dont Jean-Marc Deperrois était deuxième adjoint au maire, a témoigné. Ils ont affirmé avoir vu *l'accusé à deux reprises, les 8 et* 29 mai 1994, sortir du domicile de Sylvie Tocqueville, la secrétaire de mairie avec qui l'accusé entretenait une relation secrète. « *La deuxième fois, ses mains étaient recouvertes d'une paire de gants en latex* », a précisé le mari.

« UN AFFABULATEUR »

Des débats, il est apparu que ces témoins n'ont jamais fait mention de leurs observations à quiconque *avant le 31 août 1994, soit quinze* jours après qu'eut été connue l'arrestation, fin juillet, de M. Deperrois. Monique Madeleine avait affirmé en avoir parlé à son fils, ce que celui-ci a infirmé. Matériellement, il a été de plus constaté par le juge d'instruction qu'une partie des affirmations de Monique Madeleine, qui aurait fait « miroiter » une fenêtre pour épier ses voisins, étaient impossibles. De même pour certaines affirmations de Jean-Pierre Madeleine, contredites par une reconstitution.

Imprécise lors de l'instruction quant à la date de ces observations, Monique Madeleine affirme aujourd'hui être sûre des dates du 8 et du 29 mai pour « *avoir retrouvé un calendrier des postes* » sur lequel elle avait coché les jours de ces « *faits troublants* ». Calendrier qu'elle n'a cependant jamais communiqué aux enquêteurs. Succédant à une multitude de contradictions internes *aux déclarations* des époux Madeleine, le président Reynaud a finalement rappelé les dispositions du code pénal en matière de faux témoignage.

Un témoin, cousin, est venu dire pour sa part quel crédit il accordait au maçon retraité : « *Madeleine, il a tout vu, il a tout fait. C'est un affabulateur. Il croit ce qu'il dit, même si ça paraît invraisemblable. Il est fort en paroles ; faible en actes ; il fait l'intéressant.* » La défense a suggéré que le couple avait cherché à « *accréditer la thèse des enquêteurs* ».

Convié par le président Reynaud à témoigner sur d'éventuels incidents qui se seraient produits dans la salle des témoins destinée à les isoler des débats en cours et à éviter toute concertation, le gardien chargé de le surveiller a apporté cette précision : lorsque sa femme témoignait à la barre, M. Madeleine « *poussait la porte pour écouter ce qui se disait dans la salle d'audience* »...

Jean-Michel Dumay

L'employé ayant découvert les archives du camp de Rivesaltes s'explique

PERPIGNAN
de notre correspondant

C'est un employé municipal du service d'entretien de la ville de Perpignan, Jacques Chamoux, quarante et un ans, qui a retrouvé dans une décharge publique une partie des archives du camp de Rivesaltes, où ont été internés des milliers de juifs pendant l'Occupation (*Le Monde* du 10 mai). L'homme, qui avait tenu à rester anonyme lorsque le quotidien *L'Indépendant* a révélé cette découverte le 8 mai, s'est présenté vendredi 9 mai à l'occasion d'une conférence de presse tenue par le directeur des archives départementales des Pyrénées-Orientales et un représentant de la préfecture.

Jacques Chamoux a alors remis à la responsable des archives deux épaisses chemises de documents en disant : « *Je ne voulais pas qu'ils finissent à la poubelle. Je suis content de les avoir sauvés.* » L'employé municipal a alors expliqué avoir fait cette découverte en novembre 1996. « *Je ne savais pas trop quoi en faire, a-t-il déclaré. Quand j'ai vu qu'il s'agissait de documents concernant les juifs, je suis allé à la synagogue et au centre communautaire du Moulin à vent, à Perpignan. J'ai glissé des mots dans la boîte aux lettres pour dire ce que j'avais trouvé. Personne ne m'a jamais contacté. C'est pour cela que je suis allé voir au journal* L'Indépendant ». Les responsables de la communauté juive ont pour leur part déclaré ignorer ces tentatives de contact.

Le préfet Bernard Bonnet a souligné, vendredi 9 mai dans un communiqué, que l'enquête préliminaire ouverte par le parquet devrait faire la lumière sur la manière dont, « *quatre ans après la profanation du cimetière juif, le 11 juin 1993, la mémoire collective a été à nouveau profanée* ». Pour sa part, le maire de Perpignan, Jean-Paul Alduy (UDF-FD), a porté plainte.

Lors de la conférence de presse, Marie-Edith Brejon de Lavergnée, directeur des archives départementales, a souligné que « *la loi de janvier 1979 fait obligation à quiconque, administration ou particuliers détenant des documents publics, de les verser sans délai aux archives départementales ou nationales* ».

Elle a précisé qu'il est « *totalement exclu que les documents évoqués par le journal* L'Indépendant *aient pour origine un vol dans les locaux de son administration* ». Mme Brejon de Lavergnée a rappelé que « *les archives départementales ont en leur possession toutes les fiches concernant les réfugiés internés et détenus des camps de 1939 à 1945* » et que ces documents « *représentent cent mètres de linéaire* » aux archives.

Enfin, la responsables des archives s'est interogée : « *Pourquoi la personne qui a découvert ces documents les a-t-elle remis à la rédaction de* L'Indépendant ? ». Vendredi soir, Jacques Chamoux et Joël Mettay, journaliste à *L'Indépendant* étaient entendus par le SRPJ de Perpignan, dans le cadre de l'enquête ouverte.

Jean-Claude Marre

La moitié des familles recourent au moins une fois à l'école privée

Les parents d'élèves sont en congrès

TANDIS que s'achevait à Lille, samedi 10 mai, le 78e congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), ouvert le 8, le congrès de l'Union des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel) débutait à Beaune, pour deux jours. Le président des parents du public (*400 000 adhérents à la PEEP*), comme celui du privé (*800 000 adhérents à l'Unapel*), deux organisations réputées proches de la majorité, ont eu des mots assez durs pour la politique éducative du gouvernement. Alors que les élections législatives se profilent, ces critiques ont pris un relief particulier.

Jean-Pierre Bocquet, président de la PEEP, qui assume son sixième et dernier mandat, a regretté l'absence du ministre de l'éducation nationale au congrès pour cause de campagne électorale : « *François Bayrou est avant tout un homme politique, un remarquable politique d'ailleurs, qui a réussi à calmer le jeu pendant quatre ans. Mais n'a-t-il pas joué la tranquillité au détriment de l'éducation ? Au lieu de quelques mesurettes consensuelles, nous aurions souhaité qu'il nous mène plus vite, plus loin, plus haut.* »

Sur le thème de l'égalité des chances, qui était au centre du congrès de la PEEP, M. Bocquet a évoqué la politique des ZEP (zones d'éducation prioritaires), lancée en 1982, pour en critiquer les résultats : fondée « *très justement* » sur le principe de la discrimination positive, qui consiste à « *donner plus à ceux qui ont moins* », elle a produit des « *résultats* [qui] *n'ont pas été à la hauteur, ne réussissant pas en quinze ans à changer quoi que ce soit à l'échec scolaire et à la marginalisation des jeunes en difficulté* ». Il faudrait peut-être, a ajouté M. Bocquet, « *inventer une autre pédagogie* » en faisant porter les efforts sur l'école élémentaire. L'aménagement des rythmes scolaires et le développement de l'enseignement professionnel apparaissent aux yeux de la PEEP comme deux dossiers-clés pour faire face au « *nouveau défi démocratique* » posé à l'école.

Ces deux réformes sont également « *à mettre en haut de la pile* », pour Philippe Toussaint, seul candidat à la présidence de l'Unapel, qui va entamer son sixième et dernier mandat. « *Rien n'a été fait en matière de formation professionnelle, à aucun niveau. On ne peut pas à la fois ouvrir largement l'université et ne pas diversifier les filières* », nous a déclaré M. Toussaint.

Par ailleurs, « *une chance historique* » se dessine, pour l'enseignement privé, selon Philippe Toussaint. Deux chercheurs, Gabriel Langouët et Alain Léger, viennent en effet de démontrer que 50 % des familles ont recours à l'enseignement privé au moins une fois durant la scolarité de leurs enfants. « *L'augmentation constante de ce "zapping scolaire" entre le public et le privé prouve que les Français sont autant attachés aux deux systèmes* », commente M. Toussaint. Le privé accueille aujourd'hui « *une population largement plus composite qu'il y a 20 ans, se rapprochant sociologiquement de celle du public* ». La conjonction de ces faits oblige l'enseignement privé, à 95 % catholique, à s'adapter. « *Ces recherches nous obligent à mieux définir encore notre différence pour fidéliser ces parents zappeurs* », analyse M. Toussaint.

Gabriel Langouët devait venir présenter l'ouvrage qu'il s'apprête à publier avec Alain Léger (*Le choix des familles. Public ou privé ?*, éditions Fabert, 1997), lors du congrès de l'Unapel. Les auteurs soulignent que la motivation parentale est essentiellement liée à la recherche de la réussite scolaire, lorsqu'est fait le choix du privé. Langouët et Léger sont, sur ce point, en désaccord quasi-total avec l'Insee, dont une étude montrait, l'an dernier, que le choix des familles reste largement subordonné à des convictions religieuses (*Le Monde* du 11 mai 1996).

Poussant plus loin sur le terrain des comportements familiaux, Langouët et Léger observent aussi que le passé scolaire des parents est déterminant pour le choix public-privé : lorsque les parents ont été tous deux élèves du public, ils reproduisent ce choix dans 75 % des cas. Il en va de même dans le privé. Lorsque les parents ont effectué des parcours différents – un dans le privé, un dans le public, ou « zappeurs » – 60 % d'entre eux utilisent les deux secteurs pour 2leurs enfants. Malgré cette forte reproduction du modèle parental, les chercheurs estiment qu'elle ira s'atténuant, en raison du zapping scolaire croissant.

Béatrice Gurrey

Heurts entre bandes de jeunes et policiers dans le Val-d'Oise

DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS entre bandes de jeunes et forces de l'ordre ont eu lieu à Sarcelles (Val-d'Oise), jeudi 8 mai dans la soirée. Sept personnes, six policiers et un jeune, ont été légèrement blessées. Les policiers ont interpellé quatorze jeunes, dont plusieurs mineurs, placés en garde à vue. L'un d'entre eux a été atteint d'un coup de couteau dans le dos. Selon les forces de l'ordre, une bagarre se serait déclenchée au sein d'un groupe d'une quarantaine de jeunes d'origines ehtniques différentes qui auraient ensuite pris à partie la trentaine de policiers qui tentaient de les séparer. Neuf des personnes interpellées ont été remises en liberté, vendredi soir. Les cinq jeunes majeurs ont été présentés au parquet de Pontoise.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : l'ancien chef de cabinet de Michel Noir à la mairie de Lyon, Bernard Sarroca, a été remis en liberté**, le 28 avril, après six mois de détention provisoire. Mis en examen le 23 octobre 1996 pour « *faux, usage de faux, recel d'abus de biens sociaux et complicité* », il est soupçonné d'avoir bénéficié de 1,5 millions de francs de fausses factures entre 1992 et 1995.

■ **ÉCOUTES : selon le journal *Libération*, l'ex-capitaine Paul Barril** aurait adressé, le 30 avril, un courrier au juge Jean-Marie Charpier, dans lequel il affirme que l'ancien directeur de la DST, Jacques Fournet, a été en possession de l'ensemble des archives informatiques de l'Elysée.

■ **DIFFAMATION : Mme Françoise Sampermans, ex-directrice du journal *L'Express*, et le journaliste Gilles Gaetner ont été condamnés** pour diffamation, vendredi 9 mai, à 20 000 francs d'amende. L'hebdomadaire avait affirmé que l'ancien ministre de la culture Jack Lang avait demandé au propriétaire du tableau de Van Gogh le *Jardin à Auvers*, M. Jacques Walter, une commission de 30 millions de francs en échange d'une autorisation d'exportation.

■ **ESCROQUERIE : un escroc international a été extradé d'Espagne vers la France** et *mis en examen, vendredi 9 mai*, pour « *escroquerie* », à Toulouse (Haute-Garonne). Il est soupçonné d'avoir extorqué 50 millions de francs à près de 250 personnes en leur proposant de souscrire des prêts auprès d'un réseau financier fictif.

■ **GRÈVE DE LA FAIM : Jean-Louis Turquin, condamné le 21 mars dernier à vingt ans de réclusion criminelle** pour l'assassinat de son fils, a été hospitalisé à Nice, dans la nuit du 8 au 9 mai, après dix jours de grève de la faim. Le 9 avril, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence avait rejeté sa demande de mise en liberté.

HORIZONS

ANNIVERSAIRE

13 mai 1991 Madonna, le déclin des stars

SIX JOURNÉES PARTICULIÈRES

Une rétrospective des grands moments du Festival de Cannes

FIN

EN *cette année 1991*, le Festival de Cannes est fétichiste. Pour justifier la présence envahissante de *Barton Fink* des frères Coen, qui remporte, fait unique dans l'histoire du Festival, les trois prix principaux (Palme d'or, Prix de la mise en scène, et Prix d'interprétation masculine), Roman Polanski, le président du jury, explique que « *le Festival n'est pas une organisation charitable qui distribue les chaussures. Si l'on a déjà donné une paire à celui-là, faut-il en donner aux autres, même si elles ne sont pas à leur taille ?* »

Ce n'est pourtant pas l'impressionnante collection récoltée par les frères Coen qui crée la sensation à Cannes, mais l'arrivée en grande pompe de Madonna avec ses quinze malles et tout son staff. Madonna dont le documentaire réalisé par Alek Keshishian, *In Bed with Madonna*, est présenté hors compétition, précédé d'une vague réputation de scandale. C'est promis, cette fois, Madonna se met à nu, comme personne d'autre auparavant. Il est sûr que, filmées en 35 mm, ses bottines ont une tout autre allure.

Souvent décriée, l'irruption de Madonna au milieu des festivités cannoises marque un changement d'époque. Un changement qui ne fait pas plaisir à certains, selon Jean-Marc Barr, l'ami du dauphin dans *Le Grand Bleu*, « *c'est une catho frustrée... Un gadget sans intérêt* ». Marco Ferreri est plus direct : « *C'est qui, Madonna ? Ici, elle vient casser les couilles au cinéma.* » Les stars du grand écran ne suffisant plus à alimenter l'appétit vorace du Festival, elles sont débordées par ce phénomène nouveau, issu de la télévision et du clip.

Tour à tour Marilyn Monroe et Jane Russell, la coiffure brune qu'elle arbore pour la première fois cette année en fait une réplique fugace de la star des *Hommes préfèrent les blondes*. Brigitte Helm, Jean Harlow, Louise Brooks, Jayne Mansfield : Madonna confisque à elle toute seule l'âge d'or hollywoodien des studios et de l'expressionnisme allemand. Elle annexe autour de sa propre personne toute une mythologie dont le public croit qu'elle est la réincarnation. Avec Madonna, toutes les images se retrouvent à niveau, les compteurs du recyclage sont remis à zéro, la star n'est plus quelqu'un que l'on rencontre (comme une étoile filante), mais un objet bon marché que l'on peut toucher avant de s'apercevoir qu'il est en toc.

MADONNA le savait sans doute avant de fouler le sol cannois : les stars du petit écran ne brillent plus du même éclat. Seuls quelques paparazzi et une poignée de fans déchaînés ont fait le déplacement à l'aéroport de Nice pour traquer la madone accompagnée de ses gardes du corps, son attachée de presse, son maquilleur, son entraîneur sportif, un diététicien et une bonne quinzaine de malles. Ils ne verront d'elle que les vitres fumées de l'immense Mercedes limousine qui l'emmène à l'Hôtel du Cap, à Antibes.

Les aficionados devront se contenter d'une vague histoire de cocaïne planquée dans des boîtes de maquillage de l'entourage de la star et qui aurait poussé les douaniers, à la suite d'un coup de fil anonyme, à passer au peigne fin le contenu des divers bagages. Le zèle était de mise ce samedi-là à l'aéroport de Nice. « *Il n'y a pas de raison*, expliquait l'un des gabelous, *qu'on emmerde un maximum n'importe qui pour deux grammes d'herbe, et qu'on ne vérifie pas quelqu'un dont tout le mérite est d'oser montrer son cul sur scène !* »

Très prudente, Madonna va rester, tel un vampire, pendant quarante-huit heures à l'abri des regards, avant la présentation de son film, le lundi, à la séance de minuit. Elle s'installe dans la fameuse suite 644 de l'Hôtel du Cap, juste après que le directeur de l'établissement, M. Irondelle, *eut pris soin de l'agrémenter* de roses jaunes, la couleur préférée de la star. Pour plus de sûreté, ses gardes du corps passent les 250 m² de sa suite au détecteur de bombe. Elle reçoit ensuite longuement son professeur de culture physique, qui repart avec la mission de mettre au point un tracé pour le jogging fixé au lendemain matin.

Madonna s'accorde alors une sieste bronzante sur sa terrasse, spécialement aménagée d'une cinquantaine de paravents, destinés à la protéger de la cinquantaine de photographes *massés* sur les rochers face à l'hôtel, et d'une gigantesque foule de badauds qui faisaient déjà depuis plusieurs jours du camping *sauvage. On se croirait* vraiment dans une version plus moderne de *Paparazzi*, le court-métrage de Jacques Rozier sur les photographes italiens qui, à Capri, traquaient Bardot pendant le tournage du *Mépris*. Au même moment, un sosie de Madonna sème la panique sur la Croisette, mais ceux qui ont cru apercevoir la star tant espérée n'y auront vu que du feu.

Madonna ne sortira pour ainsi dire presque jamais de sa chambre avant le lundi, si ce n'est pour son jogging. Son séjour se déroule dans un calme absolu. La star fait l'unanimité parmi le personnel de l'hôtel. Sa gentillesse, son attention, séduisent. C'est à peine si l'on fait attention au désordre installé dans sa chambre. « *Lorsque je lui fais un commentaire sur le temps, la mer ou le ciel, elle y répond, elle est formidable* », raconte Franck, le majordome de l'hôtel, dans une interview à *Elle*. Madonna est vraiment une chic fille. Elle avait d'ailleurs su se mettre Franck dans la poche, lors de son séjour à l'hôtel, l'année précédente, en laissant une montre à son effigie, et les directives de son concert, annotées de sa propre main.

Le dimanche, des projections réservées aux journalistes ont lieu à l'Olympia, un cinéma de la rue d'Antibes. Jean-Paul Gaultier, le couturier de la star, promet déjà une nouvelle Madonna. « *On va enfin découvrir non le mythe, mais la femme. Ce n'est pas la poupée Barbie sexy et remuante qu'on imagine, c'est une femme multiple, charismatique, généreuse, avec ses élans, ses faiblesses et sa complexité, qui peut être aussi bien autoritaire – certains la surnomment Hitler ou Saddam Hussein – que maternelle. On sent en elle une force incroyable, un magnétisme presque surnaturel. Les tabous, elle ne les ignore pas par provocation, c'est sa nature, c'est tout* (...). *Elle a une rare intégrité*, précise encore le couturier. *Les calculs, la malhonnêteté et l'hypocrisie sont des choses qu'elle ne supporte pas.* »

Si tout le monde connaît Madonna, ou croit la connaître, personne en revanche ne sait qui est Alek Keshishian, le réalisateur du film. Keshishian est, à en croire la star, *un génie, diplômé de Harvard, surdoué* du vidéo-clip. Elle l'aurait choisi après avoir visionné son film de fin d'études, un opéra pop inspiré des *Hauts de Hurlevent*. Mais Keshishian n'est pas l'Orson Welles annoncé et a pour ainsi dire disparu depuis. Il aurait en fait hérité de la casquette de réalisateur en raison de ses liens étroits avec Christopher Ciccone, le frère de la star. *In Bed with Madonna* alterne des scènes de concert tournées en couleur et en 35 mm avec des scènes en coulisses, filmées en noir et blanc. Comme annoncé, on suit Madonna partout, jusque dans son lit. La question reste évidemment de savoir si ce document est vraiment pris sur le vif, ou n'est qu'une fiction masquée. Pour donner un effet de réel, Madonna avait pour consigne de ne jamais regarder la caméra. Elle le fait pourtant une ou deux fois. « *Ce fut une erreur* », reconnaît Alek Keshishian dans un entretien avec *Studio*. Difficile effectivement de croire en une quelconque spontanéité lorsque Madonna s'esclaffe en apprenant le viol d'une fille de son équipe. Ou *s'affale sur la tombe de sa mère en* disant : « *Jamais je n'aurais eu ce besoin de reconnaissance et d'amour si elle avait été là.* » Ou encore quand elle regarde Kevin Costner et se retourne vers la caméra pour confier à quel point ce dernier l'ennuie. Ou enfin quand elle aspire goulûment une bouteille de Coca.

Le dimanche, une soirée est organisée au Palm Beach. Personne ne connaît l'heure d'arrivée de Madonna, mais on sait qu'elle sera là. Parmi les invités, tous triés sur le volet, on aperçoit Stevie Wonder, Spike Lee, Tina Turner, Eddie Murphy, en compagnie de ses habituels gardes du corps qui avancent en épi, l'entourant comme un homme d'Etat. Madonna arrive en coup de vent, vers minuit, vêtue d'une mini-jupe noire. Elle fait un bref passage sur la piste de danse, entourée de ses gardes du corps, puis repart aussitôt. Le seul incident à signaler dans cette soirée très sage est l'arrivée surprise de Guillaume Durand, alors présentateur du journal télévisé de la Cinq, suivi de ses cameramen. Ne possédant pas le précieux sésame lui permettant d'accéder à la soirée, il est brutalement éconduit par des gardes du corps qui ne le connaissent pas.



L'irruption de Madonna à Cannes marque un changement d'époque.

Au Palais, Madonna doit faire face à une salle à moitié vide. Au lieu des clameurs tant attendues pointe le bide. C'est que le service d'ordre, paralysé de trouille, a préféré le confort d'un huis clos à la menace d'une émeute

LE lendemain, lundi 13 mai, alors que la pression autour de la chanteuse n'a cessé de monter, sa réticence à vouloir se montrer n'ayant fait qu'attiser l'attente des médias et du public, Madonna passe sa matinée à donner des interviews à la presse. « *Elle était d'un professionnalisme exemplaire* », se souvient Michel Burstein, l'attaché de presse du film. Entre deux entretiens, elle demande plusieurs invitations pour aller voir *The Indian Runner*, le premier film réalisé par son ex-mari, Sean Penn. Elle se voit opposer un refus cinglant, Robin Wright, la compagne de Penn à l'époque, ne supportant pas l'idée de voir arriver l'ancienne égérie de son compagnon.

Avant d'entamer la montée des marches autour de minuit, Madonna, entourée de quelques proches, part pour une petite balade sur le yacht du propriétaire de AAA, qui distribue le film en France. La petite croisière se déroule sans incident, jusqu'au moment où un invité a l'idée saugrenue de mettre un peu de musique. La publiciste de la star intervient, éteint immédiatement, et met un morceau d'Edith Piaf. Piaf c'est la France, elle présente aussi le grand avantage d'être morte, et de ne pas faire de concurrence à la madonne. Mais ce n'est rien à côté de ce qui va suivre : Madonna renverse son assiette sur sa robe. Jean-Paul Gaultier se transforme alors en pressing et tente de réparer les dégâts. Le plan Orsec est déclenché. Ce soir-là, la robe de Madonna, c'est le nez de Cléopâtre, le talon d'Achille, autour de laquelle on s'affaire dans le plus total affolement. Certains envisagent même de ne la vêtir que d'un voile de mousseline.

Cela ne sera pas le cas. Les dégâts sont réparés *in extremis*. Pour la montée des marches, les organisateurs avaient installé un dispositif d'éclairages spécialement étudié, apporté tout spécialement de Cinecitta. Après avoir grimpé la moitié du fameux escalier, Madonna se tourne alors vers la foule, rejette son peignoir en satin rose fraise, et laisse apparaître son soutien-gorge de satin blanc signé Jean-Paul Gaultier. Le pire est pourtant encore devant elle. A peine arrivée dans la grande salle du Palais, alors que dans la foule compacte on aperçoit quelques bras qui agitent en vain un ticket d'entrée, comme des milliardaires sur une île déserte, Madonna doit faire face à une seconde catastrophe : une salle à *moitié* vide. Au lieu des clameurs tant attendues pointe le bide. C'est que le service d'ordre, paralysé de trouille, a préféré le confort d'un huis clos à la menace d'une émeute. Rares seront donc ceux qui auront eu le privilège d'aller au lit avec Madonna. Mais le principal est fait, et la vedette pourra repartir le lendemain avec la satisfaction du travail accompli : le coup médiatique a fonctionné, comme prévu. Tout le monde a entendu parler du lit de Madonna. Reste une seule question : était-il nécessaire d'aller le visiter ?

Samuel Blumenfeld
Photographie : Traverso

Yolanda Giglioti, dite Dalida

Miss Egypte à vingt et un ans, Italienne née au Caire, l'interprète de « Gigi l'amoroso » incarna une certaine chanson française, de la naissance du 45 tours à la mode disco. Diva populaire aux tourments intimes, elle se donna la mort en mai 1987, après le suicide de trois de ses amants

DALIDA est de celles qui crient et s'habillent de noir quand un grand malheur arrive. Et tout peut arriver. Tout le pourtour de la Méditerranée le sait : le destin est là qui guette, qui se joue des humains et marque de ses chiffres – trois pour Dalida. Des coups de revolver, des barbituriques assommoirs, une couronne mortuaire expédiée dans la loge le soir d'une première à l'Olympia, des yeux qui se défont, sans axe, maintes fois opérés : tout se combat. Dalida en a souvent ri, elle en a pleuré, mais elle n'a jamais pu s'en décevoir : la joie est un cadeau, elle a son corollaire, la souffrance, une obligation atavique.

Dalida la Méditerranéenne, la Levantine, s'est donné la mort le 3 mai 1987 à Paris. Elle était née au Caire le 17 janvier 1933, dans le quartier chrétien de Choubra, où sa famille s'était installée après avoir quitté la *campagne calabraise. Dans ce temps* écoulé, cinquante-quatre ans, il y eut bien des histoires, des hommes, des amours, des chansons, l'invention du juke-box, du Teppaz, le duel Anquetil-Poulidor, la mort de Nasser.

La face obscure de Yolanda Giglioti, née aux forceps, commence par une *histoire* d'œil. Yolanda est bébé, les méthodes sont archaïques, elle a les yeux bandés pour cause d'infection oculaire, elle hurle et ne se calme que quand son père, Pietro, premier violoniste à l'Opéra du Caire, lui joue de la musique. Elle est privée de lumière pendant quarante *jours. Le nerf optique dévie. Quand* on enlève les pansements, Yolanda est défigurée par le strabisme. Pietro est *« fou de douleur*, écrit Catherine Rihoit, dans la biographie très complète qu'elle a consacrée à Dalida. *Il sort dans la rue en courant. Il hurle le nom du médecin criminel. Il veut le tuer. Giuseppina* [la mère], *atterrée, serre contre elle sa fille, qui sanglote »*. Exubérance du drame, violence des maux de tête. La petite fille gagne un surnom : « Quat'zyeux ».

La vie de Dalida sera émaillée d'opérations délicates ; la dernière date de 1984. Et alors qu'en 1986 elle triomphe en jeune grand-mère dans *Le Sixième Jour* de Youssef Chahine, la vedette contemple son miroir jusqu'à l'obsession.

La psychanalyse, Dalida n'était pas contre. Elle s'y livra, non pas avec Jacques Lacan, comme le dit la rumeur – elle a suivi quelques séminaires du maître –, mais avec de plus obscurs que lui. L'un de ses docteurs de l'âme, Guy Pitchal, l'appelait *« l'aspirateur »* à cause, expliqua-t-il un jour à la télévision, de *« son immense désir de connaître »*. Femme-objet des désirs sentimentaux de la foule, Dalida était chanteuse de variétés populaires. Mais elle s'était mise à lire Teilhard de Chardin et Freud, car elle avait effectué sa descente aux enfers : dose massive de *tranquillisants absorbée en mars* 1967 dans le secret d'un grand hôtel parisien. Deux mois auparavant, son amant, Luigi Tenco, jeune premier de la chanson à texte italienne, écorché et intense, s'était tiré une balle dans la tête, alors que la fête battait encore son plein au Festival de San Remo. Sa chanson, *Ciao amore, ciao*, avait été méprisée par le jury. Dalida, déjà superstar en Italie, l'avait chantée après lui. Elle avait le sens des paillettes, pas lui. L'Italie fit un mythe de Tenco, et de Dalida une coupable.



PHOTO STUDIO HARCOURT

Dalida la Méditerranéenne, la Levantine, en 1957.

Elle tenta de tuer en elle tout ce *que son compagnon n'avait pas jugé* assez fort pour le retenir à la vie. Dalida avait le sens du *fatum*, ce *« bateau noir »*, titre d'un fado qu'elle avait emprunté au répertoire d'Amalia Rodrigues. Quel mystère ! Quel bric-à-brac au fond des âmes ! La France, et l'Italie, et l'Égypte, en*core cosmopolite, et Dalida, avaient* bien ri avec l'*Itsi bitsi petit Bikini, 24 000 Bacci, T'aimer follement*.

Dalida est une femme de son temps. Elle cherche alors les voix de l'apaisement en Inde aux côtés d'un conférencier initié aux choses orientales, Arnaud Desjardins, auteur des *Chemins de la sagesse*, un best-seller du genre. A Dalida, il prête son amour, et son gourou, qu'elle fréquente assidûment trois ans durant. Dalida la brune affiche une blondeur kitsch comme un fauteuil de velours rose. Elle s'apprête à triompher à l'Olympia, met au point un *nouveau répertoire, sérieux*, classique, où trône *Avec le temps*, de Léo Ferré, qu'elle a rencontré en 1970 en Italie du Sud et qui l'a convaincue qu'elle *« était mûre »*. Deux ans plus tard, Dalida inaugure le cycle des conversations intimes avec un nouvel ami, François Mitterrand, ren*contré lors d'un gala du* Parti socialiste en 1972. Le futur président prendra pour habitude de venir dîner de fruits de mer rue d'Orchampt, à Montmartre, où Dalida habite une maison à terrasses, à balcons, à étages. Elle soutiendra l'homme lors de la présidentielle de 1981, sans enthousiasme politique, et souffrira dans les années qui suivirent d'une étiquette d'artiste officielle.

Dalida aurait pu rester en Egypte, un pays qui donna à la France Claude François, Reda Caire ou Richard Anthony. *Mais elle quitte* le pays du Raïs pour tenter sa chance à Paris, capitale accueillante, où triomphent, au début des années 50, les chanteuses à accent, l'Espagnole *Gloria Lasso en* première ligne. En 1954, Yolanda gagne le concours de Miss Egypte, en cachette de sa mère Peppina, qui élève, seule, ses trois enfants depuis la mort du père, revenu désemparé et violent de trois ans d'enfermement dans un camp réservé aux Italiens d'Egypte, internés en 1940, quand le roi Farouk s'allie avec l'Angleterre contre l'Italie mussolinienne.

Brune, pulpeuse, les yeux fardés, Yolanda est engagée par le réalisateur égyptien Niazi Mostafa pour jouer, en arabe, le rôle d'une infirmière-vamp dans *Sigara wa kass* (*Un verre, une cigarette*). Elle y chante, en italien, *Desiderio di un'ora*, en s'accompagnant au piano et en jouant de la jupe échancrée. En français, elle tient, la même année, un rôle d'espionne dans *Le Masque de Toutankhamon*, du metteur en scène Marc de Gastyne, qui l'invite à Paris et lui trouve un protecteur moralement correct, le colonel Vidal.

Dalida – le nom, d'abord suggéré par *Niazi Mostafa, évoque Samson et Dalila*, le film à succès de Cecil B. De Mille – débarque à Paris à Noël 1954. Bientôt elle fait la couverture de *Cinémonde*, posant en maillot panthère, absorbée par un faux baiser dans les bras de son partenaire, l'acteur Gil Vidal. Elle s'essaie aux cabarets. Elle pique *Etrangère au paradis* à Gloria Lasso, sa future rivale, et l'interprète au radio-crochet de l'Olympia, où trois hommes se sont *donné* rendez-vous : Eddie Barclay, Lucien Morisse, Bruno Coquatrix. Le premier est en train d'inventer le show-business. Le deuxième, jeune directeur artistique d'Europe 1, bouleverse le monde de la radio. Le troisième vient d'assister au saccage des fauteuils de son nouveau music-hall, l'*Olympia*, par les jeunes *supporters* de « Monsieur 100 000 volts », Gilbert Bécaud.

Des coups de revolver, des barbituriques assommoirs, des yeux qui se défont, maintes fois opérés : tout se combat

Avec Dalida, ils inventent le rock oriental, le twist levantin. Ils tirent la chanson italienne vers le Sud, et la chanson française vers le monde. Avec *Bambino*, ils mettent la France bigarrée de l'après-guerre, ses immigrés italiens, espagnols, ses Gitans, ses Arabes, face à son histoire coloniale. Lucien Morisse est le fils d'un fourreur d'origine polonaise, blond, timide et réservé. Sa famille a connu les camps de la mort hitlériens. Il invente le matraquage publicitaire, les *Scoubidous* de Sacha Distel. Il cherche un look, des chansons (*Gondolier, Come Prima, Le Jour où la pluie viendra, Buenas noches mi amor)*, alors que l'armée de la France se mobilise sur le front algérien, que les pieds-noirs fredonnent *Tu n'as pas très bon caractère*. La France a besoin de soleil pour meubler la troisième semaine de congés payés.

Lucien Morisse épouse Dalida en 1960, elle divorce peu après au profit d'un doux play-boy. Dix ans plus tard, l'homme de radio, remarié et père de deux enfants, se tire une balle dans la tête. Dalida va au cimetière en veuve, la face voilée de lunettes noires. Un autre de ses *compagnons*, Richard Chanfray, alias « le Comte de Saint-Germain », alchimiste et escroc, se donne la mort en 1983, dans un chemin creux des environs de Saint-Tropez. *Le suicide*, disait Paul Claudel, *« est un manque de savoir-vivre »*.

Sphinx de la variété – elle éliminera la *menace yé-yé en programmant* Richard Anthony en première partie de sa tournée ; elle réglera son compte au disco en se l'appropriant –, Dalida mène sa vie comme on sculpte sa statue. Dans ses métamorphoses, dans ses gestes de scène intenses, dans la chaleur d'un timbre de voix, sont gravées les dizaines de milliers de lettres d'admirateurs, de femmes complices.

Le garçon manqué de Choubra, *qui suivait le Tour de France de 1964* déguisé en homme aux côtés du chroniqueur Antoine Blondin, ne souscrivait pas à l'idée que *« sans un homme, on n'est rien du tout »*. Elle chantait des histoires d'amour, belles (*Il venait d'avoir dix-huit ans*) ou idiotes (*Je m'appelle amnésie*), l'*hymne du Mundial* 1982, la *marche* du *Jour le plus long*, le sirtaki de *Zorba le Grec*, ou *Hava Naguila* au Maroc au lendemain de la guerre de six jours.

Elle *s'insurgeait* contre les préjugés, défendant le droit à l'homosexualité aux côtés du sénateur Henri Cavaillet (non inscrit). *Mère* protectrice, vamp et madone à la voix grave et aux épaules carrées, Dalida a pris le virage du disco à un moment où la communauté gay *s'identifiait* au genre. *« Les homosexuels*, commente son frère Orlando, *savent créer les divas : la Callas, Marlene Dietrich... »* Elle aurait dû incarner Cléopâtre pour un opéra-rock de Vittorio Rossi. C'est sous les traits de la reine d'Egypte qu'on la voit aujourd'hui sur les murs des villes. *Le rêve finit en affiche* commémorative, en pochette de disque posthume.

Véronique Mortaigne

A lire, à écouter

● **Disques :** *Les années Barclay, 1956-1970*, un coffret de 10 CD 511099-2. *Les années Barclay*, un double CD Barclay 537207-2. *Les années Orlando, Versions originales 1970-1997*, un coffret de 11 CD Orlando/Barclay 537288-2. *Les années Orlando*, un double CD Orlando/Barclay 537264-2. *Comme si j'étais là*, un CD Orlando 450999271-2, distribué par Carrère. *A ma manière*, un CD Orlando 063014251-2, distribué par East/West.

● **Livres :** *Dalida*, de Catherine Rihoit, éd. Plon/Pocket, 1997, 747 p., 40 F. *Dalida*, de Camilio Dacache et Isabelle Salmon, éd. Vade Retro, 1997, 144 p., textes, photos, accompagné d'un CD inédit de dix titres (« Musicorama » à l'Olympia en 1959), 275 F.

Toujours vivante

Dalida continue de mener une belle carrière discographique, d'abord dans le *back catalogue* de chez Barclay, où elle talonne Jacques Brel (environ 100 000 CD vendus par an). *Les Années Orlando, 1970-1997* – douze disques compacts proposés au prix moyen de 1 300 francs – a dépassé le cap des 3 000 ventes le premier mois. *Sorti simultanément*, début avril, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de la chanteuse, sa version résumée (un double CD) atteint aujourd'hui les 120 000 exemplaires vendus, aidée par une campagne de publicité télévisuelle de 6 millions de francs, essentiellement sur TF1.

Depuis deux ans, grâce à des prouesses technologiques – collage de voix, remixage –, Dalida est entrée dans l'univers de la *dance*, atteignant les premières places des hit-parades internationaux des discothèques.

Orlando ou l'art et la manière de gérer l'héritage

RUE Damrémont, au pied de la Butte Montmartre à Paris, les bureaux des Productions Orlando maintiennent un charme désuet, celui de la mémoire, sans ostentation. Le patron, Orlando, frère et légataire universel de Dalida, gère le souvenir comme une veuve. Il y a *ces rayonnages de classeurs* où sont soigneusement collées les coupures de presse depuis 1954, ces alignements de trophées, de décorations, de récompenses – du bronze, des ors, de l'argent –, des angelots, des timbales. Il y a ces vitrines où dorment les matrices de 45 tours, de 25 cm, de microsillons. Au bout d'un couloir jalonné de disques d'or, de platine, on croise *Antoine Angelli*, fidèle parmi les fidèles, arrivé dans la maison un an après sa création en 1970, alors que la société s'appelait encore International Show, et que la *cousine Rosy assurait le secrétariat*. L'empire Orlando, Citizen Kane des œuvres de Dalida, est, dit-il, *« toujours artisanal »*.

Il repose cependant sur un impressionnant matelas discographique : chantant en sept langues, Dalida aurait vendu plus de 120 millions de disques tous formats, CD et cassettes à travers le monde, dont 80 millions chez Barclay, sa première maison de disques. Orlando vient de céder le catalogue de la période classique de Dalida (*Avec le temps, Je suis malade*) et les années « disco » (*Génération 78*), au groupe PolyGram, maison mère du label Barclay. Profitant de l'expiration, en janvier 1997, du contrat de distribution liant sa société à East/West (anciennement Carrère, rachetée par Warner), Orlando a, dit-il, *« cédé aux avances de Pascal Nègre, PDG de PolyGram, et fan de Dalida. J'ai ainsi réuni l'ensemble de l'œuvre de Dalida sous un même label »*. Entrée sous la coupe d'Eddy Barclay en 1956, Dalida s'était délivrée, en 1958, du contrat léonin qui la liait au colonel Vidal, son premier protecteur. En 1970, la chanteuse décida de voler de ses propres ailes et de créer avec son frère International Show. Le premier disque, *Darla dirladada*, assure à *lui* tout seul l'avenir de la production familiale. Par la suite, il y aura une bonne collection de tubes planétaires dont *Gigi l'amoroso* – 14 millions de supports vendus en 1974, un record absolu.

UN COUPLE QUASI GÉMELLAIRE

« Quand Dalida éternue, Orlando s'enrhume », plaisantait le tout-Paris face à ce couple quasi gémellaire. Etrange liaison que celle de ce petit homme blond, dynamique et volubile, et d'une sœur vedette solaire. Orlando s'appelle Bruno. Il est le frère cadet de Dalida, mais il a pris le nom du frère aîné, Orlando. Bruno fait ses premiers pas de music-hall en 1958, au Caire, où il fait du cabaret sous le nom de Bruno Mori. Le public aime sa version rénovée d'un air estudiantin des bords du Nil : *Mustapha* (*« Tu m'allumais avec une allumette/Et tu m'as fait tourner la tête »*) popularisé en France en 1959 par Bob Azzman et son orchestre.

Arrivé en France en 1961 avec le reste de la famille, il est sollicité par Philips, dont les dirigeants, Jacques Plé et Jacques Canetti, voient d'un bon œil le lancement de ce « frère de star » – même roulement des « r », même sens de la tragi-comédie à l'orientale, même voix chaude. Il est récupéré *in extremis* par Eddy Barclay, qui s'empresse de l'enterrer sous le label de sa femme Nicole, Bel Air. Bruno commettra quelques succès (*Elle a les yeux d'un ange*), sous un nouveau nom, Orlando, jugé plus exotique par Lucien Morisse, d'Europe 1, qui tire les ficelles. La confusion des prénoms n'est pas innocente. L'aîné avait, par tradition, joué le rôle du père à la mort de ce dernier. Le cadet endossa les paillettes. Il échoua mais devint le *mentor et le conseiller artistique* de Dalida à partir de 1966. Présent-absent, Orlando (le vrai) restera dans l'ombre. A sa mort en 1989, il exerçait les fonctions d'interprète. Sous l'identité de l'aîné, Orlando est aujourd'hui le gardien du temple, celui qui refuse à Dalida le droit de mourir. Le contrat qui le lie à PolyGram, et dont les montants ne sont pas révélés, est d'ailleurs *significatif* : c'est une vente en viager. *« Je ne voudrais pas que le catalogue soit galvaudé par les ayants droit*, dit Orlando. *Il deviendra propriété de PolyGram à ma mort, mais Dalida m'appartient jusqu'à la fin de mes jours. »*

V. Mo.

LE COURRIER DES LECTEURS. **Née aux Etats-Unis en 1967, la fonction de médiateur existe aujourd'hui dans une vingtaine de journaux de huit pays d'Europe. Le titre d'ombudsman est le plus répandu, à côté de ceux de *public editor, readers representative* ou *defensor del lector*. Pour la première fois, l'Organisation des ombudsmen de presse a réuni sa convention annuelle hors d'Amérique, à l'invitation de *La Vanguardia*, le principal quotidien de Barcelone, et de son médiateur, Roger Jimenez. Elle a porté à sa présidence l'Américaine Lynn Feigenbaum, du *Virginian-Pilot* de Norfolk (Virginie).**

Ombudsmen de tous les pays...

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

A LA CONVENTION annuelle des ombudsmen de presse, qui a rassemblé à Barcelone, du 4 au 7 mai, une quarantaine de médiateurs issus de quinze pays, le représentant du quotidien japonais *Yomiuri Shimbun* a proposé à ses collègues quelques travaux pratiques en leur *soumettant un bref* questionnaire.

Première question : au cours de la prise d'otages de Lima, un journaliste de la télévision japonaise a réussi à pénétrer, avec son assistant péruvien, dans la résidence de l'ambassadeur du Japon, où il a rencontré pendant près de deux heures des membres du mouvement Tupac Amaru et des otages. Cette initiative a suscité un vif débat au Japon, les uns la justifiant par le droit des lecteurs à l'information, les autres la condamnant au nom de la protection des otages. Qu'en pensez-vous ? Les ombudsmen se sont divisés. Dès le moment où cette rencontre apportait des éléments d'information nouveaux, ont dit les uns, elle était légitime ; dans la mesure où elle n'avait pas pour but l'intérêt public, ont répondu les autres, elle était critiquable. *Mais comment définir* l'intérêt public ? Par l'information, ont affirmé ceux pour qui compte un seul critère : *« It's news. »* Encore faut-il s'interroger sur la nature *et les conséquences de cette information*, ont objecté les autres.

Seconde question posée par le médiateur japonais : comment éviter que soient diffusés par la presse les noms de personnes soupçonnées à tort d'actes criminels, comme celui de Richard Jewell, accusé de l'attentat d'Atlanta avant d'être innocenté ? Là encore, les uns ont estimé que *The Atlanta Journal-Constitution*, à l'origine de la révélation, avait fait son travail en diffusant une information de source policière. *« Le peuple d'Atlanta et le monde entier avaient le droit de savoir où en était l'enquête »*, a souligné Roger S. Kintzel, directeur de ce quotidien, dans une tribune que publie le dernier numéro de *Quill*, organe de l'Association américaine des journalistes professionnels. D'autres ont regretté que toutes les précautions n'aient pas été prises.

Au-delà des multiples cas d'école, qui ont fait l'objet de discussions animées, une réflexion s'est aussi engagée sur le rôle des médiateurs de presse. Certains intervenants les ont invités à aller *plus loin dans la critique du journalisme et à* se faire les porte-parole des exclus de l'information. Provocateur, l'écrivain catalan Manuel Vasquez Montalban les a même accusés de n'être que les *« alibis »* de leurs journaux. *Ils assurent*, a-t-il dit, le *« contrôle de qualité »* du produit que fabrique leur entreprise, mais il leur est interdit de remettre en question la hiérarchie des valeurs sur *laquelle celle-ci est fondée et d'aider à la* création d'une *« culture alternative »* qui rompe avec le *« discours unique »* de la presse.

Manuel Vasquez Montalban n'a pas tort. Les médiateurs ne se prennent ni pour Robin des Bois ni pour Mère Teresa, les deux héros populaires auxquels l'écrivain catalan les a ironiquement comparés. Ils défendent la conception du journalisme que propose le journal qui les emploie. Mais ils le font avec l'aide des lecteurs. Ce qui est nouveau, comme l'ont noté plusieurs participants, c'est que les lecteurs aujourd'hui en savent souvent autant, ou presque, que les journalistes et qu'ils deviennent à leur tour, à travers Internet, des acteurs de la communication. Aussi veulent-ils être mieux associés à la vie de leur journal. Telle est la fonction des ombudsmen, qui espèrent ainsi ne pas servir seulement d'alibi à la presse telle qu'elle est, mais *aussi d'aiguillon* à la presse telle qu'elle *doit* être.

La Turquie en Europe

Ceux qui demandent aujourd'hui : « Les Turcs sont-ils des Européens ? » sont les dignes héritiers de ceux qui disaient hier : *« D'ailleurs, les nègres ont-ils une âme ? »* En corollaire, une autre question s'impose : *« Les Européens sont-ils bien des Européens ? »* Passons sur vingt siècles d'actes belliqueux et de guerres impérialistes sur les cinq continents et tous les océans. Passons sur notre colonialisme et toutes ses conséquences. Passons sur le nazisme et toutes ses conséquences. Passons *sur Mussolini, Franco, Sa*lazar et Metaxas. Passons sur Coventry, le Vel' d'Hiv', Sakiet-Sidi-Yousef, Charonne et Belfast. Passons sur Sarajevo, où l'Europe a laissé massacrer les Bosniaques, comme elle avait laissé massacrer les Turcs à Chypre. Passons aussi sur tous ceux que l'Europe a tolérés sinon soutenus, de Bokassa à Mobutu, en passant par Pol Pot. Passons sur notre indifférence et notre égoïsme, notre arrogance et notre ignorance, qui poussent les plus démunis à croire que l'intégrisme au moins offre *« quelque chose »*. Passons, en effet, parce qu'on ne trouve dans l'Histoire que peu de preuves démontrant la *« vocation européenne »* de l'Europe.

Jean A. Pirlot, Beylerbeyi (Turquie)

Le droit à l'indifférence

Dans *Le Monde* du 30 avril, vous soulignez le risque de l'indifférence des Français face aux prochaines élections législatives. La question mérite, en effet, d'être posée : l'indifférence est-elle dangereuse ?.

D'une manière générale et théorique, il n'est pas bon, dans une démocratie, que les citoyens-électeurs se sentent inutiles et impuissants. L'indifférence, cela signifie qu'ils perdent le droit de choisir leurs gouvernants, non parce qu'il leur a été retiré de force, mais parce que ce droit ne leur paraît plus réel *(...)*.

Toutefois, ces dangers peuvent être nuancés à la lumière des circonstances actuelles. Il n'y a pas aujourd'hui de grandes idéologies politiques auxquelles on croit aveuglément, et pour lesquelles on est prêt à donner son sang. La *montée du chômage est lente, ce* qui atténue la portée politique du phénomène. Aucun grand changement n'a suivi l'arrivée de Jacques Chirac à l'Elysée. Une même politique de rigueur, d'austérité – appelons-la comme on veut –, continue d'être menée *(...)*.

L'indifférence n'est donc peut-être pas si alarmante. Elle correspond logiquement à une époque où le débat politique national est en suspens. Pourquoi ? Parce que le chômage est la première préoccupation de l'électorat et que la droite et la gauche semblent suivre la même politique, en favorisant la construction européenne *(...)*.

Ainsi, ces élections législatives ne sont plus vues comme un enjeu politique majeur, mais comme la simple reconduction de gestionnaires à leurs postes respectifs.

Laurent Fargues, Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine)

Je ne voterai pas

Je ne voterai pas les 25 mai et 1er juin. Je ne voterai pas pour la majorité actuelle, considérant que la dissolution est une manœuvre politicienne de bas étage, une faute éthique (en démocratie, on respecte les règles du jeu et les échéances, sauf crise majeure et grave, ce qui, présentement, n'est pas le cas), un aveu d'échec, et donc qu'il est ubuesque de voter pour les sortants qui n'ont absolument rien de nouveau à présenter.

Je ne voterai pas pour le PS, qui, lui, a été au pouvoir pendant douze ans, voire quatorze, a laissé s'aggraver les problèmes majeurs de notre société : le chômage, l'exclusion, la fracture sociale. Ce furent « les années fric » dont Tapie, ministre et toujours défendu par le président Mitterrand, a été *le symbole* et la *honte*.

Je ne voterai pas pour le PC, un parti qui a cautionné Staline, Ceausescu et consorts, qui a donné en modèle l'Union soviétique et a été financé par le PCUS. Le passé ne peut *s'oublier*. Je ne voterai évidemment pas pour le FN, aux relents vichystes et fascistes, et qu'on ne peut que rejeter. Je ne voterai pas pour les écologistes, qui posent quelques bonnes questions et soulèvent des problèmes intéressants, mais n'offrent pas une alternative crédible de gouvernement.

Donc, les dimanches 25 mai et 1er juin, pour la première fois, je n'accomplirai pas mon devoir électoral, enseigné pourtant avec beaucoup de conviction dans une vie de professeur d'histoire-géographie et instruction civique. Je *conforterai l'image traditionnelle* de l'abstentionniste : j'irai à la pêche (à la truite, à Cubières, Lozère).

Gabriel Terrin, Beaucaire (Gard)

La Pologne et l'OTAN

M. Rocard s'oppose catégoriquement à l'élargissement de l'OTAN en raison des besoins de sécurité de la Russie que cette dernière estime vitaux (*Le Monde* du 19 avril). Bien entendu, je n'ai pas l'intention d'engager une polémique à ce sujet. Les arguments polonais dans cette matière présentés à nos amis russes sont bien connus. Cependant, tout n'est pas si clair. L'auteur dit que, *« le 18 mars, la sous-commission "Sécurité" du Parlement européen a reçu, en audition spéciale, trois membres de la Douma... »*, qui *« venaient de groupes différents mais représentaient à eux trois plus des trois quarts des forces composant le Parlement russe »*, et qu'en Russie les forces démocratiques sont minoritaires : la question est donc de savoir quelle est la position des trois quarts dont parle M. Rocard.

Le monde doit-il alors soutenir la démocratie et son développement en Russie ? Les démocraties occidentales peuvent-elles, dans une Europe nouvelle et libre, se soumettre à toute voix majoritaire, même si cette voix n'est pas démocratique ? Je ne trouve dans cet article aucune remarque relative à l'avenir de l'Europe centrale. L'auteur ne dit pas non plus que la Russie ne menace personne, et je tiens à affirmer qu'effectivement il en est ainsi. Par ailleurs, il convient d'ajouter que la Russie n'est aucunement menacée par les pays de l'Europe centrale. J'espère que je me trompe en interprétant le texte de M. Rocard *comme une proposition* de transformer l'Europe centrale en une zone grise ou une zone tampon, et ce dans l'objectif *de préserver le droit de la majorité* parlementaire russe de décider de l'avenir d'un certain nombre d'Etats européens démocratiques.

Stefan Meller,
ambassadeur de Pologne à Paris

Il n'y a plus de saisons...

Suite de la première page

Le 26 mars, le deuxième assureur de la planète, la Suisse de réassurance estimait le coût des catastrophes naturelles *« assurées »* à 7,9 milliards de dollars (plus de 45 milliards de francs), *« un niveau très élevé par rapport à la moyenne des vingt-cinq dernières années »* (bien qu'inférieur de 20 % à celui de 1995).

Ces indices récents d'un réchauffement global susceptible de provoquer un dérèglement généralisé *confirment* ceux qui ont été déjà rassemblés. Depuis cent trente et un ans, c'est-à-dire depuis que la statistique des températures existe au niveau mondial, les onze années les plus chaudes se sont situées entre 1980 et 1996. Les Nations unies estiment que *« les désastres naturels significatifs »* ont été multipliés par quatre ces trente dernières années. 40 % des terres *émergées* de la planète sont touchées par le phénomène de la désertification, soit une centaine de pays et plus de un milliard d'êtres humains. Ces dix dernières années, 105 millions d'hectares supplémentaires (environ deux fois la superficie de la France) ont été ainsi définitivement stérilisés.

Pour la plupart des experts, le phénomène *« naturel »* a une cause : l'activité humaine qui, en développant un certain mode de vie, de transport, de production et de consommation, produit des gaz à effet de serre. Leur action dans l'atmosphère « piège » la chaleur de la terre, ce qui déséquilibre le climat, rendant en particulier le *cycle hydrographique « plus vigoureux »*, avec des sécheresses et des inondations *« plus sévères »*.

La communauté scientifique internationale reste cependant partagée sur l'ampleur et les rythmes de ce coup de chaleur ainsi que sur ses conséquences. En matière climatique, on ne sait pas grand-chose du rôle régulateur des océans et des mystères de la circulation atmosphérique. *Certains* chercheurs, s'appuyant sur des données recueillies lors de forages dans les sédiments marins et des massifs coralliens (*Le Monde* du 28 février), vont même jusqu'à contester la réalité du phénomène, *l'attribuant* à *quelque* grande peur millénariste.

Il n'empêche. Après le Sommet de la Terre à Rio en 1992, une instance internationale forte de 2 000 spécialistes – le Groupe intergouvernemental sur le changement climatique (GICC) – s'est mise au travail. Elle a remis deux rapports, en 1995 et en 1996, dont les conclusions ne laissent que peu de place au doute : le réchauffement climatique *« s'accélère »* et le lien entre celui-ci et la concentration croissante des gaz à effet de serre est une *« quasi-certitude »*.

Les prévisions du GICC font état d'une hausse des températures comprises entre 1 et 3,5 degrés *centigrades* au cours du siècle à venir, ce qui constituerait sans doute un des chocs les plus forts de l'histoire climatique de la planète. Elles restent contestables dans la mesure où elles ne reposent que sur des modélisations à partir d'ordinateurs qui, comme chacun sait, ne sont pas prophètes. Mais elles sont tenues pour suffisamment plausibles et *leur caractère de gravité est assez* reconnu – *« une question de vie ou de mort »*, selon la conférence des Etats signataires de la convention sur les changements climatiques, réunis le 19 juillet 1996, à Genève – pour que les autorités politiques s'en saisissent.

Malgré les divergences d'intérêt à court terme entre pays du Nord et du Sud, malgré les considérables enjeux économiques qui concernent au premier chef les secteurs du pétrole, du charbon et de l'automobile, un consensus international semble se dégager sur l'objectif de réduction drastique des émissions de gaz. Rendez-vous est pris à ce sujet entre tous les pays du monde, en décembre, à Kyoto. Encore faudra-t-il s'entendre sur les moyens de cette lutte. N'impliquent-ils pas de revenir pour partie sur le modèle dominant de développement, énergivore et productiviste ? L'échec d'une réunion, le 4 mars, à Bonn, au cours de laquelle les représentants de cent cinquante pays n'ont pu se mettre d'accord sur un premier calendrier de réduction, n'incite pas à un optimisme exagéré.

Jean-Paul Besset

PRÉCISION

Agence Capa

Dans l'article « L'inquiétant « Vrai Journal de Karl Zéro » (*Le Monde* du 26 avril), une formulation ambiguë pouvait laisser croire que les séquences « avec trucages » étaient réalisées par les journalistes de l'agence Capa alors qu'ils travaillent uniquement sur les reportages authentiques du magazine diffusé sur Canal Plus.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Silence, on tue

QU'EST-CE que Laurent-Désiré Kabila a à cacher ? Pourquoi, *si les récits des* exactions imputées à ses hommes dans l'est du Zaïre sont dénués de fondements, empêche-t-il *l'ONU* de venir le vérifier sur place ? Le refus qu'il oppose à la mission d'enquête des Nations unies accrédite le soupçon : on a massacré, on massacre dans les zones « libérées » par les rebelles zaïrois.

Massacres sans combats : il n'y a pas de guerre ou à peine ; l'armée de Mobutu s'est enfuie devant l'avancée des rebelles. Et, tandis que les pauvres Zaïrois acclament, à chaque étape de sa conquête sans gloire, celui qui met à bas les derniers vestiges d'une dictature honnie, derrière lui ses hommes sèment la mort dans la plus misérable et la plus démunie des populations *qui soit : celle des malades*, des femmes, des enfants rwandais réfugiés au Zaïre, abandonnés par les combattants hutus après avoir été leurs otages et leur avoir servi de bouclier.

Il n'y a pas de « preuves » des massacres. Il n'y a pas d'images, CNN n'est pas là pour filmer les charniers. Mais de quel enfer les enfants des camps de Kisangani blessés à coups de machette reviennent-ils ? D'où reviennent et où vont les cadavres ambulants que les forces rebelles consentent à entasser dans un train, avant que le HCR assure leur transfert par avion de Kisangani à Kigali, au Rwanda, où, de nouveau, *ils sont soustraits* à l'assistance humanitaire et aux regards ?

L'impressionnante image des foules de réfugiés hutus rwandais regagnant leur pays en novembre *1996 semble avoir anesthésié* pour longtemps l'opinion internationale. Les malheureux rentraient chez eux : les rebelles zaïrois les autorisaient à partir, les autorités tutsies du Rwanda, à revenir, et tout rentrait dans l'ordre. Mais le compte n'y est pas. Où sont les centaines de milliers qui manquent ? Pourquoi les ONG ne peuvent-elles leur porter secours dans les zones du Zaïre passées sous contrôle rebelle ? Où vont ceux qui continuent de rentrer au Rwanda dans un état de plus en plus pitoyable ? Pourquoi les bonnes volontés internationales qui s'offrent ne sont-elles pas autorisées par Kigali à les assister comme il conviendrait ?

Les témoignages sur les exactions perpétrées dans les zones *conquises du Zaïre par* Laurent-Désiré Kabila et ses alliés rwandais sont devenus tellement troublants que des voix aussi autorisées que *celles du* secrétaire général de l'ONU, Kofi Anan, ou du commissaire européen à l'action humanitaire, Emma Bonino, se sont élevées avec une vigueur peu commune. Elles se perdent dans un vide sidéral. L'inertie des Etats *s'était* trouvée, au début de l'offensive rebelle, une justification : les réfugiés, laissait-on entendre, étaient en premier lieu les victimes de l'encadrement hutu des camps, c'est-à-dire des auteurs du génocide perpétré en 1994 au Rwanda *contre* les Tutsis. Cet argument n'est, depuis longtemps, plus recevable.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

Il y a 50 ans, dans Le Monde

L'intervention de M. Houphouët

TROIS JOURS durant, l'Assemblée nationale a vu se dérouler devant elle le débat sur les événements de Madagascar. Séances mornes, interpellations apportant très peu d'éléments nouveaux. La France est obligée d'avoir la politique de ses moyens.

Telle serait la leçon du débat, s'il n'en comportait pas une autre beaucoup plus importante. Alors que M. Lamine-Gueye, député, maire de Dakar, était à la tribune et qu'il insistait sur les divisions qui existent entre les parlementaires noirs, M. Houphouët, autre parlementaire africain d'extrême gauche, est intervenu de façon remarquable, avec énergie.

« On cherche à nous diviser, a-t-il déclaré. *M. Auriol a dit à Dakar qu'en aucun temps et en aucun autre pays on n'avait vu des parlementaires d'outre-mer s'associer aussi étroitement qu'en France à la vie de la métropole. Cela est vrai. Mais notre présence sur ces bancs ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Vous n'avez jamais voulu que nous conservions notre personnalité. Vous voulez nous considérer comme des pions qu'on déplace à volonté et dresser les élus d'outre-mer les uns contre les autres. Quand nous dénonçons des abus, vous nous traitez d'ingrats. »*

Il est impossible de ne pas voir dans ces paroles une condamnation radicale de la politique d'assimilation. Nous retrouvons ici les arguments dont s'est servi M. Ferhat Abbas dans la précédente législature. Et M. Houphouët a été applaudi par tous ses collègues noirs, même MRP, sans distinction.

Jacques-H. Guérif
(11-12 mai 1947.)

EXPANSION Le 5 juin, Peter Brabeck, un Autrichien de cinquante-deux ans, prendra la direction de Nestlé, numéro un mondial de l'agroalimentaire. En seize ans, son prédécesseur, Helmut Maucher, a mené à marche forcée la croissance du groupe suisse. ● DEPUIS 1981, les ventes de Nestlé ont doublé pour atteindre, en 1996, 60 milliards de francs suisses (environ 240 milliards de francs français). Elle emploie aujourd'hui 220 000 salariés dans 489 usines implantées dans 77 pays. ● LE GROUPE a réalisé en 1996 3,4 milliards de francs suisses de bénéfice net et a vu la valeur de son action décupler sous la férule de M. Maucher. Mais celui-ci a toujours préféré une vision industrielle à *« l'optique un peu plus court terme »* de la finance. ● NESTLÉ entend rester actionnaire de L'Oréal et compte même en prendre un jour le contrôle.

Helmut Maucher, patron de Nestlé, laisse à son successeur un groupe planétaire

En seize ans, le président-administrateur délégué a doublé le chiffre d'affaires du géant agro-alimentaire, présent dans soixante-dix-sept pays. Son dauphin, Peter Brabeck, prend les commandes d'une multinationale qui privilégie une vision industrielle à long terme

ZURICH
de notre envoyé spécial

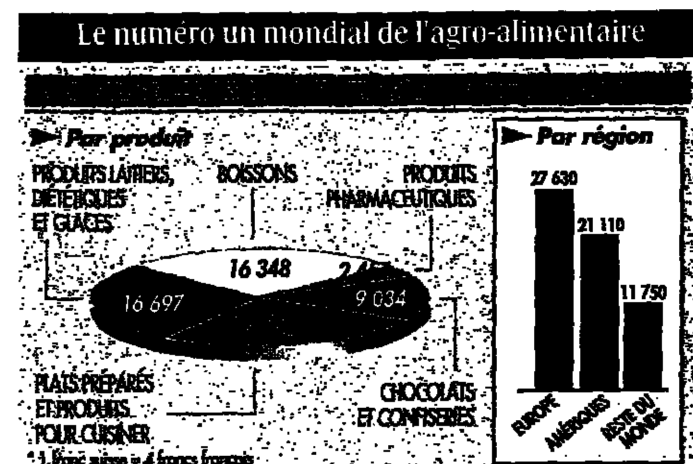
Après seize années à la tête du numéro un mondial de l'agroalimentaire Nestlé, son président-administrateur délégué, Helmut Maucher, un Allemand de soixante-neuf ans proche de Helmut Kohl, passera le flambeau le 5 juin à son dauphin, Peter Brabeck, un Autrichien de cinquante-deux ans. Le patron de Nestlé, qui conservera la présidence du conseil d'administration, a la satisfaction du devoir accompli.

Depuis 1981, il a mené à marche forcée la croissance du groupe suisse, à coups d'OPA si nécessaire, doublant son chiffre d'affaires, qui atteint aujourd'hui 60 milliards de francs suisses (environ 240 milliards de francs français) pour un résultat net de 3,4 milliards de francs suisses. En 1985, il rachète le producteur de lait Carnation. L'italien Buitoni et le britannique Rowntree passent sous sa coupe en 1988. Vient enfin la reprise du groupe français Perrier en 1992, au terme d'une bataille boursière épique, qui fera du géant suisse le numéro un mondial des eaux minérales, devant le français Danone. Le groupe, qui exploite aujourd'hui 489 usines dans 77 pays avec 220 000 salariés, a investi pour ses acquisitions 33,1 milliards de francs suisses et cédé pour 7,4 milliards de francs d'actifs non stratégiques.

Depuis quelques années, Nestlé affirme que le temps des acquisitions est révolu. Place à la croissance interne et au développement des marques existantes (Nestlé, *Nescafé, Nesquick, Findus, Kitkat,* Maggi, Buitoni, Perrier, Vittel), notamment dans les pays en développement. Le choix de M. Brabeck incarne cette nouvelle ère : il a passé dix-huit de ses trente ans de carrière chez Nestlé dans les pays émergents, entre le Chili, l'Equateur et le Venezuela, alors que M. Maucher a mené sa carrière entre l'Allemagne et la Suisse.

« POUR LA CLASSE MOYENNE »

Il n'y a cependant pas de bouleversement à attendre dans la stratégie du groupe. Nestlé continuera de creuser son sillon pour imposer ses produits (1,5 % du marché mondial seulement) sur toutes les parties du globe, même les plus pauvres. *« Il faut que nos marques soient présentes lorsque se constitue la classe moyenne »*, explique le Français Philippe Véron, un des directeurs généraux de Nestlé, qui rappelle que son groupe était installé dans les pays du Golfe avant l'envolée du pétrole de 1973 et n'a jamais quitté l'Amérique latine, *« contrairement aux Américains »* dans les années 60. L'objectif est de « verrouiller » les marchés avant leur décollage économique par une présence dans les circuits de distribution et la création d'une image de marque auprès des populations. Aujourd'hui, alors que tous les regards sont tournés vers la Chine – où Nestlé exploite six usines et compte en ouvrir quatorze autres d'ici à l'an 2000 –, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est, Nestlé pose déjà ses jalons dans le bassin méditerranéen.



Au début de mai, l'entreprise a inauguré en Syrie une usine qui emploie 133 personnes et produit notamment du lait Milo. *« Tôt ou tard, l'espace méditerranéen constituera une unité associée à l'Europe »*, prédit M. Maucher. Le groupe ne craint pas de travailler à très long terme : *« Il nous a fallu six ou sept ans avant de dégager des bénéfices en Egypte et en Chine, on ne dégage pas des bénéfices au bout d'un an de présence. »*

Le groupe se défend toutefois de ne pas rechercher l'intérêt de ses actionnaires. *« Ils ont toujours eu la priorité chez nous »*, rappelait, le 6 mai, lors de la présentation des résultats de 1996, celui qui a décuplé la valeur de l'action de Nestlé, même si cette multiplication reste moins forte que celles de Coca Cola ou de Microsoft. Mais, à l'heure de la retraite, M. Maucher n'hésite pas à malmener les financiers et impose une vision plus « européenne » de l'entreprise : *« La finance a tendance à avoir une optique un peu plus court terme que l'industrie. »*

RÉMUNÉRATIONS AU BONUS

Chez Nestlé, pas question de baisser les investissements publicitaires, de réduire les dépenses de recherche et de développement ou de renoncer à une acquisition sous prétexte qu'elle diminue le bénéfice pendant deux ou trois ans, alors qu'elle profitera à l'entreprise pendant les dix années suivantes. Ainsi, Nestlé continue de revendiquer l'achat – beaucoup trop cher au regard de critères financiers traditionnels – de Perrier, qui lui a permis de prendre pied sur le marché américain. *« Une source, ce n'est pas comme une usine. Si un concurrent la rachète, vous la perdez définitivement »*, expliquait Serge Milhaud, ancien PDG de Perrier-Vittel.

Nestlé résiste aux modes de Wall Street, qui veut des entreprises monoproduit et endettées pour mieux faire monter leurs cours de Bourse. *« Un rachat d'actions ne me paraît pas indispensable. Il est bon d'avoir des réserves pour l'avenir »*, explique M. Maucher. Le groupe a réduit son endettement (ratio dettes sur fonds propres) de 77 % en 1992 à 29 % en 1996. *« Dans la logique américaine, nous ne sommes pas assez endettés. Dans la logique suisse, nous le sommes beaucoup trop. »*

S'inspirant du modèle anglo-saxon, M. Maucher a cependant introduit chez Nestlé la rémunération au bonus (12 à 30 % du salaire pour la direction générale de Vevey en Suisse, où l'entreprise a son siège, 6 % maximum pour les cadres du groupe, 4 % pour les employés) et les stock-options pour une soixantaine de dirigeants. *« Personne ne se serait comporté différemment s'il n'y avait pas eu de stock-options. Mais je souhaite que, le jour où ils partiront en retraite ou en auront besoin, les dirigeants aient pu constituer une petite fortune »*, explique M. Maucher, qui précise toutefois qu'*« il n'est pas question chez Nestlé de quitter l'entreprise avec 100 millions de dollars, comme cela se fait aux Etats-Unis. »*

M. Maucher a refusé tout recentrage sur les métiers de base. *« Certains m'ont suggéré de tout vendre chez Nestlé, sauf Nescafé, pour augmenter mon ratio résultat net sur chiffre d'affaires »*, lance M. Maucher. Selon lui, il ne suffit pas d'être une entreprise monoproduit pour avoir le succès de Coca Cola, alors qu'un General Electric, et ses dix branches stratégiques, gérées admirablement par Jack Welch, a réalisé un parcours exceptionnel. Nestlé entend plus que jamais conserver sa filiale pharmaceutique Alcon et sa participation dans le numéro un mondial des cosmétiques, L'Oréal. Pour M. Maucher, la clé du succès n'est pas dans la non-diversification, mais dans la qualité du management.

Arnaud Leparmentier

Un actionnaire sans faille de L'Oréal

A l'heure où son grand concurrent, Unilever, cède ses activités chimiques au britannique ICI pour 8 milliards de dollars, Nestlé dément toute rumeur de désengagement de L'Oréal. Le groupe français – dont Nestlé détient 49 % de la holding de contrôle Gesparal, aux côtés de Liliane Bettencourt, première fortune de France (plus de 40 milliards de francs) – a vu son chiffre d'affaires et son résultat net progresser en cinq ans de 60 %.

***« La valeur actionnariale de L'Oréal a progressé de 157 % en cinq ans »*, se réjouit Helmut Maucher. *« Nous avons de très bonnes relations avec la famille propriétaire et le management de L'Oréal »*, affirme le patron de Nestlé, à la veille de son départ. Considérant que son groupe a deux pôles, l'agroalimentaire et les cosmétiques, il se dit satisfait de la structure de contrôle actuelle. Mais Nestlé compte *prendre un jour la majorité de Gesparal, tout en veillant bien à laisser* au groupe cosmétique son autonomie. *« L'Oréal reste L'Oréal »*, affirme-t-il.**

La transformation du capitalisme de Hongkong sous l'influence de Pékin

HONGKONG
correspondance

A cinquante et un jours du retour de Hongkong à la Chine, les grandes manœuvres financières continuent. Le très profitable Hong Kong Telecom vient de connaître un changement dans la composition de son actionnariat : Citic Pacific a décidé, le 9 mai, de vendre sa participation de 7,7 % dans l'opérateur du territoire à China Everbright Holdings, filiale du Conseil d'Etat de Chine populaire. En apparence, pas de bouleversement : d'un côté, un actionnaire proche de Pékin vend sa participation minoritaire à un autre actionnaire de Chine populaire. De l'autre, on est loin du retrait, attendu de longue date, du britannique Cable & Wireless, qui reste l'actionnaire majoritaire de Hong Kong Telecom, avec 59 % du capital.


HONGKONG

A y regarder de plus près, ce pourrait être le prologue d'une pièce en plusieurs actes. Le mouvement marque l'arrivée d'une des plus hautes instances de Chine populaire : la participation passe de la « main gauche » de Pékin (Citic Pacific, contrôlé à seulement 25 % depuis les derniers désengagements de sa maison mère) à la « main droite » (China Everbright, filiale directe du Conseil d'Etat). Or le Conseil d'Etat est également actionnaire du deuxième opérateur téléphonique de Chine populaire, Unicom, créé en 1994 pour concurrencer le puissant ministère des postes et télécommunications (MPT), en situation de monopole. Les observateurs n'excluent pas, à terme, un rapprochement de Hong Kong Telecom et de Unicom, initié par le Conseil d'Etat, le cash flow et la maîtrise technologique du premier servant aux projets de développement du second. Deux jours avant l'annonce de cet accord, la présidente de Unicom, Li Huifeng, déclarait d'ailleurs avoir eu des entretiens concernant une éventuelle prise de participation dans Hong Kong Telecom. Sans préciser avec qui.

Si le rapprochement avec le MPT qu'espéraient les actionnaires n'a pas encore eu lieu, de nombreuses alliances capitalistiques entre la Chine populaire et Hongkong ont déjà été effectuées. En 1996, en particulier, l'aviation civile chinoise a pris le contrôle de la rentable compagnie aérienne Dragonair. Fin janvier 1997, Citic Pacific déboursait 11 milliards de francs pour prendre 20 % du capital de China Light & Power, la compagnie d'électricité des Nouveaux Territoires et la douzième entreprise de Hongkong par le montant de sa capitalisation boursière (45 milliards de francs environ). En mars, la filiale à Hongkong de China Travel Service reprenait, elle aussi, 20 % de la compagnie des autocars de l'île, Citybus, pour 360 millions de francs, puis la banque centrale de Chine populaire prenait 15 % de la société d'impression des billets de banque du territoire, alors détenue à 100 % par le gouvernement de Hongkong.

LUTTES AU SOMMET

Cependant, le mouvement sur Hong Kong Telecom introduit une relecture majeure de ces rapprochements entre Hongkong et Pékin. *L'analyse des mouvements capitalistiques antérieurs était limpide : ces nouvelles alliances* ouvraient le marché chinois, vital *pour des groupes trop à l'étroit* sur un territoire de seulement *6,5 millions d'habitants. Cette fois,* il n'est pas du tout certain que le changement d'actionnaire minoritaire ouvrira le marché chinois à l'opérateur de Hongkong, alors que Unicom, opérateur en téléphonie mobile de Chine populaire, subit la résistance passive du MPT, qui fait tout pour limiter son développement. *« L'objet de l'entrée d'Everbright au capital de Hong Kong Telecom est de donner au Conseil d'Etat une arme contre le MPT, qui met des bâtons dans les roues de sa filiale Unicom*, explique York Lin, analyste chez SBC Warburg à Hong Kong. *L'idée est de renforcer le poids d'Unicom. »*

Cette transaction, extrêmement politique, dépasse largement le simple enjeu du marché de Hongkong et de l'avenir de Hong Kong Telecom. On ne peut exclure que l'opérateur ne soit le jouet des luttes fratricides au plus haut sommet de l'Etat à Pékin. Et que la logique capitaliste s'efface devant les affrontements politiques, aux ramifications obscures et imprévisibles. Si l'action Hong Kong Telecom a gagné plus de 5 % dès l'annonce de l'accord, elle a fini la séance sur un repli de 3,3 %, signe que le doute sur la portée de la transaction s'était instillé dans les esprits.

Voilà qui pourrait quelque peu refroidir l'engouement des investisseurs locaux qui, depuis plusieurs mois, ont placé des milliards de dollars sur des actions dont la principale vertu était d'être « rouges », c'est-à-dire d'avoir un actionnaire majoritaire de Chine populaire. Chaque introduction en Bourse de ces *« red chips »* suscite une ruée des fonds de pension comme des épargnants, qu'il s'agisse de sociétés prometteuses ou de coquilles vides. Le pari, c'est que les *« connexions » des red chips* assureront les entrées nécessaires aux affaires en Chine Populaire. *« Mais nombre de ces* red chips *ne sont que des coquilles sans substance, dotées de connexions fragiles par nature »*, relève Robert Bradfoot, directeur de Political and Risk Consultancy à Hongkong. *Il y aura probablement de brutales déconvenues. »* L'affaire Hong Kong Telecom pourrait bien être la première d'entre elles.

Valérie Brunschwig

Jeu d'alliances dans l'armement américain

L'INDUSTRIE de défense américaine procède à des ajustements d'alliances, quelques mois après les fusions géantes qui ont donné naissance à des groupes puissants : Boeing McDonnell Douglas dans l'aéronautique, Lockheed Martin dans l'aéronautique et l'électronique, Raytheon Hughes dans l'électronique de défense et les missiles.

Selon le *Wall Street Journal* du 9 mai, cette dernière alliance, annoncée en janvier (*Le Monde* du 18 janvier), qui suivait de quelques jours le rachat de l'électronique de défense de Texas Instruments par Raytheon, pourrait être en partie remise en cause par les autorités antitrust américaines. Le ministère de la justice vient d'envoyer une nouvelle demande d'informations aux deux sociétés, un signal qui préfigure, selon le quotidien américain, *« des problèmes anticoncurrentiels »*.

Le ministère de la défense s'est, lui aussi, officieusement ému des conséquences de la fusion des deux électroniciens dans le secteur des missiles. La guerre commerciale entre Raytheon et Hughes a permis à l'armée de l'air et à la marine de réduire considérablement, ces dernières années, le prix d'achat de leurs missiles. Leur fusion leur confère désormais une position de monopole, notamment sur l'AMRAAM, le missile de combat aérien le plus sophistiqué au monde.

De son côté, Northrop Grumman, qui avait échoué dans sa tentative de rachat de Hughes, s'est rapproché, le 9 mai, de Lockheed Martin. *Le fabricant* du bombardier B2 et de l'avion de surveillance JStars a rallié Lockheed Martin pour le prototype de l'avion de combat du futur, le Joint Strike Fighter.

Northrop Grumman était auparavant associé à McDonnell Douglas, dont l'offre n'a pas été retenue par le Pentagone. Cette décision avait précipité McDonnell Douglas dans les bras de Boeing, dernier rival de Lockheed Martin pour l'obtention de ce fabuleux contrat de plus de 1 000 milliards de francs sur vingt ans (3 000 appareils). Northrop Grummann réalise déjà 20 % de son chiffre d'affaires en sous-traitant des éléments d'avions, notamment pour McDonnell Douglas (avion de combat F-18) et Boeing (gamme d'avions commerciaux).

Christophe Jakubyszyn (avec Bloomberg)

DÉPÊCHES

■ **TAT/AIR LIBERTÉ : la direction des deux filiales françaises de British Airways** a prévu d'assurer 90 % de ses vols samedi 10 et dimanche 11 mai, malgré la grève des hôtesses et stewards qui dure depuis plus d'un mois. La direction a refusé vendredi une demande de médiation effectuée par les syndicats des personnels navigants, qui protestent contre la *« précarisation des contrats de travail »* et revendiquent une harmonisation négociée de leurs statuts.

■ **AIR FRANCE : la « quasi-totalité » des vols prévus de l'ex-Air** Inter seront assurés samedi 10 et dimanche 11 mai, malgré la poursuite de la grève des pilotes entamée le 25 avril. Les syndicats s'opposent aux conditions de l'intégration des pilotes de la compagnie intérieure dans les grilles d'avancement d'Air France, conséquence de la fusion des deux compagnies prévue pour l'automne.

■ **CHRYSLER : les salariés du troisième constructeur automobile américain** ont approuvé, vendredi 9 mai, un nouvel accord avec la direction mettant fin à une grève d'un mois (*Le Monde* du mercredi 7 mai) dans l'usine de moteurs de Mount Road près de Detroit.

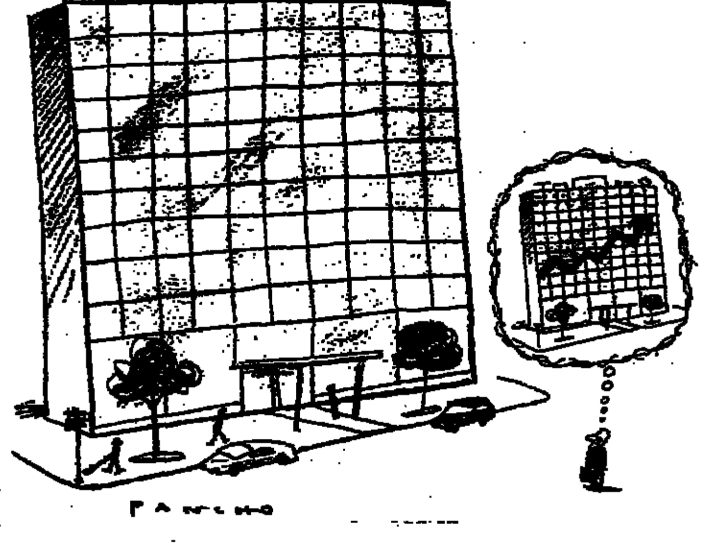
LOGEMENT La forte hausse des transactions sur l'immobilier de logement en 1996 a fait espérer aux professionnels le changement de cycle tant espéré. Mais les prix ont continué à baisser en moyenne l'an dernier, et les premiers mois de 1997 ont été médiocres. S'agissait-il d'un feu de paille alimenté par des avantages fiscaux supprimés à la fin de l'année dernière ? ● LA STABILISATION des prix du marché immobilier a déjà été évoquée à plusieurs reprises ces dernières années par les professionnels, mais en vain. ● LES PRIX au mètre carré ont continué à baisser surtout à Paris et dans sa région. Les loyers aussi ont tendance à diminuer, surtout en Ile-de-France. ● L'INVESTISSEMENT LOCATIF n'en présente pas moins des atouts importants en offrant maintenant des rendements supérieurs aux marchés de taux, des crédits avec des taux faibles et des avantages fiscaux importants.

Les professionnels de l'immobilier veulent croire à une stabilisation des prix

L'augmentation des transactions enregistrée à la fin 1996 était-elle un feu de paille ou l'annonce d'un raffermissement du marché du logement ? S'il est encore trop tôt pour trancher, certains indices poussent une nouvelle fois les spécialistes à un optimisme mesuré

REBOND ou simple soubresaut ? La question hante bon nombre de professionnels de l'immobilier, incapables de savoir si la hausse de 34,4 % des transactions enregistrées à Paris en 1996 est liée à la disparition annoncée de différents avantages fiscaux ou bien si elle illustre le retour des investisseurs vers la pierre. Une chose est en tout cas certaine : *« Le premier trimestre 1997 a été médiocre au regard de la fin de l'année 1996, puisque le taux de fréquentation des cabinets immobiliers a baissé de 50 % en février »*, constate Yves Boussard, président de la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM). Toutefois, le tassement des prix et la baisse des taux de crédit devraient ramener de plus en plus de particuliers vers l'immobilier, ajoute-t-il.

Optimisme encore plus marqué auprès des notaires : *« Durant le mois de mars, nous avons observé la signature d'un nombre de promesses de vente satisfaisant »*, assure Me Gilles Oury, chargé de la conjoncture auprès de la chambre des notaires de Paris. A en croire la profession, une hausse des prix au mètre carré de 1 % à 2 % est même possible en 1997 si le volume des ventes retrouve son niveau d'antan. C'est-à-dire de l'ordre de 40 000 opérations par an.



DES ÉCARTS CONSIDÉRABLES

La stabilisation des prix du marché immobilier a déjà été évoquée à plusieurs reprises au cours des dernières années par les professionnels, mais elle est, jusqu'à présent, restée virtuelle. Certes, il semble que la baisse a ralenti fin 1996, période où nombre d'acquéreurs se sont empressés de concrétiser leurs investissements afin de profiter d'avantages fiscaux aujourd'hui supprimés. Mais, sur douze mois, le bilan est beaucoup moins favorable.

En janvier dernier, le mètre carré se vendait autour de 15 384 francs en moyenne dans la capitale, soit une baisse de plus de 5 % pour la seule année 1996. Ce prix médian doit toutefois être utilisé avec une grande prudence tant les écarts qu'il recouvre sont considérables. Il n'y a rien de commun entre les 22 555 francs qu'il faut, en moyenne, débourser pour s'offrir un mètre carré dans le 6e arrondissement – le plus cher de Paris – et les 11 992 francs nécessaires pour acquérir la même surface dans le 20e. De même, ce prix au mètre carré ne traduit pas les écarts (un rapport de 1 à 3 est courant) qui existent au sein d'un même arrondissement, d'un même quartier, voire du même immeuble. En cas de transaction, le recours à ce type de repère doit être utilisé avec prudence, surtout dans le cadre de ventes que les particuliers réalisent entre eux, sans avoir assez de recul pour pouvoir effectuer les pondérations d'usage.

La hausse sensible du volume des transactions l'an dernier a également touché les logements neufs. Mais il faut savoir que les prix y baissent beaucoup moins que dans l'ancien, surtout à Paris. Dans Paris intra-muros, le recul s'est limité à 1,26 % entre septembre 1995 et septembre 1996. En revanche, il a été plus important en banlieue, où, selon l'ADIL Ile-de-France, les prix au mètre carré des programmes neufs se sont tassés de 9,5 % dans les Hauts-de-Seine, de 15 % en Seine-Saint-Denis ou de 8 % dans le Val-de-Marne.

En tout cas, près de 1 600 appartements neufs se sont vendus à Paris en 1996, contre moins de 800 en 1995. Cette progression des ventes profite également à la banlieue, les Hauts-de-Seine tirant particulièrement bien leur épingle du jeu avec un volume en augmentation de 78 %. La forte hausse des transactions ne s'est pas limitée à Paris et sa région puisque, selon les dernières statistiques du ministère de l'équipement, les ventes d'appartements neufs ont globalement progressé de 18 % dans toute la France en 1996, avec 63 450 affaires enregistrées, contre 53 726 un an plus tôt. Le délai d'écoulement d'un logement neuf est désormais revenu de quinze mois à un peu moins de douze mois.

Comme à Paris, c'est à la fin de l'année dernière que la plupart des ventes d'appartements neufs ont eu lieu, les provinciaux cherchant aussi à profiter d'avantages fiscaux qui, à l'instar de la trop éphémère réduction sur les droits de mutation, ne sont aujourd'hui plus de mise. C'est surtout en Ile-de-France (+ 38 %), en Bretagne (+ 27 %), en Bourgogne (+ 27 %), en Alsace et dans le Pas-de-Calais (+ 20 %) que la reprise s'est le plus affirmée – la Basse-Normandie (– 11 %) et Languedoc-Roussillon (– 7 %) restant à la traîne. Si l'existence du prêt à taux zéro a certainement contribué à ce retour en grâce de la pierre, il est clair que les nouvelles mesures Périssol destinées à soutenir l'investissement immobilier dans le neuf ont aussi joué un rôle.

UN STOCK IMPORTANT

Selon la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs, un acquéreur sur trois achète un bien pour le louer et non pour l'occuper. A l'avenir, le marché du neuf devrait donc reprendre malgré un prix au mètre carré supérieur, à Paris, d'environ 10 000 francs en moyenne à celui d'un mètre carré ancien. A terme, la baisse du nombre des mises en chantier pourrait entraîner une raréfaction du nombre de biens et donc soutenir les prix. Mais on n'en est pas là, puisque le ministère de l'équipement estime que le stock d'appartements neufs disponibles atteignait 55 671 unités à la fin 1996, dont 27 % sont achevés.

Le marché locatif a longtemps fait montre de résistance par rapport à la crise, dans la mesure où la baisse de la valeur des biens avait pour effet de doper la rentabilité locative. Achetés moins cher, les appartements rapportaient plus. C'est à partir de 1993 que le marché a subi les effets de la crise, avec une courbe des loyers s'élevant moins vite que par le passé et des locataires plus rares à se presser dans les agences immobilières. Un logement reste dorénavant libre durant quatre mois alors que, il y a encore une dizaine d'années, quelques jours suffisaient pour trouver un locataire solvable parmi la foule de prétendants.

Autre signe des temps : tandis que, jusqu'en 1992, les locataires parisiens devaient essuyer des augmentations de 6 ou 7 % l'an, ce rythme de hausse est revenu, depuis 1995, aux alentours de 1 % dans Paris et de 1,5 % pour la première couronne. Cette modération est naturellement due à la faible hausse de l'indice du coût de la construction, qui pilote la progression du loyer en cours de bail. Mais elle reflète aussi la sagesse à laquelle les propriétaires sont contraints de se plier lorsqu'ils changent de locataire. Dans les années 80, un changement de bail était l'occasion de relever le niveau du loyer de 10 à 15 %, d'où l'adoption de mesures d'encadrement toujours en vigueur. Mais, depuis quatre ou cinq ans, c'est le phénomène inverse qui se produit, de nombreux propriétaires étant contraints de baisser le loyer de biens qui ne sont plus à leur prix de marché. En déduire pour autant qu'acheter un logement pour le louer ne présente pas d'intérêt serait une erreur. Car les investisseurs bénéficient actuellement d'un grand nombre de facteurs favorables : prix cassés, taux historiquement bas et avantages fiscaux substantiels (à condition d'investir dans le neuf), pour ne citer que les plus marquants. Tous paramètres confondus, le taux de rendement réel de l'immobilier est en passe de surpasser celui d'autres supports financiers, pénalisés par la baisse des taux. Autant en profiter avant qu'un nouveau cycle spéculatif ne finisse par s'engager.

Didier Laurens

Les loyers baissent dans la capitale

A Paris, les baisses de loyer concernent au premier chef les logements qui ont été loués sur une base supérieure à 100 francs par mètre carré et à 80 francs par mètre carré pour la banlieue. Selon l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP), il n'est pas rare que les baisses de l'ordre de 13 % soient observées lors de la relocation de logement de grande superficie (cinq pièces et plus), des baisses de 30 % étant courantes dans le cas de petites surfaces. A l'heure actuelle, on estime que le prix de location moyen au mètre carré dans Paris se situe dorénavant autour de 95 francs. Ce loyer est généralement plus élevé pour les petites surfaces (environ 110 francs pour le centre de la capitale) que pour les grandes (environ 93 francs).

En banlieue, le prix de location au mètre carré est proche de 80 francs, mais le mouvement de baisse des loyers gagne, que l'environnement soit résidentiel ou pas. Seule la province, où les abus ont été moins fréquents qu'à Paris, semble pour l'instant échapper à ce mouvement, à l'exception des villes dont le cycle immobilier est calé sur celui de la capitale : Nice, Cannes, etc.

La valeur des biens diminue en région parisienne

DE FAÇON GÉNÉRALE, les investisseurs peuvent retenir qu'à l'exception des huitième et deuxième arrondissements de la capitale, où les prix ont respectivement progressé de 0,9 % et de 11,9 %, tous les autres quartiers de Paris ont perdu du terrain dans l'ancien en 1996. La palme de la baisse revient au septième et au dix-septième qui abandonnent réciproquement 13,8 % et 10,6 %. Bonne résistance, en revanche, pour le quatorzième, qui ne perd que 2,2 % et dont les prix au mètre carré (16 460 francs) rejoignent quasiment ceux du quinzième (16 856 francs).

Autre phénomène conjoncturel intéressant à relever : la baisse des prix a eu pour conséquence de modifier légèrement la typologie des biens vendus à Paris. Ainsi, les grandes surfaces ont bénéficié d'un regain d'intérêt en 1996, la proportion de studios vendus ayant, elle, légèrement régressé (de 24 à 22 %), comme celle des deux-pièces (de 37 % à 36 %). A l'inverse, le nombre de quatre-pièces et de six-pièces vendus révèle une hausse de 2 % (10 % à 12 %) pour la première catégorie et de 1 % (2 % à 3 %) pour la seconde. Stabilité en revanche pour les trois-pièces, qui demeurent une des surfaces les plus recherchées du marché, avec 22 % des transactions.

En ce qui concerne la banlieue, on observe le même mouvement de baisse des prix. Celle-ci a surtout touché les banlieues les plus cotées. Ainsi, entre septembre 1995 et septembre 1996, le mètre carré a, par exemple, cédé près de 10 % à Neuilly (19 456 francs le mètre carré), un *peu plus de 7 % à Rueil-Malmaison (11 755 francs le* mètre carré), ou encore près de 6 % à Levallois-Perret (13 429 francs le mètre carré). Bonne résistance, en revanche, à Montreuil, Montrouge et Pantin, où les prix, tous situés en deçà de 9 000 francs le mètre carré, *campent sur leurs niveaux de 1995.*

Vendre temporairement le loyer de ses SCPI

Depuis trois ans, le montant des parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) qui ne trouvent pas preneur sur le marché secondaire n'arrête pas d'augmenter. Selon les dernières statistiques fournies par l'Institut de l'épargne immobilière et foncière, observatoire du marché, le montant des parts en attente représentait 2,6 milliards de francs à la fin 1996, soit 3,5 % de la capitalisation totale. Dans ce contexte, les particuliers pressés de vendre devaient donc se résigner à céder leurs parts sur le marché de gré à gré, avec une décote moyenne de – 35 % à – 40 %.



IMMOBILIER

Ils disposent dorénavant d'une solution alternative. Elle consiste à démembrer temporairement la nue propriété et l'usufruit (loyer) des parts, ce dernier étant vendu à un tiers pour une durée limitée : cinq, dix ans, etc. Pour le vendeur, l'intérêt de l'opération est de percevoir – immédiatement – un capital qui correspond à la valeur estimée de l'usufruit cédé. Le rachat de cet usufruit intéresse, en effet, certaines compagnies d'assurances. Motif : le rendement des parts de SCPI surclasse celui du marché obligataire, ce qui est utile pour améliorer durablement la performance de leurs contrats d'assurance-vie. Que penser d'un tel montage, mis au point par la société d'ingénierie financière Trade Selection ? Qu'il apportera un ballon d'oxygène aux particuliers qui ont investi en SCPI pour un montant vraiment significatif. A défaut, cette opération, grevée de frais (droits d'enregistrement et honoraires) qui peuvent dépasser 10 %, ne se justifie pas. Par ailleurs, il faut savoir que durant toute la durée de l'opération il sera impossible de céder les parts démembrées. Inutile, donc, de chercher à mobiliser cet actif en cas de difficulté imprévue.

D. L.

Profitez de l'assurance-vie avant soixante-dix ans

Pour transmettre un patrimoine à des héritiers ou à des tiers, l'assurance-vie bénéficie d'un régime fiscal particulièrement attrayant, car les sommes transmises aux bénéficiaires du contrat sont exonérées de droits de succession. A condition que les versements aient été effectués avant l'âge de soixante-dix ans s'il s'agit d'un contrat ouvert depuis le 20 novembre 1991. Objectif du fisc : éviter que des personnes âgées ne puissent souscrire un contrat d'assurance-vie pour transmettre hors impôt une part importante de leur patrimoine. Pour cette raison, l'article 757 B du code général des impôts prévoit de soumettre aux droits de succession la fraction des versements effectués après soixante-dix ans qui excéderait 200 000 francs.



FISCALITÉ

Le barème d'imposition retenu sera fonction du lien de parenté existant entre le bénéficiaire du contrat et l'assuré. Mieux vaut donc investir avant soixante-dix ans si l'on souhaite transmettre son capital au moindre coût fiscal. Attention : l'administration fiscale précise que lorsque plusieurs contrats sont conclus sur la tête d'un même assuré, il est tenu compte de l'ensemble des primes versées après le soixante-dixième anniversaire de l'assuré pour l'appréciation de la limite de 200 000 francs. Autrement dit, il n'est pas possible de contourner la règle en souscrivant plusieurs contrats comprenant chacun des primes inférieures au seuil des 200 000 francs. Remarque : seule la fraction des primes versées après soixante-dix ans excédant 200 000 francs sera soumise aux droits de succession. En revanche, les intérêts ou plus-values comptabilisés seront totalement exonérés. Quant aux primes versées après soixante-dix ans sur les contrats d'assurance-vie ouverts avant le 20 novembre 1991, elles échappent aux droits de succession quel que soit l'âge de l'assuré à la date de conclusion du contrat ou du versement des primes. Il est donc parfaitement possible d'alimenter son contrat même après soixante-dix ans en bénéficiant de cette exonération. Pour accorder cette largesse, l'administration fiscale exige cependant que l'*« économie du contrat ne soit pas modifiée »*. Dans une instruction du 29 mai 1992, elle précise que les faits suivants pourraient remettre en cause l'exonération : versements de nouvelles primes non prévues dans le contrat originel, transformation d'un contrat à prime unique en contrat à primes multiples ou versements libres, versement de primes disproportionnées par rapport à celles versées avant le 20 novembre 1991.

Laurent Edelmann

La morosité prend le dessus

LE CLIMAT a été plutôt incertain cette semaine à la Bourse de Paris qui commence à subir les effets de l'incertitude *croissante sur l'issue des élections* législatives. L'indice CAC 40 a perdu 0,81 %, à 2 633,91 points, au cours d'une semaine réduite à quatre jours, le marché étant fermé le 8 mai.

VALEURS

Sommer-Allibert continue à faire l'objet de rumeurs d'OPA insistantes. Les volumes de transactions ont été importants et le titre a encore *gagné 1 % sur la semaine en* dépit d'une baisse de 2,6 %, vendredi, à la suite de prises de bénéfice. Les analystes s'attendent plutôt maintenant à la cession de la seule activité automobile du groupe, laquelle représente environ la moitié de son chiffre d'affaires. Par contagion, d'autres équipementiers automobiles, comme Bertrand Faure et Valeo, ont attiré les investisseurs avant, eux aussi, de subir des prises de bénéfices vendredi. Toutefois, Valeo affiche encore une progression de 0,80 % sur la semaine quand Bertrand Faure cède finalement 2,32 %.

Le secteur de l'assurance a été une nouvelle fois animé, notamment par les spéculations sur l'avenir du GAN. La compagnie publique enregistre une *hausse de 1,95 % d'un vendredi à l'autre*. Les AGF dont le président, Antoine Jeancourt-Galignani, a réaffirmé son intérêt pour un rapprochement avec l'assureur public ont en revanche perdu 0,52 %. Toujours dans ce secteur, AXA s'est mis en vedette *après l'annonce mercredi d'une hausse de 57 % au premier trimestre du bénéfice d'Equitable*, sa filiale américaine. AXA progresse de 1,67 % d'un vendredi à l'autre.

Les cours de Lagardère ont été heurtés. La valeur a d'abord reculé après l'annonce d'une émission de 5 milliards de francs d'obligations si elles était retenue pour reprendre Thomson CSF. Elle s'est ensuite reprise quand les investisseurs ont appris l'alliance du groupe Lagardère avec l'allemand DASA. CCF Elysées Bourse a alors relevé sa recommandation sur la valeur de « + » (renforcer) à « ++ » (achat). Au final, l'action Lagardère progresse très légèrement de 0,22 %.

Alcatel Alsthom et Dassault Aviation, les adversaires de Lagardère pour la reprise de Thomson, *ont eu des comportements boursiers très contrastés*. Alcatel dont les chances de succès dans la reprise de Thomson semblent s'amenuiser aux yeux *des boursiers a paradoxalement gagné* 0,78 % cette semaine. Les investisseurs manifestant ainsi un certain soulagement pour un groupe dont il souhaite *plutôt le recentrage sur ses activités actuelles*. En revanche, Dassault Aviation a perdu pas moins de 8,47 % à la suite de la publication d'avis moins favorables d'analystes sur les perspectives du groupe.

Autre baisse, celle de Géophysique qui perd 1,75 % après l'émission de nouveaux titres aux Etats-Unis. La société a fait *admettre mercredi* au New York Stock Exchange 4,8 millions d'American Depositary Shares au prix de 17 dollars, correspondant à 960 000 actions nouvelles.

Saint-Gobain a gagné 0,77 % cette semaine et a bénéficié du discours plus optimiste tenu par ses dirigeants à l'occasion de la publication de son chiffre d'affaires trimestriel. Les analystes, qui ont suivi une conférence par téléphone mardi soir, ont particulièrement bien accueilli l'annonce d'un relèvement du prix du verre plat *début avril et du* projet de le relever une nouvelle fois courant 1997.

La Seita affiche une progression de 2,20 % dans le sillage des valeurs de tabac américaines. *Un jury* de Floride a conclu cette semaine à la non-responsabilité du groupe de tabac américain Reynolds dans le décès d'une femme ayant fumé pendant *une trentaine d'années*. Gaumont enregistre pour sa part une hausse spectaculaire de 12,05 % grâce au succès du film de Luc Besson, *« Le Cinquième Elément »*, qui a fait 300 000 entrées mercredi en France.

Enfin, Usinor s'adjuge 3,24% à la suite de spéculations sur une possible entrée de la valeur dans la composition du CAC 40, à l'occasion de la sortie, le 30 juin, du titre de Suez qui fusionne avec la Lyonnaise des Eaux.

E. L.

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	09-05-97	Diff.
Coflexip	315	-0,63
Elf Aquitaine	566	-1,22
Esso	523	-0,38
Total	484,30	-0,34
Elyo	327,90	+3,73

PRODUITS DE BASE

	09-05-97	Diff.
Air Liquide	875	+1,27
Eramet	290,20	-2,28
Gascogne (B)	502	+0,80
Metaleurop	67,50	-2,87
Pechiney	212	-2,84
Rhone Poulenc A	191	-4,02
Rochette (La)	25,35	-1,76
Usinor Sacilor	92,40	+3,24
Vallourec	338	-0,58
CFF.(Ferrailles)	392	+1,81
Oxyg.Ext-Orient	5380	-1,28

CONSTRUCTION

	09-05-97	Diff.
Bouygues	522	-4,57
Ciments Fr.Priv.B	212,90	+0,42
Colas	786	-1,95
Eiffage	312,50	+0,16
GTM-Entrepose	335,10	-3,70
Imetal	824	+2,23
Lafarge	377,90	-3,57
Lapeyre	350	-2,77
Saint-Gobain	784	+0,77
SGE	133	-2,06
Vicat	549	[illegible]

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	09-05-97	Diff.
Alcatel Alsthom	637	+0,71
Carbone Lorraine	1380	-1,77
CS Signaux(CSEE)	282,50	-2,24
Dassault-Aviation	1210	-8,47
Dassault Electro	594	-7,18
De Dietrich	260	-2,62
Fives-Lille	465	-0,85
Intertechnique	1317	-4,97
Legrand	961	-1,53
Legris indust.	280	[illegible]
Sagem SA	2940	[illegible]
Sat	1556	-8,20
Schneider SA	319,10	-4,46
SFIM	1049	[illegible]
Sidel	427,50	+1,78
Thomson-CSF	186,50	+3,61
Zodiac ex.dt divid	1466	-0,61
Machines Bull#	46,30	-2,52
CNIM CA#	230	-3,28
Faiveley #	285	[illegible]
Gebo Industries #	1151	+2,85
GFI Industries #	975	-0,51
HIT Ly #	416	-3,92
Manitou #	780	+12,39
Mecatherm	1542	-4,52
NSC Schlum. Ny	749	+3,90
Radiall #	715	+6,72
Sediver	143,50	-4,33

AUTOMOBILE

	09-05-97	Diff.
Bertrand Faure	273,50	-2,32
Labinal	1426	[illegible]
Michelin	326	-0,85
Peugeot	607	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	486	[illegible]
Renault	138,80	+1,31
Sommer-Allibert	217,20	+0,97
Valeo	365	+0,80
Ecia	1011	[illegible]
Sylea	500	[illegible]

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	09-05-97	Diff.
BIC	898	[illegible]
Chargeurs Intl	341	-2,57
Clarins	735	-1,34
Deveaux(Ly)#	855	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	132	[illegible]
Essilor Intl	1546	[illegible]
Filipacchi Medias	1290	[illegible]
L'Oreal	2067	[illegible]
Moulinex	129,30	-2,70
Salomon (Ly)	424,50	[illegible]
Sanofi	542	[illegible]
S.E.B.	1020	[illegible]
Skis Rossignol	132	[illegible]
Strafor Facom	445	[illegible]
Synthelabo	695	[illegible]
Arkopharma#	350	[illegible]
Boiron (Ly) #	715	[illegible]
Devanlay	540	[illegible]
Gautier France #	298	+10,45
Guerbet	245	-3,26
Hermes Internat.1#	1532	[illegible]
Info Realite #	250	+4,16
Pochet	—	[illegible]
Reynolds	379	-3,06
Robertet #	1128	[illegible]
Smoby (Ly)#	665	+4,72
Virbac	569	[illegible]

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	09-05-97	Diff.
Bongrain	2230	[illegible]
Danone	860	-0,34
Eridania Beghin	857	[illegible]
Fromageries Bel	4242	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1378	-2,61
Pernod-Ricard	299,90	[illegible]
Remy Cointreau	150	[illegible]
Saint-Louis	1440	[illegible]
SEITA	209,20	+2,19
Brioche Pasq.(Ns)	670	-1,47
L.D.C.	951	[illegible]

DISTRIBUTION

	09-05-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	616	-1,35
Carrefour	3750	[illegible]
Casino Guichard	272,50	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	878	[illegible]
Comptoirs Mod.	2700	[illegible]
Damart	4761	[illegible]
Galeries Lafayette	2349	[illegible]
Groupe Andre S.A.	505	[illegible]
Guilbert	914	[illegible]
Guyenne Gascogne	1883	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2455	[illegible]
Primagaz	563	[illegible]
Promodes	1935	[illegible]
Rexel	1550	[illegible]
Monoprix	251	[illegible]
But S.A.	308	[illegible]
Grandoptic.Photo #	902	[illegible]
IMS(Int.MetalSer)#	917	[illegible]
Manutan	434,90	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	230,10	[illegible]
Rubis et Cie #	155	[illegible]

AUTRES SERVICES

	09-05-97	Diff.
Accor	868	[illegible]
Axime	699	[illegible]
BIS	490,10	[illegible]
Canal +	1060	[illegible]
Cap Gemini	345,60	[illegible]
Cipe France Ly #	795	[illegible]
Club Mediterranee	438,50	[illegible]
Dassault Systemes	371	[illegible]
Degremont	448,10	[illegible]
Eaux (Cie des)	791	[illegible]
Euro Disney	9,55	[illegible]
Europe 1	1183	[illegible]
Eurotunnel	6,65	[illegible]
Gaumont #	465	[illegible]
Havas	440	[illegible]
Havas Advertising	670	[illegible]
Infogrames Enter.	789	[illegible]
Lyonnaise Eaux	551	[illegible]
NRJ #	820	[illegible]
Pathe	1398	[illegible]
Publicis	555	[illegible]
S.I.T.A	1089	[illegible]
Sodexho Alliance	2742	[illegible]
Spir Communication	509	[illegible]
Technip	605	[illegible]
G.T.I (Transport)	238	[illegible]
Louvre #	209	[illegible]
Sligos	850	[illegible]
Altran Techno. #	2009	[illegible]
Assystem #	452	[illegible]
Fraikin 2#	370	[illegible]
Groupe Partouche #	486	[illegible]
M6-Metropole TV	594	[illegible]
Norbert Dentres.#	830	[illegible]
Sogeparc (Fin)	841	[illegible]
TF1-1	591	[illegible]

IMMOBILIER

	09-05-97	Diff.
Bail Investis.	825	[illegible]
Finextel	117	[illegible]
G.F.C.	538	[illegible]
Immeubl.France	375	[illegible]
Klepierre	823	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	6450	[illegible]
Sefimeg CA	445,50	[illegible]
Silic CA	871	[illegible]
Simco	503	[illegible]
UIF	442	[illegible]
Unibail	571	[illegible]
Fonciere (Cie)	593	[illegible]
Fonciere Euris	252,50	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	763	[illegible]
Foncina #	485,10	[illegible]
Imm.Plaine Monc.	240	[illegible]
Im.Marseillaise	8310	[illegible]
Frankoparis #	84,40	[illegible]
Immob.Batibail Ny#	252	[illegible]
Immob.Hotel. #	47	[illegible]

SERVICES FINANCIERS

	09-05-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	189,50	[illegible]
Axa	365	[illegible]
Bancaire (Cie)	738	[illegible]
B.N.P.	244,50	[illegible]
C.C.F.	251,60	[illegible]
Cetelem	663	[illegible]
CLF-Dexia France	540	[illegible]
CPR	481,10	[illegible]
Cred.Fon.France	66,90	[illegible]
Credit Lyonnais CI	192,50	[illegible]
Credit National	341,50	[illegible]
GAN	141	[illegible]
Interbail	220	[illegible]
Locindus	830	[illegible]
Paribas	372,50	[illegible]
SCOR	236	[illegible]
Selectibanque	76,50	[illegible]
Societe Generale	645	[illegible]
Sophia	231	[illegible]
Suez	293,80	[illegible]
UFB Locabail	523	[illegible]
UIS	204,90	[illegible]
Union Assur.Fdal	705	[illegible]
Via Banque	190,20	[illegible]
Worms & Cie	368	[illegible]
France S.A	1199	[illegible]
Immobanque	675	[illegible]
SAFR #	—	[illegible]
Cardif SA	730	[illegible]
C.A. Paris IDF	817	[illegible]
Factorem	680	[illegible]
Fructivie	660	[illegible]
I.C.C.	141	[illegible]
Union Fin.France	755	[illegible]

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	09-05-97	Diff.
Bollore Techno.	720	[illegible]
Cerus Europ.Reun	33,20	[illegible]
CGIP	1763	[illegible]
Christian Dior	852	[illegible]
Dynaction	141	[illegible]
Eurafrance	2507	[illegible]
Fimalac SA	544	[illegible]
Gaz et Eaux	2567	[illegible]
Lagardere	181,40	[illegible]
Lebon	217	[illegible]
Marine Wendel	615	[illegible]
Nord-Est	129	[illegible]
Salvepar (Ny)	426	[illegible]
Acmer	—	[illegible]
Albatros Invest	175	[illegible]
Burelle (Ly)	260	[illegible]
Carbonique	10950	[illegible]
Centenaire Blanzy	460	[illegible]
F.F.P. (Ny)	240	[illegible]
Finaxa	311	[illegible]
Francarep	296	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	—	[illegible]
Sabeton (Ly)	830	[illegible]
Finatis(ex.Locain)	150	[illegible]
Montaignes P.Gest.	2260	[illegible]
Siparex(Ly) #	121,50	[illegible]

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 2 mai

DIVERSIFIÉES FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 12,26 %, sur 5 ans : 40,42 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
EMERGENCE POSTE	SOGEPOST	1	29,52	—	[illegible]	133,64
NATIO EPARGNE RETRAITE	BNP	2	[illegible]	1	[illegible]	156,91
INTERSELECTION FRANCE	SG	3	[illegible]	6	[illegible]	677,84
NORWICH SELECTION	NORWICH	4	18,22	13	[illegible]	154,88
VALEURS DE FRANCE	BRED	5	[illegible]	—	[illegible]	511,95
OUEST VALEURS (C)	CIO	6	16,13	11	[illegible]	1822,07
OUEST VALEURS (D)	CIO	7	16,13	12	[illegible]	1592,86
PERVALOR	SG	8	15,06	8	[illegible]	728,07
OBJECTIF PATRIMOINE	LAZARD	9	[illegible]	3	[illegible]	975,31
STATE STREET ALLOCATION EURO	STATE ST	10	[illegible]	—	[illegible]	1266,23
ALLIAGE (D)	BGP	11	[illegible]	—	[illegible]	1149,23
ALLIAGE (C)	BGP	12	[illegible]	—	[illegible]	1237,42
CM OPTION EQUILIBRE (C)	CDT MUTU	13	12,93	19	[illegible]	253,94
CM OPTION EQUILIBRE (D)	CDT MUTU	14	12,89	20	30,22	243,05
AVENIR ALIZES (C)	CDT MUTU	15	12,31	16	33,86	2261,11
AVENIR ALIZES (C)	CDT MUTU	15	12,31	16	[illegible]	2261,11
AVENIR ALIZES (D)	CDT MUTU	16	12,30	17	[illegible]	2141,57
AVENIR EPARGNE	CM ASSUV	17	12,05	2	[illegible]	17820,50
BSD AVENIR	BSD	18	11,98	18	[illegible]	124,59
FEDERAL CROISSANCE (C)	FEDFIN	19	11,94	4	53,57	196,57
FEDERAL CROISSANCE (D)	FEDFIN	20	11,93	5	[illegible]	177,87
MIDLAND OPTIONS PLUS	MIDLAND	21	11,82	21	[illegible]	51435,84
SEVEA	CNCA	22	11,77	—	[illegible]	114,76
INOGESTION (C)	ECOFI FI	23	10,18	9	[illegible]	17590,11
INOGESTION (D)	ECOFI FI	23	10,18	9	[illegible]	17590,11
TRESOR AVENIR	CDC TRES	25	7,94	7	[illegible]	114,48
ACTI 2 (C)	BBL FRAN	26	6,13	14	[illegible]	16636,99
ACTI 2 (D)	BBL FRAN	27	6,12	15	[illegible]	14423,35
PARIBAS TRESORERIE 2 PLUS	B PARIBA	28	0,47	—	[illegible]	111941,23
STARDEX FRANCE	CAPSTARD	29	-5,62	22	10,01	11347,29

DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 14,75 %, sur 5 ans : 49,15 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
ATLAS MAROC	ATLAS	1	62,29	—	[illegible]	17827,84
CHINA EUROPE FUND	IFDC LTD	2	58,86	—	[illegible]	2764,68
PLACEMENT NORD (C)	SMC	3	29,45	19	62,64	1581,70
PLACEMENT NORD (D)	SMC	4	29,45	20	62,64	1577,43
PROVENCE EUROPE	HOTTINGU	5	28,60	—	[illegible]	1399,51
PAREUROPE	B PARIBA	6	28,07	4	77,48	1769,60
PARAMERIQUE	B PARIBA	7	27,06	14	64,85	1265,58
CAPITAL-FRANCE EUROPE	PALUEL	8	26,50	35	49,80	1936,91
SOGEVAR	SG	9	25,80	25	[illegible]	1551,91
SOGINTER	SG	10	25,49	7	70,44	2210,52
FINARVAL	COURCOUX	11	25,14	45	[illegible]	2375,76
HORIZON	ECUREUIL	12	23,36	11	[illegible]	2064,17
LOTUS	ATLAS	13	22,29	48	40,19	13067,48
C.I.P.E.C.	CIPEC	14	22,24	8	[illegible]	1471,20
LE PORTEFEUILLE DIVERSIFIE	COGEFI	15	21,30	1	[illegible]	1792,89
ATHENA VALEURS	ATHENA B	16	21,39	32	[illegible]	278,58
EAGLE INVESTISSEMENT	EAGLE ST	17	20,18	5	71,35	216,48
BIOSPHERE	CYRIL FI	18	20,03	15	[illegible]	1870,39
EPARGNE UNIE	CNCA	19	19,81	10	[illegible]	194,41
GESTION INDOSUEZ (C)	INDOSUEZ	20	19,43	21	[illegible]	1334,95
NATIO EPARGNE VALEUR	BNP	21	19,42	6	[illegible]	635,93
GESTION INDOSUEZ (D)	INDOSUEZ	22	19,36	22	[illegible]	1042,09
LE LIVRET PORTEFEUILLE	CDC	23	19,26	24	68,57	995,91
SAINT-HONORE VIE & SANTE	CF ROTHS	24	18,67	2	[illegible]	1752,79
CONSERVATEUR SAINT-HONORE	CF ROTHS	25	18,57	17	[illegible]	1438,38
ALSACE MOSELLE INVESTISSEMENT	SOGENAL	26	18,29	28	[illegible]	462,74
NATWEST CROISSANCE (C)	NATWEST	27	17,80	49	[illegible]	130,47
NATWEST CROISSANCE (D)	NATWEST	28	17,78	50	[illegible]	122,31
SAINT-HONORE INVESTISSEMENTS	CF ROTHS	29	17,48	13	65,32	1259,14
VICTOIRE VALEURS	VICTOIRE	30	17,27	9	[illegible]	269,32
PREPAR CROISSANCE	BRED	31	17,15	33	50,36	175,14
SLIVAM	CL	32	16,82	26	[illegible]	537,57
GESTION MOBILIERE	NSM	33	16,35	37	47,04	657,35
LEUMI LONG TERME (D)	CDT MUTU	57	10,41	47	[illegible]	8839,51
STRATEGIE ACTIONS	LEGAL FR	58	9,64	60	[illegible]	1023,46
PROVENCE INTERNATIONAL (C)	HOTTINGU	59	9,60	70	[illegible]	1504,33
PROVENCE INTERNATIONAL (D)	HOTTINGU	60	9,60	69	[illegible]	1451,74
CARMIGNAC PATRIMOINE	CARMIGNA	61	9,42	36	47,64	9477,89
SAINT-HONORE INDICES CLIQUET	CF ROTHS	62	9,39	41	44,33	316,50
VENDOME PATRIMOINE SICAV	CHEUVREU	63	[illegible]	3	[illegible]	202,63
EGEVAL (C)	BRED	64	8,52	51	[illegible]	157,13
EGEVAL (D)	BRED	65	8,52	52	[illegible]	144,23
ALLIANCE	VIA BANQ	66	[illegible]	58	[illegible]	12597,66
STE FRA D'EPARGNE ET DE RETR.	ABEILLE	67	[illegible]	—	[illegible]	123,61
GESTION ASSOCIATIONS	B PARIBA	68	[illegible]	38	[illegible]	248,94
ETOILE PATRIMOINE EQUILIBRE D	CDT NORD	69	[illegible]	—	[illegible]	114,83
ETOILE PATRIMOINE EQUILIBRE C	CDT NORD	70	7,64	—	[illegible]	117,24
PARIBAS CROISSANCE (D)	B PARIBA	71	[illegible]	43	[illegible]	794,36
PARIBAS CROISSANCE (C)	B PARIBA	72	[illegible]	44	[illegible]	796,68
NOVACTIONS	BQ EUROE	73	[illegible]	—	[illegible]	1204,84
PARIBAS OPPORTUNITES	B PARIBA	74	[illegible]	54	[illegible]	172,69
ATALANTE GESTION	CDC GEST	75	[illegible]	—	[illegible]	1217204,45
ORSAY ARBITRAGE	ORSAY	76	[illegible]	53	[illegible]	17732,55
TECHNO-GAN	GAN	77	5,47	23	[illegible]	8415,79
FRANCE JAPAQUANT SICAV	B PARIBA	78	[illegible]	62	[illegible]	519,11
INSTITUTIONS OPPORTUNITES	B PARIBA	79	[illegible]	59	[illegible]	220,79
LAFFITTE JAPON	BARCLAYS	80	[illegible]	68	[illegible]	366,05
OPTIGEST-BMM STRATEGIE INT (C)	OPTIGEST	81	[illegible]	56	[illegible]	1571,27
OPTIGEST-BMM STRATEGIE INT (D)	OPTIGEST	82	[illegible]	57	[illegible]	1562,42
ORSAY INVESTISSEMENT	ORSAY	83	[illegible]	67	[illegible]	12714,60
ORSAY STRATEGIES	ORSAY	84	[illegible]	—	[illegible]	9849,86

IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : 15,91 %, sur 5 ans : 31,92 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
PLACEMENT IMMOBILIER (C)	SMC	1	22,54	23	[illegible]	132,93
PLACEMENT IMMOBILIER (D)	SMC	2	22,53	24	[illegible]	131,87
MDM IMMOBILIER	MDMASSUR	3	20,78	4	[illegible]	129,94
HAUSSMANN PIERRE (D)	WORMS	4	[illegible]	16	[illegible]	1068,32
HAUSSMANN PIERRE (C)	WORMS	5	[illegible]	15	[illegible]	1190,07
FONCIER INVESTISSEMENT (D)	CFF	6	18,73	26	[illegible]	1045,44
FONCIER INVESTISSEMENT (C)	CFF	7	18,73	27	[illegible]	1070,18
CONSERVATEUR UNISIC	CONSERVA	8	[illegible]	2	[illegible]	470,82
ABF FONCIERE SELECTION	ABF	9	17,96	28	[illegible]	4037,26
CNP ASSUR PIERRE	CNP	10	[illegible]	1	[illegible]	602,25
OBJECTIF ACTIFS REELS	LAZARD	11	[illegible]	25	[illegible]	13287,71
UAP AEDIFICANDI	UAP	12	16,99	18	[illegible]	498,43
AGF FONCIER	AGF	13	16,92	17	[illegible]	92,55
NATIO IMMOBILIER	BNP	14	16,42	3	47,84	1352,17
FRUCTI-ACTIONS RENDEMENT	GRP BP	15	16,25	14	[illegible]	35,36
CROISSANCE IMMOBILIERE	EPARGNE	17	[illegible]	19	[illegible]	595,49
CONVERTIMMO	SG	18	[illegible]	5	[illegible]	100,45
INDOSUEZ RENDEMENT ACTIONS (D)	INDOSUEZ	19	[illegible]	11	[illegible]	669,16
INDOSUEZ RENDEMENT ACTIONS (C)	INDOSUEZ	20	[illegible]	10	[illegible]	880,19
PARTNER IMMOBILIER	LA MONDI	21	13,47	7	[illegible]	10974,77
FONCIERE LONG TERME (C)	VERNES	22	[illegible]	22	[illegible]	656,50
FONCIERE LONG TERME (D)	VERNES	23	[illegible]	21	[illegible]	508,82
UNI-FONCIER	CNCA	24	[illegible]	12	[illegible]	1364,24
FONCIVAL	BRED	25	[illegible]	6	[illegible]	316,77
ZURICH ACTIONS PIERRE	ZURICH	26	12,56	—	[illegible]	1096,44
GESTION IMMOBILIER INTE. (C)	INDOSUEZ	27	12,48	8	[illegible]	765
GESTION IMMOBILIER INTE. (D)	INDOSUEZ	28	12,27	9	[illegible]	520,57
AGFIMO	AGF	29	[illegible]	20	[illegible]	542
ALIZES PIERRE	CDT MUTU	30	[illegible]	30	[illegible]	1128,54
CAPITAL PIERRE INVESTISSEMENT	PALUEL	31	[illegible]	29	[illegible]	624,40

OR ET MATIÈRES PREMIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : - 8,67 %, sur 5 ans : 64,65 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
SELECTION GEOLOGIA	CCF	1	[illegible]	6	[illegible]	137,54
PREMIOR	CDT NORD	2	-6,81	7	53,25	348,38
OBJECTIF GEO-CROISSANCE	LAZARD	3	5,29	8	24,56	11448,92
ENERGIA	GAN	4	-0,17	5	65,56	408,29
ORACTION	CNCA	5	-3,81	4	[illegible]	1728,82
ACTI MINES D'OR (D)	BBL FRAN	6	-8,32	3	[illegible]	1797,35
ACTI MINES D'OR (C)	BBL FRAN	7	-8,33	2	[illegible]	2195,86
ORVALOR	SG	8	-14,72	1	[illegible]	1380,38
GROUPAMA OR	GROUPAMA	9	[illegible]	—	[illegible]	9017,05
AURECIC	CIC PARI	10	-40,51	9	[illegible]	1089,80

CONVERTIBLES

Performance moyenne sur 1 an : 11,12 %, sur 5 ans : 49,59 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
OBJECTIF CONVERTIBLE	LAZARD	1	18,72	7	51,36	2537,28
CPR CAPITAL EXPANSION (D)	CPRGESTI	2	15,39	3	[illegible]	1207,75
CPR CAPITAL EXPANSION (C)	CPRGESTI	3	[illegible]	4	[illegible]	1257,02
PASQUIER CONVERTIBLES (C)	BIMP	4	14,87	—	[illegible]	13336,61
PASQUIER CONVERTIBLES (D)	BIMP	5	14,85	—	[illegible]	12841,05
INDOSUEZ CONVERTIBLES (C)	INDOSUEZ	6	14,60	—	[illegible]	12359,41
INDOSUEZ CONVERTIBLES (D)	INDOSUEZ	7	14,59	—	[illegible]	11630,25
VICTOIRE CONVERTIBLES	ABEILLE	8	14,30	—	[illegible]	118,50
DIEZE	CNCA	9	14,08	2	[illegible]	2084,45
OFIMA CONVERTIBLES (C)	OFIVALMO	19	[illegible]	11	[illegible]	21482,40
OFIMA CONVERTIBLES (D)	OFIVALMO	20	[illegible]	12	[illegible]	20519,53
CONVERTIBLES MONDE (D)	VERNES	21	[illegible]	8	[illegible]	14187,34
CONVERTIBLES MONDE (C)	VERNES	22	[illegible]	9	[illegible]	15845,75
PYRAMIDES CONVERTIBLES (D)	VERNES	23	[illegible]	—	[illegible]	11679,38
PYRAMIDES CONVERTIBLES (C)	VERNES	24	[illegible]	—	[illegible]	13130,89
PROVENCE CONVERTIBLES	HOTTINGU	25	7,60	—	[illegible]	12402,01
NRG-CONVERTIBLES	NOMURA F	26	-3,13	—	[illegible]	10041,54
YAMA C.B ASIA	YAMAGEST	27	-5,72	—	[illegible]	9944,20

Les sicav immobilières résistent bien

LES SICAV immobilières continuent à bien se porter. Sur un an, ces fonds, qui sont censés détenir un portefeuille constitué en majorité d'actions appartenant au secteur immobilier, gagnent en moyenne 15,91 %. Ils réalisent une performance inférieure à la moyenne des fonds investis sur l'ensemble des actions françaises, mais ils rattrapent progressivement le retard qu'ils ont accumulé depuis plusieurs années.

Depuis le 1er janvier, le secteur immobilier en Bourse affiche des performances supérieures à la moyenne. Il a gagné près de 15 %, un point et demi de plus que le CAC 40, *qui regroupe les sociétés* les plus importantes de la cote. Mieux encore, les valeurs immobi*lières ont bien résisté aux à-coups* qu'a connus la Bourse de Paris ces dernières semaines. *« Les valeurs immobilières semblent avoir retrouvé leur caractère défensif qu'elles avaient perdu ces dernières années, car les problèmes qu'elles ont connus apparaissent plutôt derrière nous »*, estime Pascal Boiteau, gestionnaire d'Haussmann Pierre, une sicav de la Banque Worms.

Tout d'abord, le marché de l'immobilier physique est en voie d'assainissement. *« Il demeure un stock disponible de locaux vétustes. En revanche, dans l'immobilier neuf, les valeurs locatives commencent à se redresser. De plus, lorsqu'on regarde le patrimoine des sociétés immobilières, on s'aperçoit que le taux de vacance des bureaux a tendance à diminuer »*, souligne Pascal Boiteau. *« De grosses opérations sont venues réveiller le marché »*, ajoute Jean-Michel Maingain, gestionnaire de CNP Assur Pierre, un fonds de la Caisse nationale de prévoyance. Ensuite, beaucoup de sociétés du secteur immobilier sont dans une situation financière plus solide. *« Un grand nombre d'entreprises ont révisé à la baisse leur dividende et devraient être en mesure de le maintenir, voire de l'augmenter, dans les prochaines années »*, ajoute M. Boiteau.

La situation financière assainie de certaines sociétés foncières devrait faciliter la restructuration du secteur et animer le marché des valeurs immobilières. Enfin, le cours de ces valeurs s'explique par la baisse des taux d'intérêt. Leur niveau est favorable à double titre au secteur de la pierre. *« Il permet aux sociétés foncières de s'endetter à faible coût pour acquérir des patrimoines immobiliers. Il est suffisamment bas pour donner de l'attrait aux valeurs immobilières, qui ont un rendement d'environ 6,5 % »*, estime M. Boiteau.

« IL Y A MIEUX A FAIRE »

Reste à savoir si ce mouvement de hausse est derrière ou devant nous. Jean-Michel Maingain estime que tout en n'étant pas négatif sur le secteur *« il y a mieux à faire ailleurs »*. Malgré son nom, CNP Assur Pierre fait partie de ces sicav immobilières auxquelles appartient aussi Placement Immobilier, de la Société marseillaise de crédit ou Conservateur Unisic, gérée à la banque Sanpaolo, dont le portefeuille ne renferme qu'un peu moins de 25 % d'actions de sociétés appartenant au secteur de la pierre et dont la sensibilité aux valeurs immobilières n'a pas augmenté de façon significative ces derniers mois. D'autres gérants dont les fonds détiennent une majorité d'actions immobilières jugent que les sicav immobilières restent un excellent investissement de diversification pour un particulier. Ils soulignent que, tout en bénéficiant de la fiscalité avantageuse du PEA, les fonds immobiliers permettent de se procurer un rendement intéressant. *« Le seul danger à craindre pour ces placements est une hausse des taux longs. Mais il n'est pas certain qu'elle affecterait plus les valeurs immobilières que l'ensemble de la cote »*, conclut Pascal Boiteau.

Joël Morio

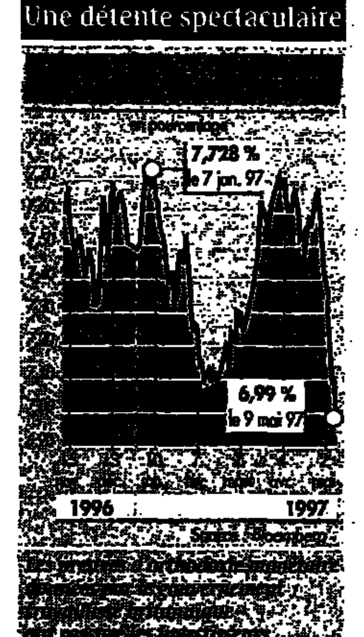
La gauche britannique affiche son orthodoxie monétaire

Le gouvernement travailliste a choisi cette semaine de relever d'un quart de point le taux de base de la Banque d'Angleterre et d'annoncer une réforme du statut de l'institut d'émission. Deux décisions très bien accueillies par les marchés

Cinq jours seulement après le triomphe électoral du Labour, le nouveau chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, a annoncé, mardi 6 mai, une hausse d'un quart de point du taux de base de l'institut d'émission, fixé à 6 % depuis le mois d'octobre 1996. Il a été porté à 6,25 %. L'impact de cette décision monétaire a été renforcé par l'annonce d'une réforme de l'institut d'émission, accordant à celui-ci une plus grande indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. Les marchés financiers britanniques ont réagi très favorablement, le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans se repliant à moins de 6 %, son plus bas niveau depuis le mois de février 1994. En France, les experts annoncent l'arrivée d'importantes turbulences sur la devise française et sur les taux d'intérêt à court terme si les sondages continuent à indiquer un effritement de la droite dans les intentions de vote.

À L'ÉVIDENCE, le nouveau gouvernement travailliste britannique était impatient de prouver son orthodoxie monétaire aux opérateurs de la City. C'est en effet avec une journée d'avance sur le calendrier officiel que le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, a choisi de rencontrer, mardi 6 mai, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George. A l'issue de cette réunion, une hausse du taux de base de l'institut d'émission a été annoncée. Celui-ci a été porté de 6 % à 6,25 %. Cette décision n'a pas constitué une véritable surprise.

Depuis plusieurs mois, la Banque d'Angleterre réclamait à cor et à cri un resserrement de la politique monétaire britannique. Elle ne manquait pas d'arguments pour cela. A l'image des Etats-Unis, le Royaume-Uni est en plein boom économique. Le produit intérieur brut a progressé de 1 % au premier trimestre et il devrait croître, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), de 3,3 % en 1997. L'économie britannique connaît sa cinquième année de croissance soutenue (2,75 % en moyenne, contre 1,5 % *seulement en France*). *Ce* dynamisme s'est logiquement traduit par une décrue spectaculaire du taux de chômage. Alors qu'en 1993 celui-ci s'établissait à des niveaux proches en Grande-Bretagne et en France (respectivement 10,2 %, contre 11,7 %), il est depuis revenu à 6,1 % outre-Manche et a au contraire progressé à 12,8 % dans l'Hexagone. Le nombre de demandeurs d'emplois recule au Royaume-Uni depuis quarante mois consécutifs. La vigueur de l'économie britannique n'est pas seulement perceptible dans l'évolution du marché du travail. Elle l'est aussi dans le prix des actifs et dans les statistiques monétaires. Les prix de l'immobilier flambent à Londres (+ 17 % de hausse annuelle en moyenne dans la capitale avec des pointes de 50 % dans certains quartiers). La masse monétaire, enfin, progresse à un rythme très élevé (+ 11,2 % de hausse sur un an en mars pour l'agrégat de monnaie M4). Peut-être davantage *encore* que son homologue américaine, l'économie britannique est menacée de surchauffe et de tensions inflationnistes – même si l'indice des prix à la consommation reste pour l'instant très sage, à 2,7 % sur un an en mars.



Une hausse du taux de base de la Banque d'Angleterre apparaissait donc logique et inévitable. Seules des considérations électorales avaient incité l'ancien chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke à refuser de suivre les recommandations du gouverneur de la Banque d'Angleterre et à ne pas prendre une mesure d'autant plus impopulaire que la grande majorité des emprunts immobiliers contractés par les ménages britanniques sont indexés sur des taux variables à court terme.

La décision prise par M. Brown de durcir la politique monétaire n'a pas seulement démontré la vigilance anti-inflationniste des travaillistes. Elle a aussi mis fin aux spéculations selon lesquelles le nouveau pouvoir allait s'engager dans une politique de dévaluation compétitive de la livre. Des rumeurs, alimentées par plusieurs articles de presse, avaient circulé dès vendredi matin 2 mai à ce sujet, au lendemain même de la victoire du Labour, ce qui avait provoqué un plongeon de la livre. En choisissant d'augmenter la rémunération du sterling, le gouvernement de Tony Blair démontre clairement que la vigueur de la monnaie ne constitue pas pour *lui* un *motif d'inquiétude* et qu'il entend rester fidèle à la politique de « sterling fort » à laquelle le pouvoir conservateur s'était, *in extremis*, converti. Au cours des six derniers mois, la livre s'est appréciée d'environ 14 % face au mark et face au franc.

La hausse du taux de base a toutefois été éclipsée par celle d'une réforme du statut de la Banque d'Angleterre. Certains observateurs ont voulu voir dans cette mesure un pas du gouvernement travailliste en direction de l'Union monétaire (le traité de Maastricht impose en effet l'indépendance des instituts d'émission). *D'autres, au contraire,* faisant remarquer, d'une part, que la réforme de la Banque d'Angleterre s'inspire davantage du modèle américain ou néo-zélandais que de l'exemple allemand et que, d'autre part, le gouvernement de Tony Blair se garde bien d'évoquer un retour de la livre sterling dans le système *monétaire européen (SME)*, l'ont interprétée comme une simple modernisation du pouvoir monétaire britannique. Quoi qu'il en soit, les marchés financiers ont réagi très favorablement à cette double annonce, comme l'a reflété la détente des rendements obligataires. Le taux de l'emprunt d'Etat britannique à dix *ans s'est fortement replié* – les taux baissent quand le cours des titres s'apprécie –, revenant d'un vendredi sur l'autre de 7,37 % à 6,99 %, son plus bas niveau depuis le mois de février 1994. L'écart avec l'Allemagne s'est quant à lui réduit de 1,65 % à 1,3 %.

L'échéance britannique étant passée, les investisseurs internationaux vont-ils maintenant s'intéresser davantage à la campagne électorale française qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent ? C'est probable, surtout si les sondages continuent à indiquer un effritement des intentions de vote en faveur de la droite parlementaire. Si les experts estiment généralement que le faible taux de détention de la dette publique française par les étrangers (10 % environ, contre 35 % à la fin de l'année 1993) met le marché obligataire français en partie à l'abri d'un mouvement de défiance des gestionnaires anglo-saxons, ils jugent en revanche que la devise française et plus encore les taux d'intérêt à court terme se trouvent dangereusement exposés.

Pierre-Antoine Delhommais

« Monsieur Yen » fait plonger le dollar

Eisuke Sakakibara, directeur des affaires internationales au ministère japonais des finances, a confirmé cette semaine sa réputation d'homme très influent sur le marché international des changes et il a démontré qu'il mérite bien le surnom de « Monsieur Yen » que lui ont donné les opérateurs.

Lors d'une audition par la commission des finances de la Chambre haute de la Diète japonaise, M. Sakakibara s'est déclaré, jeudi 8 mai, *« très préoccupé par le fait que les investisseurs japonais ont pris de gros risques de changes »* en achetant des titres en dollars. Il a rappelé qu'au cours des dix dernières années le *« billet vert »* s'était en moyenne déprécié de 23 yens par an face à la monnaie nippone et *qu'il était donc possible de voir le yen remonter jusqu'à un cours de* 103 yens pour un dollar.

A la suite de ces propos, le billet vert s'est vivement replié, passant de 125,30 à 120,50 yens, de 1,7230 à 1,6870 mark et de 5,83 à 5,69 francs.

Marché international des capitaux : les emprunteurs se préparent à l'euro

GRAND BÉNÉFICIAIRE de la semaine sur le marché des changes, le franc suisse ne s'est pourtant pas distingué sur le marché des capitaux. Les émissions libellées dans cette monnaie n'ont pas été plus nombreuses que de *coutume et les souscripteurs n'ont pas fait preuve* de plus d'empressement. On y aurait vu davantage d'emprunteurs internationaux si l'opinion avait prévalu que ce franc avait atteint un sommet d'où il ne pouvait que redescendre. En sens inverse, pour ce qui est des prêteurs, ceux-ci se seraient précipités s'ils avaient été convaincus que la hausse du franc n'est pas terminée. Le fait que rien n'a vraiment changé, ni *du côté de l'offre ni* du côté de la demande, témoigne bien de l'indécision générale de ces derniers jours.

Il convient de préciser que la forte poussée du franc suisse, qui a fait fléchir le deutschemark de 85 centimes mardi à près de 84,20 vendredi, a commencé bien avant la baisse du dollar. Elle s'est produite en réaction au changement de gouvernement en Grande-Bretagne et aux incertitudes des élections françaises. La Suisse étant en dehors de l'Union européenne, son franc a joué normalement son rôle de refuge. Mais, pour autant, on ne saurait interpréter son évolution récente comme une *marque sérieuse de défiance à l'égard de la* construction de l'Europe monétaire. Les indications se sont multipliées, tendant à montrer qu'au contraire l'aboutissement de cette entreprise communautaire apparaît comme une perspective de plus en plus précise.

C'est ainsi du moins qu'est comprise l'intention de plusieurs des principaux débiteurs japonais de contracter des emprunts dans des monnaies qui sont appelées à disparaître au profit de l'euro. Le but immédiat de ces émetteurs est évidemment d'obtenir des ressources financières mais, au-delà, ils cherchent à mieux *se faire connaître du plus grand nombre possible* d'investisseurs européens, qui, aujourd'hui, sont confinés dans leur propre compartiment national mais qui, dans moins de deux ans, devraient agir dans un champ beaucoup plus étendu. Il était fort question vendredi qu'une banque du secteur public lance bientôt un emprunt en francs français qui serait garanti par le Japon et que, parallèlement ou presque, deux entreprises d'électricité de ce pays fassent appel, l'une au marché du deutschemark, l'autre à celui du florin néerlandais.

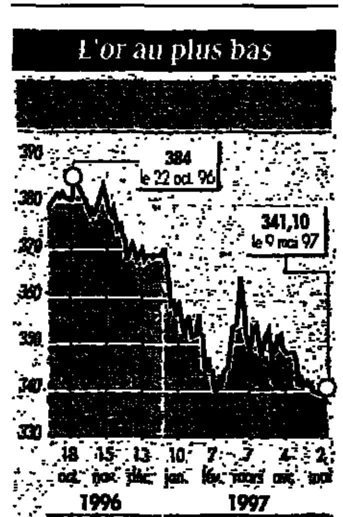
A l'intérieur même de notre continent, les débiteurs tendent de plus en plus à déborder de leurs propres frontières, surtout dans ce noyau constitué par la France, l'Allemagne et la Hollande, qui devraient être parmi les premiers pays à partager l'euro. A Amsterdam, par exemple, on évoque sérieusement la possibilité d'emprunts que pourrait émettre la poste des Pays-Bas, et en deutschemarks et en francs français. De leur côté, plusieurs emprunteurs *allemands songent à s'endetter en florins* ; en particulier, des banques hypothécaires envisagent d'offrir aux Pays-Bas des obligations typiquement allemandes, des lettres de gages, ou *Pfandbriefe*, comme elles l'ont fait récemment en France. A Paris, on craint de moins en moins le risque de change entre ces trois monnaies.

Plus frappante encore est la décision que vient de prendre une des régions d'Allemagne de l'Est. Le Land de Saxe-Anhalt entend lever des fonds à court terme en s'adressant aux investisseurs internationaux. A cette fin, une banque américaine, Goldman Sachs, a mis au *point une documentation-cadre qui précise* les conditions dans lesquelles cette région pourra lever par étapes jusqu'à 500 millions de deutschemarks au total. Les premières transactions seront bien sûr effectuées dans la devise allemande, mais il est *déjà* prévu d'emprunter en euros le moment venu. Il est également prévu de convertir en euros la dette encore en circulation qui aura été contractée en marks sous cette forme.

Par ailleurs, même dans le compartiment de la devise américaine, on retrouve des préoccupations semblables chez les emprunteurs européens. Certains tiennent à y émettre des obligations *pour retenir leur place, pour se signaler* dès à présent à l'attention des investisseurs qui achètent des titres en dollars. Lorsque l'euro existera, les sources de financement seront, certes, toujours abondantes, mais moins nombreuses qu'aujourd'hui. Il y aura moins de monnaies d'emprunt et, comme il faut bien diversifier la façon dont on se procure des fonds, la concurrence sera plus rude sur le marché du dollar. *Pour s'y préparer*, il faut donc faire valoir ses qualités sans tarder. De telles considérations expliquent l'engorgement qu'a connu le marché du dollar à la veille de l'Ascension, avant que la devise des Etats-Unis ne soit prise d'un accès de faiblesse.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



LA *« FRAUDE sans précédent »* autour de la mine d'or indonésienne de Busang, exploitée par le canadien Bre-X a provoqué une secousse sur les marchés. Le plus grand gisement du monde se révèle depuis le 4 mai la plus grande supercherie de ces dernières années, et cela a jeté la suspicion sur les compagnies minières spécialisées dans l'exploration. *Les* analystes n'en reviennent pas d'avoir été bernés pendant des mois sur le potentiel de ce gisement, d'autant que nombre d'entre eux, certains étant des ingénieurs réputés, s'étaient rendus sur place dans la forêt de Bornéo pour expertiser le site.

Sur le marché des matières premières, lundi 5 mai, quelques heures après la révélation de ce scandale, le métal jaune s'est raffermi, passant de 340 à 343 dollars. Les analystes ont salué une limitation à terme du potentiel d'offre. Finalement, l'once d'or (31,104 grammes) terminait la semaine à 341 dollars.

Cependant, pour Jean-Bernard Guyon, directeur à la Banque Bruxelles Lambert, *« l'impact de Bre-X a été très limité et a été d'ordre psychologique »*. En raison de la disparition de l'inflation, ce métal n'est plus considéré comme un placement attrayant. Les marchés redoutent désormais les éventuelles ventes des banques centrales européennes, comme celles de la France et de l'Italie, soucieuses de se désendetter. Dans ce contexte, M. Guyon prévoit que cette année l'once de métal jaune va évoluer entre 335 et 370 dollars.

De son côté, l'étude du groupe de recherche Gold Fields Mineral Services (GFMS), publiée à Londres le 7 mai, note que les achats physiques de métal jaune qui tendaient à se tarir à la fin de 1996 ont repris *« avec force »* dans les premiers mois de cette année, particulièrement dans les pays asiatiques. Cette vigueur retrouvée a empêché le cours de chuter vraiment, le maintenant à plus de 340 dollars l'once, selon Stewart Murray, l'un des auteurs de ce rapport annuel. Ce niveau de prix semble être le plancher, et l'étude estime, avec beaucoup de prudence, que l'once pourrait se remettre à grimper vers les 400 dollars, comme au début de l'année 1996.

Dominique Gallois

Paris commence à souffrir de la campagne électorale

TOKYO INDICE NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
↗ + 1,48%	↗ + 1,39%	↘ - 0,81%	↗ + 3,93%	↗ + 2,95%
19 802,78 points	7 169,54 points	2 633,91 points	4 630,90 points	3 562,41 points

APRÈS cinq séances consécutives de hausse dans le sillage des performances mirobolantes de Wall Street, Paris a été stoppé net, mardi 6 mai, et semble depuis s'enfoncer dans la morosité caractéristique des périodes électorales indécises. La publication de sondages d'opinion de plus en plus serrés entre droite et gauche a fini par convaincre les boursiers qu'une cohabitation, porteuse à leurs yeux d'incertitudes et de risques, n'était pas une vue de l'esprit.

Un sentiment que commencent à partager les investisseurs étrangers, dont l'influence est considérable à Paris puisqu'ils détiennent environ 40 % de la capitalisation boursière française et 60 % des titres réellement en circulation. Après s'être avant tout intéressés aux élections outre-Manche, les non-résidents se préoccupent *maintenant du contenu* de la campagne pour les législatives en France et craignent ouvertement une victoire de l'opposition même si les aspects les plus *« provocateurs »* du discours économique du Parti socialiste leur semblent plus relever du propos de campagne que du véritable programme de gouvernement. En tout cas, une *renégociation des critères* de Maastricht, la création en France de centaines de milliers d'emplois de fonctionnaires, l'interruption de certains processus de privatisation et la remise en cause de la création de fonds de pension ne sont pas du goût des « hommes » de marché. Ils voient dans une relance économique d'inspiration keynésienne un risque de dérapage budgétaire et de remontée des taux d'intérêt, même s'ils ne croient pas une seconde au scénario catastrophe d'une remise en cause de l'Union monétaire européenne.

Ces craintes diffuses se sont tout de même traduites par une baisse de 0,81 % de l'indice CAC 40 lors d'une semaine réduite à quatre jours (le marché était fermé le 8 mai) quand, dans le même temps, Wall Street, Francfort, Londres et Tokyo affichaient respectivement des gains de 1,39 %, 2,95 %, 3,93 % et 1,48 %.

A *2 633,91 points vendredi* en clôture, le CAC 40 se trouve encore à moins de 4 % de son niveau record du 11 mars (2 736,71 points) et résiste grâce à un environnement économique et financier qui reste plutôt favorable, à l'exception de la baisse brutale du dollar en fin de semaine. Les chefs d'entreprise français estiment que la demande devrait s'accroître dans l'ensemble des secteurs de l'industrie manufacturière au deuxième trimestre et *prévoient une stabilisation des prix* de leurs produits après la baisse du premier trimestre, selon l'enquête de conjoncture trimestrielle publiée mardi par l'Insee. Cette accélération de la demande devrait être particulièrement nette dans la branche des biens d'équipement professionnels. Enfin, les chiffres d'affaires trimestriels des entreprises françaises, publiés actuellement, réservent plutôt de bonnes surprises.

Il en va de même outre-Atlantique, où les *prévisions de résultats* pour l'année des entreprises ont été encore révisées à la hausse, une constante depuis cinq ans ! Le début de semaine a été véritablement euphorique à Wall Street. *« Nous assistons tout simplement à une grève des vendeurs »*, plaisantait lundi soir David Shulman (Salomon Brothers), après une hausse de 143,29 points, soit 2,03 % de l'indice Dow Jones, qui l'avait mené à un nouveau sommet historique de *7 214,49 points. Un record battu* à nouveau le lendemain (7 225,32 en clôture).

La fin de semaine a été logiquement plus difficile. Mercredi, Wall Street a même subi une correction de près de 2 % en raison de prises de bénéfice et d'une remontée des taux d'intérêt à long terme. Pour autant leurs experts considèrent que l'inflation est sous contrôle. Ils parient maintenant en majorité sur le maintien à leur niveau de ses taux directeurs par la Réserve fédérale (Fed) lors de la prochaine réunion de son comité de politique monétaire le 20 mai. Des anticipations renforcées par le discours tenu jeudi soir par le président de la Fed, Alan Greenspan, qui a semblé exclure un autre tour de vis de la banque centrale. Le Dow Jones a ainsi terminé vendredi en clôture à 7 169,54 points.

A Londres, la semaine a été encore plus exceptionnelle. Le marché anglais a battu la bagatelle de *cinq records consécutifs, saluant* les premières décisions du gouvernement travailliste et notamment la semi-indépendance de la Banque d'Angleterre. L'indice FT 100 a terminé vendredi à 4 630,90 points, en hausse de 3,93 %, et a même touché 4 646 points en cours de séance. Francfort n'était pas en reste. L'indice DAX des 30 valeurs vedettes a terminé vendredi à 3 562,41 points, en hausse de 2,95 %. Il a percé lundi le plafond de 3 500 points et a atteint un nouveau sommet historique mardi à 3 569,15 points avant de subir des prises de bénéfice.

Après une hausse de près de 5 % la semaine dernière, la Bourse de Tokyo a ralenti sa progression. A l'issue d'une semaine réduite à quatre jours, lundi étant férié, le marché japonais a terminé vendredi sur une hausse de 288,03 points, soit 1,48 %, de l'indice Nikkei à 19 802,78 points. Le Nikkei était repassé mardi pour la première fois *depuis quatre mois et demi au-dessus* du seuil des 20 000 points. Tokyo a souffert en fin de semaine, et notamment vendredi, du redressement assez sensible du yen face au dollar.

Eric Leser

AUTOMOBILISME Le Grand Prix de formule 1 de Monaco, qui devait se disputer, dimanche 11 mai, *dans les rues* de la Principauté est bien le grand rendez-vous de la compétition automobile dont il construit la légende depuis le 14 avril 1929. ● LE CIRCUIT le plus lent de la *saison* (124 km/h de moyenne) est aussi le plus redouté des pilotes du *Championnat du monde* en raison de son tracé urbain extrêmement tourmenté. ● LA SÉCURITÉ a contraint les organisateurs à « raboter » ou à équiper certaines courbes, mais la mythique chicane précédant le virage du « Bureau de tabac » reste toujours *aussi spectaculaire*. ● OLIVIER PANIS, vainqueur français inattendu en 1996, au volant d'une Ligier-Mugen-Honda devant les Britanniques David Coulthard (McLaren-Mercedes) et *Johnny* Herbert (Sauber-Ford), espère faire aussi bien, dimanche, avec sa Prost Grand Prix.

C'est dans les rues de Monaco que la formule 1 écrit sa légende

Le Grand Prix rassemble la fine fleur des constructeurs automobiles et des pilotes au pied du rocher princier depuis 1929, pour une course qui consacre, chaque année, les meilleurs d'entre eux

MONACO
de notre envoyé spécial

Il n'y a qu'à Monaco que ce rêve peut se réaliser. Celui que fait, au moins une fois, tout amoureux des sports mécaniques : une compétition réunissant les plus belles voitures de l'histoire de la course automobile. Les 3 et 4 mai, 200 machines construites entre 1927 et 1967 se sont retrouvées sur le célèbre circuit. C'était une semaine avant le Grand Prix le plus attendu de la saison de formule 1. L'Automobile Club de Monaco (ACM) organisait ce « Grand Prix historique » pour les sept cents ans de règne de la dynastie des Grimaldi. Un cadeau spécialement destiné au président d'honneur de l'association, Son Altesse Sérénissime le prince Rainier III, qui avait ouvert la 10e édition, le 16 mai 1948, au volant d'un superbe cabriolet Cisitalia.

Maurice Trintignant n'était pas le moins ému des participants à ces retrouvailles. A quatre-vingts ans, la moustache toujours taillée avec soin, « Pétoulet » se faisait une joie de piloter à nouveau une Simca Gordini dans les rues de la principauté. Il *retrouvait ainsi la voiture qui lui avait* permis de participer au premier Championnat du monde des conducteurs en 1950, avant de remporter deux Grands Prix dans la principauté : sur une Ferrari en 1955, puis sur une Cooper en 1958. Pour Maurice Trintignant, *« courir à Monaco est une expérience incomparable »*. Ce sont des amoureux de la petite reine qui sont à l'origine de la plus célèbre des courses automobiles. A partir de 1890, pendant que Daimler, Panhard, Peugeot et Levassor inventent la voiture automobile, les cyclistes de la société du Sport vélocipédique monégasque se contentent de sorties champêtres et de parades. En 1907, l'année du Paris-Pékin, les premières « voitures sans chevaux » ont fait leur apparition dans les ruelles de la principauté, où le goudron recouvre les pierres et le sable depuis 1901. Car c'est un *Monégasque qui a inventé* le revêtement indispensable au développement de l'automobile.



L'ILLUSTRATION / SYGMA

3 mai 1955. Première ligne de rêve à Monaco, où la course servait de support au Grand Prix d'Europe. Juan-Manuel Fangio et Stirling Moss, au volant de leurs Mercedes, entourent Alberto « Ciccio » Ascari et sa Lancia. Pourtant, cette année, c'est Maurice Trintignant, surnommé « Pétoulet », qui s'imposera avec Ferrari. Fangio signa le tour le plus rapide (110,568 km/h).

SUR LES VOIES DU TRAMWAY

Pour attirer dans les établissements de la Société des bains de mer les premiers riches touristes venus sur la Côte d'Azur, les responsables du Sport vélocipédique *monégasque*, devenu Sport vélocipédique automobile monégasque (*SAVM*), décident de créer le Rallye de Monte-Carlo. Ils prennent modèle sur les *convegni ciclisti* de l'Italie voisine et donnent le départ des « concentrations » dans toute l'Europe.

La *« Semaine » qui conclut* le rallye tient surtout du concours d'élégance automobile. Et lorsque l'association – qui est devenue l'ACM en 1925 – veut adhérer à l'ancêtre de la Fédération internationale, elle se doit d'organiser une vraie course. Le départ du premier Grand Prix de Monaco est donné le 14 avril 1929 à seize concurrents. C'est l'Anglais *Williams qui l'emporte* au volant d'une des huit Bugatti engagées, après 3 heures et 56 minutes de course. Les organisateurs se contentent de fermer les ruelles qui donnent sur le circuit. Il faudra attendre 1931 pour que les voies de tramway disparaissent de la chaussée pavée. Les rails de sécurité ne seront installés qu'en 1961. Une première mondiale.

L'ACM multiplie, en effet, les innovations. C'est la première compétition automobile à faire l'objet d'une couverture radiodiffusée. La veille du Grand Prix, elle organise des courses qui préfigureront les épreuves de promotion – le succès en formule 3 restera, ainsi, longtemps le seul moyen pour les pilotes d'accéder à la formule 1. Contrairement à une idée reçue, les courses sont organisées dans des conditions qui respectent scrupuleusement les oukases des instances internationales. Ainsi, la largeur de la piste est encore, aujourd'hui, aux mêmes normes que celle des autres circuits.

A Monaco, les mondanités *paraissent prendre* le pas sur l'événement sportif : les partenaires financiers de la formule 1 y invitent leurs plus gros clients. Les incroyables pièges du circuit le plus lent de la saison ont pourtant consacré les meilleurs pilotes de leur époque : Juan-Manuel Fangio bien sûr, Stirling Moss et Jackie Stewart trois fois, *Graham Hill* à cinq reprises, *Alain* Prost une fois de moins. Monaco fut le théâtre privilégié des exploits d'Ayrton Senna, qui y déploya tout son talent pour gagner six fois l'épreuve. Seul Jim Clark ne réussit pas à s'imposer dans la principauté.

Malgré la tentation d'augmenter la capacité des tribunes, qui ne peuvent accueillir que 23 000 spectateurs, les organisateurs n'ont jamais vraiment modifié le tracé d'un circuit rallongé de 187 mètres en quarante-sept ans, même s'ils ont raboté le virage Louis-Chiron, baptisé ainsi en hommage au vainqueur de 1931, situé avant la piscine. C'est à la sortie de cette courbe qu'ont été mis en place de nouvelles protections, les impressionnantes « défenses à air », que les coureurs effacent à près de 150 kilomètres/heure. Car ce qui fait avant tout la légende de Monaco, c'est le fol appétit des pilotes.

Christophe de Chenay

Les mémoires d'une chicane, avant le virage du « Bureau de tabac »

MONACO
de notre envoyé spécial

En vingt-huit ans, il en a vu voler. Des roues, mais aussi des voitures entières propulsées au-dessus des rails de sécurité. Gérard Tamaro est commissaire à la « Chicane » depuis 1969. A cinquante-trois ans, il est responsable de la sécurité à l'un des endroits rédoutés du circuit de Monaco. En bas de la vertigineuse descente qui propulse les voitures à la sortie du *« tunnel »*, une des courbes les plus rapides de la saison de formule 1, jusqu'à cet énorme freinage pour un virage à gauche vers les quais du port.

Son souvenir le plus dramatique est récent. En 1994, il était le premier auprès de Karl Wendlinger, le pilote autrichien grièvement blessé après avoir perdu le contrôle de sa Sauber : *« J'ai cru que c'était fini pour lui. En le voyant arriver, j'avais tout de suite compris qu'il allait trop vite, qu'il avait un peu trop retardé son freinage. »* Il se souvient aussi du Danois David Nielssen, et des vingt-six minutes nécessaires pour le désincarcérer de sa F3, après un carambolage qui témoignait de la violence de l'engagement dans ces courses de promotion.

C'est parce qu'il ne veut pas revivre ces *moments-là que, deux à trois minutes avant* la course, Gérard Tamaro sent son pouls s'accélérer, sa bouche s'assécher. *« C'est une folle anxiété jusqu'au vacarme du départ. Ensuite, il y a ce grand silence, quand les voitures sont au "Casino". Et puis, quel choc de voir vingt furieux déboucher à 270 km/h avant de freiner à 80. Ma hantise, c'est le crash. »* Même si, depuis quelques années, la course peut être neutralisée en cas de carambolage, Gérard Tamaro appréhende toujours les interventions au milieu des voitures dont les pilotes ignorent généralement l'ordre de ralentir.

Il se souvient de ses débuts, lorsqu'il n'y avait que des grappins avec des cordes pour récupérer les épaves, que la force des bras pour sortir les voitures accidentées. *« Aujourd'hui,* dit-il, *on nous demande presque la même rapidité de décision qu'aux pilotes. Un commissaire peut jouer sa vie pour aller ramasser un morceau d'aileron sur la piste. »* Patron d'une entreprise de bâtiment, Gérard Tamaro consacre près d'une semaine de vacances chaque année pour vivre la course au plus près.

LES « RIGOUREUX » ET LES « GÉNÉREUX »

Ancien rallyman, il jauge les pilotes dans un des virages les plus difficiles du circuit : *« Il y a les "rigoureux" qui prennent les mêmes trajectoires, toujours propres, jamais spectaculaires. Il y a les "généreux" qui se donnent au maximum. Tellement acrobatiques qu'on a envie de les applaudir. Ayrton Senna était inclassable. Sans doute parce qu'il réunissait toutes ces qualités. Et puis, il y a les "hésitants", ceux qui cherchent la solution en découvrant le circuit. Ils finissent en général dans l'échappatoire à leur premier passage. »*

Gérard Tamaro dirige une équipe d'une vingtaine de commissaires, de médecins, de secouristes, de désincarcérateurs, de grutiers et de pompiers qui se tiennent prêts, comme à tous les endroits dangereux du circuit. Ils sont six cents commissaires, bénévoles, à se mobiliser pour les trois jours du Grand Prix. Les places sont chères malgré les stages de formation et de perfectionnement, en dépit des épreuves de sélection et des tests physiques impitoyables.

Tant qu'il pourra franchir d'un saut les trois hauteurs de rail de sécurité, Gérard Tamaro ne cédera pas la place. Exposée certes, mais tellement privilégiée. *« Je me souviendrais toujours de Gilles Villeneuve qui avait échoué près de moi dans une gerbe d'étincelles,* confie-t-il. *Il roulait sur les disques de frein après avoir perdu deux roues dans le "tunnel". Pendant dix minutes, il est resté blanc comme un linge, prostré sans pouvoir dire un mot, sans accepter un verre d'eau. Partager de tels moments avec des pilotes d'exception est une chance extraordinaire. »*

C. de C.

Olivier Panis, vainqueur de l'épreuve en 1996

« Cette première place, je ne voulais plus la lâcher »

MONACO
de notre envoyé spécial

C'est Alain Prost, nouveau patron d'écurie, qui l'affirme : Olivier Panis est *« métamorphosé »* par ses bonnes performances du début de la saison de formule 1. La détermination du pilote grenoblois se lit *dans son regard* : huitième au Championnat du monde des pilotes, Panis, trente ans, dispose d'une voiture beaucoup plus compétitive que les années précédentes. Alors qu'il se prépare à disputer, dimanche 11 mai, son quatrième Grand Prix de Monaco, il vise la plus haute marche du podium, comme en 1996.

« Quel effet cela vous fait-il de retrouver le circuit de votre premier exploit en formule 1 ?

– *J'aime bien Monaco, le site et le* circuit. Lorsque je courais en formule 3, *j'aimais déjà bien venir ici.* Après ma victoire, je reviens avec un très grand plaisir, un très grand souvenir, mais je suis quelqu'un qui tourne vite la page pour penser à l'avenir. Je ne vais pas trop m'arrêter là-dessus, même si c'est une course *que j'aimerais gagner encore*, car c'est vraiment le Grand Prix mythique de la saison.

– Le circuit de Monaco est réputé pour offrir un minimum de possibilités de dépassement. Or, l'année dernière, vous avez réussi à vous débarrasser de trois adversaires. Dans quelles conditions ?

– En essais libres, on était déjà très rapide, mais mon moteur a cassé lors des séances de qualification. Je me suis donc retrouvé quatorzième *sur la grille de départ, tout en* sachant que j'avais une voiture très performante. *J'avais une bonne sen*sation : j'ai dit à mon ingénieur qu'on allait marquer des points. La météo nous a un peu aidés, c'est sûr. Sous la pluie, j'ai doublé Martin Brundle dans la montée après l'épingle de la Rascasse. Je l'ai passé à l'accélération, car j'ai vu qu'il sortait très mal, avec très peu de motricité. *Je m'étais bien écarté et* en haut c'était fini, j'étais à l'intérieur. Cela *faisait* trois tours *que je le sui*vais et je savais que je pourrais passer à cet endroit. Pour tous mes dépassements, j'ai fait deux ou trois tours derrière des voitures pour savoir où se trouvait leur point faible.

» Ensuite, j'ai doublé Mika Hakkinen dans la descente après le Casino. Il n'était pas bien équilibré au *freinage et j'ai pu me mettre à côté*, très tôt, en freinant plus tard que d'habitude.

» Pour Eddie Irvine, la piste avait séché, cela a été plus chaotique. C'était dans l'épingle du Loews, car partout ailleurs il était aussi rapide que moi. Cela a été un peu chaud parce qu'on s'est touchés. Mais cela s'est bien fini, en un beau dépasse*ment*. Puis, à *vingt-cinq* tours de l'arrivée, l'équipe m'a demandé de ralentir parce que je n'avais pas assez d'essence.

– A quinze tours de l'arrivée, le leader, Jean Alesi, abandonne et vous vous retrouvez en tête de la course. A quel moment l'avez-vous su ?

– J'ai vu « P1 » sur le panneau de*vant le stand. Puis, comme* je regardais le panneau géant dans la montée pour contrôler mon écart avec David Coulthard, j'ai aperçu la voiture de Jean dans le box. A partir de là, je pense que personne n'aurait pu me dépasser. Je ne voulais plus la lâcher cette première place. Ensuite, il s'est remis à pleuvoir, cela a vraiment été une course difficile. Quand *j'ai vu la foule se lever*, je me suis dit que l'arrivée ne devait pas être bien loin, qu'il me restait un tour à parcourir. En fait, j'étais dans le dernier sans le savoir parce que, à Monaco, la course ne doit pas durer plus de deux heures. Heureusement, car autrement je n'aurais pas pu finir.

– Cette victoire était tout de même inattendue. Mais, cette année, une place sur le podium constituerait une moindre surprise. Qui de la voiture ou du pilote a accompli le plus de progrès en un an ?

– Beaucoup la voiture, honnêtement. J'ai très confiance en elle. Moi, j'ai la même façon de travailler, même si j'arrive mieux à exploiter mon pilotage avec cette voiture que l'année dernière où, dès que j'en rajoutais un peu, la voiture ne me le permettait pas. La victoire, ici, a été un déclic, mais je savais bien que, avec cette monoplace, on ne pourrait pas rééditer la performance de Monaco. En revanche, cet hiver, dès que j'ai fait les premiers tours avec la nouvelle voiture, j'étais sûr qu'on allait faire des choses étonnantes.

» Je me suis bien préparé cet hiver, autant mentalement que physiquement, parce que je sentais que ce serait une saison à déclic pour *moi. J'ai aujourd'hui* une voiture pour me battre avec les meilleurs. C'est ce que j'avais rêvé d'avoir un jour en formule 1. C'est très excitant. »

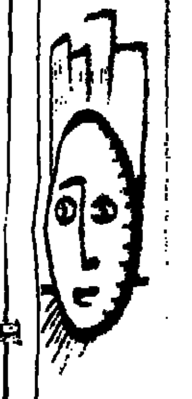
Propos recueillis par Eric Collier

Les pièges d'un circuit en ville

Monaco
DÉPART
Ste-Dévote
Stands
Bureau de tabac
Louis-Chiron
Chicane
Montée de Beau Rivage
Casino
Mirabeau
Loews
Portier
Massenet
Tunnel
Antony Noghes
La Rascasse
78 tours de 3,367 km
262,626 km
Vainqueur 1996 : Olivier Panis
Vitesse en km
Force [illegible]

Le circuit du Grand Prix de Monaco est le plus lent du championnat du monde de formule 1. En 1996, le Français Olivier Panis (Ligier-Mugen-Honda) s'était imposé à la moyenne de [illegible] km/h. Le caractère particulièrement tourmenté du tracé enregistre une force centrifuge qui peut aller jusqu'à [illegible] g.

هكذا من الأصل



La saison du design à Barcelone

La « Primavera del disseny » s'est installée autour de la Rambla, et ce jusqu'au début juin. Un rendez-vous européen organisé tous les deux ans dans la ville d'Antonio Gaudi

BARCELONE
de notre envoyée spéciale

Un « B » tracé à la main en bleu, rouge et jaune est le symbole de la ville. Et la grande banque locale, la Caixa, a pour logo un motif de Miro. Evénement culturel donc, ou image de marque d'une Barcelone devenue une capitale européenne du tourisme depuis les Jeux olympiques de 1992 ? Le Printemps du design (*Primavera del disseny*) est organisé autour de la Rambla tous les deux ans depuis 1991. Faire parler objets, formes et graphismes est le mot d'ordre de ce printemps multiforme.

Signe de l'incertitude des temps et d'une nécessaire dérision, c'est autour d'une exposition aimablement provocatrice sur le thème de l'érotisme et des *« objets du désir »*, au sens le plus concret, que s'expriment cette année la génération des designers qui se sont fait connaître, depuis dix ans, autour de Juli Capella et Quim Larrea.

Très loin des solides carnets de commandes du Salon du meuble de Milan, qui avait lieu quelques jours plus tôt, la manifestation barcelonaise – jusqu'au début juin – a pour originalité d'inscrire à son programme aussi bien des happenings d'étudiants (chaque soir au centre culturel la Santa, dans le quartier de la Ribera) que la glorification raisonnable des réussites de l'industrie locale (une sélection de meubles et de luminaires présentée par un groupement d'éditeurs et d'entreprises).

Le logo du Printemps du design, par Marc Valls.

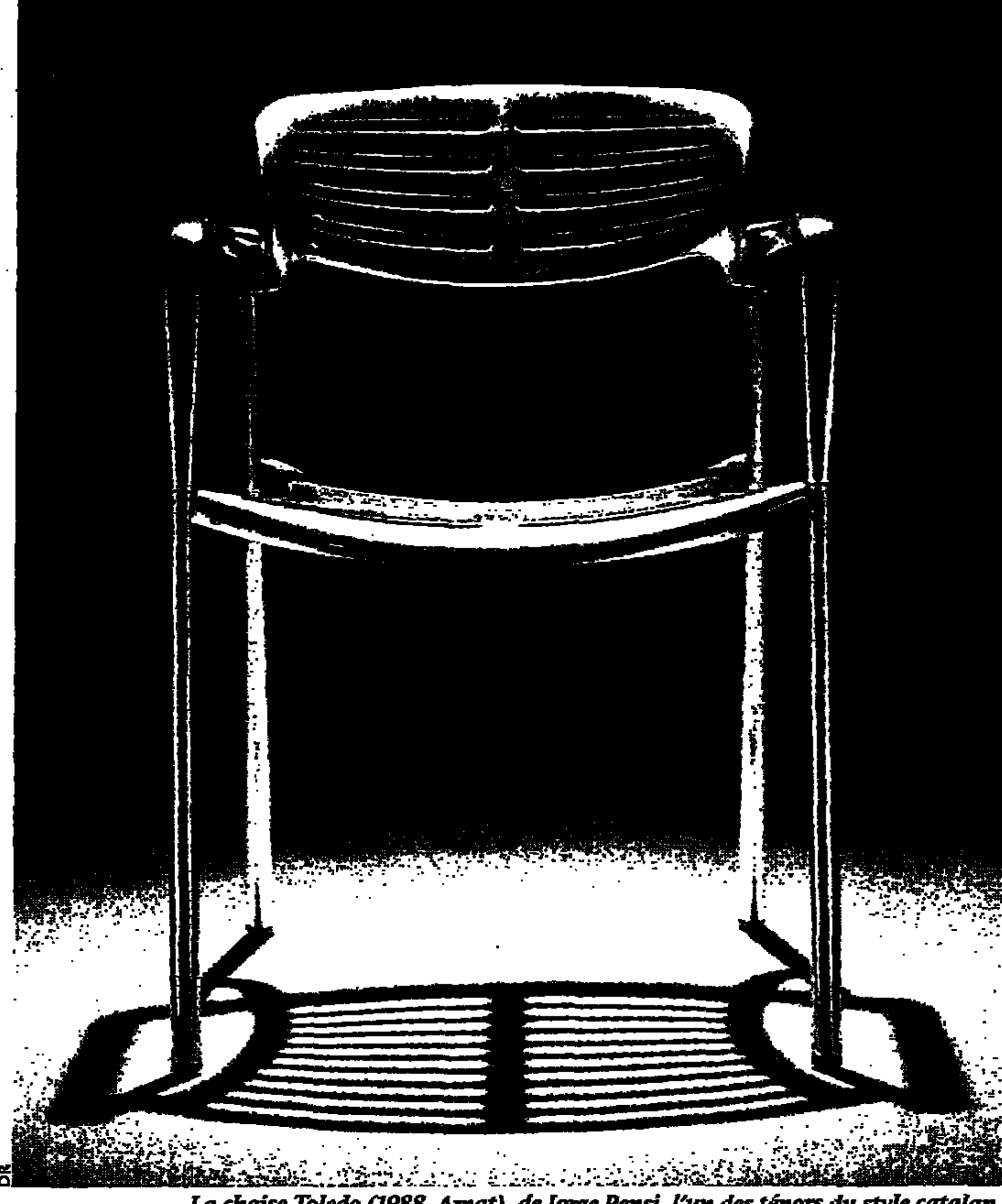
Sur le thème *« design de qualité = succès commercial »*, on y a ainsi trouvé un hit-parade de sièges, de canapés et de lampadaires qui ont été vendus par milliers d'exemplaires et qui portent les signatures connues d'Oscar Tusquets ou de Miguel Mila. Ou encore cette chaise Toledo, carénée comme une calandre, légère et ferme comme l'aluminium, cintrée et aérienne comme un insecte mécanique, qui exprime à elle seule l'originalité du style catalan, nerveux et incisif, vif et expressif, dont Jorge Pensi (né à Buenos Aires en 1946) est l'un des ténors.

Défiant la crise, le ralentissement des affaires et des idées, les Catalans consolident leur position dans la Péninsule et persistent à jouer l'avant-garde d'une culture qui n'ignore pas la dimension industrielle et commerciale des disciplines qu'elle pratique le plus volontiers : architecture, mobilier, publicité, design graphique. L'heure n'est plus seulement à faire vibrer la curiosité internationale, mais à appuyer le système éducatif – cinq écoles supérieures de design se partagent les vocations locales – et à entretenir la flamme, comme l'a fait le commissaire de cette session, Enric Franch, en invitant des professionnels confirmés (Marc Sadler, Gaetano Pesce ou les Néerlandais du groupe Droog Design) à une sorte d'« université de printemps » portes ouvertes.

Défiant la crise, le ralentissement des affaires et des idées, les Catalans persistent à jouer l'avant-garde

Le message ne peut passer inaperçu. En grandes lettres orange en travers de la façade du Palau de la Virreina, en haut de la Rambla, on dirait un slogan : *« Disseny, motot de canvi »* (le design, moteur du changement), déclamé comme pour mieux s'en convaincre. Il y a là plusieurs expositions, dont celle des lauréats d'une compétition ouverte aux graphistes, dans plusieurs branches de la communication visuelle (emballage, brochures, publicité), une exposition animée, dynamique et appréciée du public.

Plus de mille candidats (deux cent cinquante ont été retenus) se sont présentés à cette session des prix de l'Association professionnelle des directeurs artistiques de Catalogne, qui, pour la première fois, s'adressait à toute l'Espagne (l'exposition ira ensuite à Madrid). On trouve parmi les lauréats des campagnes de promotion de la Croix-Rouge ou d'une marque de chaussures, des emballages pour un fabricant de chocolat ou la ligne graphique d'un *sports bar* de la ville de Sitges, le logo de la Generalitat de Catalogne ou l'image de marque du service des parcs et jardins de Barcelone.



La chaise Toledo (1988, Amat), de Jorge Pensi, l'un des ténors du style catalan.

Vivacité créative, scénographie pédagogique signée par Ramon Pujol, connu pour les installations de vitrines qu'il réalise pour Vinçon, le magasin du Paseg de Gracia qui, sous la direction de Fernan Amat, est, depuis plus de trente ans, pour les Barcelonais à *la fois Habitat et Conran*, avec une touche plus nettement affirmée d'activisme artistique. Vers la mer et la statue redorée de Colomb qui désigne désormais, au milieu du port, un énorme centre commercial, baptisé Mare Magnum, construit récemment sur les anciens docks, comme s'il pointait une regrettable horreur, il y a foule, au centre d'art Santa Monica, pour l'événement de cette saison du design : une anthologie d'autopromotion autocritique des créations de Philippe Starck.

Présentée comme une malle aux trésors, dans la pénombre cal*culée d'un ancien cloître clos et* couvert, sous le titre « Vanity Case », c'est une série de valises qui révèlent, avec un commentaire de l'auteur, une centaine d'objets quotidiens ou de maquettes d'architecture et de mobilier. Créée à Barcelone, l'exposition voyagera prochainement en Allemagne. Lors de sa conférence inaugurale, le designer français a été accueilli à Barcelone comme une vedette et comme une mascotte : il y a des affinités certaines entre l'élan espagnol (c'est un éditeur de ce pays, Disform, qui, le premier, fit confiance au dessin starckien) et les formes néoba*roques de ses inventions, qui ne* détonnent pas dans la manière dont les Catalans ont interprété la modernité.

Chimères de l'âge du plastique, ce sont des objets parlants, à la manière dont Cobi, le symbole des Jeux olympiques imaginé par un adepte de la bande dessinée, Mariscal, le Starck catalan, tournait la tête de côté pour un clin d'œil amical. Mais à l'époque, en 1992, on croyait savoir vers où aller. Aujourd'hui, c'est moins sûr.

Invention et esprit d'entreprise

Blanchie, rafraîchie, éclairée à neuf, la ville où les maisons-palais de Gandi – et plus seulement sa cathédrale, la Sagrada Familia – sont désormais sur le parcours obligé du visiteur est devenue, depuis les Jeux olympiques de 1992, une capitale européenne du tourisme. Et si le nouveau Musée d'art contemporain de l'Américain Richard Meier est encore un habit trop vaste pour une collection débutante, il y a plus de monde – et plus à voir – dans la boutique-librairie qui le jouxte.

Mais Barcelone n'a pas perdu pour autant sa qualité de cité possédée par ceux qui l'habitent et la font vivre. Son tracé géométrique, son architecture expressive, la présence de la mer et la densité active de près de 2 millions d'habitants en font une métropole toujours plus tournée vers l'Europe qu'en direction d'un « centre », Madrid, dont les Catalans se méfient encore et qu'ils continuent de défier, par les armes pacifiques de l'innovation et de l'esprit d'entreprise.

Michèle Champenois

★ **Organisme professionnel : Barcelona Centre de disseny, av. Diagonal, 452-454, 08006 Barcelona. Tél. : 34-3-218-28-22. Télécopie : 34-3-237-22-19.**

Dessins, graphisme et objets quotidiens

Le Printemps du design, organisé avec le soutien de la Generalitat de Catalunya, regroupe plusieurs dizaines d'expositions dans des lieux publics ou des magasins de Barcelone. Renseignements : Palau de la Virreina, tél. : 34-3-301-77-75

EXPOSITIONS

● **« Disseny, motor de Canvi »**, Palau de la Virreina, La Rambla 99, jusqu'au 1er juin. Du mardi au samedi, de 11 heures à 21 heures. Le *dimanche*, de 11 heures à 15 heures. Tél. : 34-3-301-77-75.

● **« Los Laus »**, lauréats des prix de design graphique organisés par le club des directeurs artistiques. Entrée libre. Palau de la Virreina, mêmes horaires. Jusqu'au 1er *juin*.

● **« Vanity Case » de Philippe Starck,** centre d'art Santa Monica, La Rambla 7. Tél. : 34-3-412-49-28. Du lundi au samedi, de 11 heures à 14 heures et de 17 heures à 20 heures. Le dimanche, de 11 heures à 15 heures. Jusqu'au *5 juin*.

● **« Disseny = Qualitat = Consum »**, organisé par la Reunion de Empresas de Diseno (RED), Centre commercial, av. Diagonal 569. Tél. : 34-3-459-47-11. Télécopie : 34-3-459-42-20. De 10 heures à 21 heures. Fermé le dimanche. jusqu'au 17 mai.

● **« Mobles impossibles »**, centre culturel La Santa, Gulliem 3, téléphone et télécopie : 34-3-268-11-56. De 20 heures à minuit, du 22 au 29 mai.

● **« La Mecanitzacio de la casa »**, Musée des arts décoratifs, Palau Real de Pedralbes, av. Diagonal 686. Tél. : 34-3-280-50-24. Jusqu'au 27 juillet.

MAGASINS

● Vinçon, Passeis de Gracia 96, tél. : 34-3-215-60-50. Télécopie : 34-3-215-50-37. En plus des 22 000 articles référencés (meubles, outils, luminaires, vaisselle, quincaillerie, montres, etc.), où l'utilitaire innovant côtoie les classiques du design, la Sala Vinçon expose régulièrement des artistes. De 10 heures à 20 heures. Fermé le dimanche.

Calvin Klein dans le triangle d'or du luxe parisien

EN 1986, Ralph Lauren, le couturier en santiags, ouvrait sa boutique place de la Madeleine, dans un décor de sitcom tout acajou. Ses jeans étaient bleu délavé, couleur du ciel Middle West et d'une Amérique radieuse. Les jeans de Calvin Klein sont noirs, aussi noirs que sa boutique de l'avenue Montaigne, la première à Paris, est blanche, graphique, minimale.

C'est le 14 mai que l'infirmier milliardaire de la mode, l'empereur de la robe à trois trous, ouvrira son temple de 650 m² dans le triangle d'or, comprenant sa principale ligne de prêt-à-porter féminin, et masculin, dite « Collection », mais également *ses objets pour la maison. C'est le* premier Américain à conquérir l'avenue Montaigne, avec une nouvelle boutique aquarium, un espace *« où chaque élément est déterminé par un sens du calme, de l'ordre et de la qualité »*. Si Londres et Milan (mars 1997) ont été les premières étapes « commerciales » de Calvin Klein en Europe, Paris – où il n'a vendu que des jeans, des slips et des parfums –, lui servira de test de reconnaissance.

ENTRE EXTRÊMES

On a du mal à imaginer que ce rez-de-chaussée si dépouillé servit d'appartement à l'ancien directeur du Crazy Horse. A *côté* de Calvin Klein, un Japonais ferait désordre. Decrétée par des *guide lines* écrits ou invisibles à l'usage de ses neuf cents employées, la politique de communication codifie tout ou presque. A Paris, ce sera la disposition des petits fours sur les plateaux, comme l'allure des serveurs le jour du vernissage (barbe interdite), ou encore le style des vendeuses (pas de fard).

« Je dessine des vêtements modernes pour des femmes et des hommes modernes », dit Calvin Klein, héros *d'un Mars Attacks* de la mode où les faux gentils sont vaincus par des personnages de synthèse. Sa communication de choc, jouant à la fois sur le puritanisme, et l'exhibition (Kate Moss nue pour le parfum Obsession) a fait de lui un prédicateur de l'image, une référence, témoin d'un luxe sans nuances, oscillant entre deux extrêmes, de la parade au politiquement correct.

Plus fin de siècle qu'elle n'y paraît, sa mode neutre et noire se nourrit de citations. On reconnaît, ici et là, des emprunts faits aux Japonais (Rei Kawakubo, (Comme des Garçons) et Yohji Yamamoto), au Français Marc Audibet, au Belge Martin Margiela, et à l'Autrichien Helmut Lang, aux silhouettes absorbées par la puissante machine qui digère en effaçant toute trace, et se recharge instantanément en « modernité ». Pour l'hebdomadaire américain *Time*, Calvin Klein est le *« Frank Lloyd Wright de la mode »*. Son succès est le reflet d'une revanche culturelle sur un vieux monde, affaibli par ses peurs et ses démons, le *« marketing »* contre la *« création »*. Calvin Klein a d'abord créé un réseau de *« partenaires stratégiques »* qui vont d'Unilever (pour les cosmétiques), à Diego Della Valle (pour les chaussures) en passant par SMH (montres). Son empire pèse 4,4 milliards de dollars, avec une prévision de 5,3 milliards de dollars pour 1997.

Dans les années 70, il fut le premier à imposer sa griffe à un jean. Aujourd'hui, il est l'un des rares de sa gé*nération (54 ans)* à avoir su conquérir les nouveaux marchés de la mode, de la zone Asie-Pacifique, où, après Séoul, et Hongkong, (1996), il compte ouvrir dix boutiques avant l'an 2000. Avec lui, New York entend s'imposer comme une rivale à part entière de Paris et de Milan. Au cours des cinq prochaines années, le groupe devrait ouvrir une centaine de boutiques en Europe et au Moyen-Orient. *« J'ai toujours cru dans la simplicité »*, dit celui qui fêtera en 1998 les trente ans de sa griffe.

Laurence Benaïm

Pluie passagère

LES NUAGES toucheront la quasi-totalité du pays. Ils apporteront un peu de pluie. Le soleil fera néanmoins quelques apparitions. Les températures resteront stables.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – La journée verra se succéder périodes ensoleillées et passages nuageux avec averses. Le vent de sud-ouest soufflera avec des rafales atteignant 80 km/h sous les grains. Le thermomètre affichera 8 à 10 le matin et 13 à 16 l'après-midi.

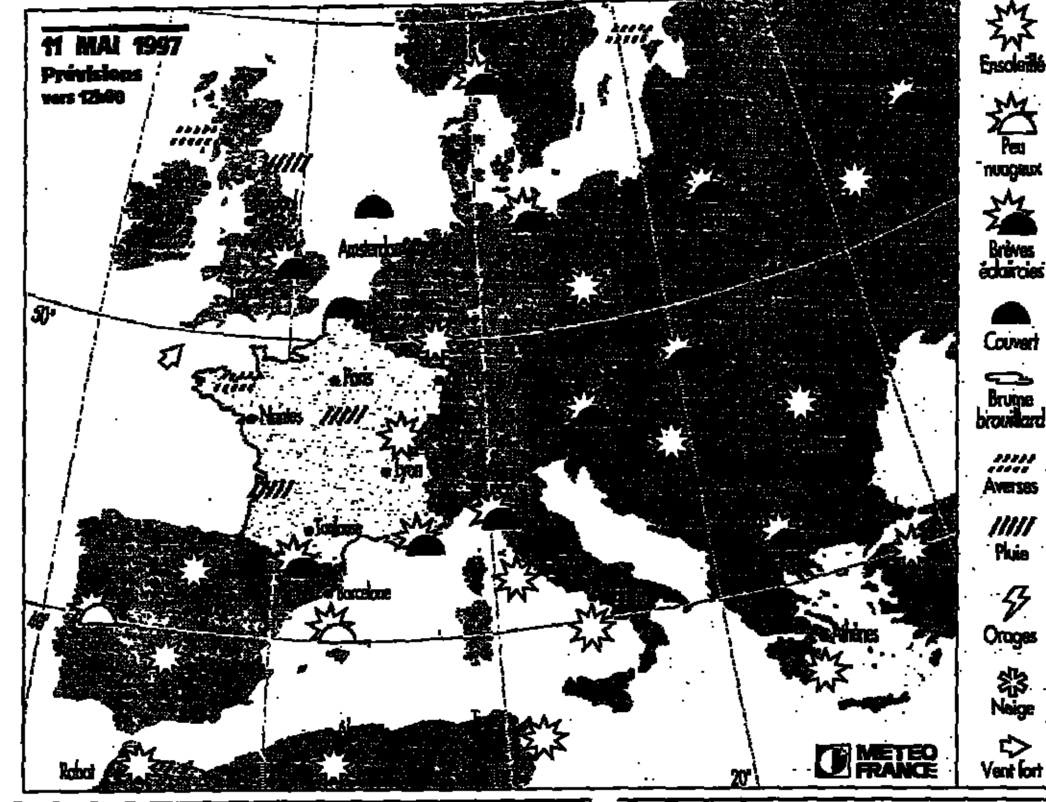
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages domineront, avec un peu de pluie surtout àla mi-journée. Quelques rayons de soleil agrémenteront néanmoins l'après-midi. Les températures seront tout juste de saison, avec 7 à 9 le matin et 15 à 17 l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après de belles éclaircies, les nuages s'épaissiront au fil des heures. Ils donneront quelques pluies. Les températures s'échelonneront entre 8 et 9 au petit matin, et 16 à 18 l'après-midi, 20 en plaine d'Alsace.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages amèneront quelques pluies. Le Poitou-Charentes, puis l'Aquitaine verront les éclaircies se développer. Avec une vingtaine de degrés l'après-midi, les températures seront de saison.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les éclaircies du matin laisseront progressivement la place aux nuages. Ceux-ci donneront de petites pluies. Un vent de sud en vallée du Rhône soufflera avec des rafales atteignant 70 km/h. Les températures seront quasi normales.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages pourront donner localement des ondées l'après-midi. Les températures resteront douces, avec 11 à 14 le matin et 20 à 22 l'après-midi.



CARNET DU VOYAGEUR

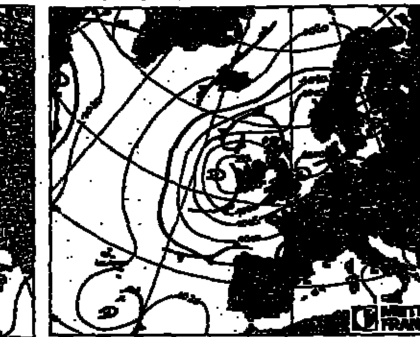
■ **ZAÏRE.** Par mesure de sécurité et à l'instar d'Air France et de Swissair, la compagnie belge Sabena a suspendu ses escales à Kinshasa et détourné ses vols vers Brazzaville, au Congo. – *(Reuter.)*

■ **ETATS-UNIS.** US Airways, sixième compagnie américaine, supprimerait certaines de ses lignes domestiques parmi les plus déficitaires, notamment Cincinnati, San Antonio, Albuquerque, New Mexico et Austin. – *(AP.)*

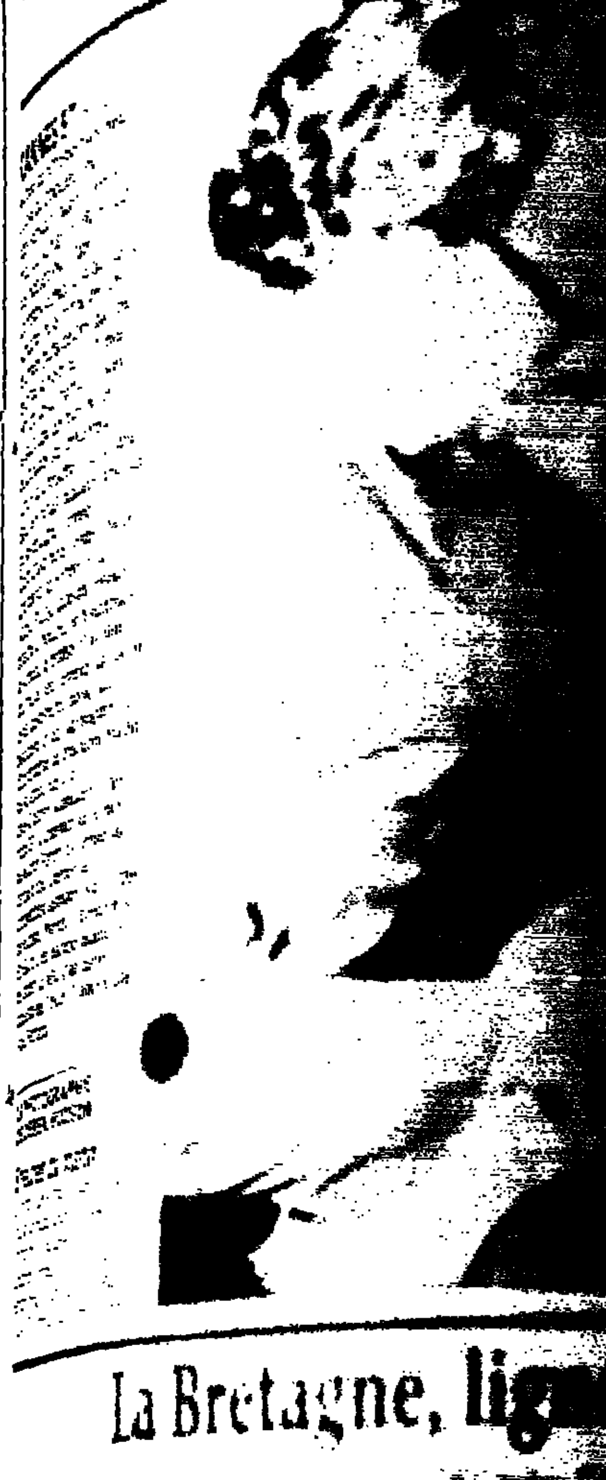
■ **HONGKONG.** Cathay Pacific donne à certains de ses passagers devant se rendre en Australie la possibilité d'obtenir électroniquement leur visa au moment de la réservation. Cette mesure intéresse les ressortissants des Etats-Unis, du Canada, de Singapour, de Corée du Sud, de Malte, de Norvège, de Malaisie, de Brunei et du Japon et ceux de l'Union européenne, à l'exception de la France, de l'Espagne et du Portugal. – *(AP.)*

PRÉVISIONS POUR LE 11 MAI 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/29 P	KIEV	11/21 S	VENISE	13/19 S	LE CAIRE	19/34 S
				POINTE-A-PIT.	24/32 S	LISBONNE	14/18 N	VIENNE	8/22 S	MARRAKECH	14/21 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/25 C	LIVERPOOL	9/12 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/21 P
				EUROPE		LONDRES	10/15 S	BRASILIA	15/25 S	PRETORIA	7/21 S
				AMSTERDAM	11/15 C	LUXEMBOURG	13/17 P	BUENOS AIR.	15/26 C	RABAT	14/21 S
FRANCE métropole		NANCY	8/17 N	ATHENES	15/22 S	MADRID	11/20 S	CARACAS	25/30 S	TUNIS	16/26 S
AJACCIO	10/20 S	NANTES	8/15 S	BARCELONE	14/21 N	MILAN	11/22 S	CHICAGO	9/20 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	10/18 C	NICE	12/19 S	BELFAST	7/12 P	MOSCOU	8/18 S	LIMA	18/25 S	BANGKOK	29/36 P
BORDEAUX	10/18 P	PARIS	8/16 S	BELGRADE	11/24 S	MUNICH	6/22 S	LOS ANGELES	18/25 S	BOMBAY	25/33 S
BOURGES	8/17 N	PAU	8/18 N	BERLIN	9/22 S	NAPLES	14/22 S	MEXICO	13/21 P	DJAKARTA	26/30 S
BREST	8/13 S	PERPIGNAN	13/20 S	BERNE	8/20 S	OSLO	4/13 S	MONTREAL	5/12 S	DUBAI	24/32 S
CAEN	10/14 S	RENNES	8/16 S	BRUXELLES	13/15 C	PALMA DE M.	13/22 C	NEW YORK	11/17 S	HANOI	25/31 S
CHERBOURG	7/13 S	ST-ETIENNE	7/19 C	BUCAREST	11/24 S	PRAGUE	5/22 S	SAN FRANCIS.	13/21 S	HONGKONG	24/27 S
CLERMONT-F.	8/19 C	STRASBOURG	9/19 S	BUDAPEST	10/22 S	ROME	11/21 S	SANTIAGO/CHI	7/23 S	JERUSALEM	20/30 S
DIJON	9/18 C	TOULOUSE	10/19 S	COPENHAGUE	7/14 N	SEVILLE	17/26 S	TORONTO	4/14 S	NEW DEHLI	18/38 S
GRENOBLE	8/21 N	TOURS	8/16 N	DUBLIN	6/12 P	SOFIA	11/22 S	WASHINGTON	8/18 S	PEKIN	16/26 S
LILLE	8/15 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	11/22 S	ST-PETERSB.	7/13 P	**AFRIQUE**		SEOUL	15/19 C
LIMOGES	8/15 N	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	9/21 S	STOCKHOLM	6/14 P	ALGER	17/27 S	SINGAPOUR	28/33 C
LYON	10/20 N	FORT-DE-FR.	25/30 S	HELSINKI	4/10 P	TENERIFE	12/19 S	DAKAR	22/27 S	SYDNEY	14/19 P
MARSEILLE	13/21 S	NOUMEA	21/24 S	ISTANBUL	13/18 S	VARSOVIE	8/20 S	KINSHASA	22/31 S	TOKYO	15/24 C


Situation du 10 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 12 mai à 0 heure TU



JEUNESSE

Des programmes pour quitter le lycée et passer un an à l'étranger

« DÉCOUVERTE d'une langue et d'une culture, mais aussi, et peut-être surtout, épanouissement personnel, confiance en soi et ouverture aux autres » : de son année scolaire passée aux Etats-Unis, entre la fin de la première et l'entrée en terminale, Sonia parle comme de la grande aventure qui a marqué sa jeune vie. Et elle se félicite encore, dix ans après, d'avoir, un jour pluvieux de novembre 1985, délaissé la révision d'un devoir de maths pour ouvrir un magazine. *« C'est là que j'ai vu une publicité expliquant les possibilités qu'ont les lycéens de faire de longs séjours à l'étranger,* ajoute-t-elle, *alors que je connaissais seulement les voyages linguistiques qui ont lieu pendant les vacances scolaires. »*

Pour marier l'utile à l'agréable, de nombreux jeunes mettent à profit les périodes de congé pour aller améliorer, sur le terrain, leur connaissance d'une langue étrangère. La formule qu'a choisie Sonia, en revanche, ne fait pas encore partie de nos moeurs éducatives. Il est vrai que, même si on peut recourir à différents types d'aides pour financer un tel séjour, son coût constitue un réel obstacle pour de nombreuses familles. D'autres freins s'y ajoutent, qui ne sont pas d'ordre économique : il y a souvent la crainte des parents, parfois partagée, voire distillée, par certains enseignants, que les jeunes *« perdent »* une année.

« Il y a bien plus à gagner qu'à perdre, et pas seulement d'un point de vue linguistique ! », estime Robert Burbaud, professeur d'anglais dans un lycée de Poitiers. *« La langue n'est qu'un plus, d'autant qu'on peut avoir de multiples autres occasions de se perfectionner. En revanche, l'aventure humaine qui consiste à partager pendant un an la vie d'une famille d'accueil et à fréquenter la même école que les jeunes du pays me semble être une expérience d'une richesse incomparable »*, affirme-t-il.

MOTIVATION

Reste à déterminer quel est le meilleur moment pour partir, sachant que, pour obtenir un visa, la fourchette d'âge des candidats au départ doit se situer entre quinze et dix-huit ans.

De plus, l'année passée dans un lycée étranger n'est pas prise en compte par le système scolaire français. Autrement dit, si on quitte la France en fin de troisième, on y revient, un an plus tard, pour entrer en seconde.

« Pour des questions de maturité, nous conseillons souvent aux jeunes de partir vers seize ou dix-sept ans, soit en général en fin de seconde ou de première, plutôt que dès leur quinzième anniversaire. Mais il n'y a bien sûr pas de règle en la matière, tout dépend des individus », souligne Laurent Bachelot, délégué général de l'association Programmes internationaux d'échanges (PIE). Il insiste sur l'importance de l'entretien que doivent avoir les intéressés avec un membre de l'association : on tâche d'y évaluer leurs facultés d'adaptation et leurs motivations.

Le responsable de PIE regrette, néanmoins, qu'environ la moitié des jeunes s'adressant à son organisation attendent d'avoir le bac pour partir – ce qui peut poser des problèmes d'intégration dans la famille d'accueil, compte tenu des désirs d'indépendance qu'on éprouve à ce stade-là. *« Mais c'est vrai,* reconnaît Laurent Bachelot, *qu'on fait souvent peur aux lycéens en leur disant que, s'ils partent en cours de cycle, ils vont décrocher. C'est une affirmation erronée : l'enquête que nous avons effectuée auprès de nos anciens montre que ce séjour les a recentrés et rendus plus motivés pour reprendre leurs études en France. »*

Vincent Mousseau, devenu bénévole de l'association AFS-Vivre sans frontières, après être lui-même parti au Danemark par son entremise, fait part de son expérience : *« Il est très important, quand on s'inscrit, de bien préciser le cursus que l'on suit en France, afin que l'association en tienne compte dans le choix du point de chute du jeune. »* Pour celui qui, par exemple, veut continuer dans une filière scientifique, on essaiera de trouver, dans le pays d'accueil, un établissement d'un niveau suffisant, afin qu'il n'éprouve pas de difficultés à suivre le programme de la classe qu'il intégrera au retour. 70 % des jeunes Français qui partent vont, en effet, aux Etats-Unis, mais tous ne vont pas se retrouver dans des *high schools* menant massivement leurs élèves à Harvard...

Ce n'est pas un problème de niveau qu'a rencontré Michel, après un an passé au Texas en fin de seconde : *« Avec le système de cours qu'on peut choisir là-bas, j'y ai, en fait, plus suivi une petite première scientifique qu'une véritable seconde »*, explique-t-il. Plus grave, la difficulté a été pour le lycéen parisien de trouver, au retour, une place en première. En effet, malgré ses assurances antérieures, le proviseur de son prestigieux établissement avait bouclé les effectifs de la classe convoitée sans y inclure le jeune homme... Les choses ont fini par s'arranger, mais c'est aussi ce type de contretemps qui peut dissuader les jeunes de tenter l'aventure.

Caroline Helfter

Pistes d'envol

● **Choisir son organisme.** L'Union nationale des séjours de longue durée à l'étranger (UNSE) regroupe huit organisations adhérant à une charte de qualité. Celle-ci exige notamment de ses membres : un bureau permanent en France et à l'étranger, des correspondants locaux répartis sur tout le territoire du pays d'accueil, une sélection rigoureuse des familles et le suivi régulier des participants pendant tout leur séjour. En ce qui concerne les candidats s'adressant à eux, les membres de l'UNSE s'engagent à évaluer leur niveau de motivation et leur profil psychologique, puis à les préparer au départ.
UNSE, 46, rue du Commandant-Jean-Duhail, 94120 Fontenay-sous-Bois.
Tél. : 01-48-76-65-12.
Une brochure du Centre d'information et de documentation pour la jeunesse, *Les Séjours linguistiques à l'étranger,* recense les organismes de courts et longs séjours (VPC : 01-44-49-12-34).

● **Coût.** De 30 000 F à 35 000 F environ pour l'Amérique du Nord et du Sud, un peu moins pour l'Europe (sauf la Russie), plus pour des destinations comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Ce prix comprend, outre le billet aller-retour, une assurance couvrant notamment les frais médicaux (hors Union européenne), le vivre et le couvert *dans une famille, et les frais de* scolarité. Il est possible de recourir à différentes aides : comités d'entreprise, mairies, conseils généraux et régionaux. Les organismes de séjour proposent un certain nombre de bourses aux familles modestes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97094

▸ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III						■						
IV					■							
V				■								
VI					■							
VII			■				■				■	
VIII		■						■		■		
IX						■						
X												

HORIZONTALEMENT

I. En poudre, c'est un remède universel. – II. Tombée par passion. Militaire américain. – III. Au fond de la cale. Mit en pelote. – IV. Certainement un gros succès. Pris mes distances. – V. Lettres d'une idole. Agnès pour Charles, Julien chez Stendhal. Bouts de radis. – VI. Au bord de la combe. Sortie sans beaucoup de délicatesse. – VII. L'hélium. Trois sur six. Le ciel vu de l'Europe. – VIII. Pas grand chose quand il est négatif. Interjection. – IX. Attachés à la grappe. Qui a pris des coups. – X. Pour aller de l'avant sans se retourner.

VERTICALEMENT

1. Se fait prendre pour un autre. – 2. Travailler sur le fil. Une cale pour le tracé. – 3. Circule en CEI. Pour charger la bête. – 4. Enduit et protégé du feu. Pour lui, descendre devient un travail. – 5. Colère passée. Saxo tout démonté. – 6. Personnel. Bien mise au point. – 7. Va connaître de grands bouleversements dans son corps. Couvre les Etats-Unis. – 8. Régulier sur les côtés. Pose problème quand on tombe dessus. – 9. Flou plus ou moins artistique. – 10. Personnel. Réflexion nipponne. Réservé aux échanges intimes. – 11. Sans aucune instruction. Se croise sur le pré. – 12. Bêtises et autres fadaises.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97093
HORIZONTALEMENT

I. Deutsche mark. – II. Embuer. Lubie. – III. Moustique. Ay. – IV. Oi. Quentin. – V. Vogue. Tête. – VI. Ecartelé. – VII. Tore. Notai. – VIII. Ile. Psitt. Me. – IX. Sises. Gratin. – X. Energisantes.

VERTICALEMENT

1. Démonétisé. – 2. Emoi. Colin. – 3. Ubu. Varèse. – 4. Tussore. Er. – 5. Set. GT. PSG. – 6. Criquets. – 7. Quel. IGS. – 8. Elue. Entra. – 9. Muent. OTAN. – 10. AB. Test. Tt. – 11. Rialt. Amie. – 12. Keynésiens.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ — Président-directeur général : Dominique Alduy — Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS N° 1740

CHAMPIONNAT DES ETATS-UNIS, (Chicago, 1997)
Blancs : E. Tate.
Noirs : L. Youdassine.
Défense sicilienne.
Variante Sozine.

1. é4	ç5	19. Cf5! (f)	éxf5
2. Cf3	d6	20. Cd5	Dd8
3. d4	çxd4	21. éxf5	Té8 (m)
4. Cxd4	Cf6	22. Dh5	Ca-b6 (n)
5. Cç3	a6	23. Th3	Cf8
6. Fç4	é6	24. Ff6	Cxd5 (o)
7. Fb3	Cb-d7 (a)	25. fxg7	Rxg7 (p)
8. Dé2 (b)	Cç5	26. Fd4+	Rg8 (q)
9. g4 (c)	b5 (d)	27. g6!! (r)	Ff6
10. g5	Cf-d7	28. gxf7+	Rh8
11. Fd5! (e)	Fb7 (f)	29. Tg1!	Té1 (s)
12. Fxb7	Cxb7	30. Txé1	Fxb2
13. a4	bxa4 (g)	31. Té8	Cf6 (t)
14. Txa4	Cç5	32. Txd8	Txd8 (u)
15. Ta3 (h)	Db6 (i)	33. Dh6	Cé4
16. 0-0	Fé7	34. Dh4	Cf6
17. Rh1	0-0	35. Tg3	Cf8-d7
18. b4 (j)	Ca4 (k)	36. Dh6	abandon (v).

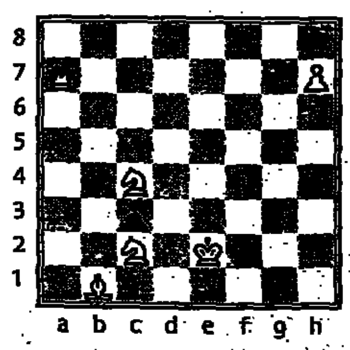
NOTES

a) Ou 7..., b5, ou 7..., Fé7.
b) La suite 8. f4, Cç5 ; 9. Df3 ou 9. é5 ou 9. f5 est plus connue.
c) 9. f4 est à envisager.
d) Ou 9..., h6 et 9..., b5.
e) Les sacrifices sur la case d5 sont monnaie courante dans la défense sicilienne, mais celui-ci est peu commun.
f) Prudents, les Noirs ne veulent pas entrer dans une variante peut-être préparée de longue date par leur adversaire. La variante 11..., éxd5 ; 12. Cç6, Db6 ; 13. éxd5+, Cé5 ; 14. f4 ne leur plaît pas ; cependant, après 14..., Fg4 ; 15. Dé3, Cd3+ ; 16. çxd3, Dxé3+ ; 17. Fxé3, Cxd3+ ; 18. Rb2, Cxb2 ; 19. Ta-é1, Cç4+ ; 20. Rç1, rien n'est clair.
g) Si 13..., b4 ? ; 14. Cd5!, éxd5 ; 15. Cç6, Db6 ; 16. éxd5+, Cé5 ; 17. f4, avec avantage aux Blancs.
h) La T-D est idéalement placée pour passer sur l'aile-R, au moment opportun.
i) Si 15..., Fé7 ; 16. Cç6.
j) Eloignant un C. Si 18..., Dxb4 ? ; 19. Cç6.
k) 18..., Cb7 n'est pas plaisant pour les Noirs.
l) Encore un sacrifice thématique.
m) Après 21..., Fxg5 ; 22. Fxg5, Dxg5 ; 23. Tg1 suivi de 24. Txa4, les Blancs ont une nette supériorité.
n) Les Noirs ont un C de plus mais un R en perdition.
o) Si 24..., gxf6 ; 25. gxf6, Fxf6 ; 26. Tg1+, Rg8 ; 27. Dxf7.
p) Deux C de plus pour les Noirs !
q) Si 26..., f6 ; 27. gxf6+ et 28. Tg1+.
r) Très joli. Si 27..., hxg6 ; 28. Dh8 mat ; si 27..., fxg6 ; 28. Dxd5+, Cé6 ; 29. Dxé6+, Rf8 ; 30. Tf3+ ou 30. Txh7 ; si 27..., Cxg6 ; 28. Dxh7+, Rf8 ; 29. Dg7 mat.
s) Seule défense.
t) Si 31..., Dd7 ; 32. Txf8+ suivi du mat.
u) Si 32..., Cxh5 ; 33. Txa8, Rg7 ; 34. Txh5, Rxf7 ; 35. Tf5+.
v) Si 36..., Cé6 ; 37. ç3 etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1739
A. A. TROITZKI (1901)

(Blancs : Rg3, Dd2, Cd5, Pé7. Noirs : Rf5, Dé4, Cf7, Pf3 et h6.)
1. é8=D!, Dxé8 (la série d'échecs par 1..., Dg4+ ; 2. Rf2, Dg2+ ; 3. Ré3, Dg5+ ; 4. Rd3, Cé5+ ; 5. Rç2 est inutile) ;
2. Df4+, Rg6 (et non 2..., Ré6 ? ; 3. Cç7+) ; **3. Dg4+, Cg5 ; 4. Dh5+!!, Rxh5 ; 5. Cf4 mat.**

ÉTUDE N° 1740
J. TOLOSA Y CARRERAS (1887)



Blancs (6) : Ré2, Da7, Cç2 et Cç4, Fb1, Ph7.
Noirs (2) : Rh8, Pç3.
Mat en trois coups.

Claude Lemoine

CANNES 97 En cette année de rétrospectives pour cause de cinquantième anniversaire, Marco Ferreri avait eu sa part, et elle n'était pas négligeable. Dans ces colonnes, depuis le début de la semaine, nous retraçons ces journées particulières qui ont marqué le Festival. Le 21 mai 1973 en faisait partie. Ce jour-là éclatait une des plus belles polémiques qui enflamma jamais la Croisette. « La Grande Bouffe » rendit malades tous les pisse-vinaigre. Comme illustration, nous avions choisi une photo de Ferreri et de Michel Piccoli dansant enlacés, bouche à bouche, provocateurs, assumant le propos d'un film qui réglait leur compte, de façon assez désespérée aussi, aux bourgeois et aux idéologues. La filmographie du truculent barbu ne se limite pas à ce chef-d'œuvre scandaleux (lire page 23). L'annonce de la mort de Marco Ferreri est venue au terme d'une journée de compétition dominée par le film de Manuel Poirier, « Western ». Et elle n'a en aucune manière assombri la fête d'un autre cinéaste de l'excès, l'Américain Abel Ferrara.

LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

3 heures du matin

Le peintre new-yorkais Julian Schnabel joue la sérénade devant Claudia Schiffer et les quelques autres centaines d'invités à la fête d'Abel Ferrara pour la soirée de « The Black Out ». Un conseil, Julian, reste peintre !



VU

La Bretagne, ligne de fuite ultime de Manuel Poirier

Western. A la manière de Monte Hellman ou de John Schlesinger, le cinéaste français perd ses deux paumés de héros dans les paysages du Finistère

SÉLECTION OFFICIELLE
EN COMPÉTITION
Film français réalisé par Manuel Poirier. Avec Sergi Lopez, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali, Marie Matheron, Basile Siekoua. (2 h 12.)

Manuel Poirier fait honneur à la promesse affichée par son titre : son film est bien une tentative de western. Tourné en Bretagne certes, dans quelques kilomètres carrés qui suffisent à encadrer l'action, sans chevaux, sans duel, sans shérif, sans canyons, sans Indiens, sans Ouest non plus. Mais avec le format scope. Manuel Poirier a au moins retenu du western une leçon essentielle, particulièrement cultivée par Anthony Mann en son temps : inscrire ses personnages dans un décor qui les écrase de part en part pour devenir un protagoniste à part entière.

« Le soleil se lève toujours à l'Ouest », fait remarquer l'un des acteurs, avant de tourner casaque et de dévier son voyage vers Nantes, situé justement à l'ouest de la Bretagne, pour revenir à l'est. S'il n'y a donc pas de western à proprement dit, la perspective d'un Ouest vers lequel il faudrait se diriger ou, au contraire, s'éloigner traverse ce film d'un bout à l'autre. *Easy Rider*, de Dennis Hopper, reposait déjà sur un paradoxe identique, avec ses deux motards parcourant l'Amérique en sens inverse, quittant l'Ouest pour retourner sur la côte Est. *Western* fait surtout penser à *Macadam à deux voies*, de Monte Hellman, dans sa volonté de définir un espace circulaire, de plus en plus réduit, dans lequel on finit par tourner en rond, et à *Macadam cowboy*, de John Schlesinger.

Comme ce dernier, Poirier décrit l'errance de deux paumés, écrasés par tout : le paysage qui les entoure, le poids de la vie, et celui de leur propre médiocrité. Il y a du Jon Voight chez Paco, jusque dans son port de tête altier et sa silhouette d'armoire à glace. Et l'on retrouve bien le Dustin Hoffman de *Macadam cow-boy* dans la démarche claudiquante de Nino, le compagnon d'errance de Paco, incapable de se prendre en charge, traumatisé par une femme qui l'a plaquée deux semaines avant son mariage, au point de s'être condamné à une existence faite de menus larcins et de séjours dans des refuges pour sans-abri.

Western traduit un désir de retrouver l'Amérique, mais en empruntant un détour qui mène au cinéma américain des années 70, au moment précis où celui-ci s'efforçait de mettre le western en pièces pour n'en retenir qu'une série d'artefacts, appliquant à la lettre l'idée qui voudrait qu'à l'Ouest il n'y ait rien de nouveau.

PARTI-PRIS BAROQUE

L'une des grandes trouvailles de Manuel Poirier est d'avoir su trouver un mode de récit adapté à un parti-pris baroque : montrer la Bretagne comme un endroit où l'on se perd en lieu et place d'une région à découvrir. Pour y parvenir, il a construit son film sur le modèle du conte dont il retient au moins un des principes de base, l'épreuve initiatique imposée au preux chevalier si celui-ci veut prétendre à la main de la belle princesse. Paco, représentant en pantoufles, se fait voler sa voiture au bord d'une bretelle d'autoroute par Nino, autostoppeur russe. Marinette, une jeune conductrice qui le prend à son tour en stop, lui permet de trouver une chambre, en attendant qu'il règle ses problèmes d'assurance.

Le lendemain, Paco retombe par hasard sur Nino et l'envoie à l'hôpital. Dans l'incapacité de retrouver sa voiture, même après avoir mis la main sur son voleur, il vit une brève aventure avec Marinette, dont il tombe amoureux. Celle-ci lui impose un délai de trois semaines où ils ne devront avoir aucun contact avant de faire ensuite le point sur leur situation et décider s'ils vont ou non continuer leur relation. Paco va alors profiter de ces trois semaines pour déambuler sur les routes de Bretagne avec Nino. Très rigoureuse dans la mise en place de ses mécanismes, l'utilisation du conte par Poirier confine pourtant à l'absurde. L'épreuve imposée à Paco ne consiste pas à se rendre dans un lieu précis, mais à attendre et à tourner en rond. Paco et Nino ne marchent pas avec des pataugas, mais arpentent le bitume en pantoufles, c'est-à-dire confusément, sans vraiment avancer, ni prendre le temps de regarder ce qui se passe autour d'eux.

NI DÉBUT NI FIN

Si le cadre du western est bien présent dans ce film – les côtes du Finistère sur lesquelles Poirier s'attarde si longuement auraient très bien pu figurer dans *Le Jardin du diable*, de Henry Hathaway, ou *Pursued*, de Raoul Walsh –, cette présence semble beaucoup trop envahissante pour les deux compères du film. Le western se déroule sans eux, ou à côté d'eux.

Western n'a ni début ni fin... *A la campagne*, le deuxième film de Poirier, débutait avec des points de suspension. Ceux-ci cernent complètement *Western*. L'origine des deux protagonistes se dilue dans les mensonges de Paco, qui s'invente un premier mariage lorsqu'il fait la rencontre de Marinette, ou dans les fantasmes de Nino, stupéfait devant un mannequin vantant les mérites du Minitel rose, incapable de dire s'il s'agit ou non de son ancienne fiancée. Dans ce film picaresque, les personnages apparaissent et disparaissent sans raison : un tétraplégique breton d'origine ivoirienne, un médecin qui boucle ses fins de mois en faisant du bricolage, une serveuse d'un restaurant routier qui préfère l'amour à trois, une fille névrosée prête à se jeter par la fenêtre dès qu'elle se retrouve au lit avec un homme.

Le film de Manuel Poirier est d'une ambition rare. Celle-ci n'est pas liée à un budget ou à une quelconque mégalomanie, elle consiste simplement à arrêter de prendre le spectateur par la main. En refusant de mener son histoire à son terme, Poirier s'accorde le droit de laisser choir ses personnages et de les abandonner à leur sort. Il ne nous dit certainement pas quoi penser (*Western* échappe heureusement à tout discours écologiste) et encore moins où poser notre regard. Poirier ne désigne rien du doigt, il se contente de se perdre, et d'égarer le spectateur avec lui.

Samuel Blumenfeld

Maurice Bernart, producteur « coups de cœur »

MAURICE BERNART n'est pas un producteur comme on les imagine parce qu'on en a vus dans des films, arrivant sur les tournages – limousine et gros cigare – en éructant, affirmant invariablement que « tout cela coûte trop cher, est carrément ruineux » et qu'il va falloir faire des coupes. *« D'ailleurs, ces producteurs-là, le genre Darryl Zanuck ou David O. Selznick, n'existent plus*, dit-il en riant. *Aujourd'hui ce sont des technocrates bien efficaces, avares de mots comme de fantaisie. »*



PORTRAIT

De ces hommes d'affaires *clean*, Maurice Bernart est aussi éloigné que des Américains au verbe haut de la grande époque, avec son air d'éternel adolescent passionné ayant sans doute passé la soixantaine, sa manière de sembler toujours disponible, accueillant... Un homme bienveillant qui peut certainement devenir très méchant avec ceux qui ne respectent que la force de l'argent.

L'argent, il sait bien que c'est le nerf de la guerre au cinéma – *« un écrivain peut continuer à écrire, même si on lui refuse un manuscrit ; un cinéaste, sans financement, ne peut pas faire son œuvre »* –, et il ne joue ni au dilettante ni au mécène. Depuis sa première production, en 1974 (le premier film d'Alain Corneau, *France, société anonyme*), il est toujours allé du côté de son désir, se laissant séduire par des projets et des personnes.

« UNE SORTE DE DINOSAURE »

Et à plusieurs reprises le succès est venu, parfois inattendu, comme *Thérèse*, d'Alain Cavalier, Prix du jury à Cannes il y a tout juste dix ans : *« Cavalier était content de son film ; il me disait, très sérieusement, qu'on allait sans doute faire 25 000 entrées. Cela lui semblait magnifique, il est ce genre d'homme. On a fait plus d'un million. »*

Les « coups de cœur » de Maurice Bernart sont toujours liés à des rencontres *« plus qu'à des sujets »*, même si on le juge généralement comme un producteur « intello », *« parce que j'ai lu quelques livres et écouté quelques opéras »*, commente-t-il, gentiment ironique. *« Je crois que j'ai un gros défaut pour un producteur : ce sont d'abord les gens qui m'intéressent. Manuel Poirier, j'ai voulu le rencontrer après avoir vu, un peu par hasard, son premier film,* La Petite Amie d'Antonio. *On a parlé. C'est un cinéaste engagé, avec de l'espoir. Je lui ai tout de suite signé un contrat. J'ai produit* ... A la campagne, *puis aujourd'hui* Western. *Et j'espère continuer. »*

Il se décrit volontiers *« comme une sorte de dinosaure, avec quelques autres producteurs totalement indépendants. Il me faut, bien sûr, trouver des partenaires pour financer un film, même à budget relativement modeste – celui de* Western *est de moins de 20 millions de francs. Et là... je passe sur les tracasseries du Centre du cinéma, un organisme de plus en plus bureaucratique. Les chaînes de télévision n'ont guère de curiosité et pas le goût du moindre risque. Personne n'a voulu miser sur Manuel Poirier, pas même Arte. Une fois encore, c'est Canal Plus qui s'est engagé à nos côtés. Pour toutes ces raisons, je suis enchanté que l'équipe de* Western *monte le grand escalier du Palais des festivals. »*

Josyane Savigneau

Le drame bosniaque embaumé

Welcome to Sarajevo. Un journaliste se consacre au sauvetage d'enfants

SÉLECTION OFFICIELLE
EN COMPÉTITION
Film britannique de Michael Winterbottom. Avec Stephen Dillane, Woody Harrelson, Marisa Tomei, Emira Nusevic, Emily Lloyd. (1 h 40.)

Ce doit être le violon. Depuis une dizaine de minutes, on suivait le quatrième film du réalisateur de *Butterfly Kiss*, *Go Now* et *Jude* avec curiosité et appétit. Appétit pour la nouvelle réalisation d'un jeune cinéaste qui avait démontré un étonnant savoir-faire, dans des registres très variés. Curiosité pour ce que la fiction cinématographique – dans une approche plus traditionnelle que celles de Godard, Goupil ou Ophuls, et moins intime que celle d'Ademir Kenovic présentée la veille à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs (*Le Monde* du 10 mai) – saurait faire d'un drame aussi proche, et aussi « couvert » (sinon enfoui) par tant d'images télévisuelles.

Des images auxquelles on a affaire d'emblée. Le film s'ouvre par un reportage sur la prise de Vukovar par les Serbes, enchaîne avec la reconstitution du travail des journalistes de télévision dans Sarajevo assiégée, mélange prises de vues cinématographiques fabriquées et extraits de documents vidéo vus au journal de 20 heures. Très vite, la manière dont Winterbottom réunit ces plans hétérogènes paraît bien désinvolte. Mais quand, après un morceau de bravoure ultra-rapide combinant scène de poursuite et folklore de l'insolite, le réalisateur montre les corps martyrisés du massacre de la place du Marché, la nausée vient. Moins des chairs sanglantes en gros plan que de la façon dont elles sont mises en spectacle, « surdramatisées » avec cet air d'Albinoni, obscène.

Dès lors pointe l'idée que Winterbottom ne sait ce pas ce qu'il a à raconter de Sarajevo, et moins encore comment le raconter. Le récit s'articule autour de la tentative d'un reporter de la télé anglaise de sauver des enfants d'un orphelinat en les faisant transporter hors du pays, allant jusqu'à ramener chez lui une petite fille. Il mène sa croisade au milieu de la tragédie générale, puis livre un deuxième combat pour convaincre la mère de la fillette de laisser celle-ci à son nouveau foyer. Sans jamais réchapper du sentiment que le drame bosniaque est devenu chair à romanesque sans foi ni âme – et qu'on pourrait en tourner sans peine un autre jour le remake, au Rwanda ou ailleurs.

Plus le film multiplie les signaux – références aux comportements des dirigeants européens, graphisme des ruines, considérations convenues sur les limites de l'engagement –, plus il devient évident que *Welcome to Sarajevo* accomplit l'inverse de ce qu'il prétend : non le retour sur la sanglante manifestation d'une crise de civilisation, mais le classement du dossier Sarajevo, de sa réalité comme de sa légende. Résultat de ce passage par profits et pertes d'une scénarisation caricaturale et d'une mise en scène erratique, ce sont les « Occidentaux » qui, à l'écran, raflent la mise sentimentale et retirent les bénéfices symboliques d'une affaire qui ne fut pourtant pas à leur honneur. Mais l'honneur n'a guère place ici.

Jean-Michel Frodon

TROIS QUESTIONS À ANDRÉ TÉCHINÉ

1 Pourquoi êtes-vous à Cannes, vous qui n'y présentez pas de film et qu'on sait peu friand de bains de foule médiatiques ou mondains ?

Gilles Jacob, responsable du Festival, souhaitait que je vienne durant cette cinquantième édition. Beaucoup de mes films ont été présentés ici, je ne pouvais pas refuser. D'autre part, sans que j'aie rien fait en ce sens, je devais recevoir la Légion d'honneur en compagnie de Robert de Niro et de Pedro Almodovar. Je la dois au ministère des affaires étrangères, parce que mes films ont du succès à l'exportation.

2 Travaillez-vous actuellement sur un film ?

J'ai écrit un scénario avec Gilles Torrand et Olivier Assayas, que je dois réaliser cet été, avec *Juliette Binoche, Mathieu Amalric* et un comédien débutant. Mais, Juliette ayant des engagements *aux Etats-Unis, j'ai dû* avancer d'un mois le tournage. Je suis inquiet d'avoir moins de temps que prévu pour un tournage compliqué, à Paris, dans le Sud-Ouest et en Espagne.

3 Juliette Binoche devait jouer dans un film où vous vous inspiriez de la vie de Julie de Lespinasse. Ce projet est-il annulé ?

En tout cas repoussé. J'ai très envie de faire un film se déroulant *au XVIIIe siècle. Claude Berri* m'a proposé d'adapter le livre d'Eve de Castro, *Nous serons comme des dieux*, consacré aux relations du Régent et de ses filles. Bien que ce soit nécessairement une production lourde, je suis très tenté.

La scandaleuse et le top model

La longue journée de promotion de Béatrice Dalle et de Claudia Schiffer

LA PREMIÈRE dit : « *J'en avais rien à foutre du scénario. S'il y a un mec avec qui j'avais envie de travailler, c'était bien lui.* » La seconde dit : « *J'ai refusé beaucoup de scénarios. J'ai accepté celui-là parce que je n'y avais qu'un petit rôle. Je ne veux pas brûler les étapes. Je veux apprendre.* » La brune dit : « *J'ai pas de famille. J'avais pas d'argent. Je vois que des avantages à être une star.* » La blonde dit : « *On n'est pas ici pour parler de ma vie privée.* »

La loubarde et la bru idéale. La scandaleuse et le top model papier glacé. Béatrice Dalle-Claudia Schiffer. Il fallait être un peu tordu pour penser réunir ces deux femmes. Abel Ferrara l'a fait, c'est un tordu. Pendant la conférence de presse qui suit la projection de *The Blackout*, il sirote tranquillement sa Budweiser l'air satisfait. Il est 15 heures, pour lui, c'est l'aube.

La blonde Schiffer fait un peu tache au milieu de cette bande d'allumés. On la croirait sortie du couvent des Oiseaux. Les autres n'ont pas une bonne éducation. Ferrara et Schooly D., qui a écrit les chansons du film, ne font aucun effort : ils disent des gros mots en public. Dennis Hopper, qui a pris de la bouteille depuis *Easy Rider*, déconseille quand même aux jeunes de s'adonner à la drogue. « *Ils me posent souvent des questions, si ça ouvre de nouveaux horizons... Je dis que oui, mais la porte se referme très vite.* » On peut le croire quand il parle de ces choses-là. Comme lorsqu'il philosophe sur l'évolution du métier de star. « *Moi, j'ai jamais eu de garde du corps. Je continue à marcher dans la rue.* » Une exception, Dennis Hopper. Parce qu'être une vedette de cinéma internationale de nos jours, cela consiste, semble-t-il, à vivre entouré d'armoires à glace un micro fiché dans l'oreille, et de s'engouffrer en baissant la tête dans des limousines astronomiques, avant d'en ressortir de la même manière devant l'entrée d'un palace. Dennis Hopper, lui, marche dans la rue : cet homme est un sage.

Comme la projection n'avait commencé qu'à 1 heure, et que « les filles étaient parties se changer », leurs invités les attendaient toujours à 4 heures

L'une des énigmes du film, outre le suspense ménagé par le scénario, c'est la série de photographies largement utilisée pour la promotion de *The Blackout*, où l'on voit réunies Béatrice Dalle et Claudia Schiffer. On dirait qu'elles dansent ensemble. La Française est de trois quarts arrière, un large tatouage sur l'épaule droite. Or, dans le film, les deux héroïnes ne figurent à aucun moment dans la même scène. La question a été posée, ce qui a provoqué un flottement à la table des conférenciers. Claudia et Béatrice se souvenaient bien d'avoir tourné quelque chose ensemble, mais elles n'avaient pas encore vu le film, et il était possible que la scène ait été coupée au montage... Ferrara émit quelques borborygmes. On en resta là, l'énigme demeure.

Une grande fête, comme il se doit, réunissait l'équipe, ses amis et surtout ceux des promoteurs, qui sont nombreux, dans une jolie villa sur la route de Vallauris. Comme la projection officielle, destinée à un « public averti », n'avait commencé qu'à 1 heure, et que « *les filles étaient parties se changer* », leurs centaines d'invités les attendaient toujours à 4 heures. Pour Ferrara, il n'était que midi.

Jacques Buob

KIOSQUE

NICE MATIN

■ Michael Jackson ou son fantôme a hanté les rues de Cannes, jeudi 8 mai. *Nice Matin* n'a rien raté : « *Au petit matin, une étrange silhouette de Touareg excentrique a fait irruption dans un magasin de journaux. Fiché de deux gardes du corps herculéens, la momie ambulante pouvait être Michael Jackson. Même démarche, même petite voix fluette, même parano sécuritaire (...). La même silhouette entre dans un magasin de vêtements pour enfants à Juan-les-Pins faisant une razzia de bavoirs Mickey et peluches Daisy. (...) Michael entretient le suspense. Du haut de son balcon, il joue à cache-cache (...). Il ôte enfin le voile offrant très furtivement (un microbe est si vite arrivé) un demi-profil de star à son public.* »

LA REPUBBLICA

Deux films italiens sont sélectionnés à Cannes : *Le Prince de Hombourg d'Heinrich von Kleist*, de Marco Bellochio et *La Tregua* (La Trêve) de Francesco Rosi. Présenté jeudi 8 mai (*Le Monde* du 9 mai), le film de Bellochio n'a pas enthousiasmé la critique de *La Repubblica*. Irene Bignardi salue toutefois le « *retour en pleine forme* » du cinéaste et la « *simplicité classique* », l'« *austère élégance* » et « *l'intensité dramatique* » avec lesquelles il traite le texte de Kleist. Elle émet des réserves sur le casting et conclut en convenant que le Bellochio de *La Marche triomphale* aurait traité le sujet avec « *des armes plus effilées* ».

EN VUE SUR LA CROISETTE

■ Le film de **Luc Besson**, *Le Cinquième Elément*, présenté en ouverture du Festival, mercredi 7 mai, et sorti le même jour sur les écrans français, connaît un succès sans précédent. Avec plus de 60 000 entrées dans ses 52 salles parisiennes, le film a fait mieux que *Jurassic Park*, de Steven Spielberg, et presque aussi bien qu'*Independence Day* (66 000 entrées dans 54 salles). *Le Cinquième Elément* est parti pour dépasser largement le million de spectateurs dès sa première semaine. On attend maintenant les premiers chiffres du box-office aux Etats-Unis, où le film sort ce samedi sur plus de 2 000 écrans.

■ La Légion d'honneur a été remise, vendredi 9 mai, sur la plage de l'hôtel Carlton, à trois figures du cinéma. Le réalisateur espagnol **Pedro Almodovar**, l'acteur et réalisateur américain **Robert De Niro** et le cinéaste français **André Téchiné** ont reçu leur décoration des mains du ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette.

■ Deux cents litres d'aquavit et 1 700 bouteilles de bière ont été spécialement expédiées de Norvège à Cannes afin d'être consommés au cours d'une soirée, dans le cadre du marché du film qui se tient parallèlement au Festival. Organisateurs de cette *party*, les **Norvégiens** souhaitent ainsi parvenir à convaincre leurs partenaires scandinaves de désigner la ville de Trondheim comme lieu permanent du Festival du film nordique, qui s'est tenu en 1996 à Reykjavik, en Islande.

D.R.

Retour aux sources de la nostalgie

Voyage au début du monde. L'émotion comme principe du mouvement du nouveau film du cinéaste portugais Manoel de Oliveira avec Marcello Mastroianni dans son dernier rôle

HORS COMPÉTITION
Film portugais de Manoel de Oliveira. Avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro. (1 h 33.)

Il y a, n'importe où mais à Cannes plus encore qu'ailleurs, l'émotion de retrouver Marcello Mastroianni dans son dernier rôle. Il y a l'émotion de la rencontre, presque de la fusion, entre un grand acteur et un grand cinéaste, puisque Mastroianni, dans le rôle d'un réalisateur âgé prénommé Manoel, incarne très explicitement, très chaleureusement et non sans amusement Oliveira. L'émotion est au principe du mouvement du film, trajet en voiture effectué par un comédien français accompagné de son metteur en scène et de deux autre acteurs, avant le début d'un tournage, vers le berceau portugais de sa famille, qu'il ne connaît pas. Chaque étape est l'occasion de souvenirs et de rêveries. De ce dispositif porteur de tant d'émotions, Manoel de Oliveira s'est délibérément ingénié à faire le film le moins émotionnel qui soit.

Tant que dure le voyage, il construit un film entièrement voué à la nostalgie, mais une nostalgie nettoyée de tout pathétique. Le jeu ironique de Mastroianni, les remarques sans concession que lui adressent ses compagnons, la manière de filmer en aplats, le cadrage télévisuel concourent à cette entreprise. Les anecdotes se succèdent, des lieux porteurs de passé, et parfois d'Histoire, sont observés de loin. Une légende locale devient une comptine à la naïveté ressassée comme une rengaine, pour n'en laisser que la sèche et triste morale. « *Je m'appelle Pedro Macao et j'ai une poutre sur le dos. Beaucoup de gens passent me voir* (...) *Et personne ne me tire de mon tourment.* »

Risquerait-on tout de même de se laisser prendre à la disposition dramatique et au charme du vieil acteur, celle-là se désagrège, celui-ci se met en retrait : ce n'était Manoel Mastroianni le personnage central, mais Afonso l'acteur français (Jean-Yves Gautier), à la diction « *blanche* » *jusqu'à en devenir* horripilante. Le récit se recentre autour de lui pour poursuivre ce voyage vers le village natal de son père dont il raconte les malheurs et les exploits, la légende prosaïque. Ainsi ce voyage est du même mouvement voyage vers le passé. Et encore, *surtout, voyage en deça de* tout sentimentalisme. L'émotion viendra pourtant, au terme du trajet. Elle est tout entière concentrée dans ce bled de montagne où le groupe finit par aboutir.

Elle est chez cette vieille tante au visage âpre, qui refuse de reconnaître un neveu jamais vu et qui ne parle pas sa langue, elle est dans le contact magique qui s'établit avec un territoire et des signes. Pour y parvenir, il faudra encore vaincre la méfiance des vieux paysans, conquérir pied à pied, sans perdre conscience de ce que la situation a d'artificiel, le lien invisible qui relie le comédien français à sa famille portugaise. Alors, dans un plan beau comme un tableau de Rembrandt, le pain pourra être rompu et partagé. Il n'y a (fort heureusement) pas de « morale » à cette parabole, juste le constat, *de visu*, que quelque chose existe, insiste, là-bas où sont des racines. Il faut repartir, la vie continue, et le cinéma, signifient le réalisateur et son double.

Retour sur ses propres origines en même temps qu'évocation d'une aventure effectivement advenue à l'acteur Yves Afonso, *Voyage au début du monde* invente ainsi une forme d'une singularité totale et d'une extraordinaire modestie, pour tirer le trait vif d'un manifeste austère et ironique. Contre tous les flots de pathos spectaculaires qui, prétendant faire *place aux sentiments, les étouffent* et les trahissent, il inscrit dans le roc les signes de piste de la véritable place du cœur.

J.-M. F.

Un bloc de beauté et d'horreur

La Vie de Jésus. Bruno Dumont hisse un fait divers sur fond de crise sociale en parabole bouleversante

CINÉMA EN FRANCE
Film français de Bruno Dumont. Avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kaadzer Chaatouf, Geneviève Cottreel, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul. (1 h 36.)

Dumont, Bruno. Jusqu'à tout à l'heure, il s'agissait d'un ancien enseignant en philosophie reconverti dans le film d'entreprise. C'est aujourd'hui, par la grâce de ce premier long métrage aussitôt couronné du prix Jean-Vigo, le nom d'un auteur qui ne se contente pas de promettre, mais qui tient. *La Vie de Jésus* s'impose sans réserve, grâce à une adéquation si convaincante de la forme et du fond qu'on a l'impression de se trouver devant un mystère. La forme se rattache explicitement – du dépouillement stylisé au travail avec des comédiens non professionnels – à l'école bressonienne. Le fond consiste en un meurtre raciste commis par de jeunes chômeurs du nord de la France.

Philosophie, amateurisme, ascèse stylistique : n'en jetons plus. Ajouterait-on que l'action du film se déroule à Bailleul – bourgade du pays des chtis où le réalisateur a vu le jour – qu'on traduirait aussitôt que ce film est un monument d'ennui. Erreur. Il n'est ni plus ni moins qu'un monument sculpté d'un seul bloc dans la beauté et dans l'horreur. Autant dire au cœur même de *l'homme, en vertu d'un mystère* qui n'a pas encore été élucidé. D'où qu'il puisse s'agir de la vie de Jésus, au sens où ce pourrait être celle de n'importe quel homme, et plus particulièrement de Freddy.

LA CRÉATURE INCARNÉE

Freddy, c'est d'abord un corps. Un corps d'acteur (celui de l'époustouflant David Douche), opaque et précis jusqu'au malaise, mais surtout un corps d'emblée étranger au monde qui l'environne, qui s'en absente sous le double choc d'une crise sociale (le chômage) et physique (l'épilepsie). Freddy, c'est la Créature incarnée, le golem ressuscité dans le Nord-Pas-de-Calais à la fin du XXe siècle. Jeune, sans travail, il habite avec sa mère qui tient l'unique café de la rue, et écume les chemins vicinaux à mobylette en compagnie d'une bande de déjetés. Ce n'est pas la moindre des énigmes du film que de scruter, à l'image des encéphalogrammes que doit régulièrement subir Freddy, ce que ces jeunes ont dans la tête.

Et ce n'est pas le moindre de ses mérites que de suggérer qu'ils ne sont pas par nature mauvais mais *surtout éconduits par la société*. Alors, en même temps que l'ennui, on trompe l'indignité. On fait de la mécanique, on visite un copain qui se meurt du sida à l'hôpital, on participe à la fanfare ou au concours local des pinsonneux. Freddy, lui, c'est encore avec les pinsons qu'on le sent le plus serein, et aussi avec Marie (Marjorie Cottreel, remarquable), qui est caissière au supermarché. Marie, c'est son soleil à lui, et il le lui fait savoir au cours d'un magnifique travelling ascensionnel filmé d'un télésiège où ils sont assis côte à côte : il l'aimera « *jusqu'à la mort* ».

La mort viendra, sous les espèces d'un jeune beur, Kader, qui gagne difficilement, mais magnifiquement, les faveurs de Marie, en suscitant au passage un des plus beaux « pardon » jamais entendus ni vus au cinéma. Elle viendra sous la forme d'un assassinat collectif et sauvage, dénouement inéluctable et absurde d'une trajectoire que le talent de Bruno Dumont a su transformer en un objet plus rare qu'on ne le pense, et qui s'appelle un film.

Jacques Mandelbaum

LES AUTRES FILMS

THE BLACK OUT
SÉANCES SPÉCIALES/HORS COMPÉTITION. Film américain de Abel Ferrara. Avec Matthew Modine, Dennis Hopper, Béatrice Dalle, Claudia Schiffer. (1 h 46.)

■ Dans *Nos Funérailles*, son film précédent, à la tonalité largement autobiographique, Abel Ferrara privilégiait la meilleure tendance de son cinéma. Il ne moralisait plus, n'idéalisait pas, et se contentait simplement de parler de ceux qu'il aimait, des gangsters de bas étage en l'occurrence, tiraillés entre le bien et le mal. *The Black Out* ressemble à une parodie de Ferrara, à ce que ferait un tâcheron qui aurait retenu trois des axiomes de base du cinéaste italo-américain : un héros tiraillé entre le bien et le mal, des dialogues truffés de références à Jean-Luc Godard et à l'Evangile, et plusieurs scènes de sexe. Si *The Black Out* commence bien comme un film de Ferrara – un acteur de cinéma (Matthew Modine) ne sait plus si il a ou non étranglé sa petite amie (Béatrice Dalle) –, il finit par ressembler très vite à un cahier des charges, consciencieusement rempli.

D'un sujet taillé sur mesure pour lui, Ferrara ne tire rien, et se montre incapable de donner de la consistance à un scénario inepte, ou de transcender une mise en scène plate et paresseuse. Les scènes où Matthew Modine répète que le cinéma, c'est la vérité en vingt-quatre images-seconde, se vautre dans le stupre ou se roule par terre comme un coyotte victime d'épilepsie, ont malgré tout un caractère particulier. Si Mel Brooks réalisait une parodie de *Bad Lieutenant*, elle s'appelerait *The Black Out*. L'osmose entre le cinéaste et son personnage est pourtant totale. Ferrara est atteint du même mal que Matthew Modine à l'écran. Il se souvient suffisamment de son cinéma pour faire un film qui lui ressemble, mais pas assez pour éviter de se caricaturer.

Ce film raté n'est pourtant pas négligeable. L'univers de *The Black Out* est saturé d'écrans vidéo, et tous les gestes de Modine tombent fatalement sous l'oeil d'une caméra ou d'un appareil-photo. Ce qui semble distinguer le comédien de l'homme de la rue selon Ferrara serait un regard omniscient qui ne raterait rien des gestes du premier. La réflexion déja entamée dans *Snake Eyes*, sur la frontière entre fiction et réalité, est ici poussée à son extrême. La seule mémoire que possède Modine est celle des images que son ami réalisateur lui projette, dans un processus *de vampirisation où le souvenir disparaît au profit* de l'image. Son dilemme est résolu parce qu'une caméra vidéo l'a surpris en train d'étrangler une fille. Le fameux « black out » ne se limite pas à une simple déficience mentale mais à une incapacité à se projeter autrement que devant une caméra. L'utilisation de Claudia Schiffer dans un rôle de potiche bien élevée est l'autre point fort de *The Black Out*. Ferrara transforme son atout publicitaire en ruines, en la prenant pour ce qu'elle est : un joli mannequin, que la caméra rejette comme un poids mort. *S. Bd*

BUUD-YAM
QUINZAINE DES RÉALISATEURS. Film burkinabé de Gaston Kaboré. Avec Serge Yanogo, Amssatou Maïga, Sévérine Oueddouda, Colette Kaboré. (1 h37.)

■ Au bord du fleuve Niger, au XIXe siècle, un jeune homme entreprend un voyage afin de trouver le guérisseur qui sauvera sa soeur, atteinte d'un mal aussi mystérieux que mortel. La réussite de son entreprise permettra de surcroît de lever la malédiction qui pèse sur lui, accusé d'être à l'origine de différents malheurs qui ont frappé le village. Ainsi, au-delà du suspense qui pèse sur la santé de sa soeur, c'est la possibilité de l'intégration dans la communauté de cet enfant trouvé, né hors du village, qui sera l'enjeu de son trajet. Gaston Kaboré reprend dans *Buud-Yam*, le protagoniste principal de son premier film.

Le petit garçon de *Wend Kuni*, réalisé en 1982 (et dont on retrouve quelques extraits dans des scènes oniriques) a désormais quinze ans de plus. Il sera confronté au cours de son périple, à la fois picaresque et initiatique, à diverses situations allant du tragique au comique. Il manquera périr de soif dans le désert, il rencontrera un bavard impénitent qui se révélera un haut personnage appelé très vite à de nobles fonctions, il sera accusé d'un viol et évitera de justesse le lynchage.

Il devra enfin escalader un rocher impressionnant. Cherchant un équivalent cinématographique à la structure narrative des contes africains, le cinéaste hésite entre différents partis pris, la naïveté théâtrale se mêle à d'amples mouvements de grue et à quelques effets de caméra portée. Le film souffre un peu de cette indécision formelle comme d'une lenteur du récit qui n'atteint pas toujours au contemplatif. Mais le naturel des séquences villageoises, le lyrisme teinté d'humour des scènes de la quête d'un héros, la splendeur contrastée des paysages, permettent au cinéaste, comme à son protagoniste, de parvenir à un heureux résultat.

Jean-François Rauger



Marco Ferreri, cinéaste de la provocation et poète de la trivialité

Le réalisateur italien est mort à Paris vendredi 9 mai. Plusieurs fois primé à Cannes et objet de polémiques, l'auteur de « La Grande Bouffe » a été emporté par une crise cardiaque alors que débutait le cinquantième Festival du film

L'auteur de *La Grande Bouffe* est mort, vendredi 9 mai, d'une crise cardiaque à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Il était âgé de soixante-neuf ans. Après des études de vétérinaire, il avait tenté d'imposer une nouvelle approche du documentaire, puis s'était installé en Espagne où il avait réalisé ses premiers films, proches dans l'humour noir d'un Luis Bunuel. De retour en Italie, il développera son goût pour les fables à la cruauté bouffonne et les sujets scabreux, pour finir par apparaître comme un cinéaste provocateur. A travers ces allégories que furent *Dillinger est mort*, *Rêve de singe*, *La Grande Bouffe* ou *La Dernière Femme*, celui qui se désignait lui-même comme un cinéaste du mauvais goût fut l'un de ces poètes dérangeants de la folie contemporaine consécutive aux bouleversements créés par la société industrielle et de la quête de nouvelles utopies après l'éclatement de la famille et du couple.

CANNES
correspondance

Le réalisateur italien Marco Ferreri est mort, le 9 mai, à Paris, d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Marco Ferreri est né en 1928 à Milan. Après des études de vétérinaire, il réalise des films publicitaires pour une société de liqueurs, puis devient producteur. Porté par l'effervescence culturelle de l'après-guerre en Italie, il entreprend la production d'une série de documentaires en demandant à divers cinéastes et scénaristes (dont Visconti, De Sica, Fellini, Moravia, Zavattini) de réaliser des films qui *« éviteraient toute manipulation du spectateur »*. Il produit par ailleurs quelques longs métrages, dont *Le Manteau* d'Alberto Lattuada et le film collectif *L'Amore in citta* (1953). L'échec commercial de ce dernier le conduit en Espagne où il vend des appareils de projection. Il y rencontre Rafael Azcona, qui va devenir son scénariste attitré jusqu'au début des années 70.

C'est en Espagne que Ferreri réalise ses trois premiers films, *El Pisito* (1958), *Los Chicos* (1959) et *El Cochecito* (La Petite Voiture, 1960), immédiatement remarqués par la critique. L'historien du cinéma Georges Sadoul y voit par exemple des fables sociales très critiques sur le pays de Général Franco. Mais c'est surtout la cruauté bouffonne de leur sujet qui en fait des œuvres singulières. *El Pisito* raconte l'histoire d'un couple plus très jeune contraint d'attendre la mort d'une vieille dame afin d'emménager dans son appartement et de se marier. Dans *El Cochecito*, un vieillard irascible martyrise sa famille pour obtenir une chaise roulante. Il ira jusqu'à l'empoisonnement collectif pour assouvir son obsession.

De retour en Italie, Ferreri réalise une série de films aux sujets scabreux, qui le désignent très vite comme un cinéaste provocateur. Dans *Le Lit conjugal* (1963), un homme est sexuellement épuisé par son épouse jusqu'à ce qu'elle ait un enfant. Dans *Le Mari de la femme à barbe*, un entrepreneur de spectacle exploite une malheureuse affligée d'une pilosité encombrante. Symptomatique de son esprit : le sketch du film *Conterosso* (1964), *Il Professore* : un professeur dans un collège de jeunes filles est obsédé par l'idée d'installer des WC dans sa classe. Ferreri se désignera alors lui-même comme un cinéaste du mauvais goût. Avec *Le Harem* (1967) et surtout *Dillinger est mort* (1969), ses préoccupations vont devenir plus politiques.

SUJETS SULFUREUX

Il constate l'évolution de l'homme moderne, confronté aux transformations brutales de la société industrielle et en quête de nouvelles utopies. *Le Harem* imagine, avant la vague féministe, le projet d'une femme qui décide de réunir ses trois amants et de vivre avec eux – expérience vouée à l'échec. *Dillinger est mort*, sans doute son chef-d'œuvre de cette période, raconte la soirée d'un cadre qui, rentré chez lui, se prépare un bon repas, éteint et allume la radio et la télévision, découvre un vieux revolver, tue sa femme endormie et s'en va.

Les années 70 vont intensifier le goût du cinéaste pour les sujets sulfureux. Dans *Liza* (1972), une femme prend la place du chien de l'homme qu'elle aime. Dans *L'Audience*, un jeune homme demande une entrevue privée avec le pape ; les barrages de la bureaucratie vaticane le mèneront à la mort. *La Grande Bouffe* provoque un scandale mémorable. Interprété par trois acteurs familiers du réalisateur, Marcello Mastroianni, Ugo Tognazzi et Michel Piccoli, auxquels s'est joint Philippe Noiret, le suicide par indigestion de quatre bourgeois décrit avec tous les effets physiologiques consécutifs déclenche les huées de bon nombre de festivaliers et la fureur des plumes bien-pensantes.

La Dernière Femme (1976), qui se termine par la castration au couteau électrique du personnage principal, confirme la réputation de Ferreri. Les films suivants abandonneront quelque peu une dimension trop ouvertement scabreuse. *Rêve de singe* est une fable d'anticipation sur l'animalité et le futur de l'humanité, *Pipicacadodo* décrit une classe de maternelle et les doutes existentiels de leur instituteur. *Le futur est femme* remet en cause la structure traditionnelle du couple en imaginant un homme et une femme adoptant une jeune fille enceinte.

I Love You décrit un homme amoureux de son porte-clef, *Y'a bon les Blancs* brocarde la mode humanitaire tiers-mondiste perçue comme un vaste règlement de compte des Occidentaux avec eux-mêmes. De retour en Italie, Ferreri réalise *La Chair* (1991), *La Maison du sourire* (Ours d'or à Berlin en 1991) et *Journal d'un vice* (1993). Son dernier film, *Nitrate d'argent*, est une évocation de l'histoire du cinéma vue à travers le public des salles.

A l'exception de *La Grande Bouffe*, qui a bénéficié du scandale cannois, les films de Marco Ferreri n'ont guère rencontré le succès public. Avare de séductions formelles, son cinéma a souvent été perçu comme confus, rebelle aux catégories idéologiques figées. Les héros de ses films sont très souvent des névrosés obsessionnels, attachés à dissimuler leur angoisse derrière un comportement compulsif et un attachement maladif à quelques fétiches.

PART DE SAUVAGERIE

Observateur naturaliste, le cinéaste décrit jusqu'au détail infime les doutes et les angoisses de l'homme contemporain, impuissant à inventer de nouvelles utopies face aux transformations qui bouleversent son mode de vie traditionnel. L'éclatement du couple, la déshérence de la famille, les transformations urbaines accentuent l'aliénation de personnages incapables de composer avec leur liberté et leur part de sauvagerie et de vulgarité. La persistance d'un noyau intangible de barbarie au sein de la civilisation industrielle constitue le sujet profond de toute son œuvre.

Ses récits se terminent souvent par la fuite ou la mort volontaire de leur personnage principal, quand il ne cherche pas à retrouver, en se jetant dans la mer, un état intra-utérin originel. Sa mise en scène frappe toujours par une extrême simplicité, qui accentue la dimension incongrue des situations décrites. La précision de son regard n'a jamais exclu une forme de tendresse. *Pipicacadodo* et *Le futur est femme*, par exemple, sont des films émouvants jusqu'aux larmes.

Comme d'autres grands réalisateurs qui furent ses contemporains, Ferreri s'est confronté à une question centrale, celle la trivialité, dimension inséparable d'un moment où le cinéma se devait de se confronter aux désillusions d'un public revenu de tout. A ce titre, il aura été un des grands poètes de la modernité cinématographique.

Jean-François Rauger

Une filmographie pantagruélique

1958 : *El Pisito*. 1959 : *Los Chicos*. 1960 : *La Petite Voiture*. *Le Secret des hommes bleus*. 1961 : *Les femmes accusent* (sketch : *Les Adultères*). 1963 : *Le Lit conjugal*. 1964 : *Le Mari de la femme à barbe*, *Conterosso* (épisode : *Il Professore*). 1965 : *Marcia nuziale*. 1967 : *Le Harem*. 1969 : *Break-up*, *Dillinger est mort*. 1970 : *Perche pagare per essere felici ?* 1971 : *L'Audience*. 1972 : *Liza*. 1973 : *La Grande Bouffe*. 1974 : *Touche pas à la femme blanche*. 1976 : *La Dernière Femme*. 1978 : *Rêve de singe*. 1979 : *Pipicacadodo*. 1981 : *Conte de la folie ordinaire*. 1983 : *Histoire de Piera*. 1984 : *Le futur est femme*. 1986 : *I Love You*. 1988 : *Y a bon les Blancs*. 1989 : *Le Banquet* (pour la télévision). 1991 : *La Chair*, *La Maison du sourire*. 1993 : *Journal d'un vice*. 1995 : *Nitrate d'argent*, *Faictz ce que vouldras* (moyen métrage documentaire pour la télévision).

Daniel Toscan du Plantier : « La métaphore et la crudité »

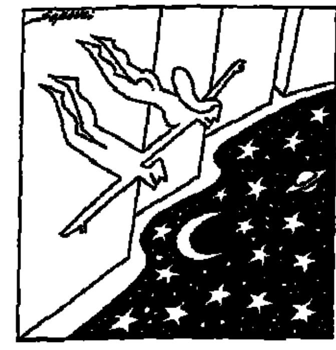
« J'AI CONNU Marco Ferreri en compagnie de Jean-Pierre Rassam, quand celui-ci produisait *La Grande Bouffe*, qui déclencha les polémiques que personne n'a oubliées lors de sa présentation au Festival de Cannes de 1973 (*Le Monde* du 9 mai). Il incarnait depuis le début de sa carrière, et il aura continué de représenter malgré les difficultés et les refus qu'il aura affrontés, un alliage rare au cinéma, où chacune de ces composantes est – trop – courante : la fusion de la métaphore et de la crudité. Cette singularité se retrouve dans les deux films mis en scène par lui que j'ai coproduits, *Rêve de singe* et *Pipicacadodo*.

» Il avait lui-même choisi (en prenant l'avis de très jeunes enfants) le titre français de ce dernier film, titre qui n'est pas étranger à son échec commercial : les gens n'osaient pas le prononcer pour demander leur billet à la caisse des cinémas. C'est avec ce film qu'il a découvert et fait venir au cinéma Roberto Benigni, jusqu'alors comique du petit écran, devenu depuis l'acteur et le réalisateur remportant les plus grands succès en Italie. Sous l'apparente folie de ses œuvres, Ferreri avait construit un univers cohérent. Pour comprendre celui-ci, il faut se souvenir qu'il aura été presque toujours un cinéaste en exil, et que la perte de son propre public lui pesait.

» Avec Marco Ferreri, c'est l'un des derniers grands du cinéma italien qui disparaît : cette créativité, cette générosité et cette audace manquent terriblement à cette cinématographie, qui semble désormais encore un peu plus déserte. »

Le Japon en fête

Parades, tambours traditionnels et feu d'artifice pour inaugurer l'année du Japon en France



L'ANNÉE du Japon en France sera ouverte, dimanche 11 mai, par un ensemble de manifestations culturelles, traditionnelles ou folkloriques prévues entre la tour Eiffel et le Trocadéro. Celles-ci se termineront par un feu d'artifice. Ces manifestations, financées par diverses associations et institutions privées ou publiques, seront suivies, mercredi 14 mai, par l'inauguration de la Maison de la culture du Japon, quai Branly, à Paris. De son côté, le toit de la Grande Arche accueille, jusqu'au 13 mai, à la Défense, une exposition présentée comme un *kaléidoscope culturel* du Japon contemporain. Elle est organisée par le Comité mondial des arts, association constituée par Asahi Art Communication, qui regroupe cinq mille membres japonais, américains et européens œuvrant pour la solidarité des artistes dans le monde, et qui a donc choisi le monument des droits de l'homme pour sa *« symbolique universelle et sa vocation humaniste »*.

★ A partir de 20 heures, 11 mai, dans les jardins du Trocadéro, place de Varsovie, pont d'Iéna et tour Eiffel. Association Echanges Europe Japon, 6, rue Monsigny, Paris 2e. *Renseignements, tél.* : 01-42-96-80-03.

UNE SOIRÉE À PARIS

220 Volts FM Tuner à vif
Longtemps affilié à l'underground *groove parisien*, le label Big Cheese étend ses activités aux nouveaux sons de l'électronique. Une compilation, *220 Volts FM Tuner à vif*, un concert réunissant groupes novateurs – Nef (pop techno-dub planante) et Operator 1 Ars (électro-funk) – et DJ déjantés (DJ Jazz, DJ Loïk), inaugurèrent cette nouvelle ère.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 22 heures, le 10 mai. Tél. : 01-42-00-14-14. 80 F.

La Nuit reggae
Du rap à la techno, le reggae *étend ses influences*. Redevenu à la mode notamment grâce au raggamuffin, la musique des Antilles emporte l'adhésion des plus jeunes. Du reggae jusqu'à l'aube avec Daddy Nuttea, Tenor B, Sense Lion, TMKamikaz.
Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.

Fred Wesley
Funk Project and Plug
Question funk, le tromboniste Fred Wesley connaît fort bien son sujet, au sein de la section de cuivres du parrain de la soul, James Brown, comme avec les mille versions de la famille P-Funk de George Clinton. Il vient mettre ses connaissances au cœur de Plug, un collectif belge new-yorkais de hip-hop (où se mêlent donc musique, danse et graphisme).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 12 et 13 mai. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Claire Morisseau
Une jeune pianiste volontaire, qui ne devrait pas tarder à prendre son envol. Claire Morisseau mêle *à ses compositions des* arrangements de standards récents et s'admet un penchant *pour quelques maîtres comme* Keith Jarrett ou le contrebassiste Gary Peacock. Un pari sur l'avenir *qu'ont fait également le batteur* Simon Goubert et le contrebassiste Jean-Philippe Viret, *rythmique incandescente.*
Club Boplicity au Centre culturel SEL, 47, Grande-Rue, 92 Sèvres. Mo Pont-de-Sèvres et bus 171, arrêt Mairie ou train Gare-de-Sèvres. 22 h 30, le 10. 25 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BLACK SHEEP
Film américain de Penelope Spheeris
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
Film français de Luc Besson
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er* ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (+) ; *Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24)* (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
L'ENVOLÉE SAUVAGE
Film américain de Carroll Ballard
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, 8e.

LES EXCLUSIVITÉS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO (Fr.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
ALMA GITANA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
LES ANGES DÉCHUS (H., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).
ANTONIA ET SES FILLES (Hol., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
ARIANE OU L'ÂGE D'OR (Fr.) : Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).
ARLETTE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
BASQUIAT (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e.
LA BOUCHE DE JEAN-PIERRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BREAKING THE WAVES (*) (Dan., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
BRIGANDS, CHAPITRE VII (Fr.-Géor.-It.-Suis., v.o.) : Lucernaire, 6e.
CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LES 101 DALMATIENS (A., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
CHAMANKA (Fr.-Pol.-Suis., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA COLLINE OUBLIÉE (Fr.-Alg., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+).
LE COMMENT ET LE POURQUOI (Esp., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DIDIER (Fr.) : UGC George-V, 8e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
LA DIVINE POURSUITE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LA FÊTE BLANCHE (Rus., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
FRED (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; *Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77)* (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
GRACE OF MY HEART (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; *Les Trois Luxembourg, 6e* (01-46-33-97-77) (+) ; UGC George-V, 8e.
GRAINS DE SABLE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
INSIDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
JOURS DE COLÈRE (Fr.) : Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88) (+).
KIDS RETURN (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).
LARRY FLYNT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
LEVEL FIVE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
LOST HIGHWAY (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
MARION (Fr.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MARS ATTACKS ! (A., v.o.) : *UGC Forum Orient Express, 1er* ; UGC George-V, 8e ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
MATILDA (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
MICHAEL COLLINS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
MICROCOSMOS,
LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : *Cinoches*, 6e (01-46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
LA MOINDRE DES CHOSES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
MOUVEMENTS DU DÉSIR (Que.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LES PALMES DE M. SCHUTZ (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; *Les Nation, 12e (01-43-43-04-67)* (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
LE PATIENT ANGLAIS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC George-V, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).
LE PIC DE DANTE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; v.f. : *Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31)* (+) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
LA PLANTE HUMAINE (Can.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LE POLYGRAPHE (Fr.-Can.-All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
PORT DJEMA (Fr.-Gr.-It.) : *Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard*, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).
LA PROMESSE (Bel.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
QUADRILLE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; *Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50)* (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e.
LES RANDONNEURS (Fr.) : *Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40)* (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; *Gaumont Alésia, 14e* (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
RIDICULE (Fr.) : *Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14)* ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
RIMBAUD VERLAINE (Fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).
ROMÉO ET JULIETTE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* ; UGC Gobelins, 13e ; Pathé Wepler, 18e (+).
SCHIZOPOLIS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e.
SEXY SADIE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).
SHINE (Austr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; *Pathé Wepler, 18e* (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+) ; v.f. : Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+).
LE SORT DE L'AMÉRIQUE (Qué.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
SPACE JAM (A., v.f.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
THE PILLOW BOOK (Fr.-Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
TIETA DO BRASIL (Brés., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
TORTILLA Y CINÉMA (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU » (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC *Triomphe*, 8e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+).
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
TURBULENCES À 30 000 PIEDS (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; UGC *George-V, 8e* ; v.f. : *Rex, 2e (01-39-17-10-00)* ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; *Mistral, 14e (01-39-17-10-00)* (+) ; UGC Convention, 15e ; *Pathé Wepler, 18e* (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
TYKHO MOON (Fr.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; *Lucernaire, 6e*.
UN AIR DE FAMILLE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Triomphe, 8e.
UN AMOUR DE SORCIÈRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
UN ÉTÉ À LA GOULETTE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
UN INSTANT D'INNOCENCE (Fr.-Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).
UN JOUR, TU VERRAS LA MER (Ind., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
LA VÉRITÉ SI JE MENS ! (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (+) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e* (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, *9e* (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, *16e (01-42-24-46-24)* (+) ; *UGC Maillot*, 17e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Pathé Wepler, 18e (+) ; *14 Juillet-sur-Seine, 19e* (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LE VILLAGE DE MES RÊVES (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).
WHEN WE WERE KINGS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; *Sept Parnassiens, 14e* (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (+).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

LES REPRISES

CABARET (A., v.o.) : *Studio des Ursulines*, 5e (01-43-26-19-09) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : UGC *Ciné-cité les Halles, 1er* ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Grand Ecran *Italie, 13e (01-45-80-77-00)* (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : *UGC Ciné-cité les Halles, 1er* ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
HOLIDAY (A., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+).
JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LE PROFESSEUR TARANNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
QUI ÊTES-VOUS,
INSPECTEUR CHANDLER ? (v.f.) : Paris Ciné II, 10e (01-47-70-21-71).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; *Gaumont Parnasse, 14e* (+) ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
ROB ROY (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (01-47-70-21-71).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 17 h 15.
GOOD MEN, GOOD WOMEN (Taï., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) dimanche 11 h 30.
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 16 h.
METROPOLIS (All., v.o.) : *Studio Galande*, 5e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 16 h 15.
MOUCHETTE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 15 h 50.
LE NOUVEAU MONDE (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 19 h 05.
NUIT ET BROUILLARD (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 19 h 05.
ŒDIPE ROI (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 21 h 50.
OTHELLO (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PARIS, TEXAS (Fr.-All., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) samedi 16 h 45, 19 h 30.
QUATRE HISTOIRES COMIQUES (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 12 h 10.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 50.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 18 h.
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 18 h 10.
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) samedi 19 h 15.

FESTIVALS

50 ANS DE CANNES, UN FESTIVAL DE RÉVÉLATIONS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). Los Olvidados, sam. 17 h 30, lun. 17 h 30 ; Thérèse, dim. 13 h 45, mar. 22 h ; La Nuit de San Lorenzo, lun. 13 h 15 ; Cria Cuervos, mar. 13 h 30.
50 ANS DE PALMES D'OR (v.o.), MacMahon, 17e (01-43-29-79-89). Paris, Texas, mar. 19 h ; Un homme et une femme, lun. 16 h 30 ; la Leçon de piano, mar. 16 h 30 ; Miracle à Milan, dim. 19 h ; Feux croisés, dim. 14 h, mar. 14 h ; Ziegfeld Follies, dim. 16 h 30, lun. 14 h ; *Le Salaire de la peur*, lun. 19 h ; Mission, sam. 19 h ; L'Epouvantail, sam. 16 h 30 ; Barton Fink, lun. 21 h 30 ; Sexe, mensonges et vidéo, dim. 21 h 30, mar. 21 h 30.
ACID, LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIQUE, Le République, 11e (01-48-05-51-33). *En avoir ou pas, lun. 20 h 30.*
WOODY ALLEN, LE FESTIVAL (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, sam. 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h ; Hannah et ses sœurs, dim. 12 h 05, 14 h, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; *Tombe les filles et tais-toi*, lun. 12 h 05, 14 h, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; Quoi de neuf Pussycat ?, mar. 12 h 05, 14 h, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10.
CANNES DANS VOTRE SALLE (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34). M. A. S. h., dim. 14 h 15 ; Cyrano de Bergerac, *dim. 17 h* ; *La Dolce Vita*, dim. 20 h 30.
CANNES DANS VOTRE SALLE (v.o.), Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60). La Dolce Vita, dim. 14 h ; Cyrano de Bergerac, dim. 17 h 30 ; Mash, dim. 20 h.
CANNES DANS VOTRE SALLE (v.o.), *UGC Ciné-cité les Halles, 1er*. Cyrano de Bergerac, dim. 10 h, 12 h 50 ; La Dolce Vita, dim. 15 h 40 ; M. A. S. h., dim. 19 h 30, 21 h 55.
CANNNES, 50 ANS DE FESTIVAL, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+). Hiroshima mon amour, sam. 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; Le Trou, dim. 13 h 45, 18 h, 22 h 15 ; Cléo de 5 à 7, lun. 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; La Peau douce, mar. 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h.
CARTE BLANCHE À JEAN-CLAUDE BIETTE, Le République, 11e (01-48-05-51-33). *L'Eclair, dim. 15 h* ; *Loin de Manhattan*, lun. 14 h 30 ; Le Théâtre des matières, mar. 14 h 30 ; Le Complexe de Toulon, lun. 13 h, mar. 13 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+). S'en fout la mort, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIORS, *Le Cinéma des cinéastes*, 17e (01-53-42-40-20) (+). Le Roi et l'Oiseau, sam. 16 h, dim. 11 h 40, 16 h.
CYCLE ABEL LE REBELLE (v.o.), Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+). *Un roi à* New York, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *L'Ange de la vengeance*, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Addiction, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Nos funérailles, mar. 14 h, 16 h ; Snake Eyes, mar. 19 h, 21 h 30.
CYCLE DAVID LYNCH (v.o.), *Le Champo-Espace Jacques-Tati*, 5e (01-43-54-51-60) (+). *Twin Peaks*, lun. 22 h ; *Blue Velvet*, dim. 22 h ; Sailor et Lula, mar. 22 h.
DEMY TOUT ENTIER, Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Peau-d'Ane, dim. 14 h ; Lola, mar. 14 h ; La Baie des anges, lun. 14 h.
DEMY TOUT ENTIER, Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+). Peau-d'Ane, dim. 9 h 50 ; Une chambre en ville, lun. 11 h 50 ; Lady Oscar, mar. 15 h 40.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+). Dieu sait quoi, dim. 11 h 30, 20 h 15 ; *Chouette aveugle*, dim. 14 h ; Un homme qui dort, dim. 18 h.
DREYER, LE MAÎTRE DANOIS (v.o.), Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34). Jour de colère, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Passion de Jeanne d'Arc, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Gertrud, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Vampyr, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
FILMS ET ART, Centre Pompidou. Petite salle. Jean Renoir. Studio, 4e (01-44-78-12-33). La Carte du tendre d'Annette Messager, sam. 16 h ; Picasso, sam. 19 h ; A la recherche de Christian B, dim. 16 h ; Pierre Klossowski, peintre exorciste, dim. 19 h.
HOMMAGE À ROBERT BRESSON, Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). Les Anges du péché, sam. 20 h 10 ; Une femme douce, dim. 14 h 05, 20 h 10 ; Les Dames du bois de Boulogne, lun. 14 h 05, 20 h 10 ; Le Procès de Jeanne d'Arc, mar. 14 h 05, 20 h 10.
HOMMAGE À ROLAND TOPOR, Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Marquis, lun. 18 h 20 ; Les Rêves de Topor, lun. 13 h.
KATHARINE HEPBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). L'Impossible Mr. Bébé, sam. 16 h, 20 h ; Madame porte la culotte, dim. 18 h, 20 h ; Soudain l'été dernier, lun. 16 h, 20 h ; *Sylvia Scarlett*, mar. 16 h, 20 h.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). The Shop Around the Corner, sam. 17 h 30, 20 h 45 ; La Huitième Femme de Barbe-Bleue, dim. 15 h 30, 17 h 30, 20 h 45 ; Sérénade à trois, lun. 15 h 30, 17 h 30, 20 h 45 ; Ninotchka, mar. 15 h 30, 17 h 30, 20 h 45.
PALESTINE : *ÉCRANS DE MÉMOIRE* (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Aqabat-jaber, paix sans retour, *sam. 17 h* ; *Témoignages*, dim. 15 h ; La Petite Fille au tambour, dim. 17 h.
ARTHUR PENN : UN PORTRAIT DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). *Miracle en Alabama*, dim. 14 h, lun. 14 h, mar. 14 h ; La Poursuite impitoyable, sam. 16 h, dim. 16 h, lun. 16 h, mar. 16 h ; La Fugue, sam. 18 h 30, dim. 18 h 30, lun. 18 h 30, mar. 18 h 30.
BOB RAFELSON (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). Le facteur sonne toujours deux fois, sam. 22 h 10, mar. 12 h, 22 h 10 ; *The King of Marvin Gardens*, dim. 12 h, 22 h 10 ; Aux sources du Nil, lun. 12 h, 22 h 10.
SEPT COMÉDIES LATINES (v.o.), Latina, 4e (01-42-78-47-86). Mi-fugue, mi-raisin, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Belle Epoque, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Cri de la lavande dans le* champ de sauterelles, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Des dimanches de permission, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
DOUGLAS SIRK (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Demain est un autre jour, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ecrit sur du vent, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Secret magnifique, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mirage de la vie, lun. 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40.
WESTERN STORY (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Winchester 73, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Vallée de la peur, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Convoi sauvage*, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Affameurs, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LA CINÉMATHÈQUE

Palais de Chaillot
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Edwige Feuillère : L'Aigle à deux têtes (1947), de Jean Cocteau ; Les Amours célèbres (1961), de Michel Boisrond, 16 h 30 ; retransmission de la cérémonie de clôture à Cannes, 19 h ; Amarcord (1974, v.o. s. t. f.), de Federico Fellini, 21 h.
LUNDI
Edwige Feuillère : La Chair de l'orchidée (1975), de Patrice Chéreau, 19 h ; Edwige Feuillère en scène (1993), de Serge Moati, 21 h 15.
MARDI
Conférence de Yann Beauvais : de Robert Frank à Andy Warhol, 18 h 30 ; la Cinémathèque de la danse présente : *le Jazz à la basse*, 21 h.
Salle République
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Valerio Zurlini : Guendalina (1957, v.o. s.t.f.), d'Alberto Lattuada, 17 h ; Eté violent (1959, v.o. s.t.f.), de Valerio Zurlini, 19 h 30 ; *Les Jeunes Filles de San* Frediano (1954, v.o. s.t.f.), de Valerio Zurlini, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Salle Garance
(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma japonais : Les Femmes de la nuit (1948, v.o. s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 14 h 30 ; La Harpe de Birmanie (1957, v.o. s.t.f.), de Kon Ichikawa, 17 h 30 ; Fin d'automne (1960, v.o. s.t.f.), de Yasujiro Ozu, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma japonais : Fleurs d'équinoxe (1958, v.o. s.t.f.), de Yasujiro Ozu, 14 h 30 ; La Forteresse cachée (1958, v.o. s.t.f.), d'Akira Kurosawa, 17 h 30 ; Le Fils de famille (1960, v.o. s.t.f.), de Kon Ichikawa, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(01-44-76-62-00)
DIMANCHE
Maîtres et valets : Harold chez les pirates (1919), d'Hal Roach ; La Princesse aux huîtres (1919), d'Ernst Lubitsch, 14 h 30 ; Mary Reilly (1995, v.o. s.t.f.), de Stephen Frears, 16 h 30 ; Tu m'as sauvé la vie (1950), de Sacha Guitry, 19 h ; Elena et les hommes (1956), de Jean Renoir, 21 h.
MARDI
Maîtres et valets : *Le Festin de Babette* (1986-1987, v.o. s.t.f.), de Gabriel Axel, *14 h 30* ; Bande-annonce : *Le Fabuleux* Destin de Mme Petiet (1995). ; Un amour de banquier, v.f.), de Ian Toynton, 16 h 30 ; les Mardis de la SCAM : projection du prix Albert-Londres audiovisuel, 19 h ; Maîtres et valets : Samyong le muet (1964, v.o. s.t.f.), de Sang-Okk, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
DIMANCHE
Mi bémol (1960, v.o.), de Ritwik Ghatak, 16 h 30.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

هكذا من الاصل

SAMEDI 10 MAI

TF 1

20.30

FOOTBALL
En direct du Parc des Princes. Finale de la Coupe de France : Guingamp-Nice.
21.30 A la mi-temps, Spécial Formule 1 : Les temps forts des essais du Grand Prix de Monaco (135 min). 1748519

22.45

HOLLYWOOD NIGHT
Amère vengeance. Téléfilm O de Stuart Cooper, avec Virginia Madsen (95 min). 1823861
Un policier qui a des problèmes dans son ménage est licencié pour brutalité. Il trouve un emploi dans une banque.
0.20 Formule F 1. Magazine.
0.55 et 1.35, 2.10, 3.10, 3.50, 4.30 TF 1 nuit.
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.45 et 3.20, 4.00, 4.55 Histoires naturelles (rediff.). 2.20 L'Equipe Cousteau en Amazonie. [6/6] (rediff.). 4.40 Musique. Concert. 5.45 Intrigues. Série (25 min).

France 2

21.00

ÉTONNANT ET DRÔLE
Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Marlène, Karl Zéro, Laurent Baffie, Hermine de Clermont-Tonnerre, Patrick Bosso, Art Garfunkel, François Valéry, etc. (135 min). 9516774

23.15

FARCE ATTAQUE... LILLE
Divertissement présenté par Olivier Minne. Avec Arthur, Michel Drucker, Laurent Boyer (75 min). 8836852
0.30 Journal, Météo.
0.40 Signé croisette.
0.50 La 25e heure. Documentaire. Bruno Mesrine, magicien (70 min). 7708879
2.00 Bouillon de culture (rediff.). 3.10 Le 7e continent (rediff.). 3.30 L'Ecran devant soi. Documentaire. 4.30 Chip et Charly. Le neveu de Fafnir. 4.50 Rapport du Loto. 4.55 Taratata (rediff., 70 min).

France 3

20.50

PALOMA
Téléfilm de Marianne Lamour (95 min). 969565
Le jour de son mariage, un architecte tombe amoureux d'une fille pauvre. Pour sauver l'ordre bourgeois, la mère du jeune homme prépare un plan machiavélique.

22.25

▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Rémy Grumbach. [1/2] C comme Cinéma, Cannes, Chalais (60 min). 5863381
23.25 Journal, Météo.
23.45 Musique et compagnie. Magazine. Le film harmonique orchestra (58 min). 4481107
0.45 1944, la France libérée. Documentaire. Résistants en Périgord (55 min). 3495099
1.40 Musique graffiti. Magazine. Jazz (20 min).

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : COMPLOT CONTRE LES TEMPLIERS
Le Moyen Age à Majorque. Documentaire de Gottfried Kirchner (1997, 60 min). 9871316
La vie des Templiers à Majorque et les chemins de leur exil.

21.45

L'AVOCAT
Aller-retour pour Rome. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug [1/2] (45 min). 849316
Une affaire à suivre samedi prochain.
22.30 Metropolis. Magazine. Cannes passé... ; Cannes présent... (60 min). 12958
23.30 Music Planet : Mariah Carey. Documentaire de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (60 min). 38942
0.30 Les Meilleures Intentions. Téléfilm de Bille August, avec Samuel Fröler [1/4] (1992, v.f., 90 min). 9973411
2.00 Tracks. Magazine (rediff., 25 min).
2.25 Cartoon Factory (rediff., 35 min).

M 6

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL
Série (165 min). 83845229
Je pense, donc, avec Leonard Nimoy.
Robot à l'apparence humaine, Adam est accusé du meurtre de son créateur, professeur d'université. La fille du scientifique assassiné engage un avocat pour assurer la défense du présumé coupable.
Evolution, avec Thora Birch.
Une fillette renvoyée de son école car dotée d'étranges pouvoirs surnaturels est placée sous la garde d'une baby-sitter particulière.
Au coin de l'œil O, avec Chris Sarandon.
Un prêtre devient l'instrument d'une puissance extraterrestre dont le but est la destruction du genre humain.
23.35 Le Missionnaire du mal. Téléfilm O de David Greene (105 min). 3709132
1.15 La Nuit des clips (380 min).

Canal +

20.35

BLAKE ET MORTIMER
L'Énigme de l'Atlantide. Série d'animation [4/13] (45 min). 395045
Un ovni s'est écrasé dans le désert du Nouveau Mexique... Invité à étudier le « phénomène », Mortimer est enlevé...

21.20

L'HOMME DE NULLE PART
La Rencontre. Série [4/25] (45 min). 933229
22.05 Les Eléphants du Kilimandjaro.
23.00 Dolores Claiborne ■ ■ Film (1995, 124 min). 5889478
1.05 Shanghai Triad ■ Film (105 min). 7343430
2.50 Sang pour sang ■ ■ Film (1983, v.o., 95 min). 67412189
4.40 Les Trois Frères ■ Film (1994, ♦, 109 min). 5306817

Radio

France-Culture
20.45 Fiction. Ludwig et Lola, de Gemma Salem.
22.35 Opus. Gabriel Yared.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.05 Opéra. Enregistré le 23 avril, au Teatro Comunale di Bologna par le chœur et l'Orchestre du Teatro Comunale di Bologna, dir. Piero Monti : Linda di Chamounix (opéra en trois actes, livret de G. Rossi d'après la Grâce de Dieu, de AP d'Ennery et G. Lemoine), de Donizetti.
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 La Cour de Frédéric II, Le Grand.
22.25 Da Capo. Ma Patrie : Tabor, de Smetana, par le Philharmonic Tchèque, dir. Talich ; Terzetto op. 74, de Dvorák, dir. Vlach ; Symphonie nº 4, de Foerster, par le Philharmonic Tchèque, dir. Kubelik. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Le Pain noir. Téléfilm de Serge Moati [6/8] (1978) (90 min). 49809107
21.30 Je suis un égoïste. Court métrage.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Elite Top Model 96 (France 3 du 1/10/96).

Planète
20.35 Derniers voyages. Franco, un fiancé de la mort.
21.40 Taxis londoniens.
22.05 15 jours sur Planète.
22.30 Prélude à la guerre.

Animaux
21.00 Le Monde sauvage.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Le Monde de la nature.
23.00 Wildlife International.
23.30 Beauté sauvage.
0.00 Le Monde sauvage.

Paris Première
20.00 et 0.00 Le J.T.S. Spécial Cannes.
20.30 Escrime (155 min). 97349107

France Supervision
20.45 Black on White.
21.50 Cap'tain Café. Magazine.
23.40 Des religions et des hommes. Le millénarisme.
23.55 Sons of the Desert. Concert (55 min). 70554039

Ciné Cinéfil
20.45 Le Club. Invité : Jean Delannoy.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 L'Histoire d'Esther Costello ■ Film de David Miller (1956, N., v.o., 100 min). 61368497

Ciné Cinémas
20.45 Birmanie : Le Pays sans péché. Téléfilm d'Yves Boisset (1987), avec Evelyne Bouix (85 min). 6854403
22.10 Ciné Cinécourts. Invité : Edouard Molinaro.
23.15 Ma saison préférée ■ ■ Film d'André Téchiné (1992, 125 min). 74618403

Festival
20.30 L'Enfant des loups. Téléfilm de Philippe Monnier [1/3] (1990) (95 min). 38561788
22.05 *Succubus.* Téléfilm de Patrick Dromgoole (1987) (55 min). 98492861

Téva
20.55 Les Feux de l'été. Téléfilm de Stuart Cooper [1/2] et [2/2] avec Don Johnson, Jason Robards (1985, 185 min). 595297652

Série Club
19.55 Highlander. Doute légitime.
20.45 Le Saint, la saga. Deux épisodes : Le Saint en vedette - Des femmes si douces.
22.20 Code Quantum. Lee Harvey Oswald.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Paris, septembre 1908.
0.00 Mission impossible. Chico.

Canal Jimmy
21.00 et 21.25 Friends.
21.50 Spin City. Le puissant.
22.10 Chronique californienne. Magazine.
22.15 T'as pas une idée ? Invitée : Arlette Laguiller.
23.15 Le Fugitif. Les murs de la nuit.
0.05 Motor Trend. Magazine.
0.30 Seinfeld. Parking réservé (v.o.).

Disney Channel
19.40 Dinosaures. La compil.
20.10 Planète Disney. Magazine.
21.00 Des couacs en vrac.
21.20 Animalement vôtre.
21.50 L'Africain volant.
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur. A mourir de rire.
23.30 SOS Polluards.

Eurosport
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A (Play-offs) : demi-finale (Match d'appui) Pau-Orthez - PSG Racing
22.30 Football. En différé. Coupe de France. Finale. Guingamp-Nice (150 min) 9129768
1.00 Arts martiaux. 12e Festival de Paris-Bercy. Le 20 avril (60 min).

Voyage
20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.50 Deux jours en France.
23.05 Au-delà des frontières. Ile Maurice.

Muzzik
19.30 Symphonies nº 3 et nº 4 de Brahms. Concert enregistré au Royal Concert Hall de Glasgow (90 min). 29788
21.00 Robert Casadesus, portrait. De James Lipscomb.
21.55 Lucia di Lammermoor. Opéra en trois actes de Gaetano Donizetti. Enregistré à l'Australian Opera (150 min). 1570841
0.25 Best of jazz 2. Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1994 (60 min). 4464430

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.00 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00World View.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 11 MAI

TF 1
16.45 Disney Parade.
18.00 Vidéo gag.
18.30 30 millions d'amis.
19.00 7 sur 7. Invités : Dominique Voynet, Philippe de Villiers, Bruno Mégret, Jean-Pierre Chevènement.
20.00 Journal, L'image du sport, Tiercé, Météo.

20.45

LA LEÇON DE PIANO ■ ■ ■
Film O de Jane Campion, avec Holly Hunter, Harvey Keitel (1993, 125 min). 158059
22.50 Ciné dimanche.

23.00

FORTRESS ■
Film △ de Stuart Gordon, avec Christophe Lambert, Kurtwood Smith (1992, 100 min). 7813614
0.40 Feu d'artifice. Film de Kurt Hoffmann (1953, 100 min). 6381580
Un homme revient dans sa riche famille après vingt ans d'absence. Il est directeur de cirque.
2.20 et 3.35, 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 2.35 Stravinsky - Petrol - Ravel. Concert. 3.45 Cas de divorce. Série. Samier contre Samier. 4.20 et 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique (10 min).

France 2
16.50 Naturellement : Le monde du National Geographic. Les nouveaux chimpanzés (60 min). 5515817
17.50 et 4.35 Stade 2.
18.55 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Bruno Solo et José Garcia.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

21.00

LE PONT DE REMAGEN ■ ■
Film de John Guillermin, avec George Segal, Robert Vaughn (1969, 125 min). 5389256
Reconstitution intéressante d'une action militaire réelle de la seconde guerre mondiale.

23.05

▶ CANNES... LES 400 COUPS
Documentaire de Gilles Nadeau (95 min). 9944895
0.40 Journal, Météo.
0.50 Signé Croisette. Magazine.
1.00 Musiques au cœur. Magazine présenté par Eve Ruggieri. [2] La dernière nuit des Proms (suite) (75 min). 6209638
2.35 Vienne. Documentaire. 3.00 Un pays, une musique. 3.50 Descentes. Documentaire. 4.25 Chip et Charly (10 min).

France 3
17.05 Magnum. Série. Mentor.
17.55 Corky, un ado pas comme les autres. Série. Presse à scandales.
18.45 Y'a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Météo.
20.10 La Vipère noire. Série.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Aversion mortelle. Série, avec Horst Tappert (65 min). 814614
21.55 Y'a pire ailleurs.
22.25 Dimanche soir. Avec François Bayrou et Jean-Pierre Chevènement.
23.25 Journal, Météo.

23.50

LE MESSIE SAUVAGE ■ ■
Film de Ken Russell, avec Scott Anthony (1972, v.o., 95 min). 6946275
A Paris, en 1910, un étudiant en art de dix-huit ans rencontre une romancière approchant la quarantaine dont il tombe amoureux. Elle accepte la vie commune, mais refuse les relations sexuelles. Le couple s'installe à Londres. Il devient un sculpteur génial et incompris.
1.25 Musique graffiti. Magazine. Ballet (20 min).

La Cinquième
18.50 Le Journal du temps. 18.55 50 jours pour 50 Palmes. [43/50] 1989.

Arte
19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro : Rosas danst Rosas. Ballet. Chorégraphie d'Anne Teresa De Keersmaeker. Musique de Thierry De Mey et Peter Vermeersch (60 min). 3237
20.30 8 1/2 Journal. Portrait d'Alain Juppé.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : MARCELLO MASTROIANNI
20.45 Hier, aujourd'hui, demain ■ Film de Vittorio De Sica, avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni (1963, v.o., 120 min). 215904
22.45 Le Charme de la normalité. Documentaire de Loris Mazetti (1996, 50 min). 4282986
Extraits de films et de témoignages issus d'une émission spéciale diffusée par la RAI Uno le 28 octobre dernier alors que Marcello Mastroianni, qui mourut huit semaines plus tard, jouait dans une pièce à succès à Milan.
23.35 Ginger et Fred ■ ■ ■ Film de Federico Fellini, avec Giulietta Massina, Marcello Mastroianni (1985, v.o., 130 min). 5858382
Deux vieux artistes de music-hall, qui furent des sosies de stars hollywoodiennes, doivent participer à une émission de variétés télévisées. Ainsi se retrouvent l'homme et la femme qui imitaient Fred Astaire et Ginger Rogers.
1.45 Metropolis. Magazine. Cannes passé... ; Cannes présent... (rediff., 60 min). 3586541

M 6
17.15 La Maison du danger. Téléfilm de Roland Suso Richter, avec Thomas Heinze (100 min). 5328140
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.05 E = M 6. Magazine.
20.35 et 1.05 Sport 6.

20.45

CAPITAL
Magazine présenté par Emmanuel Chain. Parc de loisirs : fortunes et fiascos. Les secrets des forains ; Mickey, la belle affaire ? ; Animaux en vedette ; Des flops en stock ; Golfs : la grande illusion (130 min). 342411

22.55

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas et l'équipe de Culture pub. Chaud business (30 min). 2319324
23.25 Joy en Afrique. Téléfilm ☐ de Bob Palunco, avec Zara Whites (100 min). 3435898
1.35 Best of 100 % nouveautés. 2.15 Fan de (rediff.). 2.40 Turbo (rediff.). 3.10 Faites comme chez vous (rediff.) 3.55 Hot forme (rediff.). 4.20 Mister Biz (rediff.). 4.45 Fréquenstar. Jean-Marie Bigard (rediff., 40 min).

Canal +
18.00 Nulle part ailleurs. Avec Luc Besson et The Wailers.
19.15 Cérémonie du cinquantième anniversaire de Cannes. En direct. La montée des marches.
20.05 Si Cannes m'était conté.
20.35 et 1.10 La Nuit des Palmes.

20.45

M.A.S.H. ■ ■ ■
Film de Robert Altman, avec Elliott Gould, Donald Sutherland (1970, 115 min). 725695
Un humour volontairement « bête et méchant » pour fustiger la guerre et la dérision de l'organisation militaire.
22.40 Flash d'information.

22.45

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE
Magazine (30 min). 7026533
23.25 Taxi Driver ■ ■ ■ Film de Martin Scorsese, (1976, 120 min). 7757430
1.25 Les Fraises sauvages ■ ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1957, N., v.o., 90 min). 5371580
2.55 La Croisette s'amuse. Documentaire (53 min). 6115831

Radio

France-Culture
20.35 Le Temps de la danse. La Sylphide, à l'Opéra Garnier.
21.00 Atelier de création radiophonique. Le fil rouge - Jean-Louis Schafer, par René Farabet.
22.25 Poésie sur parole. Poètes symbolistes belges.
22.35 Le Concert. Musiques traditionnelles Inde du Nord.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Philippe Clair : Rivages de l'infini ; Rub a dub dub ; Rémanences : Nouveaux beuglements ; Des mots dans le vent, poème radiophonique ; La durée du oui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.05 Voix souvenirs. Œuvres de Massenet, Bizet, Mozart, Meyerbeer.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales. 1. Déclic. - 2. Les Magiciens de la Terre : Australie ; Burkina Faso. - 3. Déclic : En avant-première, le nouveau disque de Joseph Racaille. - 4. Le jazz probablement : Le saxophoniste flûtiste aux alliages iconoclastes.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.00 Soirée lyrique. Mireille, opéra en cinq actes, de Gounod, par le Chœur et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson.
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 7 sur 7. Magazine.
21.00 Temps présent.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Hyènes ■ Film de Djibril Diop Mambety (1992, 100 min). 29410614
0.15 D'amour et d'os frais. Court métrage.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
19.40 Nature de toutes les Russies. [2/3]. Le chant de la Volga.
20.35 *Attendre.*
21.10 Los Roques.
21.35 Mohila, femmes du Bangladesh.
22.00 The Store.
23.55 Face au vent.
0.50 Les Combattants de l'ordre (55 min).

Animaux
20.00 La Bataille de Breaksea.
20.30 Wild South. Kakapo, perroquet de la nuit.
21.00 Le Monde sauvage. L'infini des eaux du Nord.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Le Monde de la nature. Snowdonia, royaume des corbeaux.
23.00 Wildlife International. Amérique du Sud : Les Galapagos.
23.30 Beauté sauvage.

Paris Première
20.00 et 23.15 Le J.T.S. Spécial Cannes.
21.00 Frances ■ ■ Film de Graeme Clifford (1982, v.o., 135 min). 34608492

France Supervision
20.30 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. Enregistré à l'opéra de Lyon (190 min). 20884017
23.45 Jazz à Vienne. Concert enregistré au Théâtre antique en juillet 1996 (85 min). 78654850

Ciné Cinéfil
20.30 Mirage ■ Film d'Edward Dmytryk (1964, N., 105 min). 5123814
22.15 En route pour Zanzibar (Road to Zanzibar) ■ Film de Victor Schertzinger (1941, N., v.o., 90 min). 2296237

Ciné Cinémas
20.30 CinéciméCannes.
20.45 Camille Claudel ■ ■ Film de Bruno Nuytten (1988, 170 min). 87177527
23.35 Les Prédateurs ■ Film de Tony Scott (1983, v.o., 95 min). 94259817
1.10 Wyatt Earp ■ Film de Lawrence Kasdan (1994, v.o., 185 min). 16438560

Festival
20.30 La Grande Cabriole. Téléfilm de Nina Companeez [1/4] (1989), avec Fanny Ardant (100 min). 38531527 et 22.10 [2/4] (90 min). 40636343
23.40 Le Club Festival (60 min).

Série Club
20.45 La Famille Addams. Le grand amour de Morticia.
21.15 Zéro un Londres. La preuve par treize.
21.40 Sherlock Holmes. Le fantôme frappe deux fois.
22.05 Chasse au crime. La femme dangereuse.
22.20 Code Quantum. Lee Harvey Oswald.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Pékin, mars 1910.
0.00 Mission impossible. La terreur.
0.45 Le Saint, la saga (110 min).

Canal Jimmy
20.00 Seinfeld. Parking réservé (v.o.).
20.30 Dream On. Fellatio, mensonges et vidéo (v.o.).
21.30 Cobra Girls. Magazine.
21.55 Absolutely Fabulous. Sexe (v.o.).
22.30 La Semaine sur Jimmy.
22.40 New York Police Blues. Upstairs, Downstairs (v.o.).
23.25 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.50 Spin City. Le puissant (v.o.).
0.15 Cambouis. Magazine.
1.10 The Muppet Show. Invitée : Twiggy (25 min).

Disney Channel
19.20 Insektors.
19.30 Thierry la Fronde.
20.10 Zorro. La chevauchée de la terreur.
20.35 Richard Diamond.
21.05 Les Monstres. Deux pieds gauches.
21.35 Honey West.
22.05 Un vrai petit génie. Un bien beau mariage.
23.05 Sport Académie.
23.35 Art Attack. Magazine.

Téva
20.55 Cyrano de Bergerac. Ballet de Roland Petit (150 min) 505782140
22.30 L'Esprit de famille ■ Film de Jean-Pierre Blanc (1978, 90 min). 500089879

Eurosport
13.00 Tennis. En direct. L'Open d'Allemagne à Hambourg : finale.
17.00 et 22.30, 1.00 Voitures de tourisme. En différé. Championnat allemand de Super Tourisme. 2e manche.
17.30 Formule Indy. Grand Prix de Rio de Janeiro (Brésil). 18.00, La course (150 min). 9108275
20.30 Hockey sur glace. En différé. Championnats du monde. Finale 1.
23.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Hambourg (Allemagne). Finale (120 min).

Voyage
20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Chronique Polac.
23.00 Au-delà des frontières. Madras.

Muzzik
19.00 Messe en si mineur, de Bach. Concert (120 min). 50573
21.00 Son cubano. De Dominique Roland et Jean-Christophe Hervé.
22.20 Solo Tango.
22.55 Le Journal de Muzzik.
23.25 Itzhak Perlman à la «Fiddler's House». De Glenn Dubose et Don Lenzer (55 min).

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Style With Elsa Klench. 1.00 Diplomatic Licence. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 IMPACT.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15 Euro 7. 20.45 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 Art Collection. 21.45 Euro Forum. 22.15 Eurozoom. 22.45 *Media. 23.15 0.45, 1.45 Sport.*

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs. 1.15 Fin des programmes.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Le Vol du sphinx. Film de Laurent Ferrier (1984, 115 min). Avec François Perrot. *Aventures.*
22.25 Pulsions. Film de Brian De Palma (1980, 105 min). Avec Angie Dickinson. *Suspense.*
0.10 Litan. Film de Jean-Pierre Mocky (1981, 85 min). Avec Marie-José Nat. *Fantastique.*

TMC
20.35 Superman III. Film de Richard Lester (1983, 120 min). Avec Christopher Reeve. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 11 - LUNDI 12 MAI 1997

A chat posté

par Pierre Georges

LE POUVOIR passe, Humphrey reste. Voilà bien une histoire qui a occupé l'ensemble de la presse anglaise, la belle histoire du chat de nos voisins. Au 10 Downing Street, un vieux matou matois, noir et blanc, conservateur et travailliste, gras et dodu, avait pris ses habitudes. Humphrey, chat errant, d'âge incertain, avait fini par se fixer, il y a quelques années à cette adresse.

La soupe y était bonne. Le locataire aimable. Le voisinage amical. Et les fauteuils du meilleur plumage. Humphrey donc s'installa à demeure. Il devint célèbre, grossit abondamment, hanta à sa guise les couloirs et bureaux, dératisa le quartier. Et surtout, il consentit à tolérer fort démocratiquement que John Major l'adopte. A moins que cela ne soit l'inverse, puisque, comme chacun sait, un chat est partout chez lui.

Puis vint l'alternance. En Angleterre, quand elle se produit, les affaires ne traînent pas. Vingt-quatre heures pour faire ses malles, ses adieux. Les Major quittèrent les lieux, dans l'instant. Les Blair occupèrent les locaux immédiatement. Oui, mais Humphrey ? Humphrey n'était pas chat à s'émouvoir des transes et humeurs politiques. Pas davantage chat à s'interroger longuement sur les mérites comparatifs du libéralisme et du travaillisme. Humphrey, chat de pouvoir, vieux chat cynique, n'ayant ni dieu, ni maître, ni dogme, ni reconnaissance, en arriva à la seule conclusion valable : *« J'y suis, j'y reste ! »*.

L'affaire aurait pu s'arrêter là. Sauf qu'une infâme rumeur courut la ville et les gazettes, une insidieuse et grave accusation. Cherie Blair, l'épouse du locataire, celle qu'on vit au premier matin pour ainsi dire en nuisette et le cheveu en abandon de poste, Cherie Blair donc, *« n'aimerait pas les chats »*. Quelle affaire ! Immédiatement, le 10 Downing Street croula sous les appels téléphoniques et les lettres de protestation qui, déjà, annonçaient la profonde interrogation insulaire : *« Avons-nous vraiment fait le bon choix ? »*

Bref, premiers jours, première crise. Il fallut la désamorcer au plus vite. Il fallut que Cherie Blair fasse état publiquement d'un solide pedigree de vieille amie des bêtes. Que ses enfants affirment que leur seule envie, leur seule impatience étaient de demander audience, dès l'emménagement, au maître des lieux. Que le porte-parole de Downing Street annonce publiquement la haute estime et l'affection, déjà, en lesquelles toute la famille tenait l'animal. Humphrey était chez lui. Il y resterait. Et lui, qui n'en avait pas douté un instant, en arriva, on le suppose, à la conclusion que le gouvernement des hommes par les chats-rois était l'enfance de l'art.

Dieu protège Humphrey, donc. Et pendant ce temps-là, que devenons-nous, sur le Continent ? Eh bien, nous sommes en campagne. Et en Festival. Laissons les candidats à leurs travaux d'écriture. Et filons, un instant, à Cannes. Tous festivaliers par procuration, il faut bien dire ici – outre quelques vues plongeantes sur les décolletés aux marches du palais –, en quel émerveillement nous a plongés la venue du chat Jackson au Festival. Il n'avait rien à y montrer. Sinon lui-même. Rien à y cacher. Sinon lui-même. Rien à y dire. Sinon : *« I love you. »* Michael Jackson est à Cannes ce qu'Humphrey est à Londres. Un squatter. La seule différence, au fond, c'est que pièces et morceaux, le félin noir et blanc de Cannes commence à faire, vraiment, pathétique chat de synthèse.

En Algérie, des dirigeants du FIS appellent le pouvoir à un dialogue « franc et transparent »

L'organisation islamiste dissoute rejette toute responsabilité dans « la barbarie actuelle »

ALGER
de notre envoyé spécial

« Nous lançons un appel à tous ceux qui sont partisans d'une solution politique et pacifique à la crise pour œuvrer ensemble et amener le pouvoir algérien à ouvrir un dialogue franc et transparent. » Depuis bientôt deux ans, aucun responsable politique du Front islamique du salut (FIS) – aujourd'hui interdit – n'avait, sur le territoire algérien, osé faire de déclaration publique. Il est vrai que les deux principaux dirigeants, Abassi Madani et Ali Benhadj, sont en prison, dans l'impossibilité de communiquer avec l'extérieur, tandis que trois de leurs compagnons de détention, libérés en septembre 1994 par le régime algérien, ont été fermement priés de rester silencieux.

Si des cadres dirigeants du FIS ont accepté de rompre ce silence, tout en requérant l'anonymat, c'est, explique l'un d'eux au *Monde*, pour répondre à *« ceux qui veulent coller la violence actuelle sur le dos du FIS et des islamistes »*. S'exprimant lentement, avec le souci de trouver le mot juste, parfois en arabe, parfois en français, l'un des responsables poursuit : *« Comment serions-nous responsables d'une barbarie alors que le FIS en est la principale victime ? Il faut se poser la question : à qui profite le crime ? »* A ses yeux, *« il faut de toute urgence créer une commission d'enquête internationale pour faire la lumière sur les responsables de la barbarie actuelle »*.

Même dissous par le pouvoir algérien, le FIS se considère toujours comme une force politique dont *« l'unique porte-parole »*, rappelleront-ils à plusieurs reprises, est l'instance exécutive à l'étranger. *« Nous avons élaboré des projets de solution politique,* explique un responsable. *Nous attendions des discussions avec le pouvoir pour les mettre en œuvre. Mais il y a toujours une volonté affichée de la part de ce dernier pour refuser toute sortie pacifique à la crise. »*

Le FIS admet volontiers animer une opposition armée sur le territoire algérien. Mais, affirment ses représentants, elle s'attaque exclusivement *« au pouvoir militaire »*. Si les groupes armés débordent de cette mission, *« on aboutit à une violence criminelle, et le FIS ne saurait la cautionner. Nous la condamnons avec fermeté. Pour nous, l'opposition armée islamiste doit œuvrer en faveur d'une solution pacifique et politique dont le dernier mot doit revenir au peuple algérien à travers le suffrage universel »*.

Interdit en Algérie, le Front islamique du salut a décidé de ne pas donner de consigne de vote à ses électeurs. Et surtout pas en faveur du Hamas, le parti islamique « modéré » de Mahfoud Nahnah, qui, tout en collaborant avec le régime actuel, a su récupérer une partie de l'électorat du FIS. *« La position affichée par la direction du Hamas est en contradiction avec la nôtre. Elle ne contribue pas à la sortie de crise. »* Le FIS préconise donc de voter *« pour les candidats qui sont en faveur de la paix et ne sont pas complices des putschistes* [les militaires au pouvoir] *»*.

« DES DÉMOCRATES SINCÈRES »

Les responsables du FIS n'ont de cesse de se présenter comme des démocrates sincères. Le passé plaide en leur faveur, assurent-ils. *« On dit que, si les islamistes arrivent au pouvoir en Algérie, ils détruiront la démocratie. On oublie que le FIS a excercé le pouvoir local et régional avec la participation du FLN* [Front de libération nationale, l'ex-parti unique] *ou le RCD* [Rassemblement pour la culture et la démocratie]. *A-t-on renvoyé une seule femme sous prétexte qu'elle ne portait pas le voile ? »*

Pour montrer leur esprit conciliateur, les responsables du FIS se disent prêts à réviser le code de la famille, très discriminatoire à l'égard des femmes. Plusieurs associations féminines font actuellement campagne pour son abrogation pure et simple, tandis que le Hamas milite pour son maintien en l'état. *« Nous ne sommes pas opposés à la révision du code de la famille à condition que ce soit dans le respect des valeurs du peuple algérien. Ce n'est pas à un groupe d'imposer ses vues. Il faut que ce soit le fruit d'un consensus »*, disent les cadres du FIS. Enfin, à la France, ils demandent deux choses : de faire un effort pour comprendre la crise algérienne et la position du Front islamique, et, surtout, de *« ne pas sacrifier les valeurs de la démocratie, celles des droits de l'homme pour sauvegarder des liens et des intérêts avec un pouvoir militaire répressif qui, de toute façon, ne saurait s'éterniser. »*

Jean-Pierre Tuquoi

Canal Plus et les producteurs indépendants signent un compromis

LA CHAÎNE CRYPTÉE Canal Plus, principal banquier du cinéma français, et la production cinématographique indépendante ont finalement réussi, après des mois de négociations, à trouver un terrain d'entente dans un dossier très conflictuel. Au cours du Festival de Cannes devait être dévoilé samedi 10 mai un compromis signé entre Canal Plus, le Bureau de liaison des industries cinématographiques (Blic) et la Société civile des auteurs réalisateurs producteurs (ARP). Tous trois sont convenus, *« à l'issue d'une période de transition de trois ans, de réserver aux producteurs indépendants de la chaîne 75 % de ses achats de films français en première diffusion* [en partant d'un seuil minimum de 70 % en 1997 pour atteindre 75 % en l'an 2000] *»*.

Ce qui représentera dès 1997, selon Marc-André Feffer, vice-président de Canal Plus, un peu plus de 500 millions de francs pour la production indépendante et près de 220 millions pour la production dite dépendante (Le Studio Canal Plus, Alain Sarde – le producteur des *Voleurs* de Téchiné – ou encore Lazennec, qui présente cette année à Cannes *Assassin(s)* de Mathieu Kassowitz). Un système de *« cliquet »* garantira aux producteurs indépendants le seuil minimum de 1997 pendant une durée de trois ans.

Parallèlement, la règle limitant individuellement les participations des filiales des chaînes de télévision à péage dans les productions cinématographiques sera assouplie. La notion de *« dépendance »* d'une société de production vis-à-vis de Canal Plus a ainsi été remaniée et concerne les entreprises dans laquelle la chaîne détient plus de 15 % ou les filiales contrôlées par les sociétés qui contrôlent la chaîne (donc celles qui dépendent d'Havas, par exemple) ou encore le cas de sociétés avec lesquelles ont été noués des liens de *« communauté d'intérêt durable »*.

ARBITRAGE DU GOUVERNEMENT

Grâce à cet accord *« sont conciliés deux objectifs importants pour le cinéma français, d'une part préserver une production indépendante diversifiée, d'autre part bénéficier de l'effort d'investissement de Canal Plus dans le cinéma français* via *ses filiales »*, souligne Marc-André Feffer. Pour sa part, Pascal Rogard, délégué général de l'ARP, se félicite de *« ce compromis qui permet de conserver une stabilité des relations entre Canal Plus et le cinéma français »*. La chaîne, qui a engrangé 4,2 millions d'abonnés en France notamment en diffusant des films un an après leur sortie en salle, doit déjà statutairement consacrer 20 % de son chiffre d'affaires à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques (ce qui inclut les films français, européens, américains...). Sans compter qu'elle en est arrivée à jouer un rôle quasiment hégémonique dans la production cinématographique française.

Le Blic n'a en revanche pas réussi à finaliser un accord avec les chaînes en clair. Pour TF 1, M 6, France 2 et France 3, le problème était un peu différent puisqu'il concernait non pas des achat de droits de films français mais la production de films et la définition d'un volume d'investissement minimal des chaînes au profit d'autres sociétés que leurs propres filiales. Aucun compromis n'étant envisageable, TF 1 ayant selon l'ARP, refusé toute négociation, un arbitrage avait donc été demandé au gouvernement voici plusieurs mois.

Mi-mars, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, avait donc rendu un arbitrage partiel en obligeant les chaînes hertziennes à consacrer 75 % de leurs investissements cinématographiques (dont le total représente obligatoirement 3 % de leur chiffre d'affaires) au cinéma indépendant. Il est probable qu'à l'instar du critère adopté pour Canal Plus la notion de dépendance soit élargie aux chaînes en clair. Ce qui reviendrait à considérer par exemple Ciby 2 000, la société de production du groupe Bouygues, qui fait l'objet d'un mandat de vente, comme une société dépendante de TF 1. Désormais, des décrets vont officialiser les relations entre les télévisions et le cinéma indépendant. Ces textes devront encore recevoir l'aval du ministère des finances et du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Nicole Vulser

300 fréquences radio seront disponibles en juin

AU TERME de longues tractations, les quatre grands opérateurs radio (RTL, Europe 1, RMC, NRJ) devraient remettre, vendredi 16 mai, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) les 170 fréquences de catégorie B acquises illégalement *« en sous-main »* au cours des dernières années (*Le Monde* du 3 avril). Une centaine d'autres fréquences ayant été « retrouvées » par ailleurs, le CSA pourra alors lancer, le 3 juin, un appel aux candidatures pour environ 300 fréquences. Les différents opérateurs auront jusqu'au 30 juin pour y répondre. Après l'avis des centres techniques régionaux (CTR), celles-ci pourront être redistribuées par l'organe de régulation de l'audiovisuel.

■ **ENVIRONNEMENT : après l'annonce par EDF de la construction prochaine d'une ligne à très haute tension dans le Verdon,** dans le Var et dans les Alpes-de-Haute-Provence (*Le Monde* du 29 avril), le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, a affirmé qu'*« il y a certainement un problème de compatibilité entre la charte sur laquelle s'appuie le nouveau parc, signée il y a deux mois, et la construction d'une ligne aérienne à haute tension »*.

■ **FOOTBALL : Toulouse, qui retrouvera l'élite** après trois saisons en deuxième division, et Châteauroux, pour la première fois de son histoire, ont officiellement accédé à la première division, vendredi 9 mai, à l'occasion de la 40e journée du championnat de France de deuxième division.

Tirage du Monde daté samedi 10 mai 1997 : 445 435 exemplaires. 1

Le mystère de la mort de Toutankhamon peut-être élucidé

SIR ARTHUR CONAN DOYLE, le père de Sherlock Holmes et de son cher docteur Watson, n'aurait pas désavoué les modernes émules de ses héros, un ancien inspecteur de Scotland Yard, Graham Melvin, et un neurologue britannique à la retraite, Ian Isherwood. Ces deux hommes pensent avoir élucidé le mystère de la mort de Toutankhamon, au terme d'une véritable enquête policière.

Toutankhamon, obscur pharaon de la dix-huitième dynastie, qui régna une dizaine d'années, aux environs de 1350 avant notre ère, et mourut à l'âge de dix-huit ou vingt ans, n'a connu la gloire qu'avec la découverte de sa tombe, en 1922, dans la Vallée des Rois. *« Partout le reflet de l'or ! »*, s'était exclamé l'égyptologue anglais Howard Carter, en mettant au jour un fabuleux trésor, enfoui sous le tombeau de Ramsès VI. Mais le décès prématuré du jeune souverain restait l'une des énigmes les mieux gardées de l'Histoire.

Celle-ci est peut-être résolue, si l'on en croit le prochain numéro de la revue britannique *Museums and Galleries*, citée par *The Independent*, dans son édition de samedi 10 mai. Toutankhamon, affirment les deux limiers, aurait été assassiné. Utilisant mais les rayons X, le professeur Isherwood a en effet découvert, à l'arrière du crâne de la victime, une fracture due, selon lui, à un coup asséné sur la tête du jeune pharaon. *« Durant la momification, de telles blessures peuvent se produire sur les membres, mais non sur le crâne »*, précise-t-il.

INTRIGUE DE PALAIS

À qui le crime aurait-il profité ? En bon détective, Graham Melvin a cherché le mobile. Et ses déductions l'ont conduit à suspecter un haut dignitaire, le général Ay, ainsi que le chef des armées de Toutankhamon, Horemheb. Ces deux complices, dont on ignore lequel aurait porté ou fait porté le coup fatal, avaient partie liée, estiment les enquêteurs. Le premier succéda en effet au jeune pharaon, dont il épousa la veuve, mais lui-même, avancé en âge, mourut bientôt et céda son trône à Horemheb.

Cette intrigue de palais n'aurait pas seulement permis à l'usurpateur de devenir pharaon à la place du pharaon, le dernier de la dix-huitième dynastie, prompt à faire détruire tous les monuments élevés en l'honneur du jeune trépassé et même à faire disparaître son nom. Elle lui aurait surtout servi à restaurer durablement l'ordre et la religion officielle à laquelle Akhnaton, beau-père et prédécesseur de Toutankhamon, avait substitué le culte monothéiste d'Aton.

Pierre Le Hir